HAL
open science

Repenser l'habitat

Mathias Rollot, Florian Guérant

To cite this version:

Mathias Rollot, Florian Guérant (Dir.). Repenser l'habitat : des alternatives, des propositions. Libre et Solidaire, 2018, Autonomia, 9782372630412. hal-01756179

HAL Id: hal-01756179

https://hal.science/hal-01756179

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Repenser l'habitat

Le code de la propriété intellectuelle
du 1er juillet 1992 interdit expressément
la photocopie à usage collectif
sans autorisation des ayants droit.
Cette pratique s'est généralisée au point
que la possibilité pour les auteurs
de créer des œuvres nouvelles
est aujourd'hui menacée.
En application de la loi du 11 mars 1957,
il est interdit de reproduire intégralement
ou partiellement le présent ouvrage,
sur quelque support que ce soit,
sans l'autorisation de l'éditeur ou
du Centre français d'exploitation du droit de copie,
20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Éditions Libre & Solidaire (M.E.C.), premier trimestre 2018
9782372630412
Éditions Libre & Solidaire
19, rue Ballu, 75009 Paris
www.libre-solidaire.fr

Repenser l'habitat

des alternatives, des propositions

Préface : Dominique Gauzin-Müller
Coordination : Mathias Rollot et Florian Guérant

Céline Andréault
Benjamin Aubry
Soraya Baït
Antoine Begel
Boris Bouchet
Bernard Charbonneau
Kyle Chayka
Giovanni Corbellini
Marie-Charlotte Dalin et Julia Tournaire
Paul Devaux
Matthieu Delatte et Cécile Vandernoot
Mélanie Heresbach et Sébastien Renauld (2m26)
Pablo Feix
Federico Ferrari
Mélanie Fistarol et Florian Guérant
Georges
Gaspard Graulich
Cécile Leroux
Olivier Mongin
Léa Mosconi
Claire Pottiez
Jean Réhault
Mathias Rollot
Charline Sowa
Simon Teyssou
Dimitri Toubanos
Marc Verdier
Rémy Vigneron

AUTONOMIA

Libre & Solidaire

Dominique Gauzin-Müller

PRÉFACE

Bien des pages ont été écrites sur l'habitat. Des livres savants, d'autres plus banals, certains très illustrés. La plupart sont focalisés sur un seul aspect : étude historique, exploration anthropologique, analyse sociologique, recueil de recommandations techniques, plaidoyer à charge contre les erreurs de la reconstruction...

Cette mosaïque de textes rédigés par une trentaine d'auteurs est au contraire une œuvre polyphonique. Son approche holistique lui donne autant de force que de fraîcheur. Porté par une parole libre et plurielle, cet ouvrage collectif juxtapose les angles de vue pour un inventaire à la Prévert, qui met en exergue la complexité de l'habitat... et la richesse créative qu'offre cette complexité !

Ce livre pose quelques questions essentielles et y apporte des réponses non conformistes. Ici, la maison côtoie l'immeuble collectif, le pavillon flirte avec le paysage. Les coauteurs interrogent des idées reçues, mettent en perspective des expériences. L'agence 2m26 décrit avec gourmandise une petite maison en planches, tandis que Giovanni Corbellini prend de la hauteur pour revisiter l'évolution du logement au XXe siècle. Et Dimitri Toubanos propose, avec la rigueur du chercheur, une passionnante genèse des professions de maître d'œuvre, d'architecte, d'ingénieur, d'entrepreneur et d'artisan.

Si Charline Sowa s'interroge sur la « ville décroissante », Federico Ferrari sur la « ville pour tous » et Claire Pottiez sur la « ville officieuse », cet ouvrage fait la part belle aux zones péri-urbaines et rurales. Marc Verdier y démontre que la campagne est un territoire d'inventions en insistant sur la « vision sociétale » d'un village du Périgord-Limousin, qui tire son dynamisme de la transition écologique. Deux jeunes architectes auvergnats talentueux y proposent des alternatives aux standards des pavillons et des immeubles collectifs génériques. Boris Bouchet a réparé une ferme du Livradois « pour accueillir trois logements neufs tout en conservant la poésie des façades » et « donner la chance à ceux qui viennent habiter de passer un bon moment de leur vie ». Simon Teyssou raconte comment il a accompagné une commune engagée dans la transformation d'un immeuble en deux commerces et six logements pour « habiter autrement les centres-bourgs ».

Comme les touches de couleur d'un tableau impressionniste, les auteurs font émerger ensemble, par approximations successives, une vision nouvelle de l'habitat. L'architecture sensible qu'ils défendent est dédiée aux « petits hommes » chers à Alvar Aalto. Mais ils revendiquent aussi, comme le souligne Mathias Rollot, une « architecture honnête », avec l'espoir « d'une cohérence nouvelle entre fond et forme ».

L'habitat n'est pas unique, mais pluriel, profondément façonné par son époque et le lieu qui l'accueille. La forme imposée en France pendant les Trente Glorieuses, dans l'euphorie de l'essor économique, répondait à la pression de l'exode rural et d'un impérieux besoin de logements urbains à bas coûts. À Lagos comme à Pékin, au Caire comme à Dhaka, les mêmes causes entraînent un demi-siècle plus tard les mêmes effets. Mais à l'ère de la prise de conscience des dérèglements climatiques causés par le mode de vie des pays industrialisés, notre responsabilité est d'éviter que les pays émergents reproduisent nos erreurs. Tout doit donc être repensé avec l'humilité qu'un constat d'échec impose.

Une des réponses est proposée dans le *Manifeste pour une frugalité heureuse dans l'architecture et l'aménagement des territoire* [1], que l'on peut décliner dans le logement. Pour sa conception comme pour sa mise en œuvre, l'habitat de demain « appelle de l'innovation, de l'invention et de l'intelligence collective. Il reconnaît les cultures, les lieux et y puise son inspiration. Il emploie avec soin le foncier et les ressources locales ; il respecte l'air, les sols, les eaux, la biodiversité, etc. Il est généreux envers son territoire et attentif à ses habitants. Par son programme et ses choix constructifs, il favorise tout ce qui allège son empreinte écologique, et tout ce qui le rend équitable et agréable à vivre. »

Les pionniers du Mouvement moderne ont essayé de résoudre les problèmes de leur époque avec les connaissances et les matériaux à leur disposition, mais l'uniformité de leur architecture internationale n'est plus de mise aujourd'hui. On ne construit pas dans un village de la brousse comme au cœur de Manhattan, dans le froid de la Scandinavie comme sous la chaleur des tropiques, pour des familles avec de jeunes enfants comme pour des personnes âgées. Mais à cette complexité des réponses aux milieux physiques et aux contextes socioéconomiques répond une constante de l'humanité : le besoin universel de disposer d'un lieu protecteur pour jouir de la vie avec sa famille et ses amis.

1. Manifeste lancé le 11 janvier 2018 par Alain Bornarel, Philippe Madec et Dominique Gauzin-Müller : frugalite.org

Mathias Rollot et Florian Guérant

INTRODUCTION DES ALTERNATIVES, DES PROPOSITIONS ?

Faire apparaître quelques-unes des manières qu'ont architectes, urbanistes, paysagistes, designers, chercheurs, philosophes ou historiens d'être force de proposition sur la question de l'habitat : voilà ce que cherche à faire ce travail collectif. Afin que ces hypothèses et projets continuent à pénétrer dans l'imaginaire commun non seulement de la population, mais aussi du législateur, des décideurs publics, des puissances d'investissements privées et des forces de construction ouvrières. Afin qu'ils puissent intégrer avec plus de présence et d'audace les pédagogies des écoles d'architectures, les stratégies de recherches de leurs laboratoires, et les outils de références des architectes qu'elles forment. Afin que ces professions retrouvent une part de la dignité et de la crédibilité qu'elles ont perdue. Certes, la crise manifeste qui a secoué les professions architecturales et urbaines ces dernières années fut source de remises en question légitimes. Mais, véritable épreuve, elle se révéla aussi être une énergie vitale créatrice d'inventions et de déplacements en tout genre : d'autres façons de faire furent modélisées, proposées, parfois construites. C'est à mettre en lumière certaines d'entre elles que travaille cet ouvrage, pour faire voir leurs richesses singulières, et les potentiels de régénération qu'elles contiennent. Témoignant chacune à leur manière de la capacité de résilience des professions architecturales-urbanistiques-paysagères, ces propositions théoriques et pratiques sont aussi des marqueurs, des témoins des profonds changements de direction économiques, sociales, politiques, et morales que doit prendre

en compte notre société. Elles sont, chacune à leur façon, une mesure de la distance entre l'actualité bâtie d'aujourd'hui, et ce que pourrait être celle de demain. Ainsi tour d'horizon non exhaustif des alternatives au pavillonnaire et au logement collectif moderniste, manuel des nouvelles méthodes de conception, mais aussi synthèse des quelques problématiques de recherches contemporaines sur la question, l'ouvrage cherche à œuvrer concrètement pour le changement. Témoin critique, il associe refus argumenté de modèles existants et solutions concrètes vers des ailleurs plus soutenables – écologiquement, mais aussi humainement parlant.

Comprendre pour critiquer

Les chantiers à ouvrir sont nombreux, nombreuses étant les situations devenues aujourd'hui quasi invivables. C'est au bord du gouffre, à la lisière avec l'effondrement systémique que nous tentons pourtant une critique supplémentaire de bon nombre de mécanismes existants. Ces refus, tout comme les solutions proposées, sont à la fois de l'ordre du cas particulier et de l'ordre de la typologie abstraite ; ils concernent tant des exemples concrets que des modèles plus structurels, philosophiques ou abstraits. Car, en effet, de la maison pavillonnaire « néo-régionaliste » vendue sur catalogue jusqu'aux façades néo-classiques des « maires constructeurs » de Valérie Pécresse, les mêmes systèmes standardisés, les mêmes logiques capitalistiques et les mêmes résultats appauvrissants sont à l'œuvre. De ces systèmes et de leurs logiques de rendement économique à courte échelle résultent des villes sans âmes, véritables désastres écologiques et économiques à la durabilité esthétique et constructive douteuse. Refuser toutefois « le cauchemar pavillonnaire » ne signifie pas forcément rire au nez du désir d'accession à la propriété, pas plus qu'il n'est question de nier le besoin qu'a l'habitant d'espaces intimement appropriables ou de refuser de comprendre le souhait de la population de retrouver un contact direct avec la nature. Au contraire, il importe de bien comprendre en quoi ces caractères fondamentaux de l'habitation humaine sont à prendre très au sérieux, voire même, parfois à valoriser. En quoi cette volonté qu'a la majorité française à vouloir habiter un pavillon peut-elle être prise en considération et respectée par qui même chercherait des alternatives au pavillonnaire ? C'est bien connu, pour démonter un mécanisme, il faut commencer par essayer de comprendre comment il fonctionne. Ainsi, quand bien même nous voudrons lutter contre ces cas mortifères, il importe de bien situer quels sont les systèmes de valeurs, les mécanismes psychologiques et les tendances culturelles qui portent au développement de pareilles âneries mésologiques.

Qui peut agir ?

Nombreux sont ceux qui déjà ont changé leurs modes de vie, leurs choix éthiques et esthétiques, leurs habitudes et leurs méthodes face à l'absurdité généralisée. Mais leurs solutions se trouvent, plus généralement du côté du refus de toute compétence experte – celle-ci étant perçue généralement comme une dépossession habitante supplémentaire. Ainsi les protagonistes s'interrogent-ils : quels processus de réappropriations habitantes sont possibles face aux logiques conformisantes ; quelles démarches retrouver vers une autonomie retrouvée, vers une sobriété vivifiante ? Or, *a contrario* de ces présupposés qui excluent systématiquement les expertises, l'ouvrage voudrait le démontrer : paradoxalement, architectes et urbanistes, sont aussi, parfois, les mieux outillés pour aider ces logiques spontanées à émerger. En chaque situation, des stratégies architecturales et urbanistiques hétéronomes peuvent curieusement stimuler l'autonomie singulière de chacun, dynamiser les tactiques habitantes. De fait, l'ouvrage a voulu réaffirmer cet intérêt d'une alliance créatrice entre experts et habitants, et se situer sur la ligne délicate entre éloge de l'autonomie habitante et valorisation des compétences architecturales, entre reconnaissance de la liberté de faire et critique de la médiocrité ambiante, entre constat de l'échec d'un certain nombre de réalisations architecturales et réaffirmation de la nécessité fondamentale de la discipline. C'est à la recherche de ce juste milieu que ce livre collectif propose de constituer un état de l'art contemporain, capable d'informer sur les nouvelles propositions théoriques et pratiques en la matière. Quelles expérimentations, quelles réflexions, permettent aujourd'hui d'envisager des issues aux nœuds écologiques, politiques, sociaux, voire philosophiques, engendrées par l'omniprésence d'un pavillonnaire dont on sait pourtant tout le caractère délétère ? Comment, et de quel droit moral, se permettre de refuser pareille forme d'établissement humain, et au moyen de quels outils lui trouver des échappatoires saines ? Par la mise en lumière des contributions apportées aux débats, la démarche voudrait faire voir la nouvelle scène à l'œuvre sur le sujet – ses questionnements, interrogations, positionnements et limites. C'est en ce sens que ce livre n'a pas pour projet d'affirmer qu'il faille « passer par un architecte pour habiter », tout au contraire. Dans la continuité des ouvrages *Du bon sens* et *Critique de l'habitabilité* précédemment parus aux éditions Libre & Solidaire, ce travail collectif a cherché à enquêter sur les manières dont la métamorphose actuelle des pratiques et des visions du monde peut s'accorder avec les disciplines architecturales, urbaines et paysagères. Car, fussent-elles « expertes », ces dernières ont parfois les moyens d'entrer en dialogue avec l'autonomie de l'individu libre. Non que ce soit toujours le cas, mais enfin, parfois, ici et là, des exemples novateurs et enthousiasmants surgissent aujourd'hui en matière d'habitat : il importait de les mettre en avant.

Positionnement de l'édition scientifique

En tout cela, ce travail d'édition scientifique s'est fondé sur plusieurs choix stratégiques :

– Inviter, dans la mesure du possible, plutôt de jeunes chercheurs et praticiens à exposer leurs réflexions, expérimentations, réalisations sur le sujet. Il s'agit à chaque fois d'invitations directes issues du travail de prospective des éditeurs scientifiques et non d'un appel à contribution ouvert.

– Concevoir et réaliser ensemble un ouvrage ambitieux, car destiné à tous : de l'habitant aux services municipaux, des CAUE*[1] (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) aux agences d'architecture, des enseignants et chercheurs aux étudiants en urbanisme.

– Réunir une bibliographie de recherche commune à l'ensemble des articles proposés, qui clôt l'ouvrage. Tissant un aperçu général des fondements, auteurs, disciplines et thématiques mobilisées comme références par les contributeurs, elle constitue en elle-même une forme de contribution inédite à la recherche sur le sujet.

– Articuler autant que possible théorie et pratique, ces démarches semblant toutes deux, à leur manière, contribue au renouvellement des pratiques et des cultures de l'habitat et l'une et l'autre apparaissant, à leur manière, éclairer la voie vers une sortie de l'insoutenable actuel. C'est en ce sens que deux formats de contributions ont guidé les apports des contributeurs. Tout d'abord, ceux-ci pouvaient proposer un « Point de vue » : un article critique référencé, capable de situer les grands enjeux de la situation et de resituer les notions mises en mouvements et les manières de les comprendre. Dans les contributions, il est généralement question d'un apport sur les questions de pensées, notions et systèmes de référence en jeu dans ces débats contemporains sur l'habitat. C'est la grande majorité des contributions ici présentes. Deuxième possibilité : les contributeurs avaient le choix de travailler à un « Portrait de projet » : un récit d'expérience plus bref et plus pragmatique ; de donner à voir une situation vécue capable d'être un témoignage d'une alternative spatiale, politique ou structurelle –, réalisée ou non. Ces articles feront apparaître la grande vitalité de la recherche par la pratique et la création contemporaine sur le sujet.

– Proposer une réédition d'un texte ancien, capable de mettre en perspectives les innovations critiques actuelles avec les questionnements problématiques d'hier. Notre choix s'est porté sur un travail de Bernard Charbonneau intitulé *La Fin du paysage*[2] pour sa

1. Les termes suivis d'un astérisque sont développés dans le glossaire.
2. Charbonneau Bernard, « La Fin du paysage », extrait de Bardet Maurice et Charbonneau Bernard, *La Fin du paysage*, Paris, Anthropos, 1972. Les auteurs tiennent à remercier Daniel Cérézuelle de leur avoir fait découvrir ce texte, le professeur Jean Pavlevski et les éditions Economica qui en ont autorisé la rediffusion à titre gracieux.

radicalité et sa qualité littéraire. Devenu presque introuvable, ce manifeste pour une préservation des territoires habités prendra ici une couleur dérangeante, peut-être réactionnaire, et à plusieurs égards en désaccord avec d'autres articles de l'ouvrage. C'est tout l'enjeu, certainement, d'une republication que de faire voir l'actualité paradoxale et étrange à la fois, révélant à cette occasion tout le chemin parcouru depuis lors. Et tout l'intérêt d'un ouvrage collectif que de faire apparaître débats et problématiques plutôt que de prétendre résoudre la complexité en apportant des solutions toutes faites.

Un combat partagé

Ainsi plus d'une trentaine d'auteurs tentent ici de construire des positionnements critiques sur l'uniformisation à l'œuvre (*Résister à l'uniforme*, chapitre 1), sur les nouvelles manières de « faire avec » les lieux, les habitants et les habitudes en place (*Faire avec*, chapitre 2), pour porter peut-être un nouveau regard sur les paysages et identités qui composent notre habitat global, par-delà les frontières étroites de nos petits logements bâtis (*Paysages et identités*, chapitre 3). Que chacun d'entre eux soit remercié pour sa contribution à ce travail de longue haleine et son engagement.

CHAPITRE 1

RÉSISTER À L'UNIFORME

Giovanni Corbellini

L'habitat : quelques paradoxes contemporains[1]

Giovanni Corbellini (1959) architecte, docteur de recherche et critique d'architecture a enseigné à Venise, Ferrare et Milan. Il est aujourd'hui enseignant-chercheur à l'université de Trieste. Il est par ailleurs l'auteur de nombreuses publications en italien, mais aussi d'un ouvrage récemment paru en français sous le titre *Les Pilules du docteur Corbellini* (Le Cabanon, 2012).

La question de l'habitation est probablement le sujet le plus représentatif de l'architecture du XXe siècle. Dans sa version unifamiliale, le logement a fourni aux protagonistes du modernisme un terrain d'expérimentation esthétique, un champ qui s'est peuplé au fil du temps des villas-manifestes dont parlent toutes les histoires de l'art. Mais c'est la résidence collective, un genre complètement réinventé au XXe siècle, qui a constitué le noyau de réflexion le plus original et le plus caractéristique de la période. Propulsée au cœur même de la refonte de la discipline architecturale par les dramatiques phénomènes de l'augmentation démographique et de l'urbanisation des territoires ruraux, la solution quantitative et concentrée de l'habitation a attiré une somme démesurée d'énergies intellectuelles,

1. Texte tiré des chapitres « Il ritorno della densità » et « Alcuni paradossi » de l'ouvrage *Housing is back in town. Breve guida all'abitazione collettiva*, Siracuse, Letteraventidue, 2012, p. 7-19, traduction inédite de Mathias Rollot. Merci à Giovanni Corbellini et à l'éditeur Letteraventidue d'avoir accepté de céder les droits de traduction avec gentillesse et réactivité. Merci aussi à l'auteur d'avoir pris le temps de relire et corriger cette traduction à laquelle ont aussi été ajoutées quelques lignes inédites.

économiques et constructives. Une entreprise collective qui connut succès et échecs, qui fut en partie marginalisée par l'inversion des dynamiques de croissance des populations des pays occidentaux (et par le renoncement aux idéaux de Mai 1968), mais que les besoins ramènent pourtant aujourd'hui au centre des expériences de projet les plus avancées. C'est qu'en réalité la recherche en habitats plus denses et mieux partagés représente une réponse inéluctable à la demande pressante de logement à bas coûts, d'utilisation plus efficace des sols, de styles de vie durables, d'accueil et d'intégration des migrants dans des conditions décentes – des demandes renforcées encore par la crise économique actuelle.

Il est question d'une problématique en rien résolue, voire à l'échelle globale, d'un problème intrinsèquement insoluble. C'est que le projet du logement collectif est tiraillé entre conflits socioéconomiques d'une part et complexités des problématiques en jeu d'autre part. De sorte que ni les utopies de contrôle vertical des formes et des comportements – stratégie portée il fut un temps par la culture architecturale –, ni la présupposée autorégulation marchande du « laissez-faire », n'ont su offrir une réponse satisfaisante et universellement applicable, l'un et l'autre semblant au contraire limiter les résultats positifs de l'interprétation des spécificités des contextes spatio-temporels et des processus déterminés par les situations locales, bien souvent par-delà les intentions de projet elle-même. Le caractère collectif lié au projet du logement collectif dense comporte une composante de négociation qui bouleverse à chaque fois les disciplines bien installées et les procédures habituelles, faisant de l'habitation un des champs d'expérimentation par excellence du projet d'architecture et de ses méthodes propres. Pour cette raison aussi, il est difficile de penser même à une théorie générale du logement.

La construction de maisons est l'une des activités les plus enracinées dans les nécessités et les cultures humaines, du moins depuis que nos ancêtres ont inventé l'agriculture et sont devenus sédentaires. Et c'est précisément pour cela que le sujet si difficile à traiter pour les architectes. En effet notre savoir disciplinaire est né pour tout à fait autre chose : pour représenter et réaliser les espaces et objets liés à l'exercice du pouvoir (militaire, politique, religieux...) ; pour donner sens, par la transformation du milieu, à l'expérience transcendantale (avant tout à la mort et sa mémoire) ; pour organiser dans l'espace public et privé la projection symbolique et identitaire de la collectivité ou d'un petit nombre de privilégiés. On peut donc affirmer, au moyen de la terminologie développée par Saverio Muratori et son école de pensée, que cela fait peu de temps seulement que les architectes s'occupent d'autre chose que de « bâtiments particuliers » (*edilizia speciale*) : tombes et temples, palais et forteresses, places et fontaines, jardins et villes. De ces œuvres exceptionnelles, parfois très anciennes, nous avons de nombreux artefacts et parfois aussi, quelques dessins conservés. Les « bâtiments ordinaires » (*edilizia di base*) – des habitations anonymes et

des petites boutiques constituant la maille liante des tissus urbains historiques – étaient au contraire construits directement par les habitants eux-mêmes, avec l'aide de travailleurs qualifiés avec qui ils partageaient les capacités et une culture commune qui avait peu à voir avec l'idée de projet telle que nous la percevons aujourd'hui. Il n'y avait pas de grandes questions de style, de matériaux, de détails, de formes, de dimensionnements ou de système de distribution. Ce qui était réalisé était *la* maison : quelque chose de similaire à un phénomène naturel, évolutif. Les tissus urbains se construisaient ainsi par petits ajouts successifs, toujours égaux et toujours différents, chaque construction étant très similaire à l'édifice voisin en espace et en temps, mais, en même temps, bâtie sur les exigences des habitants attentifs à accueillir les petites occasions locales, et continuellement modifiée par la suite au gré des besoins.

La fragmentation sociale croissante, les aspirations et possibilités d'expressions individuelles, la division du travail, les contraintes légales, la nécessaire répartition des responsabilités, les capacités techniques et productives, l'accélération des dynamiques sociales et économiques, l'exigence de gérer une complexité croissante et de nombreux autres facteurs encore ont fini par séparer les sociétés avancées des modalités lentes et harmonieuses de transformations spatiales qui caractérisaient les époques préindustrielles. De fait, il n'est plus possible aujourd'hui de construire soi-même sa propre maison (abus et désobéissances civiles mis à part). Un ensemble de techniques d'habilitation et de structure de contrôles se sont entreposées entre les usagers et la réalisation de leur espace de vie, dans l'unique but de certifier que l'espace est conforme à la normativité ambiante.

Toutes ces techniques et structures, et plus particulièrement encore les multiples opérateurs du projet et les architectes, sont à ce point imprégnés d'un savoir disciplinaire spécifique qu'ils possèdent aussi ce que Muratori (à nouveau) appelle « connaissance critique » (*consapevolezza critica*), et sont donc intrinsèquement mis en impossibilités d'avoir recours à la « conscience spontanée » (*coscienza critica*) qui a produit les tissus historiques de nos villes et cette impression fascinante qu'ils dégagent de nécessité, d'uniformité et de différenciations marginales, d'harmonie et de conflits, de hasards et d'opportunités. L'activité de projet, étymologiquement liée à l'avancement, ne peut ainsi qu'appliquer au secteur résidentiel ses idées d'optimisation (hygiénique, fonctionnelles, distributives, technologiques, constructives, planificatrices, gestionnaires...) et de recherche esthétique (symbolique, identitaire, sémiologique...) ainsi liées à l'expérience conceptuelle du « bâtiment particulier ». D'un côté donc, les habitations pensées par les architectes tendent à perdre l'élasticité et la capacité d'adaptation associées à la redondance des espaces (puisqu'ils évitent toutes les « erreurs » de projet favorisant des usages imprévus et imprévisibles). Et d'un autre côté, ils sont constamment interrompus par des interventions esthétiques

individuelles, si ce n'est même des représentations explicites (ou toute autre forme de nostalgie mimétique de type historique ou vernaculaire). Une condition qui est devenue plus évidente encore dès lors que les demandes habitantes et les possibilités technologiques ont conduit à la conception et à la réalisation de vastes ensembles résidentiels. Des quartiers toujours plus importants ont ainsi reproduit à grande échelle ces mêmes oppositions qui se manifestaient entre les édifices seuls et le langage de leurs concepteurs, y ajoutant souvent une sérialité désolante dans les relations internes.

Cette dernière caractéristique, principalement due à la nécessité de réalisation rapide et au besoin de réduire les coûts, fait aussi suite au fait que le logement collectif est un des quelques thèmes au sein desquels l'architecte est laissé seul, sans aucune possibilité de se confronter à ses interlocuteurs privilégiés, à savoir ces « usagers-contractants » qui donnent du sens et spécificité à toute opération de projet de par la confrontation dialectique qu'ils incarnent. L'usager du logement collectif est souvent hypothétique (la réalisation précède l'assignation des ayants droit ou la vente), générique (on ne peut savoir quelles exigences particulières exprimeront les divers habitants), catégorisé par des normes (qui prévoient par exemple des redécoupages possibles dans les logements standardisés), et par des requêtes du marché (nivelé sur les solutions à plus forte valeur ajoutée). Ainsi s'explique le fait que l'un des thèmes de projet architectural le plus important tende paradoxalement à se superposer avec les modalités particulières du design industriel et de la production d'objets mobiles, décontextualisés, sériels et de dimensions bien plus petites que les échelles auxquelles nous associons habituellement l'architecture. C'est aussi pour cela que nombre des quartiers résidentiels conçus sur un même modèle unique tendent à faire apparaître une certaine indifférence à leurs propres dimensions autant qu'aux relations avec les situations environnantes. Voire même : plus grands sont les ensembles construits, et plus forte encore est la tendance à rechercher une conclusion dans la composition, à vouloir trouver une forme d'identité architectonique autonome, à tendre vers une forme singulière et reconnaissable (avant tout en plan et en vue aérienne)...

Imaginer les maisons pour les personnes – en particulier pour tant de personnes dans si peu d'espace – est donc une tâche extrêmement difficile. Mais c'est aussi un défi nécessaire, auquel seuls les architectes peuvent faire face aujourd'hui – dans la mesure, du moins, où ils savent reconnaître leurs limites...

Hans Scharoun, Siemenstadt, Berlin, 1929-1931.
Dessin : Giovanni Corbellini.

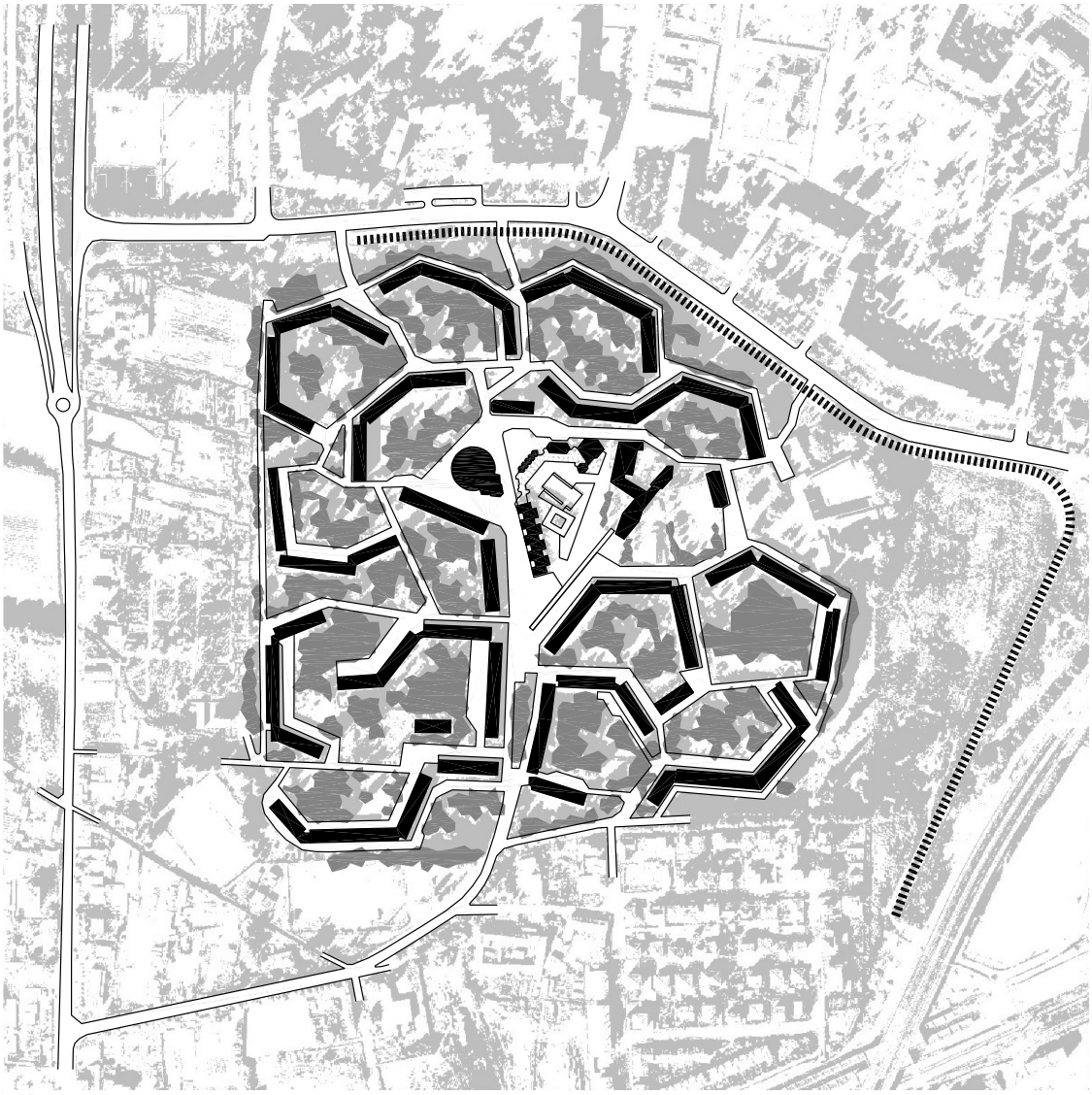

Giovanni Astengo avec Sandro Molli-Bofa, Mario Passanti, Nello Renacco, Aldo Rizzotti, Falchera, Turin, 1951-1954.
Dessin : Giovanni Corbellini.

Antoine Begel

Habitats multiples

Antoine Begel est architecte, diplômé des écoles d'architecture de Nancy (DE*), Paris Malaquais (HMONP*) et Paris La Villette (DPEA* recherche). Inscrit dans un travail entre théorie et pratique, il effectue actuellement un doctorat au sein du laboratoire GERPHAU* dans le cadre d'une convention (CIFRE*) avec l'agence Jacky Suchail Architectes à Lyon.

Lorsque vous vous promenez dans une zone pavillonnaire, que vous visitez le logement d'un ami dans une nouvelle ZAC (zone d'aménagement concerté), ou que vous voyagez à travers le monde dans des hôtels d'une même chaîne, vous pouvez soudain être envahi d'un spleen, le même que vous pourriez ressentir à la troisième bouchée de votre Big Mac, celui d'un univers sans saveur. Toujours le même goût calibré, toujours les mêmes espaces, adieu surprise et émerveillement dans l'altérité. L'uniformisation des logements ne nous enferme-t-elle pas dans une répétition permanente ? Pourtant l'habitat en tant qu'environnement de notre quotidien nous accueille dans tous nos états d'être. Il a donc la charge de nous proposer l'hospitalité à même de créer un chez-soi ici et maintenant ; une possibilité d'habiter. Nous est-il possible d'envisager le logement autrement, afin d'ouvrir d'autres possibles ?

L'habitat comme répétition d'un même

Qui a déjà travaillé en tant que maître d'œuvre sur des projets de logements a eu affaire aux programmes des différents bâilleurs et promoteurs. Ce qu'il aura pu y voir, c'est la similitude d'un grand nombre d'entre eux. Si nous prenons la taille par exemple, les T1 feront 28 mètres carrés, les T2 45 mètres carrés, les T3 64 mètres carrés, les T4 78 mètres

carrés et les T5 92 mètres carrés. Les proportions de répartition de ces appartements seront de 5 %, 20 %, 45 %, 25 % et 5 %[1]. Une deuxième pièce d'eau apparaîtra dans les T4, un W-C séparé à partir du T3, et les cuisines pourront être ouvertes sur le séjour jusqu'au T3 et permettront la mise en place de cinq éléments de cuisine, ni plus, ni moins. Les terrasses seront comprises entre 6 et 9 mètres carrés, de forme carrée si possible. Une séparation jour/nuit sera préférable, on tolérera une chambre commandée par le séjour dans le T5. Les largeurs de chambre seront de 2,50 mètres minimum, celle des séjours 3, 50 mètres. Les logements répondront aux normes d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) définissant quasiment les dimensions des pièces humides, chambres et entrée. Ils s'inscriront dans différentes chartes NF Habitat, Habitat et Environnement, HQE (haute qualité environnementale), BBC (bâtiment basse consommation) et respecteront la réglementation thermique 2012. Le ratio surface de plancher/surface habitable tendra vers 95 % ; les surfaces vitrées entre 16 % et 20 % ; le ratio de compacité sera le plus fort possible ; le facteur lumière jour sera calibré par pièce. Les sols des logements seront en carrelage au rez-de-chaussée et en PVC dans les étages. Le coût d'objectif sera de 1 350 euros/mètre carré, aménagements extérieurs compris.

Parallèlement à cette charte du logement type, notre société développe désormais une passion pour le « propre », valeur universelle aux contours flous. Le « propre » comme ce qui ne choquerait personne, ce qui serait acceptable par tous. Non pas ce qui est bien, mais ce qui reste dans un cadre commun établi. Rem Koolhass nous invite à penser ce basculement : « Comme substitut aux liberté, égalité, fraternité de la Révolution française, une nouvelle trinité universelle a été adoptée : confort, sécurité et durabilité » (D'Arienzo, Younès, Lapenna, Rollot, 2016, p. 93). De cette aspiration à une apparente stabilité découle une lassitude des choses, une uniformisation de nos espaces tant dans les matériaux que dans les ambiances. On bannira les matériaux naturels qui se patinent (bois, terre, pierre...) et on préférera ce qui ne supporte pas la trace (PVC, trespa, stratifié...). Nous essaierons de tendre vers un éclairage optimum, une température maîtrisée, une hygrométrie parfaite, un air aux mêmes compositions chimiques, une odeur équivalente. Une même ambiance partout et pour toujours.

Multiplicité des êtres

Cet état est bien évidemment caricatural, mais il révèle l'uniformisation d'un logement prévu pour des « citoyens types », auxquels on offre des « produits » normés. Comme si

1. Moyenne effectuée à partir des programmes respectifs des sociétés immobilières 3F, LMH, RSH, HMF, etc. pour des logements en location.

chacun d'entre nous avait les mêmes envies, les mêmes besoins. Les projets de logements ne proposent que très rarement des T6 ou T7, des logements avec de grandes terrasses, de grandes cuisines, un atelier, une pièce sans programme... Le « produit phare » est le T3 avec W-C séparé, le minimum décent pour une famille est le T5 avec deux salles de bains (une suite si on a un peu d'argent), un W-C, une cuisine fermée et un salon qui permette l'installation de l'écran plat sans reflet. Cette normalisation du logement n'est pas capable de répondre à la diversité de nos situations : célibataire, en couple, en colocation, famille recomposée ou non, vieux, jeunes ; de nos cultures multiples et plus simplement de nos différentes manières d'être au monde. À force, nous tendons vers un habitat de concession qui conviendrait prétendument à tous, mais qui finalement ne va à personne. La production du logement impose des comportements et des modes d'habitat standardisés au-delà de toute considération de notre diversité ; laquelle sera de moins en moins riche. Nous nous accommodons de ces appartements maisons – sans pouvoir réellement les habiter. Comme le constate Monique Eleb suite à ses recherches sur le logement, les architectes sont « ligotés par ces injonctions réglementaires » et semblent donc être bon gré, mal gré, acteurs de cette production d'un logement peu qualitatif[1].

Cette idée d'un logement type « bon pour tous » a animé le débat architectural, elle s'est ancrée aussi dans la déformation de certaines pensées. D'une certaine manière une « maison bonne pour Mme X devra être bonne pour M. Y ». En tant qu'être humain nous partageons tous des émotions et des besoins communs, cela ne signifie pas que nous répondrons de la même façon à une même sollicitation ; qu'une manière d'être au monde prévaudrait sur une autre. Cette quête de la « formule » qui nous lierait tous touche beaucoup d'autres champs de réflexion, tels que le *design*. Pour illustrer ces manières d'envisager le monde, nous pourrons prendre ici différents exemples de conception de chaise, en comparant notamment celles de Charles et Ray Eames par rapport à celles d'Ernan et Roan Bouroullec. Les Eames s'inscrivaient dans cette quête en déclarant que : « Les gens semblent très différents les uns des autres. Mais lorsqu'on les compare à d'autres espèces ou entités – souris, éléphants, arbres, choses –, ils commencent à se ressembler de près. Trouver une solution générale satisfaisante semble alors se rapprocher du domaine du possible » (Côme, Pollet, 2016, p. 248). Si nous pouvons convenir que les Eames ont créé des chaises absolument confortables, il ne nous faudra pas oublier qu'elles pourront sembler plus ou moins adaptées selon les personnes. Car même si certaines caractéristiques ergonomiques peuvent être communes, notre taille, notre corpulence, notre sensibilité sont différentes. Au contraire, en nous racontant l'histoire de la chaise au travers des siècles et

1. Eleb, Monique, Entre confort désir et normes, le logement contemporain, CAUE* du Gard, conférence du 30 avril 2015.

de son influence sur notre comportement en société, les frères Bouroullec nous invitent à penser l'appréciation de confort comme un fin mélange entre ergonomie, construction sociale et sensation propre. Ils nous rappellent entre autres qu'à une certaine époque une chaise considérée comme confortable était celle qui permettait de se tenir bien droit afin de répondre à ce que la société attendait de nous, en dépit des considérations ergonomiques. Souvenir d'une adolescence où les remontrances de se tenir droit venait du fait que les chaises d'école n'étaient pas appropriées à l'angle de repose nécessaire au repos d'un corps fortement sollicité à cette époque de la vie. « On n'apprend pas à s'asseoir ni à ouvrir une porte : le confort tient à ces savoirs innés, qui ressortent de la tradition, de la morale, du réflexe » (*ibid*., p. 264). À partir de cette pensée, les frères Bouroullec semblent développer une pratique particulière. Une pratique qui tente de répondre à cette diversité, à son évolution possible par des objets qui proposent plutôt qu'ils n'imposent. « Une des fonctions du design, qui peut être difficile à formuler ou à accepter, c'est d'offrir des choix, sans qu'il y ait d'autres raisons que le choix lui-même » (*ibid*., p. 268).

Au-delà du simple abri

Quelque chose de tel est possible aussi en architecture. Il nous est envisageable d'imaginer des lieux qui proposent des nuances différentes d'hospitalité répondant à la diversité des êtres, même plus encore, il est possible d'imaginer des lieux ouverts à une multitude de *toucher terre* en devenir. Pour cela, il nous faut d'abord prendre la mesure de ce qui est en jeu dans cette répétition d'espaces identiques. Ce qui semble le plus dérangeant dans ces codes est qu'ils ne disent rien de la qualité future des logements, du modèle d'habitat qui sera proposé, de ce que nous transmettrons aux habitants à venir et à leurs descendants, de ce que nous apportons aux milieux dans lesquels nous nous inscrivons. Plus qu'une uniformisation, c'est une occupation des débats, des réflexions, des énergies sur des critères arbitraires. Afin de repenser ce mode de production de la ville qui ne me semble pas qualitatif, je souhaiterais essayer d'imaginer un autre possible. Par la richesse de nos situations, de nos cultures multiples et plus simplement de nos différentes manières d'être au monde, il me semble essentiel de pouvoir imaginer une diversité d'habitat proposant une multitude de nuances où chacun pourrait trouver une place. Dans son abécédaire, Deleuze nous indique ce qui peut être le pire pour nous : être laissés dans un « état de loque » (Deleuze, 1988). Et c'est finalement ce à quoi nous amène cette répétition, cet état d'endormissement où tout est fait pour nous laisser à nous-même en dehors du monde. Le pavillonnaire par exemple, vendu comme le produit que tous les Français souhaitent, le seul habitat qui vaille la peine d'être vécu. Mais qui passe ses journées en France ou à l'étranger pour humer la qualité de ces lieux (mis à part quelques architectes ou urbanistes en quête de compréhension de

la ville actuelle) ? On en vient à se demander si ces espaces valent en fait la peine d'être vécus ; en tout cas ils me semblent en deçà de ce qu'ils pourraient être. Si l'architecture est l'expression de la culture, alors dans ces lieux la culture a disparu. Les mots de Maldiney sonnent ici comme un appel : « ce qui manque dans une architecture impropre, désertée de sa raison d'être, c'est ce qui est révélateur de l'existence dans la surprise, c'est l'étonnement d'être, qui coïncide toujours avec un événement transformateur » (Younès, Paquot, 2000, p. 19). Plus que tout autre lieu, l'habitat se doit d'être une ouverture à l'habiter. L'habiter étant ce moment d'harmonie, de jointage, comme nous invite à le penser Thierry Paquot : il nécessite une rencontre (Paquot, 2005, p. 160). C'est parce qu'il y a rencontre qu'il peut y avoir harmonie. Il s'agit ici d'une réelle rencontre, d'un moment de coexistence entre un être et un lieu, une projection dans l'Ouvert. Ainsi penser un habitat, c'est porter la responsabilité de créer un lieu qui a la charge de nous conduire vers l'habiter.

Nous l'espérons, un logement restera peut-être cent, trois cents ou mille ans debout ! Il servira ainsi à une multitude de générations. Si nous espérons qu'il dure aussi longtemps, c'est parce qu'il nécessite une énergie humaine et technique considérable pour sa réalisation, qu'il est une sorte de don aux futures générations. Il nous faut être réalistes aujourd'hui quand un bâtiment sort de terre : des êtres humains usent leur santé, meurent parfois sur un chantier. Parallèlement, il nous faut abattre des arbres, creuser des carrières, brûler du pétrole. Construire n'est pas un acte sans conséquence et sans coût. Ceci implique donc la responsabilité de créer un lieu réel d'habitation et la nécessaire ouverture aux différentes manières d'habiter. En effet, si un logement a pour mission d'accueillir différentes générations d'habitants à différentes périodes historiques, il devra être capable d'offrir un lieu d'habitation à chacun. Ainsi, dès sa conception, il nous faudra être attentifs aux corps qui vont l'habiter, tout en gardant à l'esprit que le premier commanditaire ne sera pas le seul et unique habitant des lieux. Nous revenons donc sur cette différence entre un logement universel et un logement personnel. Nous ne pouvons deviner comment nous vivrons dans cinquante ou cent ans, quels seront nos modes de vie ou nos besoins. Cependant nous pouvons partir de l'hypothèse que certains besoins existeront toujours, car ils persistent dans l'histoire et que nous ne serons toujours pas tous identiques. Il nous faut donc concevoir des lieux d'habitation qui répondent à une certaine universalité, et en même temps, proposent diverses spécificités qui toucheront plus l'un ou l'autre, avec une ouverture à des appropriations possibles.

Détournement des normes

Malgré un contexte peu favorable, il existe bien évidemment un grand nombre d'architectes qui tentent par leur engagement de proposer des logements de qualité au-delà des

normes et habitus. Le décalage avec le logement type du marché peut être plus ou moins fort. Certains architectes tentent d'infléchir ces règles et normes en les tordant ou par une rigueur dans le dessin du logement ou en proposant un peu d'air au logement. C'est ce qu'indique Monique Eleb à propos des espaces extérieurs : « c'est en traitant de manière très subtile le rapport entre intérieur et extérieur, entre dedans et dehors, que les architectes vont proposer un plaisir. Parce qu'il faut bien proposer un plaisir à l'habitant quand on est dans des surfaces très réduites[1]. » Nous pouvons par exemple citer l'agence Harari qui tente dans ses projets de proposer, dans le cadre français, des logements de qualité. Certains architectes proposent par exemple des innovations typologiques, comme l'idée d'une pièce en plus ; une pièce qui pourra être la chambre de votre enfant pendant un temps, le bureau de la voisine après, l'atelier d'un autre voisin plus tard. D'autres innovent en se décalant du marché par des montages de projets reposant sur la présence des futurs habitants. C'est le cas des coopératives d'habitants dont de très riches exemples en Suisse et en Allemagne ont pu proposer d'autres manières de vivre ensemble, créer de nouvelles typologies de logement. Je pense ici particulièrement à l'exemple du Kraftwerk[2] où une approche à partir des seuils d'intimité et du partage a permis de proposer de nouvelles manières d'habiter ensemble et a été le laboratoire de typologie inédite comme un 300 mètres carrés conçu pour vivre à 12 personnes. Ce type de logement permet à ceux qui ont fait le choix de vivre avec d'autres de partager de l'espace et de cohabiter avec des personnes d'âges, de classes sociales, de situations différentes afin que chacun ait sa place (Didelon, 2013). D'autres sortent complètement des codes habituels. Nous avons pu en avoir l'exemple avec l'agence Elemental qui lors de la Biennale d'architecture de Venise et sa nomination au Pritzker Price, inondait le monde de l'architecture avec son travail sur les logements minimaux. L'apport à la recherche sur le logement résidait ici dans la réflexion sur la livraison d'une cellule d'habitation minimale qui pourra évoluer par la suite sous l'action des habitants eux-mêmes. Fournir un logement minimum plutôt que rien, accepter en tant qu'architecte de ne pas tout maîtriser.

Pourtant, ces pratiques ne sont pas nécessairement une réussite. Certains logements de l'agence Elemental ont été critiqués, à juste titre, pour leur faiblesse spatiale ou d'usage. Des exemples d'habitat participatif ont généré des logements avec les mêmes travers que ceux des promoteurs « classiques ». C'est le cas du projet « village vertical » à Villeurbanne[3].

1. Eleb Monique, Entre confort désir et normes, le logement contemporain, CAUE* du Gard, conférence du 30 avril 2015.
2. Coopérative d'habitants Kraftwerk, Zurich, fondateur Martin Blum, Andreas Hofer et P.m.
3. Le Village vertical, Villeurbanne, coopérative habitante, assisté de Habicoop et Rhône Saône Habitat, architecte Marine Morain (Arbor et Sens), 2013.

S'il semble à l'origine offrir un lieu d'échanges pour ces habitants, il est tombé dans des habitus identiques que le logement type standard. Certes, il propose des espaces communs (assez faibles), mais les appartements ressemblent peu ou prou au logement type évoqué plus haut. Le même sol carrelé, des matériaux peu pérennes, les mêmes types de plans, aucune réelle richesse spatiale ou d'implantation urbaine ou encore de composition de façade. Malgré l'énorme énergie humaine demandée (temporalité et investissement personnel), le grand effort de la collectivité (financier et d'assistance) ; ce projet ne semble pas avoir réussi à créer un réel lieu d'expérience. Ces différentes pratiques, même si elles ne sont pas toujours satisfaisantes, nous invitent à penser au-delà de notre manière actuelle de faire du logement.

Penser autrement

Il nous semble qu'un des problèmes de la production des logements est qu'elle repose sur des critères qui ne disent rien de sa future qualité ; ils sont éloignés de ce qui fait l'essence de l'expérience architecturale et de ce qu'est habiter. Ils tentent tout au plus de garantir un minimum de décence face aux marchands de sommeil et sont majoritairement liés à une logique d'investissement, de calcul des risques face à une étude de marché stérile. Pourtant en prenant en compte nos diversités d'être, la diversité de nos besoins, les possibles émotions que susciteront les lieux, nous pouvons renouveler les bases du logement. Nous ne tenterons pas de définir ici de nouveaux critères pour juger d'un « bon logement », cela serait vain, contre l'idée même d'une diversité possible. Cet article ne propose pas de solution ou de manière de faire. Nous avons simplement tenté de nommer une situation afin de prendre conscience des possibilités qui s'offrent à nous. Il nous est possible d'énumérer des causes allant à l'encontre de l'émergence des habitations de qualité : les différentes normes qui contraignent en dépit du bon sens, la non-prise en compte de l'énergie totale liée à la construction d'un bâtiment (de la fabrication des matériaux au temps de vie de l'édifice), l'oubli de la qualité architecturale, le mode de déclenchement des prêts bancaires, une publicité doctrinaire et orientée prônant un logement type... Cependant il nous est impossible de définir une méthode ou un nouveau paradigme qui permettrait de produire à coup sûr un bon habitat. Nous ne prétendons pas définir ou embrasser toutes les manières de penser le logement. Les architectes peuvent faire preuve d'une grande inventivité pour la création de lieux offrant des hospitalités particulières lorsqu'il s'agit de bâtiments publics ou des commandes exceptionnelles. L'histoire de l'architecture regorge de ces lieux riches ; la transposition dans le logement collectif ne s'opère pas. La commande publique constitue encore un contexte sûrement plus favorable à des expérimentations. Pourtant, nous en sommes convaincus, les logements collectifs

Maison pavillonnaire, Meyzieu. Photographie Antoine Bégel.

Logement collectif, Meyzieu. Photographie Antoine Bégel.

et l'habitat en général doivent pouvoir offrir de réels lieux d'expériences. Ainsi nous souhaitons ici lancer un appel à la prise de risques lors de la conception des logements pour que d'autres lieux plus libres et ouverts puissent voir le jour. Ce qui est fondamental c'est d'ouvrir les possibles afin que chacun puisse proposer différents critères pour différentes situations d'habitat. Faisons que ce qui prime soit l'attention aux futurs habitants afin d'imaginer les conditions d'un possible habiter.

Oublions un instant les normes, le dimensionnement minimum, les préjugés... Imaginons par exemple un immeuble de logements à partir de la richesse du rythme spatial qu'il offre. L'ensemble des logements, leurs imbrications et les escaliers les desservant, servirait à créer un lieu d'épanouissement. Sur un site précis, inscrit dans son milieu, ce lieu pourrait proposer une structure définissant la trame de base d'un rythme qui évoluera par la place ménagée à l'appropriation des futurs habitants. Un lieu où l'on ne cherche pas ce que l'on connaît déjà, mais un lieu qui nous invite à prendre part au monde. Vous y trouverez des espaces communs baignés de lumière, des plis faisant l'éloge de l'ombre, des logements aux dimensions libres, des espaces lumineux, d'autres plus sombres, des zones à forte résonance, d'autres où les bruits s'estompent, des pièces aux proportions différentes, peut-être même des balcons qui donnent sur une salle de bains, une pièce pour tous, une fenêtre qui regarde un mur, une odeur qui devient plus persistante... mille accroches d'où pourront partir vos rêves. Vous y trouverez surtout ce que nous ne pouvons encore imaginer, l'altérité qui vous pousse en avant.

Ces utopies ne suffisent pas. Même si elles pourraient permettre des habitats plus riches, il nous faudra encore pousser plus loin. Pour que ces lieux en devenir soient de réelles ouvertures à l'habiter afin de toucher terre ici et maintenant, pour qu'elles soient une projection dans l'Ouvert, il nous faudra dépasser le seul humain et imaginer ces habitats dans leur capacité à prendre corps au sein d'un milieu composé d'humains et non-humains, de minéral et de végétal, de flux et de statique... bref, il nous faudra penser des lieux d'hospitalité *dans* et *pour* le monde.

Mélanie Heresbach et Sébastien Renauld

Portrait de projet « La Carrée », une maison à Nancy

2m26, deux mètres vingt-six, associe **Mélanie Heresbach** et **Sébastien Renauld**, artistes et architectes, diplômés tous deux de l'École nationale d'architecture de Nancy. Ils conçoivent et réalisent des meubles, des baraques et des aménagements pour des particuliers comme pour des institutions publiques. Créé en 2015, le studio synthétise dix ans de recherches et d'expérimentations autour de « l'habiter ». La maison « La Carrée », ici présentée, synthétise les réflexions de ses deux concepteurs-bâtisseurs en tentant d'offrir une réponse nouvelle aux problématiques du logement contemporain, avec l'assurance d'être une pierre singulière sur laquelle d'autres pourront s'appuyer.

La Carrée est notre troisième maison, la troisième fois que nous nous lançons dans l'aventure de concevoir et bâtir notre propre demeure. Depuis que le terrain nous a été offert, nous construisons. Aux abords d'un sentier urbain, sans véhicule ni voie carrossable, ce terrain familial accueille aujourd'hui quatre habitants et quatre habitations. Il fut question pendant ces dix ans de rapports et d'humains, de cohabitation sur une surface limitée, d'intimité et de lumière.

L'architecture est immatérielle.

L'architecture est du temps, elle est l'assemblage de rapports humains circonstanciés. Elle use de ces outils de matière pour dire nos possibles et accueillir nos corps et nos relations aux autres. Elle est conjuguée au présent, elle est toujours ce *nous*.

Ce petit morceau de ville dessiné et construit par nos soins n'a eu de cesse de se transformer. Il continue d'exprimer les joies et les peurs de cette cohabitation induite des humains sur le sol commun.

Lorsque nos aspirations, ces « formes d'être au monde », varient, comment notre habitation devrait-elle permettre de les accueillir ? Habituellement, la maison est adaptative, une accumulation d'intentions successives et d'habitants aux désirs superposés, à l'image de nos villes. Le processus même d'habitation pourrait également se renouveler dans le temps au gré des mouvements et des besoins de ses habitants. Nos allers-retours au Japon ont fini de confirmer ce chemin. Leur système d'habitation éprouve, entre autres, des solutions liées à un temps donné. Les maisons sont légères, rapidement élevées et tout aussi rapidement démontées, en étant particulièrement vigilants au cycle des matériaux. Il nous apparaît de plus en plus évident que nous devrions prêter plus d'attention, dans la conception et la réalisation d'une maison, à cette inévitable impermanence de l'homme qui habite. Nous n'habitons pas de la même manière à vingt ans qu'à quarante ans, qu'à soixante-dix ans... Ainsi, en déterminant une durée de vie pour une construction dès la conception, nous sommes à même de proposer une réponse cohérente avec les attentes de base, mais aussi de penser l'économie du projet selon des angles divers. Si nous pensons à une maison d'une durée de vie de quinze ans, quelle est la quantité d'énergie matérielle, immatérielle, financière ou temporelle que nous sommes à même – qu'il est judicieux – de déployer pour elle ? Ne devrions-nous pas penser en termes de développement à durée maîtrisée, de voisins temporaires ?

Nous désirions une maison pour deux humains, la plus ouverte possible, disposant des outils d'habitation indispensables (se chauffer, se laver, préparer à manger) pour une durée de vie de dix à quinze ans. Du simple, clair et efficace. Alors, de nouveau nous avons construit du temps, dépensé une quantité d'énergie matérielle, immatérielle et financière en regard de la durée projetée.

La Carrée est un bonheur. C'est toujours un peu compliqué d'écrire l'amour et une maison n'est peut-être que ça, de l'amour. D'autant plus quand des humains décident de concevoir et de construire la leur.

Nous habitons une maison sans mur. Exercice de style et nécessité humaine. Un sol, un toit, douze poteaux, huit baies coulissantes pour enclore, un poêle et un buffet. Nous habitons une pièce unique organisée symétriquement. Un carré à cinq cases, où deux bureaux et deux lits se font face, quand une table occupe son centre. L'un voit l'autre quand l'autre voit l'un, et le commun au cœur. 55 mètres carrés habitables, 30 mètres de façade vitrée et 1 mètre 91 sous plafond. Nous tenions à ce double sentiment, la maison qui fait

territoire avec l'horizon comme mur, avec une limite mouvante par coulissement des baies et celui de la grotte, ce plafond bas qui offre à vivre la coupe, la verticale de la maison. Selon les positions des corps qui l'habitent – au sol, sur un lit, une chaise, dans la baignoire, assis, couché, debout –, la perception de l'habitat se renouvelle. C'est bien l'humain qui crée l'espace. Où commence notre intérieur, où finit la maison, est-ce bien une seule et même habitation ? et tout ça avec si peu.

Quinze mètres cubes de bois et des vis. Un matériau unique, ordinaire, courant, de la structure aux meubles. La Carrée est une maison de planches construite et aménagée en 1 mois et demi par 3 personnes. L'économie de moyen est pensée en regard de la durée d'habitation souhaitée. Le système constructif est réduit au plus simple ; couper, percer, visser. Il est pensé ainsi par souci d'accessibilité au plus grand nombre. Les futurs habitants prennent part au chantier, sans savoir-faire techniques prérequis, sans outillage lourd. Ils construisent eux-mêmes leur future habitation, l'assemblent, la comprennent, se l'approprient dès les prémices. En outre, le coût de la maison, principalement indexé sur celui de la main-d'œuvre, diminue considérablement. La corrélation de la quantité d'énergie injectée, de la durée de vie projetée et de la transmission de l'acte de bâtir nous tient particulièrement à cœur.

Les éléments mis en œuvre, manuportables et légers, sont préfabriqués en atelier et assemblés rapidement sur site. Une attention toute particulière à la végétation et à l'environnement du chantier est alors possible. La Carrée révèle le terrain qui l'accueille, elle le construit autant qu'il la supporte. Elle se love avec douceur au cœur de celui-ci.

La Carrée est aussi un petit sourire en coin vis-à-vis des logiques actuelles de l'habitat. Son aménagement intérieur prend le contre-pied de celles-ci. D'abord, le buffet, qui se prend pour un immeuble, oriente et rassemble toute technicité de l'habitat : l'eau, l'électricité, nos effets personnels, les outils nécessaires à la cuisine d'un côté et à la salle de bains de l'autre. La cuve en Inox fait le lien ; lavabo, baignoire, évier en une seule pièce. Les toilettes sont sorties dans le jardin, parce qu'il n'y a rien de plus beau que la rosée du matin. Le poêle, ensuite, est l'unique source de chaleur. Il assure rapidement les 35 degrés aux corps qui s'en approchent et crée donc un foyer de vie confortable pendant les mois froids. De fait, notre manière d'habiter cette pièce varie légèrement en fonction des températures extérieures, n'est-ce pas le jeu de ce qu'on appelle « saison » ? L'isolation est limitée au sol et au plafond, de petits courants d'air se faufilent entre les parois coulissantes, la maison respire et c'est tant mieux. Le feu brûle et les habitants ont toujours un point chaud contre lequel se blottir.

La dernière clé de cette réalisation se cache derrière son statut même, induit par notre propre statut fiscal : cette maison est une d'œuvre d'art, reliée au tout à l'égout.

D'habitants nous sommes devenus performeurs à durée indéfinie. Puisque nous sommes artistes-auteur et non pas architectes inscrits à l'Ordre, chacune de nos réalisations est considérée, légalement, comme une œuvre d'art. C'est un pas de côté conséquent quand on réfléchit à l'ouverture des possibles qu'il engage en matière de logement. Ainsi, aucun permis de construire n'a été déposé en amont. La frontière entre structure de planches et installation-performance de longue durée est en réalité très mince. La réglementation qui s'applique aux œuvres d'art reste floue dans la plupart des cas. Certaines municipalités ont fixé des limites de volume, d'autres ont oublié d'en tracer les contours. C'est un chemin souvent méconnu, qui montre une fois de plus à quel point le monde est malléable, à quel point les règles sont faites pour jouer avec elles.

L'architecture est vivante, construisons-la.

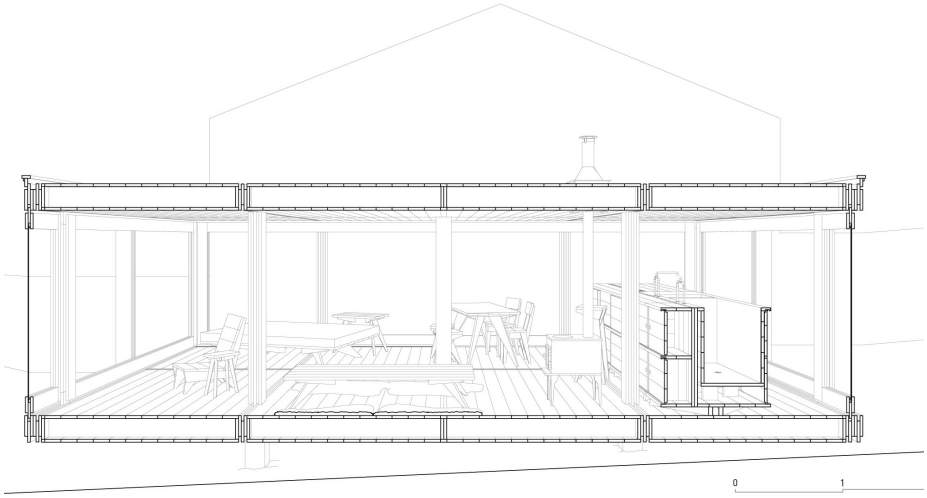
0
1

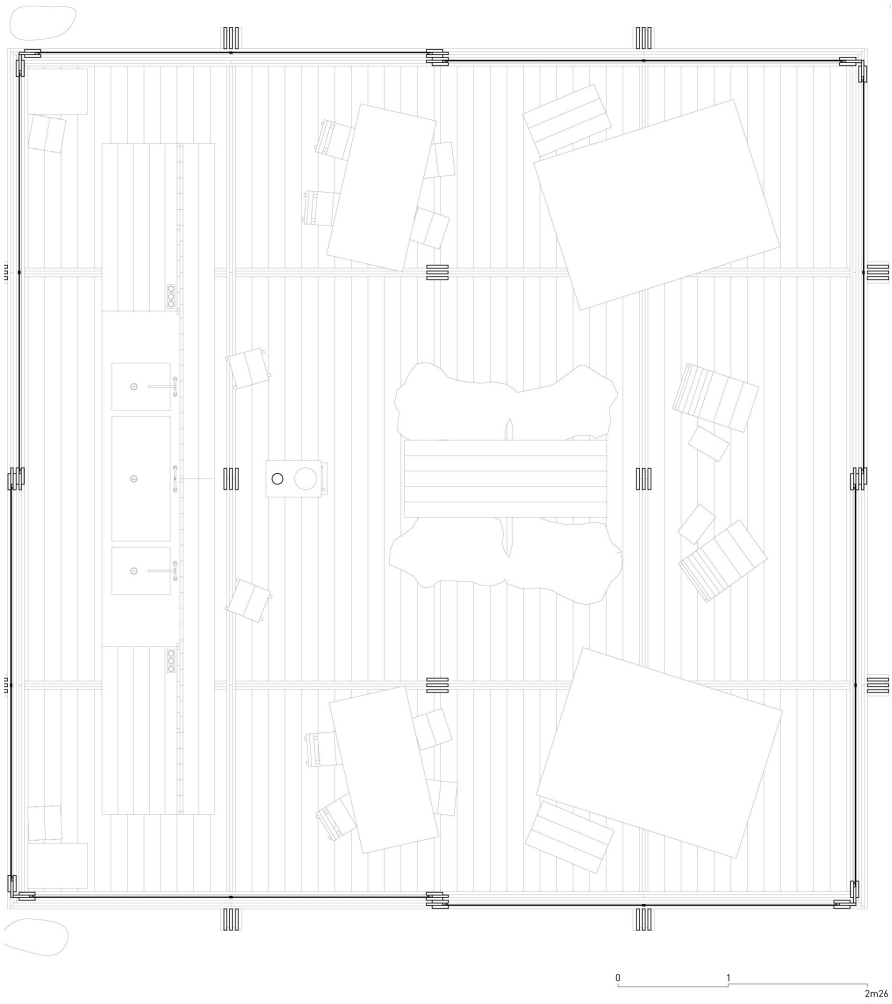
0
1
2m26

Dimitri Toubanos

L'architecte adoptant une démarche artisanale face à la mondialisation et aux logiques des marchés

Dimitri Toubanos est architecte HMONP* et urbaniste diplômé du Cycle d'urbanisme de Sciences Po Paris. Il mène actuellement une thèse en architecture au sein du Laboratoire LIAT* (ENSA* Paris-Malaquais), sous la direction de Virginie Picon-Lefebvre et assure des vacations d'enseignements à l'ENSA* Paris-Belleville. L'objectif de cette thèse est d'interroger les moyens d'adaptation, d'innovation et de transformation de la conception architecturale, pour répondre aux enjeux du développement durable. Parmi les approches de conception durable mises en exergue dans son travail, il s'est intéressé aux architectes qui adoptent une démarche artisanale. Cette recherche est ancrée dans une volonté plus globale d'identification de passerelles entre l'architecture et la transition écologique. Son travail de thèse s'accompagne d'une activité de recherche, notamment via l'animation du réseau de l'enseignement de la transition écologique dans les écoles d'architecture, sous la tutelle du ministère de la Culture.

Je me promène calmement, sans inquiétude dans ce plan, dans ces coupes. Je longe les façades comme si j'avais toujours habité là. Où sont mes idées abstraites, mon monde de rêves et d'hallucinations ? Alors qu'il est facile de composer en simple maître d'œuvre d'un ordre sévère, qui n'admettra ni faiblesse, ni mensonge, ni changement dans le programme ; église, salle

capitulaire, chauffoir, réfectoire, entourant le cloître. Ma journée s'est passée à dessiner comme un brave moine, maçon et maître d'œuvre

Pouillon, 2008, p. 133

Telles sont les pensées qu'attribue Fernand Pouillon au moine cistercien Guillaume Balz dans *Les Pierres sauvages*. Il y retrace le journal de bord fictif d'un concepteur du XIIe siècle, qui se voit confier la construction de l'abbaye du Thoronet, en Provence. Ce créateur est à la fois un moine, un maçon, un artisan et un maître d'œuvre.

Cette description romanesque est-elle toujours possible aujourd'hui ? Est-elle encore souhaitable ? L'époque et le contexte ayant évolué, la profession d'architecte a été réglementée et l'économie de la construction s'est considérablement transformée. Les évolutions dans l'acte de concevoir et de construire ont induit une séparation entre le métier d'artisan-constructeur et celui d'architecte. Il est cependant intéressant d'étudier les limites de cette transformation, dans le but d'identifier des approches contemporaines alternatives.

Comment peut-on exercer le métier d'architecte en maintenant une posture artisanale, dans un environnement économique suivant des logiques de marché et obéissant à une globalisation sans frontière ? Une étude de l'évolution historique de la profession d'architecte, retraçant les différentes interactions entre l'activité artisanale et architecturale, ainsi que leurs transformations à travers le temps, permettra de répondre à ces questionnements. Cette réflexion sera accompagnée d'une étude des démarches de conception et des modes d'activité de Wang Shu et Glenn Murcutt, deux architectes contemporains adoptant une posture artisanale dans l'exercice de leurs fonctions. Une confrontation de ce binôme « architecte-artisan » aux évolutions économiques modernes, à la mondialisation et aux logiques de marché sera ensuite réalisée, afin de mettre en lumière les différents obstacles techniques et financiers à l'activité architecturale artisanale.

Retour sur l'évolution du métier d'architecte et la distanciation progressive à l'activité artisanale

L'étude historique de l'évolution du métier d'architecte nous démontre une désolidarisation progressive de l'activité artisanale que l'on peut lier à celle de la construction. En effet, avant le XVe siècle, l'ancêtre de l'architecte est souvent un maître maçon, qui regroupe les tâches de conception et de construction de l'œuvre, à l'image du frère Balz. Il est par définition, un artisan, constructeur et bâtisseur.

La première dissociation entre le dessin et la réalisation se retrouve dans les travaux de Brunelleschi, notamment grâce à l'invention de la perspective. Dès lors, l'*architettore*, planificateur et inventeur, se substitue au maçon coordinateur. Ce terme est importé en

France par les traductions des traités italiens, ainsi que par les premiers traités d'architecture français (Philibert de l'Orme, 1540). À cette époque, les chantiers sont très longs et le travail d'architecte-constructeur est assuré par de grands maîtres qui transmettent leurs activités à leurs descendants. L'hétérogénéité de la transmission et le manque de doctrine commune vont pousser Louis XIV à créer l'Académie royale d'architecture en 1671, sous les conseils de Colbert, devenu surintendant des Bâtiments. Afin d'analyser et de comprendre l'architecture française, puis pour la transmettre dans le royaume, Colbert mandate Charles Perrault pour traduire les livres de Vitruve, déterminant ainsi l'ordre classique français, qui deviendra la première norme d'architecture en France. En parallèle sont créés le Grand Prix de Rome et l'École des beaux-arts. Celle-ci devra former les architectes, dans une période où ces derniers sont tous autodidactes. Ceci va engendrer une distanciation entre la conception élitiste – œuvre des architectes issus des Beaux-Arts qui recherchent des caractéristiques plastiques et esthétiques et dont le but ultime est le prix de Rome – et la construction, à la charge des entrepreneurs (Callebat *et alii*, 1998).

Naît alors un débat sur le rôle de l'architecte, que l'on différencie de celui de l'entrepreneur-constructeur. Ce débat va s'accentuer après la Révolution et durant tout le XIXe siècle. On le retrouve notamment autour de la question des titres et de la représentation des architectes. Le premier titre national d'architecte délivré par une école n'apparaît qu'en 1868. Il s'agit d'un diplôme délivré par l'École spéciale d'architecture, créée en 1865 pour pallier le système et l'enseignement élitiste des Beaux-Arts, que Viollet-le-Duc n'aura pas réussi à réformer. Pour répondre à ce diplôme, l'École des beaux-arts va créer le diplôme d'architecte DPLG[1] en 1869. Ce diplôme reconnaît l'autorité du gouvernement pour délivrer les diplômes d'architectes (Dumont, 2005). En parallèle, les visions hétérogènes du rôle de l'architecte seront accentuées par les différentes corporations qui les représentent. Entre la Société centrale des architectes, qui date de 1840 et représente les « mandarins » ; la Société des architectes DPLG, qui date de 1877 et qui agit pour la reconnaissance des diplômés des Beaux-Arts ; la Société nationale, qui représente les autodidactes et l'Union syndicale des architectes français, créée en 1890 par Anatole de Baudot dans le but de réformer l'enseignement et promouvoir un architecte-maître d'œuvre, les ambitions diffèrent. Cette opposition, accompagnée de la naissance des écoles d'ingénieurs, du besoin de construire des routes et des réseaux et de l'apparition de nouvelles techniques et matériaux issus de la révolution industrielle, va créer une scission entre les architectes et les entrepreneurs. La rupture engendrée par les différentes visions du rôle de l'architecte est suivie par une division entre les architectes et les entrepreneurs, soit entre les concepteurs et les constructeurs.

1. Diplômé par le gouvernement.

La distanciation entre l'architecte et l'artisan provient peut-être ainsi de la séparation entre la conception et la construction.

Durant le XXe siècle, les architectes vont tenter d'affirmer leur statut à travers deux épisodes marquants. Le premier est la création de l'Ordre des architectes par Louis Hautecœur, en 1940. L'Ordre rassemble les différents représentants des architectes, mais en contrepartie supprime d'autres corporations et leurs réflexions sur les pratiques alternatives et pluralistes du métier. La doctrine prônée par l'École des beaux-arts devient ainsi omnisciente. Le second élément marquant concerne l'obligation de s'adresser à un architecte avec en premier lieu, l'instauration du permis de construire en 1943. Ce premier pas est suivi par la loi sur l'architecture de janvier 1977, qui défend les avantages acquis de la profession en rendant le recours à un architecte obligatoire pour la conception d'un projet d'une surface supérieure à 170 mètres carrés. Cependant, ce recours n'est pas obligatoire pour l'exécution, ce qui confirme la différenciation entre l'acte de conception et de construire.

La conséquence de cette séparation peut être résumée par le propos de Françoise Choay dans son ouvrage *Allégorie du patrimoine*, en 1996. Elle indique ainsi que l'architecte devient « un producteur d'images, un agent de marketing ou de communication, qui ne travaille plus qu'en trois dimensions » (Marrey, 2013, p. 134).

La démarche artisanale dans le travail de Wang Shu et Glenn Murcutt

Dès lors, comment définir la démarche d'un concepteur qui adopterait une posture artisanale ? D'une part, ce concepteur se soucie de l'exécution de l'ouvrage conçu. Ce faisant, il intègre les outils et techniques de construction dans le processus de conception. Un second élément de réponse se situe dans la posture artisanale de l'exercice du métier. Le *Dictionnaire général du bâtiment* définit l'artisan comme étant un « professionnel d'un métier manuel, qui travaille pour son compte » (De Vigan, 2011). En ce sens, le terme d'architecte-artisan fait référence à la manière d'exercer le métier d'architecte. Ceci pose la question de la taille de l'agence, mais aussi du rapport à l'ouvrage exécuté. Afin de tenter d'illustrer cette définition, le travail de deux architectes adoptant une démarche « d'architectes-artisans », Wang Shu et Glenn Murcutt, sera présenté.

Le travail de Wang Shu se caractérise par une profonde connaissance des techniques de construction traditionnelles, acquises auprès des artisans sur les chantiers dans les années 1990. Les savoir-faire constructifs, les usages et les formes vernaculaires qui définissent son approche de conception se confrontent à l'utilisation d'un vocabulaire architectural contemporain. Il marie ainsi culture constructive, héritage traditionnel et savoir-faire local, dans une démarche qui pourrait être caractérisée d'artisanale. Ceci se retrouve dans le nom qu'il donne à son atelier : « Amateur Studio », prenant donc acte d'un exercice centré

sur l'humilité face à l'histoire, et l'idée que le lieu et le paysage dictent le projet, plutôt qu'une posture architecturale.

L'importance donnée aux matériaux, qui ont leur propre « poétique », une histoire et un héritage local fort, est une question centrale dans la démarche de Wang Shu. « Pour l'expliquer simplement, il s'agit, au moment où l'on débat de philosophie, de ne pas oublier le travail consistant à tresser le bambou des cloisons. Ces deux choses, une réflexion au plus haut point poétique et philosophique, et le travail technique et concret de l'artisan, doivent être menées de front », comme il l'indique lui-même lors de la leçon inaugurale de l'école de Chaillot en 2012. (Shu, 2012, p. 44). L'enseignement des ruines, qui retracent l'histoire sourde du lieu tout en décrivant le procédé constructif et les matériaux utilisés, caractérise ce respect de la tradition artisanale de Wang Shu, qui se marie à une réflexion sur la recyclabilité des matériaux. Cette démarche s'accompagne d'une compréhension des principes de la nature et un exercice du métier fondé sur l'expérimentation et la confrontation au travail à la main, primordial pour l'architecte.

La conception fondée sur le travail à la main se retrouve aussi dans l'œuvre de Glenn Murcutt. Lui-même nous invite à lire l'ouvrage *La Main qui pense. Pour une architecture sensible* de Juhani Palasmaa, pour appréhender le lien entre le travail intellectuel et manuel. Le dessin à la main permet de « révéler », de « comprendre ». On le retrouve dans tous les dessins techniques de l'architecte, qu'il accompagne de nombreuses notes et indications pour le constructeur. Cette transmission au constructeur est un autre élément essentiel pour Murcutt, qui dévoile son respect pour les cultures constructives et les savoir-faire locaux. Ses projets sont le résultat de l'adaptation à une situation locale, prenant ainsi en compte le climat, l'orientation et le paysage, tout en s'inspirant de l'héritage constructif vernaculaire, qu'il marie à une profonde volonté de compréhension des principes de la nature. Lorsqu'il décrit la ventilation d'une maison, Murcutt utilise des références à l'aéronautique pour retracer le mouvement du vent. Lorsqu'il précise les intentions architecturales pour ses réalisations, il commence par déterminer un rapport au soleil et au cadrage du paysage et du ciel. Toutes ces indications proviennent d'un long travail d'observation de la nature et de son environnement, qui devient la clé de voûte de sa pratique du métier. À la prise en compte du contexte et du climat, Murcutt intègre également le travail des artisans sur le chantier. Il travaille avec les mêmes entreprises depuis de nombreuses années, ayant instauré un dialogue et une collaboration qui permet de nourrir le projet. Les principes qui lient ces partenaires sont attachés à des valeurs artisanales et vernaculaires, que ce soit dans le choix des procédés constructifs, des matériaux ou encore de la part de la technologie, réduite à son strict minimum. En ce sens, il adopte une posture artisanale à la fois à travers son interprétation des éléments qui nous entourent, mais aussi à travers l'intégration

de la construction et de la mise en œuvre dans sa pratique. Enfin, Murcutt exerce seul depuis 1969, en utilisant le strict minimum des outils de conception et de bureautique contemporains. Par conséquent, ses projets sont toujours à l'échelle humaine, choisissant lui-même les programmes qu'il souhaite concevoir. Ce faisant, il est maître de l'œuvre réalisée, agissant en artisan qui conçoit et construit pour son client dans son atelier.

L'impact de la mondialisation et des logiques de marché sur le concepteur adoptant une posture artisanale, à travers un changement de paradigme vers plus de technique…

Néanmoins, l'activité de tels architectes se trouve confrontée à une transformation des rapports économiques et des savoirs à l'échelle planétaire. Dans une période où les réflexions et les modèles se transmettent à l'échelle globale, comment maintenir une activité artisanale, qui prend en compte les données locales ? Assistée par les mutations du marché économique, qui mettent l'accent sur la productivité et le coût, la mondialisation a eu des conséquences directes et indirectes sur l'exercice du métier d'architecte, rendant ainsi ardue l'application d'une posture artisanale. À l'inverse, elle a conduit à la « starification » de l'architecture, dans une recherche de design qui va créer un signal et produire des projets qui auront « pignon sur planète » (Prost, 2014, page 114).

L'ouverture du marché international a généré un besoin de structuration autour d'un cadre réglementaire et des normes internationales, à l'image de la doctrine recherchée par Colbert. Le cadre normatif se rend indispensable pour maintenir un contrôle et un cap stratégique à l'échelle globale. Il est l'héritage de l'évolution des connaissances et des techniques. En réalité, la technique devient le support qui dicte les normes internationales, et donc un élément incontournable dans l'acte de concevoir et de construire.

Ce phénomène trouve son explication dans l'évolution historique de l'ingénierie et son rapport à l'architecture. En France, les premières écoles d'ingénieurs commencent à apparaître au XVIIIe siècle, avec la création du corps de Ponts et Chaussées par Philippe d'Orléans en 1716, suivie par l'inauguration de l'École des mines en 1783 et les Écoles militaires, du génie, l'École navale, etc. Elles dévoilent une mutation des préoccupations de l'époque vers une recherche de connaissances scientifiques à des fins défensives, mais aussi dans un objectif de structuration du réseau de transport national. La Convention crée l'École centrale des travaux publics en 1794, qui deviendra l'École polytechnique. Elle va accompagner un tournant post-révolution avec la construction de routes, ponts et barrages, au même moment où les architectes connaissent une période de crise. L'activité de ces derniers est en effet touchée par l'exil ou la disparition de la majorité de leurs clients. Le chemin est ainsi ouvert pour les ingénieurs et leur influence va s'accroître durant le

XIXe siècle, sous l'effet de la révolution industrielle. Cette dernière va permettre l'exploitation de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques constructives, qui seront développées par les ingénieurs et les entrepreneurs, alors que les architectes maintiennent une posture de concepteur ancrée sur l'ancien régime. Le positionnement militant contre la construction de la Tour de 300 mètres[1] par la Société centrale des architectes est une très bonne illustration du manque d'adaptation de la profession d'architecte au changement. « Petit à petit, les exploits constructifs dépassent l'architecture. Là aussi, c'est la victoire des ingénieurs » (Marrey, 2013, p. 70).

La méconnaissance des innovations techniques, quasiment méprisées par une partie des architectes, va se poursuivre durant une partie du XXe siècle. À l'utilisation du métal, succédera l'utilisation du béton. Certains architectes vont s'investir dans l'utilisation de ces matériaux innovants, à l'image de Viollet-le-Duc s'agissant du fer et d'Anatole de Baudot pour le béton. Ce matériau du XXe siècle sera mis en exergue dans les projets des Frères Perret puis de Le Corbusier. Néanmoins, la doxa prônée par la Société centrale et l'École des beaux-arts se positionne pour l'utilisation de matériaux plus nobles, tels que la pierre.

La divergence entre l'enseignement des Beaux-Arts, l'évolution des savoir-faire techniques et des besoins de la société va connaître son apogée après la Seconde Guerre mondiale. La nécessité de reconstruire en suivant des logiques de production industrielle se confronte alors à la méconnaissance par la majorité des architectes des techniques constructives contemporaines, et de la construction de logements, sujet peu enseigné à l'École des Beaux-arts. Un marché naît ainsi de cette situation, que vont exploiter les ingénieurs, en créant des Bureaux d'études.

Les précurseurs des Bureaux d'études techniques sont des ingénieurs et entrepreneurs, tels que François Hennebique qui crée son bureau d'études pour appliquer le ciment armé dans la construction en 1898 ; ou encore Armand Considère, qui crée un bureau d'études en 1906, étant par la suite associé à Louis Célestin Gustave Pelnard puis à Albert Caquot. Ces bureaux d'études sont nés du besoin d'apporter un savoir-faire technique à des procédés innovants. Ils sont accompagnés de la création du bureau Securitas en 1929, qui répond au besoin de contrôler la faisabilité technique et l'exécution des travaux et de faire face au grand nombre d'accidents sur les chantiers, dus au manque de formation des architectes, trop souvent autodidactes. La brèche créée par la reconstruction donnera naissance à une multitude de bureaux d'études dont certains perdurent encore aujourd'hui, à l'image du bureau d'études BERIM*, fondé par Raymond Aubriac en 1948. Le Corbusier va même créer l'ATBAT*-1946, un bureau d'étude éphémère avec Wogensky, Bodiansky, Py et Lefebvre. Même schéma pour Fernand Pouillon qui crée la SET* 1949.

1. La tour Eiffel.

Le besoin généré par la reconstruction donnera naissance à une opposition entre les architectes et les bureaux d'études autour du projet, qui sera scellé par la loi MOP de 1985, laquelle affirme que l'architecte est bien mandataire maître d'œuvre, mais qu'il doit se faire accompagner par des bureaux d'études pour les questions techniques et économiques.

... mais aussi par le biais des logiques financières, qui prennent le pas sur l'architecture

Parallèlement à la montée de l'ingénierie et de l'émergence de la technique dans l'acte de concevoir et de construire, s'opère une mutation dans les logiques économiques et financières qui régissent l'architecture. Cette mutation va donner naissance à une autre rupture, cette fois entre les architectes et les entreprises de construction. En effet, la désolidarisation progressive de l'acte de concevoir par rapport à l'acte de construire va créer une opposition entre les architectes et les entrepreneurs dès le XIXe siècle. Or, la période de la reconstruction va renforcer cette opposition, à travers la création et la prise progressive de parts de marché de grands groupes du bâtiment. Le nombre très élevé de logements à construire induit un besoin de produire plus, rendu possible à la fois par la rationalisation que permettent les bureaux d'études, mais aussi par la capacité d'adaptation des entreprises de construction. Ces dernières se retrouvent à perdre des parts de marché par les bureaux d'études, mais parviennent à amortir cette chute par la quantité de logements construits. Ainsi apparaît une différence entre la taille et le chiffre d'affaires des entreprises de construction et des architectes. En outre, les entreprises de construction, qui deviennent graduellement les majors du BTP (Vinci, Bouygues, Eiffage, Spie-Batignolles), intègrent des ingénieurs dans leurs structures. Comme nous le décrit Marrey, l'architecte « n'a plus en face de lui un maçon sorti du rang, mais un ingénieur ayant un bagage intellectuel comparable au sien... et une "surface" financière nettement supérieure » (Marrey, 2013, p. 113).

Dans ce contexte, certaines structures d'architectures tentent de suivre le chemin tracé par les bureaux d'études et les majors du BTP, en augmentant leur taille. Ceci conduit à une augmentation des effectifs et du chiffre d'affaires, afin de répondre à des marchés de plus en plus volumineux. En outre, la complexification des projets induit une nécessité d'incorporer davantage de compétences transverses et techniques, soit par l'association aux bureaux d'études spécialisés, soit par l'intégration d'ingénieurs dans l'entreprise de maîtrise d'œuvre. C'est le modèle économique choisi par de nombreuses structures anglo-saxonnes, mais assez peu développé en France.

Cependant, la complexité des projets et leur taille rendent l'agencement entre la conception et l'exécution de plus en plus difficile. Il en résulte souvent une dissociation entre ces deux phases, qui éloigne la capacité d'adopter une posture artisanale tout en

maintenant une activité internationale. En outre, les taux d'honoraires des architectes étant en baisse tandis que les produits sont de plus en plus complexes, le temps disponible consacré à la recherche et au développement de solutions artisanales est considérablement réduit. Dans cette continuité, la recherche et le travail à la main se conditionnent par des délais et l'apparition de logiciels de plus en plus performants, qui remplacent l'exercice manuel.

Les leviers de l'interdisciplinarité et de l'enseignement

Le résultat de la transformation technologique et financière du marché de la construction a accentué le décalage entre une posture artisanale et une posture internationale de l'architecture. Or, comme le souligne Fernand Pouillon dans un entretien avec Attilio Petruccioli en 1982, « La vie d'un architecte, c'est d'être sur le chantier, c'est même d'être en rapport direct avec les ouvriers, c'est même d'être soi-même entrepreneur, c'est la vraie vie d'un architecte. Hélas, on a encore divisé le métier en deux, l'exécution et la conception et on est arrivé à une chose fantastique : ceux qui conçoivent ne connaissent pas ceux qui exécutent » (Marrey, 2013, p. 133).

Ainsi, pour pallier cette division, un effort doit être porté sur l'enseignement en architecture, afin de remédier au manque de connaissances techniques des architectes diplômés. Cet enseignement doit se faire dans le cadre d'une vision holistique, prônant l'interdisciplinarité qui aurait pour but d'apporter des outils pour se diriger vers la transition écologique, objectif auquel doit répondre notre société.

En outre, une nouvelle organisation de l'exercice du métier doit être imaginée. Pour maintenir une posture artisanale, les architectes doivent trouver des formes d'association et de regroupement qui permettent l'accumulation de compétences, accueillant par ailleurs des connaissances issues d'autres disciplines, tels que l'ingénierie, l'économie, la sociologie, etc. Aujourd'hui, la finance, par l'intermédiaire des investisseurs, fait partie intégrante du processus de décision. Il semble alors insensé pour les architectes de ne pas unir leurs capacités de production et d'intégrer des nouvelles compétences, afin de s'adapter aux conditions contemporaines d'exercice de la maîtrise d'œuvre. Ce faisant, ils répondront aux besoins de l'usager, par le biais de projets à échelle humaine, prenant en compte les données locales, plutôt qu'à travers l'omniprésence de la technique et de l'énergie. Cela permettrait selon nous d'imaginer des logements soutenables et désirables.

Mathias Rollot

Portrait de projet Deux réhabilitations d'appartements. Vers une architecture honnête

Mathias Rollot est architecte, docteur en architecture, enseignant en École nationale supérieure d'architecture, auteur et traducteur. Il conçoit, construit et conseille en tant qu'indépendant à Paris depuis 2012 dans le domaine de la réhabilitation architecturale, urbaine et territoriale. Ses travaux actuels portent sur les potentialités de l'idée de « biorégion » pour l'architecture. Il a notamment publié *Du bon sens* (avec Florian Guérant, Libre & Solidaire, 2016), *L'Obsolescence* (MetisPresses, 2016), *La Conception architecturale* (Espérou, 2017) et *Critique de l'habitabilité* (Libre & Solidaire, 2017).

Si une maison contient tant de tuyaux, de gaines, de conduits, de fils, de lampes, de branchements, de fours, d'éviers, de vide-ordures, de baffles, d'antennes, de canalisations, de freezers, de radiateurs – tant de services que l'ensemble de ces appareils pourrait tenir debout sans prendre appui sur elle –, alors à quoi sert la maison ? Si le prix de tous ces appareils représente la moitié du prix de revient total (ou plus, comme il arrive souvent), quelle est la fonction de la maison, mis à part de cacher pudiquement à la vue des passants nos organes mécaniques ? […] Aucun des grands mots d'ordre – « la fonction crée la forme », « accusez la structure », « solidité, commodité, beauté », « vérité des matériaux », « Wenig

ist Mehr » – n'est très utile lorsqu'il s'agit de faire face à l'invasion des services mécaniques. Tout ce qu'on trouve, c'est, exprimé sous une forme négative qui en dit long, le soupir de Le Corbusier : « Pour Ledoux, c'est facile, pas de tube », qui tend à devenir le leitmotiv d'une nostalgie profonde pour l'âge d'or antérieur à l'apparition de la tuyauterie.

Reyner Banham, A Home is not a House *(1965)*

Deux réhabilitations-expérimentations

Quelle posture architecturale adopter dans le cadre d'une réhabilitation d'appartement, par-delà les nécessités budgétaires et les goûts en termes de décoration ? À savoir, autrement dit peut-être : que reste-t-il d'architectural dans la réhabilitation d'un appartement qui ne soit pas que difficultés techniques de mises en œuvre, stratégie d'aménagement et d'ameublement et enfin décoration ? Les deux projets présentés tentent à leur manière de répondre à cette question en montrant le potentiel de la mise en visibilité des réseaux.

La première réhabilitation est la reconstruction complète d'un petit deux-pièces de 30 mètres carrés dans le 18e arrondissement parisien en 2014. L'existant, dans un immeuble du XIXe siècle, est vétuste, sombre et très enfermé d'un point de vue spatial, fonctionnel et visuel. Ainsi la conception s'attache à démolir deux cloisons pour offrir une grande respiration centrale autour d'une cuisine ouverte. La reconstruction utilisera d'une part des briques de réemploi, des panneaux de bois OBS et de grands placards blancs sur mesure pour réinvestir le lieu, et d'autre part un système de « totem » en bois qui accueille toute l'électricité – prises de courant, interrupteurs et câbles –, et de câbles suspendus au plafond existant qui connectent les totems au tableau électrique installé dans une boîte de bois à l'entrée de l'appartement... Les câbles servent à rythmer les pièces et desservir au passage les plafonniers, les totems rythment les murs, servant aussi à l'occasion de poteau d'angle.

La deuxième réhabilitation est la reconstruction complète d'un trois-pièces de 70 mètres carrés dans le 13e arrondissement parisien en 2017. L'existant, dans un immeuble du XXe siècle, est en très mauvais état : les pièces sentent très mauvais, le papier peint défraîchi est sale, les plafonds gras et jaunis. Seul le mur porteur central de l'appartement est conservé : l'ensemble des autres cloisons est abattu. Pour refermer les différentes pièces, un déroulé de portes sur mesure en bois clair toute hauteur (2,70 mètres) sont proposées : fermées, elles forment un pan de bois continu au cœur de l'appartement ; ouvertes, elles disparaissent complètement pour laisser les plafonds filer... Dans cette optique, un faux plafond est installé : il permet d'obtenir l'effet visuel de continuité voulu,

et de desservir toute l'électricité de l'appartement en connectant de nouveau « totem », en métal plié cette fois-ci. Ces derniers sont, cette fois, courbes : peints de la même couleur que les murs (RAL 9010), ils s'effacent du côté courbe pour donner l'impression d'un mur bosselé, et s'affichent du côté des prises et interrupteurs noirs, en venant perpendiculairement se rattacher à la paroi. Huit petites vis dorées par totem installent ceux-ci aux murs telles de petites boutonnières délicates.

De la même façon, qu'historiquement, un débat a déjà porté au sein de l'architecture sur l'intérêt de rendre lisible les structures porteuses, c'est d'une discussion autour de l'intérêt de rendre lisible les réseaux qu'il sera ainsi question dans ce « Portrait de projet ». Pourquoi en effet ces « totems » ? Rendre les réseaux visibles, c'est d'une part les rendre accessibles – ce qui facilite leur entretien, réparation et surveillance et donc leur durabilité –, et d'autre part c'est faciliter leur mise en œuvre. Cette démarche ouvre la possibilité d'une construction de qualité (nécessairement soignée, puisque les réseaux sont désormais apparents et que donc tout détail compte), tout en respectant fortement l'existant, en évitant tout besoin de « saignées » dans les murs existants. Outre ses promesses architecturales, la démarche est aussi pensée comme une méthode d'autonomisation (*capacité d'agir*) de l'habitant. En effet, dès lors que les réseaux sont visibles, cela signifie non seulement que l'usager est conscient de leur présence, leur quantité et qualité, mais aussi qu'il est capable de prendre soin plus efficacement de ces derniers. En tout cela, il est question d'une pensée de cohérence entre éthique et esthétique qui permettrait d'éviter les simulacres, décors et autres masques de la conception spatiale, luttant par là contre la « scénographisation » de l'habitat occidental – sa mise en décor au moyen de placoplâtre, peinture et de décorations éphémères – à l'œuvre dans nombre de courants actuels.

Architecture moderne et réseaux : quelques points historiques

Cet espoir d'une cohérence nouvelle entre fond et forme est proposé comme une ressource conceptuelle vers une réinvention esthétique de l'architecture contemporaine. Cette voie d'une architecture domestique « honnête » n'est-elle pas restée en suspens au cours de la modernité connectée ? C'est peu dire, tout d'abord, que le modernisme avait écarté cette voie : on lira à ce sujet très bon ouvrage de Fanny Lopez sur la question pour s'en convaincre (Lopez, 2014, p. 64-71). L'auteur nous invite à le penser : « Dans la production de l'architecture moderne, les murs et les planchers semblent composer une frontière opaque avec l'univers de la machinerie. On remarque une invisibilité assez répandue des services. L'artifice technique et la nature-ornement deviennent complémentaires. Les systèmes d'isolation acoustique, de climatisation ou d'électricité sont globalement enrobés, comme par magie, dans les sols ou les plafonds suspendus » (Lopez, 2014, p 67).

Par la suite, le post-modernisme a certes pu fonder une partie de son discours critique sur ces fondations. Buckminster Fuller déjà ainsi le disait explicitement dès les années 1960, « [le Bauhaus] n'est jamais allé au-delà de la surface du mur pour regarder la plomberie, n'a jamais osé s'aventurer dans les circuits de robinetteries diversement estampillées. Ils n'ont jamais enquêté sur les problèmes sanitaires. Ils se sont installés sur les égouts comme des poules sur des œufs de verre » (Lopez, 2014, p 69).

Les utopistes des années 1960 comme Archigram inventèrent sur ce terreau une esthétique nouvelle, fondée sur des systèmes de mégastructures, et de *plug-in* et de *clip-on* à leurs réseaux multiples. Les bouches de ventilations commencent à former des trames, les conduits forment des mailles, bref avec eux la technique s'invente enfin par-delà toute pudeur et honte de ce qu'elle est fondamentalement : un artefact de cristallisation du monde qui lui est contemporain. Par la suite, des architectes comme Richard Rogers développèrent avec un certain génie une architecture reprenant ces formes de théâtralisation des réseaux (Centre Pompidou de Paris, Lloyd's Bank de Londres, etc.). Le mouvement s'essouffla bien vite toutefois, lassé peut-être par l'esthétique futuriste et machinique à outrance de ces années technophiles et utopistes.

Vers une honnêteté de l'espace : enjeux contemporains

L'époque contemporaine, elle, hésite. Les mouvements architecturaux se multiplient et se complexifient, et peut-être est-ce une bonne chose. Mais qu'en est-il du goût des particuliers qui font appel à des architectes aujourd'hui ? Bon nombre d'entre eux sont influencés par la multiplicité d'images qui façonne la mode du jour. Celle-ci parle de décoration, et non d'architecture – mais qui parmi les non-architectes, est vraiment capable de faire la différence ? L'expérience professionnelle montre que bien souvent les « images de références », le « carnet de tendance » proposé par les clients se ressemble. Il parle d'un mouvement que nous nommerons ici à la suite de Kyle Chayka « AirSpace », en référence à l'entreprise Airbnb. Ce terme cherche à décrire ce fait qu'au travers des lieux *hipster* qui poussent un peu partout sur la planète, s'invente dans une nouvelle hybridité entre minimalisme chic, atmosphère post-apocalyptique de réappropriation punk des lieux et nouvel hygiénisme écologique. À première vue, il semblerait s'agir d'un détournement singulier et original d'un lieu de caractère ; mais très vite apparaît la *énième* reproduction stéréotypée de l'universalisation des goûts et des couleurs à l'œuvre.

Notre rapport à tout cela est que, justement, cette mode « AirSpace » propose, elle aussi, une mise en visibilité des réseaux. Des câbles dans des canalisations en cuivre, des chemins de câble pour desservir des ampoules qui pendent du plafond... Nul doute que la mode des ampoules décoratives à filament elle-même est à relire au filtre de ce *faire voir*

proposé par l'esthétique *hipster*. Cette mode alors, parce qu'elle est avant tout décorative et uniformisante, surfacique et appauvrissante à la fois, ne saurait toutefois être assimilée à la démarche ici présentée qui se veut au contraire une piste pour la réinvention et l'expérimentation architecturale – une esthétique certes, mais conduite avant tout par des raisons éthiques de construction, d'autonomisation de l'habitant, de durabilité et de réinvention contemporaine.

Elle voudrait plutôt ouvrir sur une régénération des filières artisanales – expertes et vernaculaires ; professionnelles et libertaires –, vers une sortie de la globalisation à l'œuvre, une réappropriation des normes et des contraires avec laquelle concevoir l'espace habité. Il faudrait pour cela pouvoir penser une industrie créative et conviviale, saine, durable et réappropriable par chacun – si tout cela pouvait vouloir dire quelque chose en tout cas à l'ère du capitalisme vert et du transhumanisme naissant, de l'hégémonie politique, économique et symbolique de la culture occidentale, de la *technocène* mortifère (Guérant, Rollot, 2016) déjà bien installée et de la sixième extinction de masse de la biodiversité qu'elle a déjà engendrée. L'enjeu d'une architecture biorégionale véritablement respectueuse des milieux dans leur diversité et des êtres qui les habitent dans leur vulnérabilité devrait pouvoir se saisir de cette hypothèse aux accents brutalistes d'une *architecture honnête*, pour donner à ses lignes éthiques de nouvelles pistes esthétiques. L'important ne sera pas qu'il s'agisse ou non d'une mode.

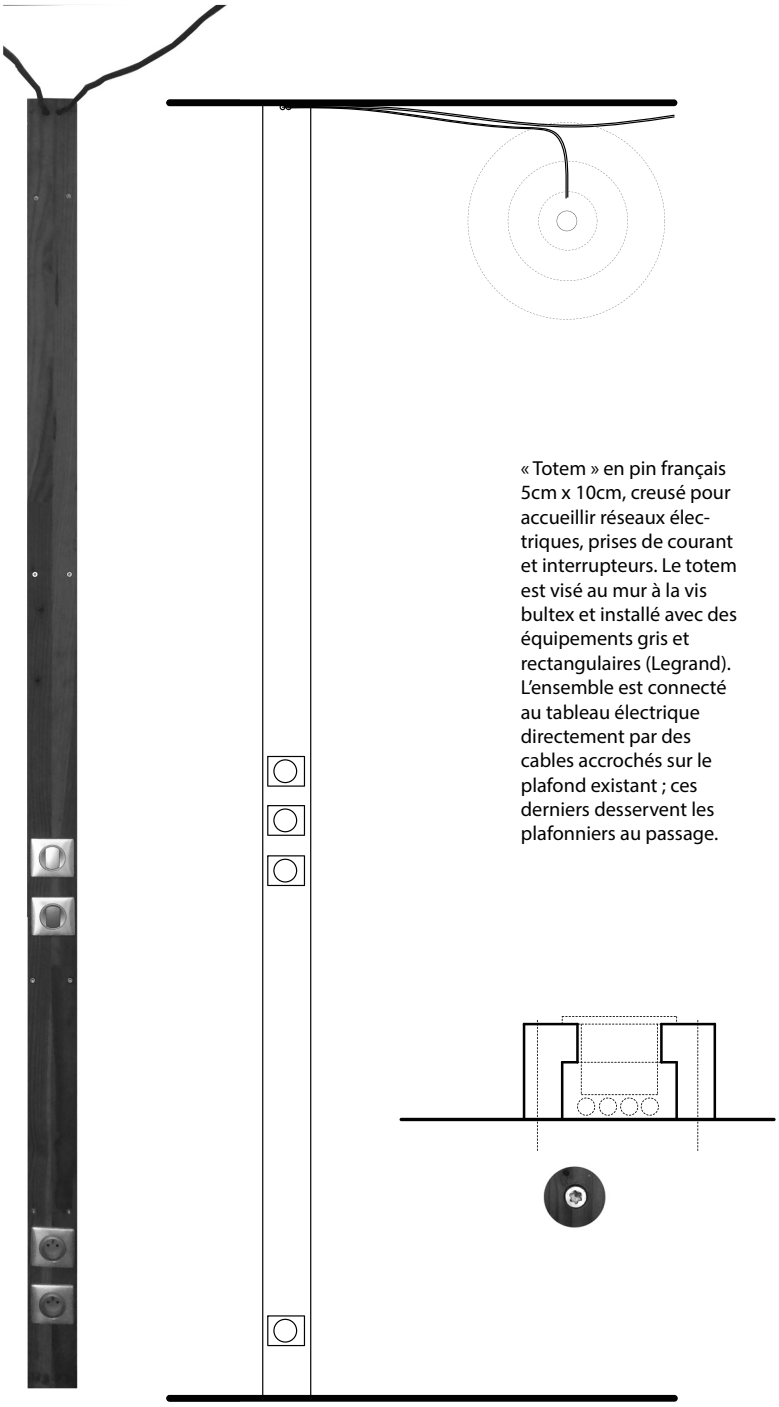

« Totem » en pin français 5cm x 10cm, creusé pour accueillir réseaux électriques, prises de courant et interrupteurs. Le totem est visé au mur à la vis bultex et installé avec des équipements gris et rectangulaires (Legrand). L'ensemble est connecté au tableau électrique directement par des cables accrochés sur le plafond existant ; ces derniers desservent les plafonniers au passage.

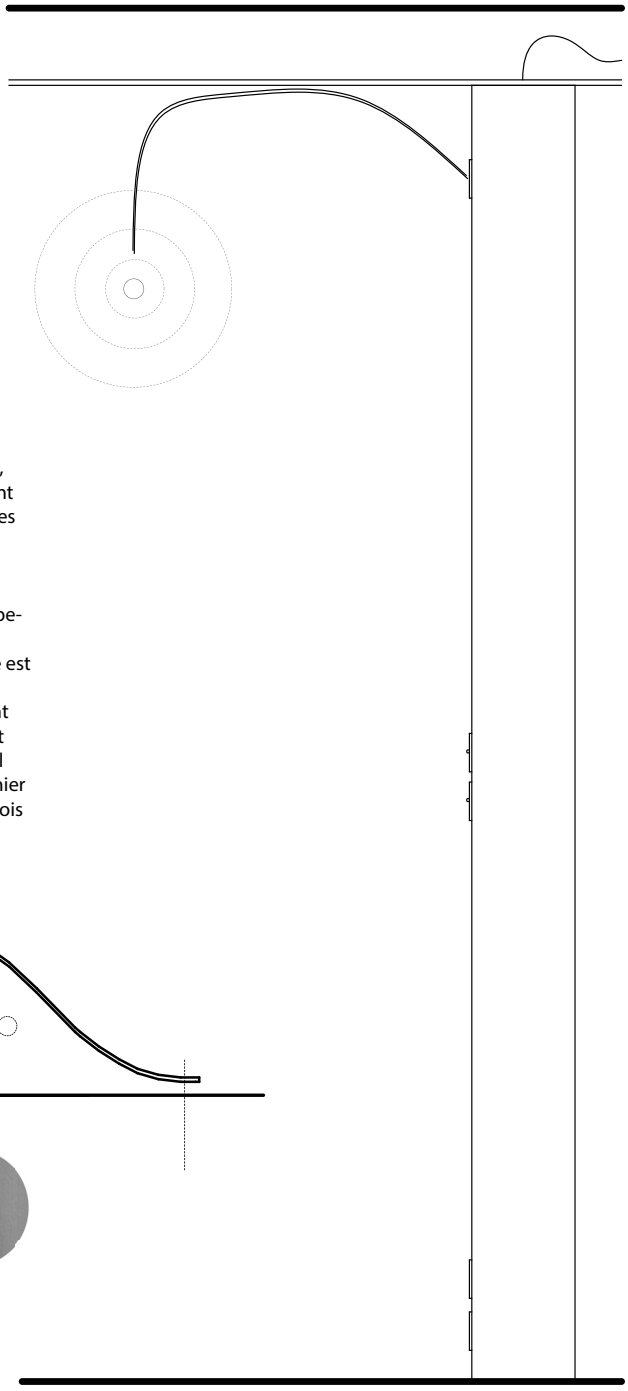

« Totem » en métal d'environ 9cm x 21cm, plié sur mesure et peint en RAL 9010 comme les murs avoisinant. Le totem est visé au mur avec des vis dorées et installé avec des équipements ronds et noir (Modelec). L'ensemble est connecté au tableau électrique directement par des cables passant dans le faux plafond. Il est posé avant ce dernier et avant les plinthes bois du parquet.

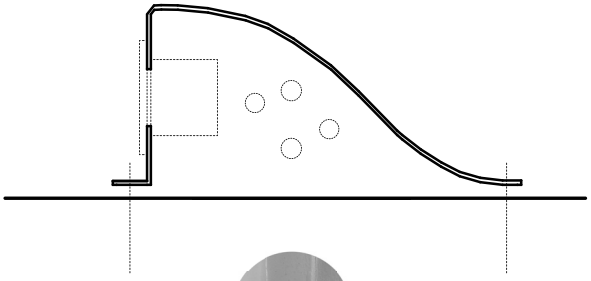

Kyle Chayka

Bienvenue dans l'airspace Comment la Silicon Valley participe à la diffusion de la même esthétique stérile à travers le monde[1]

Kyle Chayka est journaliste indépendant et commissaire d'exposition. En 2015, il a aussi cofondé l'espace partagé Study Hall, à Brooklyn. Il a notamment publié dans les revues *Businessweek*, *Racked*, ou *NewYorker.com*.

Igor Schwarzmann est le cofondateur allemand de Third Wave, une société de conseil en stratégie travaillant avec de petits fabricants, basée à Berlin. Les clients de cette entreprise s'étendent à travers toute l'Europe, la Grande-Bretagne, et les États-Unis. Schwarzmann doit donc souvent se déplacer entre ces différents pôles économiques internationaux. Pendant ses déplacements, il se tourne alors vers l'application Foursquare pour savoir où manger et boire un verre. « Ils savent ce que j'aime », assure-t-il.

À chaque fois que Schwarzmann sort dans une ville étrangère, il consulte l'application, qui lui dresse une liste des restaurants, des lieux où sortir danser ou boire un verre et des activités. Tout cela est recommandé par un algorithme bien étudié prenant pour support les

1. « Welcome to Airspace. How Silicon Valley helps spread the same sterile aesthetic across the world », *The Verge*, 2016 ; traduit de l'américain par Jennifer Brouck et Mathias Rollot. Les traducteurs et l'éditeur tiennent à remercier Kyle Chayka pour avoir offert les droits de traduction à titre gracieux avec réactivité et enthousiasme.

réseaux sociaux. Il se dirige ensuite vers le café suggéré le plus proche. Seulement, au cours des dernières années, quelque chose d'étrange est apparu. « Tous les cafés se ressemblent », remarque Schwarzmann. Le nouveau café ressemble à tous les autres recommandés par Foursquare, qu'il soit à Odessa, Beijing, Los Angeles, ou Séoul : les mêmes tables en bois brut, les mêmes briques apparentes et les mêmes « ampoules Edison » flottantes au plafond.

Pourtant, ce n'est pas comme si ces cafés génériques appartenaient aux grandes chaînes internationales comme Starbucks ou Costa Coffee, dont le *design* est issu du même moule. Bien au contraire, c'est indépendamment qu'ils ont tous décidé d'adopter cette même esthétique faussement artisanale. Les plateformes digitales comme Foursquare produisent « une harmonisation des goûts » à travers le monde, constate Schwarzmann. « Elles te font aller au même endroit, encore et encore. »

Il est facile de voir comment les réseaux sociaux façonnent nos relations, par les différentes navigations, les fils d'actualités et les applications. Mais aujourd'hui, la technologie transforme également le monde physique, influence les lieux où l'on se rend, et façonne la manière que nous avons de nous comporter dans notre environnement – qui ne semblait pas, jusqu'ici, si digitale. L'application de trafic et de navigation Waze redirige les voitures à Los Angeles, perturbant ainsi des quartiers, jusque-là calmes et tranquilles ; Airbnb parachute des groupes de touristes étrangers au sein de populations locales ; Instagram diffuse et partage ces vies copiées-collées ; Foursquare envoie ces businessmen en transit dans les mêmes cafés, encore et encore.

Nous pouvons nommer cette étrange géographie créée par la technologie l'« *airspace* ». C'est le royaume des *coffee-shops*, des bars, des bureaux de start-up, et des espaces de *coworking* présentant les mêmes caractéristiques où que nous allions : une profusion de symboles de qualité et de confort à destination d'une communauté d'initiés. Des meubles au *design* minimaliste. De la bière artisanale et des tartines d'avocat. Du bois recyclé. Un éclairage industriel. Des expressos. L'accès à l'Internet haut débit. L'homogénéité de ces espaces rend le voyage prévisible et sans accrocs – et c'est pour cette raison précise qu'ils sont prisés tant par la Silicon Valley que par les « cultural influencers » comme Schwarzmann. Changer d'endroit n'est aujourd'hui pas plus compliqué que de charger une nouvelle page Internet. Nous ne devrions même pas sentir que nous avons quitté notre place.

Il est possible de faire le tour du monde sans jamais quitter l'*airspace*. C'est d'ailleurs le cas pour certains. Kevin Lynch, riche voyageur et patron publicitaire, a vécu trois années dans un Airbnb à Hong Kong. Un jour, il a pris la décision d'abandonner sa résidence permanente pour un nomadisme digital. Les entrepreneurs itinérants, immergés dans l'univers des capitaux-risques, pourraient rester dans une atmosphère balinésienne

pendant six mois aussi simplement qu'ils pourraient se rendre à l'épicerie. « *Airspace* » est leur demeure.

À mesure que se diffuse la géographie de l'*airspace*, s'étend simultanément une certaine uniformité. L'expérience décrite par Schwarzmann fait écho à ce que l'architecte Rem Koolhaas avait présenté dans son essai prophétique de 1995, « La Ville générique » (Rem Koolhaas, 2011, p. 45) : « Les villes contemporaines sont-elles, comme les aéroports contemporains – "toutes les mêmes" ? se demande-t-il. Et si cette homogénéisation apparemment accidentelle – et généralement déplorée – était un processus intentionnel, un mouvement conscient, de la différence vers la ressemblance ? »

Aujourd'hui, l'*airspace* est moins une théorie qu'une réalité. L'interchangeable, le mouvement incessant et l'absence de symbolique qui étaient les caractéristiques des hôtels et aéroports – ces espaces que l'anthropologue français Marc Augé qualifiait en 1992 de « non-lieux » – se sont étendus au reste de notre vie.

À mesure qu'un groupe autodésigné de personnes aisées se déplace au travers de ces espaces liés par la technologie, des sensibilités particulières se répandent, et toutes ces petites poches géographiques finissent par se ressembler, comme le remarqua Schwarzmann : le café Four Barrel à San Francisco paraîtra similaire à l'Australian Toby's Estate de Brooklyn, qui ressemblera, lui, au Coffee Collective de Copenhague, qui ressemblera au Bear Pond Espresso à Tokyo. Vous pouvez déguster un café avec un fameux « latte art » dans chacun de ces lieux, le poster ensuite sur votre page Instagram, et partager ce cliché à vos *followers*, accoudé sur le comptoir en marbre.

Cette convergence des styles est accentuée par les entreprises qui encouragent la sensation d'être nulle part, utilisant la technologie pour mettre à bas la géographie. Airbnb en est un bon exemple. Alors même que l'entreprise commercialise les lieux comme des produits de consommation, elle aide ses usagers à voyager sans véritablement avoir à changer leurs environnements, sans avoir à quitter le cocon confortable de l'*airspace*.

Fondée en 2008 par deux diplômés de la Rhode Island School of Design, Airbnb permet à des « hôtes » de louer les espaces inutilisés de leur logement. Cela concerne aujourd'hui plus de deux millions de logements dans plus de cent quatre-vingt-dix pays. « Vivez là-bas comme des locaux » est l'actuelle devise de l'entreprise. C'est « un monde où chaque lieu peut être le vôtre » qui est proclamé.

Le premier *design* du site Airbnb, quand celui-ci s'appelait encore « AirBed & Breakfast », se rapprochait du *design* fonctionnaliste et efficace de Craiglist, promouvant des profils d'hôtes ou des mises en scène intérieures (« mieux qu'un hôtel bon marché », disait le sous-titre). Depuis 2012, ce *design* s'est installé dans le format actuel de *house porn* proposant une foule d'images haute résolution qui auraient pu être tirées directement de

Dwell Magazine. La liste des différents logements se présente non seulement comme une alternative à l'hôtel, mais surtout comme des lieux où les utilisateurs aimeraient vivre de manière permanente. C'est d'ailleurs cette ambition qui a aidé la compagnie à dépasser ses prédécesseurs, comme « Couchsurfing.org » qui défendait l'idée que s'immiscer dans la vie de quelqu'un était plus intéressant que de jouer à être un local. En un sens, Airbnb est devenu un magazine de *lifestyle* interactif.

En 2011, une artiste et designer new-yorkaise, Laurel Schwulst, a commencé à parcourir les différentes listes Airbnb à travers le monde, en partie pour trouver de l'inspiration pour l'aménagement de son propre appartement. « Je l'ai considéré presque comme un Google Street View d'intérieur de maisons », confie-t-elle. Schwulst a alors commencé à enregistrer les images qui l'interpellaient et à les poster sur son espace Tumblr appelé « Modern Life Space ». Mais elle eut bientôt le sentiment que quelque chose était en train de se passer sur la plateforme. « L'expérience proposée par Airbnb est supposée être basée sur de vraies personnes, et sur de l'authenticité, dit Schwulst. Pourtant, la plupart de ces logements sont similaires », qu'ils se trouvent à Brooklyn, Osaka, Rio de Janeiro, Séoul ou Santiago.

Il y avait, entre autres, une prédominance de meubles en série, mais de bon goût (pour de l'industriel). « C'est une sorte d'extension d'un showroom Ikea », dit-elle. Mais les similitudes vont au-delà de la simple production de masse. Le logement Airbnb idéal est à la fois étranger et complètement reconnaissable : un savant mélange de symboles culturels propres aux lieux d'une part, et de dispositifs, meubles et décorations partagés par tous d'autre part. « C'est amusant de voir comment nous voulons ces choses génériques tout en réclamant de l'authenticité », note Schwulst.

L'image d'Airbnb s'installe dans ce paradoxe. Un spot publicitaire de 2014 récupère le glamour nauséeux du tourisme tokyoïte de *Lost In Translation* par une série de photos de différentes fenêtres, chacune faisant apparaître le contraste entre l'étrangeté inquiétante de la ville et le confort rassurant de l'intérieur loué. Au mois d'avril de cette année, un autre spot parodiait le comportement type du touriste – *selfie stick* et *city tours* – en l'opposant aux activités dites « authentiques » – comme de s'endormir sur le canapé lisant un livre, ou regarder notre enfant construire une cabane de draps – rendues possibles par l'accueil au sein des logements proposés par la plateforme.

Cela renvoie une vision de propriété dans laquelle les visiteurs consomment des symboles reconnaissables plutôt que de partir à la rencontre de l'inconnu : « Le café du coin est aussi le tien. »

Aaron Taylor Harvey, un des leaders de l'équipe d'Airbnb, qui supervise le *design* des bureaux de l'entreprise partout dans le monde, a également relevé cette plaisante

similitude : Harvey estime qu'il a logé dans plus de soixante Airbnb. Airbnb ne donne pas de normes de décoration, seulement quelques conseils publiés sur leur site (« montrez une personnalité, pas des objets personnels », peut-on y lire), mais c'est bien l'existence de la plateforme elle-même et les besoins des utilisateurs qui entraînent une certaine homogénéité. « Vous pouvez sentir une sorte de tendance dans certaines listes. Une forme de style international Airbnb commence à apparaître, continue Harvey. Je pense qu'une partie de ce qu'il se passe est une chose magnifique qui donne aux gens une sensation de confort et d'appartenance immédiate quand ils voyagent, et une partie de cela est un peu générique. Cela peut se voir dans les deux sens. »

Les hôtels ont longtemps vendu des visions de confort et de stabilité, mais Airbnb représente une évolution, plutôt qu'une simple réplique, de l'industrie hôtelière qu'il a contribué à perturber. En 2013, l'entreprise a engagé Chip Conley, le fondateur du groupe hôtelier Joie de vivre, en tant que « chef de l'hospitalité globale et de la stratégie » du groupe. Mais ce qui rend Airbnb différent, c'est sa décentralisation. Comme pour les cafés répliqués de Schwarzmann, son esthétique ne provient pas d'un contrat passé avec l'entreprise, mais bien de la concordance entre les décisions prises par plus d'une dizaine de milliers de personnes indépendantes. Le marché Airbnb évolue vers son produit le plus efficace ; il semblerait que les consommateurs veulent plus qu'une expérience exotique, ils veulent quelque chose comme un hôtel Days Inn, mais en plus stylé et moins banal à la fois – un espace générique caché derrière une façade unique en apparence.

Pourtant Airbnb préfère éviter toute association avec les non-locaux. Quand j'ai demandé à Harvey de clarifier sa définition du style international Airbnb, un chargé de relations publiques nous interrompit, coupant court à la correspondance : « Chaque hôte et chaque invité se feront leur propre avis sur la question. » Certaines caractéristiques sautent pourtant aux yeux : murs blancs ou satinés, bois brut, machines Nespresso, chaises Eames, tapis à motifs sur plancher nu, étagères apparentes, un esprit scandinave marqué de HGTV[1]. « Le style industriel, et l'ambiance mi-XXe siècle » sont ce que suggère Natascha Folens, décoratrice intérieure et consultante chez Airbnb à Washington, « tant que ça n'a pas l'air trop encombré et ancien ».

Le style international Airbnb peut être associé au confort et à l'accessibilité, mais c'est loin de l'être pour tous. Cette année, Quirtina Crittenden, une consultante en affaires à Chicago, lança le *hashtag* « #AirbnbWhileBlack » dans l'optique de donner à voir les différentes expériences de discrimination au sein de la plateforme, notamment quand des hôtes acceptent des réservations venant de compte de personne de couleur blanche ou sans

1. Chaîne de télévision américaine spécialisée dans la décoration, l'agencement et la rénovation de la maison et du jardin (toutes les notes sont des traducteurs).

avatar, et en refusent venant de personnes noires. Cette constatation a été renforcée par une étude de la Harvard Business School qui a découvert que les utilisateurs portant des noms stéréotypés africains avaient 16 % de chance en moins d'être acceptés par des hôtes. C'est un problème que l'entreprise sait qu'elle doit aborder, et c'est sûrement pour cela qu'elle nomma récemment « directeur en charge des questions liées à la diversité » l'ancien directeur de Peace Corps[1] David King.

En attendant, le style international Airbnb continue de prospérer et de se développer, parfois par imitation complète. Zoé de Las Cases et Benjamin Dewé, un couple de designers et décorateurs français, ont été très surpris de découvrir sur le site de l'entreprise, que Airbnb avait reproduit, pour les besoins d'une salle de réunion pour le siège social de l'entreprise à San Francisco, le *design* et la décoration de son appartement personnel. Cette copie alla jusqu'à la reproduction du trio de luminaires aux fausses allures industrielles, du tableau noir et de l'étagère suspendue, pleine des mêmes pièces artistique (en 2012, Airbnb avait loué l'appartement de Las Cases et Dewé afin d'y accueillir une soirée-événement). Le couple a lancé une procédure judiciaire contre le groupe fin 2015. « Ils font la promotion de leur marque avec notre vie », dénonça Dewé au site BuzzFeed. En créant une réplique parfaite de l'appartement, les décorateurs de l'entreprise voulaient reproduire « l'exact ensemble, jusqu'à la moindre chaise », affirme Lisa Bottom, directrice artistique de Gensler, l'agence d'architecture qui a créé le bureau en 2014.

Lisa Bottom précise que les salles de réunion ont été créées par les fondateurs d'Airbnb Joe Gebbia et Brian Chesky, diplômés de la Rhode Island School of Design. Gensler a disposé les salles de réunion autour de l'atrium, de telle manière que « regarder à travers l'atrium soit un peu comme apercevoir des échantillons de chaque ville du monde ». Tous les lieux compris en un. Imaginez un voyage à travers les continents, un pèlerinage au sein de la compagnie qui vous aide à ouvrir votre foyer aux autres, juste pour vous faire vous retrouver, et vous sentir à la maison.

D'autres start-up proposent aujourd'hui des « packs uniformité » similaires, le mode de vie *airspace* devenant une forme de service globalisé holistique.

J'ai rencontré Bruno Haid dans un café qui aurait pu faire partie des lieux décrits par Schwarmann : un entrepôt austère dans Williamsburg à Brooklyn, rempli d'un bois clair, de meubles en cuir sous-évalués, et d'un équipement de moto, également vendu dans la boutique. Haid est le fondateur de Roam, une start-up internationale de *coliving* qui promet à ses utilisateurs – les « Roamers » – la possibilité de voyager librement entre plusieurs résidences de différents pays pour un loyer mensuel de 2 000 dollars (ou 500 dollars

1. Le « Peace Corps » (« corps de la paix », en français) est une agence indépendante du gouvernement américain, dont la mission est de « favoriser la paix et l'amitié du monde ».

par semaine). En mai 2016, la compagnie a récolté 3,4 millions de dollars en levée de fonds, et elle gère actuellement des logements à Ubud, Bali, Miami, et Madrid. Londres et Buenos Aires rejoindront bientôt la liste.

Les propriétés varient : Roam Madrid est un immeuble du XIXe siècle appartenant autrefois au Vatican et Ubud est un ancien hôtel. Ils partagent cependant une même structure : « une cuisine commune, des chambres privées avec pour chacune d'elles une salle de bains. Les espaces communs comportent toujours un espace de *coworking* et des équipements d'accès à Internet haut de gamme », affirme Haid. Dans chaque espace de travail, « où que vous alliez, vous y trouverez ces chaises Eames en aluminium. Nous avons étudié un grand nombre de chaises différentes, et celles-là sont les meilleures ». Des tables tulipes, de grands bureaux communautaires, et des lampes tamisées sont aussi présents.

À travers son réseau d'espaces numériques, Roam nous garantit de pouvoir cuisiner dans la même cuisine, de s'asseoir sur la même chaise et sous la même lumière, n'importe où que vous soyez dans le monde. À la manière d'entreprises similaires comme Commom et Breather (ou encore WeWork et WeLive), la compagnie fait le pari que cette expérience est aujourd'hui ce que nous préférons pour construire notre propre espace personnel. C'est « une communauté de nomades professionnels », dit David Cornthwaite, un aventurier autoproclamé et blogueur qui faisait partie des premiers résidents de Roam Ubud. « Nous avons presque une maison entière, 24 studios, raconte-t-il. C'était un endroit parfait. »

L'homogénéité esthétique est réclamée par les utilisateurs arrivants, et les investisseurs technologiques ne sont pas en reste. Avec Airbnb, « ce n'est pas comme si vous étiez dans un Holiday Inn qui sera exactement le même partout, mais il y a toujours un sentiment de familiarité qui subsiste, même au milieu d'un environnement le plus étranger », dit Kanyi Maqubela, partenaire associée chez Collaborative Fund, qui a investi dans Roam. « Je peux rester dans les logements d'autres personnes, avec elles, manger les pommes qu'ils ont achetées à leur petit producteur local. »

Si Schwarzmann critiquait le manque de spécificité locale des lieux génériques, l'entreprise de Haid propose une définition du local toute différente et paradoxale : les lieux désirables seraient des associations de caractéristiques assez singulières pour être intéressants, et assez génériques pour être aussi confortables que possible, rapidement et simplement consommables – chaque partie étant authentique et extensible à la fois. En 1992, l'anthropologue français Marc Augé, écrit dans *Non-Lieux* qu'avec l'émergence de certains espaces non identitaires, « On est toujours et on n'est plus jamais "chez soi" » (Augé, 1992, p. 136).

Si comme Airbnb et Roam le proposent, nous pouvons nous sentir « n'importe où comme chez nous », cela ne signifie pas, en retour, que nous ne pouvons être vraiment

chez nous nulle part ? La question qui suivrait serait alors : à quel point est-ce important pour nous ?

Peut-être que la profusion de cafés génériques, de chaises Eames, et de tables en bois recyclé n'est qu'un simple phénomène de mode de décoration intérieure voué à disparaître avec le temps. Mais il me semble que l'esthétique anesthésiée du style international Airbnb est le symptôme d'une condition plus profonde.

Pourquoi l'*airspace* est-il apparu ? Une des réponses se situe dans le fait qu'Internet et ses progénitures – Foursquare, Facebook, Instagram, Airbnb – sont pour nous ce que la télévision était au siècle dernier, avec « une certaine capacité à transmettre, recevoir, et appliquer des filtres émotionnels, d'envie, et de doutes » (Trow, 1999).

Comme George W. S. Trow l'écrivit dans son chef-d'œuvre un peu paranoïaque de critique des médias « Within the Context of No Context », publié pour la première fois dans *The New Yorker* en 1980. Mais à la place de « cette toile interconnectée de 200 millions d'utilisateurs » de Trow, c'est un réseau de 1,6 milliard de spectateurs américains que nous avons : la population d'utilisateurs actifs mensuels de Facebook agissant et interagissant plus ou moins au sein du même espace, qui apprennent à voir, sentir et désirer les mêmes choses.

Le réseau connecté émotionnel des plateformes de médias sociaux est ce qui provoque l'impression d'*airspace*. Si le goût est internationalisé, alors le résultat logique est un monde dans lequel la diversité esthétique est en déclin. Cela ressemble à une sorte de gentrification : celle-ci se produisant simultanément à travers différentes villes dans le monde. De la même manière que ces quartiers en plein embourgeoisement qui voient leur diversité disparaître à mesure que leurs bâtiments se rénovent et leurs magasins se remplacent, des zones urbaines économiquement similaires ne peuvent que se ressembler et devenir de plus en plus interchangeables.

Dans leur introduction à *The Fabric of Cultures : Fashion, Identity, and Globalization*, les chercheurs Eugenia Paulicelli et Hazel Clark écrivent que « la gentrification esthétique... dessine une nouvelle carte du monde à la lumière du préjudice de l'après-guerre froide : il y a le monde à la mode, et le reste. » En d'autres termes, nous faisons l'expérience d'un isolationnisme des styles plutôt que d'un isolationnisme politique ou géographique, bien qu'il soit toujours issu de faits économiques. Vous appartenez à la classe *airspace*, ou vous n'en faites pas partie.

L'homogénéité induite par ce nouveau dessin peut devenir étouffante, au point que se retirer apparaît comme la meilleure option. Rochelle Short était une « Super Hôte Airbnb » à Seattle (la désignation requiert un nombre important d'invités accueillis, un haut pourcentage de réponse et de bonnes évaluations). Elle a débuté sur la plateforme en 2013

et devint une sorte de gourou pour hôtes à travers son blog, *Letting People In*. Mais la gentrification d'Airbnb la poussa cet été à arrêter de recevoir des invités.

« Je pense que la population a commencé à changer », dit Rochelle Short. En 2013, Airbnb se proclame comme une véritable expérience sociale pionnière d'un nouveau territoire, attirant des personnes ouvertes d'esprit, faciles à vivre, qui n'étaient pas inquiètes s'il y avait une tache sur le miroir de la salle de bains. » En 2016, raconte-t-elle, « l'invité est une sorte de *vanilla tourist* qui attend une expérience façon Motel Super 8. Je n'ai jamais aimé ce type de voyageurs ».

Désormais, Airbnb est passé de la conformisation passive des habitudes des usagers à une activité de transformation de la manière dont ils voyagent par la création d'un guide de tourisme intégré à l'application qui fournit des recommandations sur la base des recommandations des hôtes – du genre de celles que fournit Foursquare – aux invités qui séjournent dans ses espaces. La compagnie annonça aussi tout récemment le lancement de Samara, un studio de *design* et d'ingénierie pensé comme un « lieu d'innovation au service de la connexion, du commerce et des changements sociaux au sein et autour de l'expansion des communautés Airbnb », comme l'annonça son cofondateur Joe Gebbia lors de la conférence de presse de lancement. Le premier projet de Samara, une résidence et centre communautaire à Nara, au Japon, sera l'occasion de mettre en place une forme de système de voyeurisme pour le touriste étranger : « J'imagine déjà les invités occidentaux entrer en interaction avec la communauté dès l'instant où ils passent la porte », raconte-t-il à la revue en ligne *Fast Company*.

Pourtant l'esthétique *airspace* à laquelle Airbnb a contribué – et la géographie que cela crée – limite l'expérience de la différence au profit de l'accueil d'une population particulière (le *vanilla tourist*) faussement définie comme étant la norme. C'est « l'hallucination du normal » que décrit Rem Koolhaas. C'est l'illusion perpétuée par toute cette technologie et la culture technologique qu'elle engendre : si vous ne correspondez pas à cette structure prédéfinie en tant qu'utilisateur, c'est sûrement que vous devez mal faire quelque chose. Soit, sous les mots de Schwarzmann : « C'est une bulle, beaucoup de choses viennent renforcer notre bulle. En tant qu'homme blanc, privilégié et voyageant beaucoup, je fais définitivement partie du problème soulevé. »

Parmi les conséquences de ce phénomène, il y a la dépersonnalisation, au sens psychiatrique du terme : « Un état dans lequel l'individu perd tous sens d'identité. » Personnellement, j'aime l'esthétique *airspace*. Je ne peux pas refuser un espace propre, moderne et de bon goût. Mais le penser au travers de ses racines et implications néfastes m'amène à reconsidérer mon attachement. Il est difficile de s'identifier à quelque chose de si fondamentalement vide.

Face au développement de l'*airspace*, nos options sont limitées. La première option est de chercher « les avantages de l'impersonnalité[1] », comme l'écrit Koolhaas, de devenir de fins connaisseurs « des variations de couleurs dans l'éclairage fluorescent d'un immeuble de bureaux à l'approche du coucher du soleil, les subtilités des blancs légèrement différents sur une signalisation lumineuse la nuit[2] ». Kanyi Maqubela, l'investisseur de chez Roam, explique la signification du générique de façon assez inattendue. « Si vous allez dans une église catholique, dans la plupart du monde, la masse se sentira comme une masse. Il y a toujours ce sentiment d'unité » dit-il. Nous entrons actuellement dans un monde où ces entreprises privées portent en elles quelque chose de magique, le sentiment d'être chez soi d'un fuseau horaire à l'autre, dans n'importe quel pays ».

Suggérer qu'Airbnb pourrait devenir le nouveau Vatican est pourtant exagéré. Tandis qu'il serait impossible d'arrêter la diffusion du style générique – ce serait comme vouloir interdire à tous les hôtels de se ressembler – il est toujours possible d'envisager quels moyens pourraient être mis en œuvre pour lutter contre le caractère uniforme des territoires qu'il occupe. Cela pourrait prendre la forme d'une législation capable de s'opposer à la diffusion de services comme Airbnb (question qui se pose déjà à Berlin, Paris, New York et San Francisco), ou un simple choix personnel de s'investir davantage dans le local plutôt que dans le mobile – d'opter pour l'imparfaite communauté « Bed & Breakfast » plutôt que pour un appartement temporaire et immaculé. Comprendre cette différence importe particulièrement à l'heure où la technologie permet justement d'éviter d'avoir à le faire.

Si l'on n'y prend pas garde, une forme de version cauchemardesque de l'*airspace* pourrait se diffuser chambre par chambre, café par café à travers le monde. D'ailleurs, si vous regardez bien, c'est déjà là. Il y a de grands lofts blancs avec du carrelage de métro dans les salles de bains, des meubles modulaires, des télévisions plates sur les murs, de l'Internet haut débit et de larges fenêtres sans vues dans toutes les villes, qu'il s'agisse du centre-ville de Madrid, de Nørrebro, de Copenhague ou de Beijing. Une fois que vous prenez la place des habitants vivant ici ou là, vous pouvez vous diriger vers leurs cafés, bars et espaces de travail préférés, lesquels seront instantanément reconnaissables parce qu'ils ressembleront tout simplement à l'appartement dans lequel vous vivez. Vous vous en réjouirez sûrement. Vous penserez : « C'est sympa ici, je m'y sens bien. » Et vous pourrez vous rendre au prochain, un simple clic plus loin.

1. Rem Koolhaas, « La ville générique », *op. cit.*, 1.1.
2. *Ibid.*, 3.1.

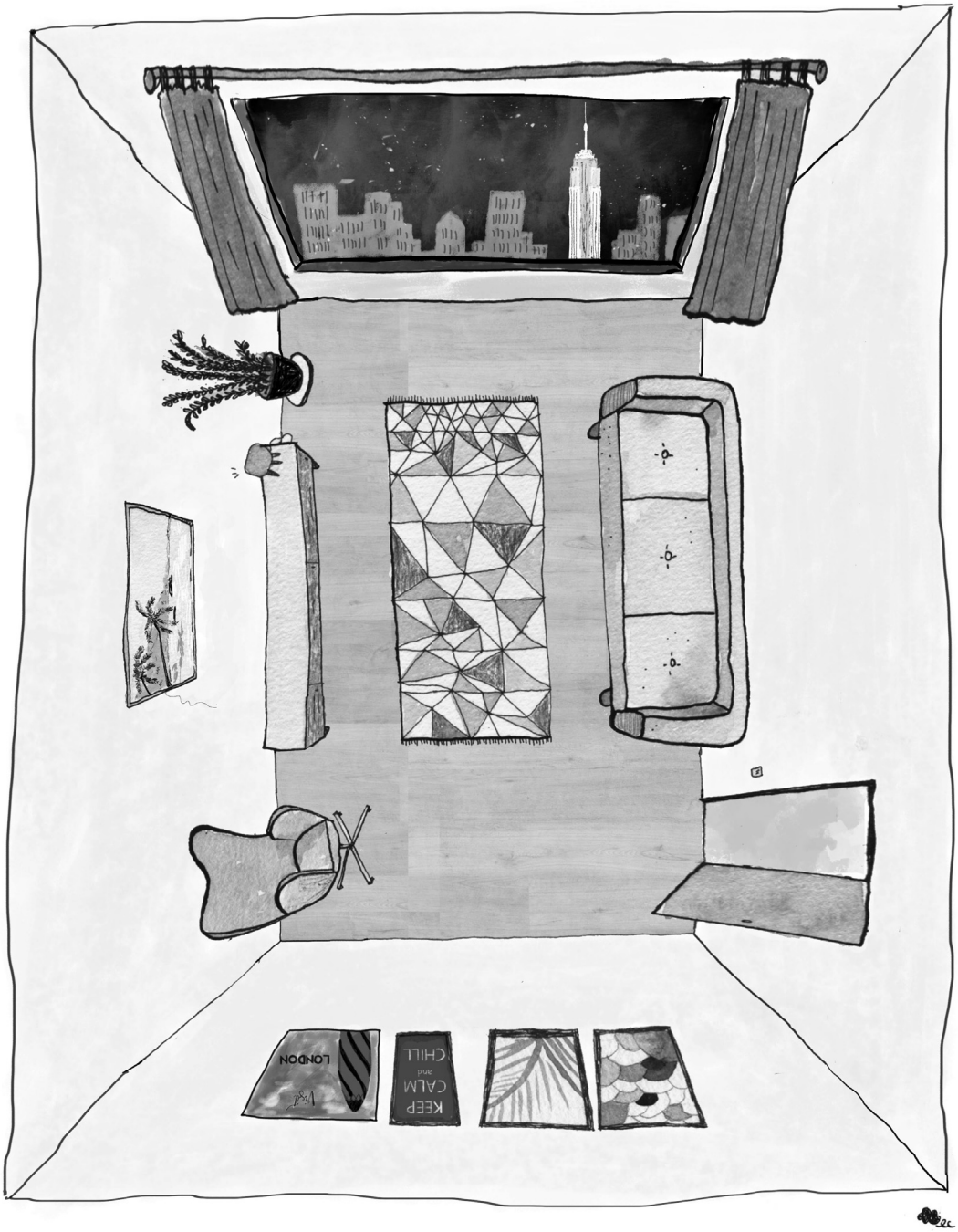

New York

Illustration, Emmanuelle Cassot

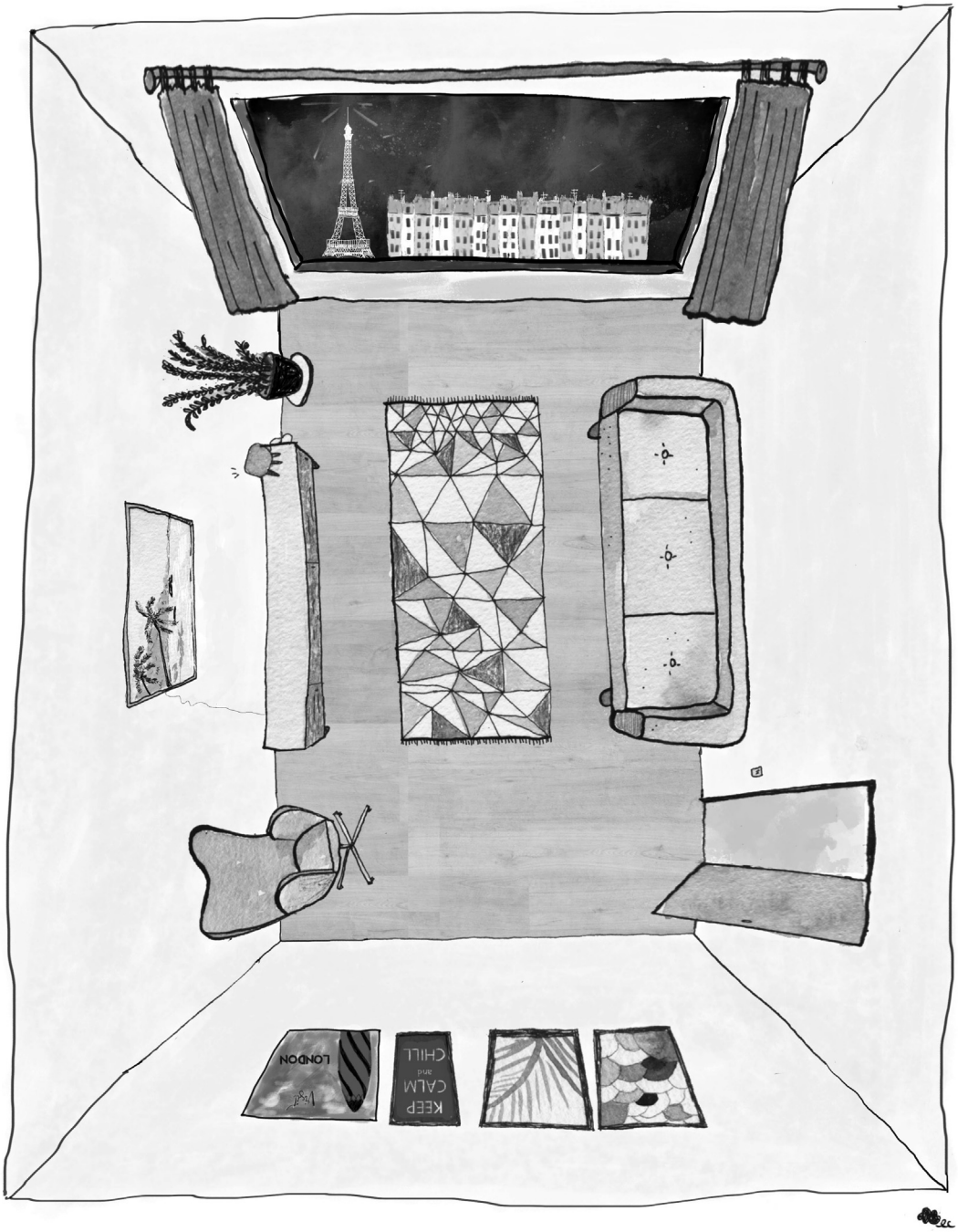

Paris

Illustration, Emmanuelle Cassot

Marie-Charlotte Dalin et Julia Tournaire

Coliving
Le logement au cœur d'un nouveau projet social

Marie-Charlotte Dalin et **Julia Tournaire** sont deux jeunes architectes urbanistes installées à Paris. Après plusieurs années d'expérience individuelle en maîtrise d'œuvre urbaine, elles amorcent ensemble en 2012 une recherche prospective sur l'habiter, avec un premier projet mentionné au concours Europan 12 suivi du projet « Néo-Collectif. L'instabilité comme moteur d'habiter » développé dans le cadre de la bourse des jeunes architectes 2014 de la fondation EDF. Depuis, elles s'emploient à repositionner le logement comme question sociale et politique majeure via l'approfondissement de cette recherche. Désormais dénommée *holistic dwelling*, elle se décline en trois explorations simultanées : une enquête sur les modes d'habiter, un répertoire critique de projets émergents, et enfin, le développement de fictions visant à modéliser les conditions opérationnelles et spatiales de nouvelles filières de logement pour la métropole parisienne.

Il est possible de comprendre le texte utopique comme un type déterminé de praxis plutôt que comme un mode particulier de représentation, une praxis qui ne correspond pas tant à la construction et la perfection d'une « idée » de « société parfaite » qu'à une série concrète d'opérations mentales

à réaliser sur un type déterminé de matière première donnée à l'avance, qu'est la société contemporaine elle-même – ou, ce qui revient au même, sur les représentations collectives de la société contemporaine qui informent nos idéologies comme elles ordonnent notre expérience de la vie quotidienne[1].

Fredric Jameson

En 1926, l'architecte suisse Hannes Meyer présente pour la première fois la Co-op Zimmer, photographie d'une pièce à vivre pour un habitant unique, illustrant les principes manifestes de ce qu'il nomme « *Die Neue Welt* », le « Nouveau Monde ». Au sein de cette pièce, sont présentés quelques rares objets, sélectionnés et arrangés avec précision : un lit pour une personne, une petite table ronde sur laquelle repose un gramophone, deux chaises pliantes dont une positionnée contre le mur, et une simple étagère avec quelques jarres. Les murs, en tissu, viennent renforcer l'atmosphère globale de grande frugalité qui se dégage du cliché. Avec cette représentation d'un intérieur sobre et minimal, comme négatif de l'image rassurante de l'intérieur bourgeois communément véhiculée à cette époque, Hannes Meyer pose les bases d'un mode de vie alternatif, détaché des *éthos* angoissants d'une certaine norme sociale. En valorisant l'idée d'usage contre celle de propriété, et en positionnant l'individu et sa pièce – contre la famille et son appartement – comme unité de base de la société et de la ville, il démontre également la possibilité d'un nouveau système d'organisation collective[2]. Avec ce manifeste, l'architecte embrasse donc les effets, à la fois positifs et négatifs de l'industrialisation, pour clamer les possibilités d'un nouvel ordre social, au sein duquel son habitant, le travailleur nomade et urbain, dépossédé et désinscrit, serait libéré des contraintes de l'idéologie bourgeoise et de sa domesticité asservissante.

Presque cent ans plus tard, notre société semble de nouveau à l'aube d'une nouvelle ère industrielle. Ce qui explique certainement pourquoi ce projet est souvent réintroduit au cœur des recherches actuelles sur l'habitat. Pier Vittorio Aureli, à travers de nombreux essais[3], met en parallèle le travailleur en exode des années 1930 avec les créatifs précaires

1. Cité par M. Hays au sein de son analyse du manifeste utopique d'Hannes Meyer. Michael K. Hays, *Modernism and the Posthumanist subject : The architecture of Hannes Meyer and Ludwig Hilberseimer*, Cambridge-Londres, The MIT Press, 1995. Traduction inédite pour ce présent article.

2. Hannes Meyer, deuxième directeur du Bauhaus, considérait la coopération comme une structure sociale alternative, basée à la fois sur un mode de production et d'apprentissage collectif, et sur les besoins et désirs de la société de masse qui la produit.

3. Essais, dont notamment celui paru au sein de la publication relative à l'exposition « Die Wohnungsfrage ». Voir Aristide Antonas, Pier Vittorio Aureli et Raquel Franklin (co-dir.), *Hannes Meyer. Co-op Intérieur*, Berlin, Spector

des années 2010, et renouvelle à travers une relecture de la Co-op Zimmer la revendication positive d'un mode de vie ascétique déjà largement éprouvé mais qui, une fois assumé, pourrait être « indépendant à la fois des faux besoins imposés par le marché et des politiques d'austérité imposées par la crise[1] ». Le collectif d'architectes åyr du Air Bnb Pavilion à la biennale d'architecture de Venise 2014, s'approprie quant à elle l'image d'Hannes Meyer pour illustrer le rôle ambivalent d'Airbnb, à la fois vecteur de nouvelles formes de domesticité contemporaine grâce à l'émergence de l'économie collaborative, et outil néo-libéral de dévalorisation du logement en produit financier comme un autre. Ces deux « diagrams of the present age » (Meyer, 1926), à la manière de la Co-op Zimmer originelle, révèlent donc à la fois les risques et les promesses de notre société postindustrielle et du déploiement des réseaux numériques.

En parallèle émergent de nouvelles illustrations de ces projections et manifestes sociaux, mais cette fois-ci sous la forme de ce qui semble être des prototypes grandeur réelle. Des espaces individuels minimaux, regroupés autour d'espaces partagés généreux de vie et de travail, accessibles à tous les urbains sans condition de ressource ou de statut social, exaltant les bénéfices d'une vie en réseau pleinement mobile et frugale : c'est ce que nous propose le coliving, innovation principale si ce n'est unique dans le secteur du logement aujourd'hui. Mais si, en théorie, ces projets de coliving présentent tous les éléments d'un nouvel ordre social et d'un mode de vie alternatif libérateur, ne nous révéleraient-ils pas plutôt les signes toxiques d'une nouvelle idéologie néo-libérale ?

Le coliving, une réalité symptomatique d'une société en transition

Les colivings sont des programmes de logement collectifs, au sein desquels vivent et parfois travaillent les individus de larges communautés dématérialisées, elles-mêmes édifiées autour de valeurs et d'ambitions partagées. Plus communément, ces logements sont présentés comme « solutions pour les célibataires de la génération Y », « communes pour milléniaux », « dortoirs pour adultes », « solutions mixtes entre la colocation et l'appartement individuel[2] ». Au sein de ce que l'on nomme coliving, on comptabilise cependant

Books, 2015.

1. Aureli Pier Vittorio, *Less Is Enough : on Architecture and Asceticism*, Strelka Press, 2014. « Cet ascétisme ne devrait pas être converti en idéologie, moins c'est simplement moins. Ce n'est que lorsque nous serons capables de dépasser son aura idéologique que l'ascétisme pourra devenir le point de départ d'un mode de vie alternatif indépendant à la fois des faux besoins imposés par le marché et des politiques d'austérité imposées par la crise » (nous traduisons).

2. Définitions apparaissant dans certains articles de presse. Voir pour exemple Claire Levenson, « Après le coworking, voici le coliving, ou les dortoirs d'adultes pour la génération Y », *Slate*, 07 novembre 2015 (http://www.slate.fr/story/109577/coliving-dortoir-generation-y (consulté le 18 février 2017).

plus d'une centaine d'initiatives extrêmement hétéroclites qu'il est difficile d'uniformiser sous une même réalité[1].

Aujourd'hui, avec des projets comme The Old Oak[2] de la société The Collective à Londres, We Live[3] à New York de la société We Work, ou encore Koalition[4] en France, le coliving prend surtout la forme d'un « habitat 100 % serviciel » à libre usage des milliers d'entrepreneurs, startupers et autres « créatures sociales » qui peuplent désormais les métropoles. Pour des prix égaux voire supérieurs aux prix du marché, déjà très élevés dans ces villes, « cette créature sociale » voit donc sa sphère intime se réduire au profit de nombreux espaces collectifs, censés le propulser dans les miracles de l'économie du partage. Une aubaine pour cet être trop occupé à innover, qui n'a plus le temps ni de s'employer aux tâches quotidiennes les plus basiques ni de se tisser lui-même ses relations intimes et professionnelles. Sur un principe similaire, d'autres projets récents comme Sunny Office[5] jouent la carte de l'équilibre travail/loisir en proposant aux urbains stressés de s'extirper temporairement ou durablement de l'intensité des villes pour innover au calme ou au soleil, entourés qui plus est de personnes partageant les mêmes passions. En plus d'un logement, c'est donc du temps et des amis que vendent ces projets. Certains colivings vont encore plus loin en monnayant la déconnexion comme vertu, proposant un « habitat retraite » pour se désintoxiquer d'une vie surstimulée et surconnectée[6]. En définitive, ces projets récents de coliving s'inscrivent dans la continuité des économies de services et de liens qui prolifèrent actuellement et en sont même des acteurs majeurs.

Il y a trois ans environ, le phénomène du coliving n'existait pourtant principalement que sous la forme de projets autonomes, portant le plus souvent de vraies ambitions sociales et politiques. Sende[7] en Espagne, ou The Farmhouse[8] aux États-Unis, deux colivings toujours opérants, supportent la recherche individuelle et collectivité de nouvelles formes de productivité sociale. UnMonastery[9] en Italie, « une clinique sociale pour le futur », s'adresse aux problématiques de la vacance, du chômage et de la diminution des services sociaux en

1. Un répertoire d'une cinquantaine de projets de coliving très divers est à feuilleter sur https://issuu.com/holistic-dwelling.
2. www.thecollective.co.uk/coliving/old-oak
3. www.welive.com/fr-CA
4. https://www.koalition.co
5. www.sunny-office.com
6. Ces projets font d'ailleurs écho au récent « droit à la déconnection » prôné par la France, autorisant officiellement les employés à ne pas consulter leurs e-mails pendant les soirs et week-ends...
7. http://sende.co
8. https://embassynetwork.com/locations/farmhouse/
9. http://unmonastery.org

favorisant l'insertion d'individus talentueux au sein de communautés dans le besoin. À la différence des projets de coliving décrits plus haut, développés par des promoteurs immobiliers ou par les nouvelles « licornes » de l'économie du partage, ces exemples « d'habitat autonome » ou « d'habitat social » sont les œuvres spontanées d'individus se regroupant pour inventer leurs propres cadres et conditions d'habiter, leurs propres modes de vie et rapports à la société, sans qu'aucune universalité ne soit revendiquée. Nous sommes donc passés en quelques années, de projets autogérés, insérés au sein de bâtiments existants, au développement de produits immobiliers neufs et lucratifs ; et de la structuration instinctive de nouveaux modes de vie à leur instrumentalisation en éléments de marketing efficaces pour la promotion de projets de colocation à thèmes. Et cela, avant même que l'on ait débattu sur les scènes architecturales, urbanistiques, sociologiques ou encore politiques des enjeux et potentialités associés à de telles émergences.

La vitesse de travestissement du phénomène de coliving illustre à quel point la sphère domestique cristallise, aujourd'hui plus que jamais, l'ensemble des tensions à l'œuvre dans un contexte de société qui tente timidement de reconsidérer ses propres paradigmes. Le logement, bastion pourtant protégé de notre habiter, devient un produit financier comme un autre, mais surtout, il ne semble plus du tout être au cœur de la question sociale, si tant est qu'il en existe encore une. Cette forme d'habitat, via notamment les ambitions sociales et politiques qu'elle semble parfois porter, n'aurait-elle pourtant pas un rôle à jouer dans l'inclusion de certains modes de vie et dans l'émancipation de notre société en transition ? Notre hypothèse est qu'à la manière de la Co-op Zimmer, mais sous une forme construite, ces innovations en révèlent les éléments à la fois toxiques et libérateurs. Et qu'en cela, elles comportent les possibilités d'un nouveau projet politique et social pour la ville, au cœur duquel le logement retrouverait un rôle central.

Ainsi, si ces projets de coliving font l'objet de déviances évidentes, ils préfigurent également les possibilités de nouvelles conditions urbaines, sociales et économiques, que nous pensons cruciales de révéler avant qu'elles ne soient dissimulées ou même entériner complètement par les formes les plus spéculatives de telles émergences.

Le relais d'une offre traditionnelle restrictive

Il existe au sein de notre société des contradictions croissantes, que nous révèlent d'ailleurs les projets de coliving, entre d'un côté, des modes d'habiter qui évoluent en réponse à un contexte sociétal changeant et, de l'autre, une sphère du logement qui stagne et qui reste calquée sur des modèles modernes obsolètes.

La sphère du travail notamment est en pleine transformation. L'entrepreneuriat, la start-up, l'emploi freelance, sont des formes alternatives au salariat de plus en plus

reconnues et encouragées par une société bien consciente des valeurs, notamment d'innovation qu'elles véhiculent. Ces modèles fabriquent cependant un statut encore flou qui ne correspond plus au statut social sur lequel se base tout le modèle d'accession au logement. Cet antagonisme met en situation de précarité une partie des individus ayant fait le choix contraint ou assumé, temporaire ou durable de s'écarter de la sécurité offerte par le modèle salarial. En effet, comment justifier d'un emploi stable, pérenne, avec un salaire trois à quatre fois supérieur au montant du loyer et un avis d'imposition correspondant à sa situation actuelle, lorsque l'on est travailleur indépendant et donc, de fait, en situation d'instabilité ? Et comment donc accéder à un logement, surtout lorsque le montant du loyer est démesuré ? Il y a bien, en dehors du marché classique de location, quelques solutions plus flexibles comme la sous-location ou la colocation, mais nous ne pouvons pas dire que les situations qui en découlent soient toujours très confortables. Du côté du logement social, certaines offres spécifiques apparaissent, comme les foyers de « jeunes travailleurs », mais celles-ci restent basées sur une vision sécuritaire obsolète du logement, et sont totalement inadaptées aux modes de vie des « jeunes indépendants » qui peuplent notamment les espaces de coworking ou les incubateurs.

Car, au-delà du seul statut de l'emploi, qui n'est que la manifestation d'une transformation sociétale plus globale, il semblerait qu'il y ait une diversification manifeste des modes d'habiter au sein des villes. La prise de conscience généralisée, certainement davantage présente chez la jeune génération, de l'incertitude croissante qui touche nos sociétés en est peut-être une des causes. La lucidité que nos modes d'existence hérités de la modernité sont en crise et nous ne permettent plus de nous garantir un avenir certain[1] encourage la recherche globale de sens dans l'ensemble de nos actions, et une exploration, de façon plus intuitive qu'assumée, de ce que certains philosophes nomment la « déprolétarisation[2] », c'est-à-dire le retour vers des savoir-faire, savoir-vivre, savoir-penser qui semblent nous avoir échappé. En découle l'émergence, assez personnelle, parfois balbutiante, de modes de vie et de parcours qui coïncident aux limites et objectifs que chacun se fixe. Et au parcours linéaire construit par la société moderne, études-emploi-mariage-propriété-famille, se substituent une multitude de parcours fragmentés avec des phases plus ou moins longues d'incertitude et de transition entre des statuts divers.

1. Et que les valeurs qui sont associées à ces modes d'existence modernes doivent être reconsidérées : c'est ce qu'initie Bruno Latour dans son livre *Enquête sur les modes d'existence* (Paris, La Découverte, 2012) et la plateforme internet associée modesofexistence.org.

2. Déprolétarisation ou « reconquête de la responsabilité » c'est-à-dire « revalorisation du savoir » selon Bernard Stiegler. Voir notamment à ce sujet le point 6 du manifeste 2010 d'Ars Industrialis, « Association internationale pour une politique industrielle des technologies de l'esprit », animée entre autres par le philosophe.

Les projets de coliving, en proposant des conditions d'accès et d'usage flexibles, semblent précisément s'adresser à ces statuts incertains qui ne rentrent dans aucun cadre. Les colivings sont en effet ouverts à tous sans condition de ressource ou de statut particulier. Les réservations se font simplement par internet via un formulaire qui permet de cerner le profil et, dans certains cas, le projet du « candidat » au logement. Un processus de sélection qui n'excède rarement quelques semaines permet parfois de vérifier la pertinence du projet professionnel défendu ainsi que sa cohérence par rapport aux ambitions du coliving. Les démarches administratives sont dans tous les cas extrêmement simplifiées et ne requièrent pas de justificatifs particuliers. Le loyer, ou redevance, comprend souvent l'ensemble des charges associées à la fois à la gestion de l'appartement et aux services annexes proposés. Le séjour est à durée illimitée, sous réserve du paiement de la redevance chaque mois, et peut être interrompu à tout moment. Enfin, ces logements sont partiellement ou entièrement équipés et meublés, ce qui autorise une inscription plus ou moins temporaire au sein du logement, et en conséquence dans la ville, selon l'investissement – physique et mental – que chaque individu souhaite mettre.

Les projets de coliving prennent donc le relais d'une offre de logements devenue rigide et obsolète vis-à-vis des évolutions sociétales en cours. Cette offre, et notamment son modèle d'accession, en niant l'incertitude de ces parcours fragmentés, met un frein à l'autonomisation de l'individu que la société elle-même fabrique. À l'inverse, les colivings acceptent l'instabilité croissante de ces modes d'habiter et du besoin d'indépendance qui en découle. Et parce qu'il la valorise, et même, participe de sa construction, ils sont un vecteur majeur de transition à la fois individuelle et sociétale.

Un cadre collectif d'émancipation individuelle et urbaine

Devant l'essoufflement du cadre social étatique et l'inertie de ses organisations, ces individus en quête de sens se regroupent et s'organisent, dans une conscience urbaine et collective renouvelée. Ensemble, ils mettent en place les cadres physiques et immatériels qui leur permettent de redevenir acteurs responsables de leur avenir aussi bien individuel que collectif. L'émergence des espaces de travail partagés type coworkings et fab-labs, des plateformes internet d'intelligence collective[1], ou encore des organisations coopératives[2] de travailleurs indépendants en sont de bonnes illustrations. Les colivings s'inscrivent, il nous semble, dans la continuité de ces infrastructures collectives de mise en projet simultanée de soi et de la ville.

1. Par exemple les réseaux sociaux des « acteurs du changement » Up Campus et Edgeryders.
2. Par exemple les coopératives d'activités et d'emploi Coopaname et Port-Parallèle ou La Louve, premier supermarché coopératif de Paris.

Parce qu'ils élaborent les conditions nécessaires à l'émancipation de ces modes d'habiter « hors norme », les projets de coliving sont de véritables outils de développement à la fois personnel et professionnel. Ils procurent l'espace et le temps nécessaires à n'importe quelle mise en projet. Ils valorisent et légitiment cette période en lui donnant une place dans la ville. Ils compensent l'incertitude qui en découle, en autorisant par leur souplesse, une disponibilité à de multiples possibles. Mais surtout, ils apportent l'ensemble des ressources nécessaires au développement du projet. Certains colivings, à la manière de Liv.it[1] ou de Start-up Basecamp[2], proposent des programmes intensifs d'accompagnement et se positionnent ainsi en tant que véritables incubateurs. Krash[3], réseau américain de coliving, offre à ses résidents une immersion dans la culture de l'innovation, avec l'organisation au sein même des logements d'une série d'événements auxquels participe un large réseau local d'entrepreneurs. Précisément, cette mise en réseau d'individus aux compétences et expériences variées, mais aux valeurs et ambitions partagées, semble être l'élément le plus opérant quant aux développements individuels des projets. Les discussions et collaborations entre cohabitants, facilitées par le partage d'une domesticité quotidienne et par une coprésence presque permanente, deviennent également le support d'un capital humain, c'est-à-dire social et professionnel, amplifié. Ces colivings autorisent donc, d'une certaine manière, la construction d'une nouvelle forme de stabilité, ou plutôt de résilience, fondée sur le renforcement des « capabilités » de chacun, au sens d'Amartya Sen[4]. Le logement, et notamment la sphère domestique sont, dans ces modèles « d'habitat productif », des outils au service de l'accélération professionnelle et personnelle de leurs habitants.

L'ensemble des projets échafaudés au sein des colivings ont valeur d'innovation et englobent avec confiance les évolutions engendrées par les nouvelles technologies. Certains logements sont plus spécifiquement destinés au développement de projets à fort impact social. Ils accueillent les personnes animées d'un désir double de transition, vers des modes d'habiter et vers des sociétés émancipées. En 2014, la ville de Matera en Italie invite, sous l'impulsion de la plateforme numérique Edgeryders, une dizaine de travailleurs sociaux 2.0. Il leur est demandé de diagnostiquer les enjeux de développement de cette ville en récession, d'en déduire des projets à caractère d'innovation sociale et d'en prototyper localement certaines mesures. En échange de leur contribution, un espace leur est

1. http://liv.it
2. www.startupbasecamp.org
3. https://krash.io
4. Les « capabilités », selon Amartya Sen et Martha Nussbaum sont l'ensemble des formes de savoir d'un être humain (savoir-faire, savoir-vivre, savoir-théoriser), qui doivent être développées individuellement mais aussi placées sous la responsabilité de la société. Voir à ce sujet Martha Nussbaum, *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, Flammarion, 2012.

gratuitement mis à disposition, et leur permet de vivre et de travailler sur place pendant les six mois de l'expérimentation. Ce premier projet, unMonastery, est en effet l'occasion de tester officiellement la propension d'un organe collectif spécifique, composé d'individus indépendants variés (artistes, développeurs web, curators...), à prendre le relais de la puissance publique sur certains sujets. L'espace du coliving, lieu de production intellectuelle mais aussi support de communication et de codéveloppement avec les habitants de Matera, est ainsi devenu un projet social en soi. Un projet pour lequel, son porteur, le collectif, a dû inventer de nouvelles formes d'organisations sociales et de nouvelles règles d'habiter au sein de l'espace et de la ville. Dans ce modèle « d'habitat social », le logement devient vecteur de transformation, à la fois par les projets d'intérêt général qu'il héberge, mais aussi par le nouvel ordre social qu'il prototype au cœur même de la sphère domestique.

Le caractère duplicable de ces projets ainsi que leur impact urbain potentiellement élevé ouvrent la possibilité d'un modèle renouvelé de projet urbain à l'échelle des territoires, sur lesquels seraient tissées les mailles d'un vaste réseau d'agents de transformation. En plus du réseau immatériel auquel chaque projet de coliving est rattaché, certains font également partie d'un réseau bâti de plusieurs projets de logement répartis sur l'ensemble d'un territoire, d'une ville, d'une région, d'un pays, voire même d'un continent. Les réseaux du type Common[1] sont pensés en amont et dupliquent le même modèle de logement à travers plusieurs territoires, multipliant ainsi d'emblée l'échelle d'impact du projet. D'autres, comme OpenDoor[2], réseau de quelques colivings suburbains, se développent projet après projet, profitant de chaque nouvelle situation pour améliorer le modèle, et lui apporter un ancrage spécifique avec des sujets et des programmations relatifs aussi bien à l'ambition générale du projet qu'aux enjeux des contextes d'implantation. Dans ce modèle d'habitat en réseau, le logement devient une infrastructure à l'échelle des territoires sur laquelle l'ensemble des acteurs d'un réseau immatériel peuvent s'appuyer pour développer localement des projets et proliférer rapidement leurs portées, urbaines et sociales notamment.

Le logement tel qu'esquissé par les projets de coliving, espace à la fois de résistance face au cercle vicieux de nos normes actuelles et d'invention de nouvelles valeurs et actions sociales, se voit doter d'un nouveau rôle pour nos villes. Au même titre que les autres programmes composant nos systèmes urbains, il devient un lieu de productivité (logement = travail), un équipement social pour la ville (logement = équipement) et une infrastructure territoriale (logement = infrastructure). Autrefois dernier maillon de notre « chaîne d'habiter », la sphère domestique se pose désormais en agent productif, dessinant les contours de nouveaux cadres d'actions individuelles et collectives.

1. https://www.common.com
2. http://opendoor.io

De nouvelles valeurs pour l'habitat

La fiction établie par la ville moderne du XIXe siècle autour de la sphère domestique comme écrin stable et protecteur en opposition au tumulte de la vie urbaine, publique et politique, se heurte à l'incertitude désormais caractéristique de nos conditions économiques et sociales. Elle continue pourtant d'être alimentée et empêche, il nous semble, le renversement dont nous parlons. De la même manière qu'il s'agit de réévaluer nos modes d'existence à l'aune de notre société postindustrielle, c'est ainsi toute la gamme de valeurs traditionnellement associées au logement qui nécessiterait d'être remise en question.

L'ensemble des activités humaines, publiques ou privées, économiques ou familiales se trouvent aujourd'hui dissoutes dans une même totalité et s'infiltrent, sans limites, jusqu'au cœur de notre sphère domestique. D'une certaine façon, le coliving nous révèle qu'il est possible d'engager cette totalité, en intégrant au sein d'un même espace les possibilités perçues pourtant comme contradictoires d'intimité et de publicité, productivité et contemplation, solitude et coexistence, intimité et sociabilité, frugalité et confort, inscription et mobilité, adaptabilité et régularité, sécurité et incertitude. Et en autorisant la construction d'équilibres spécifiques entre toutes ces valeurs, c'est-à-dire de nouvelles formes de domesticité. Si certains colivings tels que The Farmhouse ou de Euclid Manor[1] aux États-Unis reproduisent une domesticité familiale traditionnelle, d'autres, à l'image de Coconat[2] à Berlin préfigurent de nouvelles acceptations des notions d'inscription, de confort, d'intimité ou de sécurité par exemple. Les colivings, de manière générale, génèrent une nouvelle considération de la sécurité à la fois individuelle et collective que peut offrir un logement. Cette considération se rapproche de ce que Claire Lévy-Vroelant nomme la *security*[3], c'est-à-dire la garantie apportée par une certaine indépendance sociale et par la capacité à faire face à n'importe quelle situation. Précisément ce que semble vouloir favoriser le coliving en facilitant l'accessibilité à de nouvelles formes de travail par une offre de logement flexible, en autorisant une certaine disponibilité à des opportunités multiples, en accélérant la consolidation d'un capital social par une mise en réseau interne et externe à l'habitat.

1. http://opendoor.io/euclid-manor/
2. http://coconat-space.com
3. Claire Lévy-Vroelant se base sur les écrits de Zygmund Bauman pour dégager trois acceptions distinctes du même terme de sécurité : Safety, Certainty, Security. La *certainty* est la possibilité d'anticiper sur le futur, de se protéger contre les risques, ce qui au niveau du logement revient à en avoir la propriété. Voir à ce sujet son intervention dans le cadre de la première conférence internationale Oikonet à Barcelone en 2014 : « Security, hospitality, quality, community. The changing meaning of home ». Claire Lévy-Vroelant, « Security, hospitality, quality, community. The changing meaning of home », conférence Oikonet, Barcelone, 2014.

Cette négociation des valeurs amorcée par le coliving se fait néanmoins sans réelle conscience sociale et urbaine, et souvent à la frontière de la légalité. Certains colivings récents tels que The Old Oak à Londres ou Ollie aux États-Unis, comme nous l'avons vu précédemment, révèlent les limites de certains fantasmes aliénants, comme ceux du « tout usage » ou du « tout collectif ». Dans ces projets, la sphère domestique semble en effet devenir le lieu d'une nouvelle forme de prolétarisation[1] (Stiegler et Ars Industrialis, 2010), déresponsabilisant l'individu, le privant définitivement de tout savoir-vivre, et l'incitant à se désinvestir progressivement de l'ensemble de son cadre de vie. Aussi, la forme de la colocation est souvent l'unique configuration spatiale proposée, comme si le partage extrême de sa sphère domestique était la seule façon aujourd'hui de créer du lien et des sociabilités. Si les bénéfices de la mise en commun de ressources et d'espaces sont indéniables, ne peut-on néanmoins pas réfléchir à d'autres modèles spatiaux de collectifs de logement ? We Live propose des petits studios en plus des espaces partagés, mais les prix élevés en feront bientôt les logements d'une nouvelle élite urbaine. De la même manière, les projets comme Krash sont en principe accessibles à tous les « individus en projet » mais ne risquent-ils pas d'instaurer une nouvelle forme de cooptation et de sélection basée sur la performance et la capacité à se mettre en réseau ? Et la flexibilité que proposent ces logements est-elle vraiment une façon d'enliser la nouvelle forme de précarité qui découle de notre instabilité croissante ? Enfin, on peut se demander si l'ensemble de ces conditions d'habiter sont réellement désirées ou si cette adhésion au coliving résulte d'une abnégation et résignation face à l'offre actuelle. En espérant déconstruire complètement la norme sédentaire et bourgeoise, le risque est ainsi que s'établissent de nouveaux standards, élevant l'entrepreneuriat, l'innovation, et le néo-nomadisme au rang de nouvelles idéologies. Le logement d'une ville plus solidaire, plus collaborative, plus flexible peut facilement devenir celui d'une ville encore plus exclusive.

On le voit, ces innovations oscillent entre modèles alternatifs non pérennes et récupérations capitalistiques, réseaux ouverts et groupes communautaires, émancipations sociétales et nouvelles formes de conditionnement, « déprolétarisation » et « déresponsabilisation ». Ces ambivalences et déviances nous renvoient vers la nécessité de distinguer les valeurs que nous souhaitons déconstruire de celles que nous souhaitons maintenir. Mais c'est aussi l'ensemble des organisations sociales qui doivent évoluer afin d'accompagner les innovations en cours et d'installer ces valeurs dans des cadres pérennes qui seront enfin dessinés pour elles. Bien que le coliving échappe pour le moment à la fois à la puissance publique et aux penseurs de l'habiter, il esquisse, selon nous, les contours de ces nouveaux

1. Bernard Stiegler définit la prolétarisation comme « le processus par lequel un savoir individuel ou collectif, étant formalisé par une technique, une machine ou un appareil, peut échapper à l'individu – qui perd ainsi ce savoir qui était jusqu'alors son savoir ». Bernard Stiegler, *Société automatique : 1. L'avenir du travail*, Paris, Fayard, 2015.

cadres d'émancipation individuelle et collective. Il nous révèle que le logement, ainsi édifié autour de gammes de valeurs spécifiques, peut devenir le vecteur majeur de cette évolution sociétale. Sous la condition qu'il valorise une diversité de modes d'habiter et qu'il favorise les nouvelles formes de productivité qui en découlent, il peut contribuer à établir les bases d'un nouveau contrat social et servir l'achèvement d'une société de transition. Cette requalification de l'habitat en lieu de productivité, en équipement social et en infrastructure territoriale, c'est-à-dire en agent productif de conditions urbaines, politiques et économiques nouvelles, positionnerait ainsi le logement au cœur d'une nouvelle œuvre sociale, comme il a pu l'être à l'aube de l'État-providence.

À peu près à la même période, et de celle de la Co-Op Zimmer d'Hannes Meyer, s'engageait en Europe une série d'expérimentations à la fois privées[1] et publiques autour du logement et de sa portée sociale. L'architecture et l'architecte étaient alors les vecteurs de cette volonté collective. Depuis, le logement « social », même à Vienne où il était pourtant devenu accessible à tous[2], devient « très social » et spécialisé, relégué au rôle de « parking social » pour les plus vulnérables (Lévy-Vroelant, 2010, 2011). Dans ce contexte d'affaiblissement de l'action publique, l'émergence de nouveaux modes d'habiter mais aussi de nouvelles formes de solidarité et d'organisation collective offrent, il nous semble, une opportunité pour renouveler le rôle social et politique du logement. Un vaste chantier qui pose cependant la question du réengagement de chacun des acteurs de la ville, à la fois traditionnels et innovants, publics et privés, mais également celle des architectes, afin qu'émergent des logements, non seulement accessibles, mais surtout aux qualités spatiales et urbaines renouvelées.

1. Il est d'ailleurs intéressant de se rappeler que le logement social est d'abord né de l'initiative de grands patrons industriels philanthropes et de quelques socialistes utopiques, avant une prise de conscience publique bien des années plus tard. Le familistère de Godin (1858-1883) à Guise est un exemple de ses utopies construites par des industriels. Voir Thierry Paquot et Marc Bédarida, *Habiter l'utopie. Le familistère Godin à Guise*, Paris, Éditions de la Villette, 2004.

2. Cette considération du logement social pour tous fut initiée par le projet des Red Vienna (1914-1934), larges îlots de logements édifiés comme pièces centrales d'un vaste programme de réforme sociale à l'échelle de la ville de Vienne. Voir à ce sujet Eve Blau, *The Architecture of Red Vienna, 1919-1934*, Cambridge-Londres, The MIT Press, 1999 et Andreas Rumpfhuber et Michael Klein, *Modelling Vienna. Real Fictions in Social Housing,* Vienne, Turia + Kant, 2015.

Soraya Baït

Faire soi-même, du produit au processus

Soraya Baït est architecte, doctorante en urbanisme et aménagement de l'espace à l'UMR* 7324 CITERES. Son travail de recherche intitulé « Maison-produit et maison-projet. Du jardin au monde » s'intéresse aux actions solitaires et solidaires autorisant une reconfiguration du monde à travers une régénération, une réinvention et un réajustement de notre manière d'être au monde qui participe de la coproduction des milieux.

Qu'est-ce que le DIY ?

Le DIY, cet acronyme de *Do it yourself* (faites-le vous-même) est un concept fondé sur des pratiques collaboratives et des processus d'apprentissage individuels et collectifs qui s'appliquent autant aux objets de la vie quotidienne qu'aux productions artistiques et intellectuelles. Ainsi, ce qui anime les acteurs du DIY est une conscience partagée qui agit avec les ressources propres d'un contexte en interrogeant sans cesse notre manière d'habiter la terre pour mieux saisir les relations et interrelations entre le tout et les parties.

Le mouvement grandissant du DIY, où compétences et ressources agissent ensemble, construit un récit autour d'une économie collaborative animée par une même philosophie : faire, mais autrement, avec les autres. Ce récit est bâti sur une forte volonté d'articulation entre

l'individu et le collectif par l'instruction et l'accès au savoir en réinterrogeant sans cesse : le sens des actes, leur localisation et les perspectives qu'ils ouvrent. Qu'elles se nomment fanzine, *open sources*, logiciel libre, *fab-lab* ou autres, ces nouvelles formes d'expression sont toutes fortement ancrées dans une démarche qui avance par tâtonnement. Ses mots-clés récurrents sont : bidouille, créativité, communauté, autonomie, habitabilité, liberté, partage et économie. Ces mouvements informels partagent une même volonté de reprendre en main les conditions d'une activité. Ils prennent forme autour de quatre éléments : la pratique (autoproduction), la socialité (reconnaissance), la connaissance (savoirs partagés) et la politique (penser et agir dans la globalisation). Il y est surtout question de la « poïétique » qui comme « poésie » ou « poète » est issue du verbe *poieô* et qui signifie à la fois produire, construire et fabriquer, car la « poïétique » ne s'intéresse pas à un fait, mais à une action en s'attachant surtout aux conditions dans lesquelles le projet se déroule.

Qu'il s'agisse de bricolage, de jardinage, de décoration ou de cuisine, ces pratiques liées à la disposition humaine à créer une œuvre durant tout son processus revêtent une forte dimension anthropologique et politique, dans le rapport au corps et à la pensée, qu'elles instaurent à travers une réappropriation des outils de conception et de production, hors de toute logique marchande. Elles permettent de renouer avec cette part inévitable d'imprévu, qui est propre aux activités artisanales et que la chaîne de production industrielle a totalement évacuée. L'imprévu fait appel à l'improvisation, qui est une manière de vivre le monde à hauteur d'homme en passant du produit au processus. Dans son texte *Le Dogme*, Kevin Low (Contal, 2014, p. 18) nous rappelle que « toute chose sur terre existe sous une de ces deux formes : produit ou processus ». Le produit, qui résulte de la fin d'un processus, est complet en lui-même. Il est indépendant de son contexte immédiat et de ce fait se prête facilement au commerce. Le processus, quant à lui, est dans son essence dépendant de la spécificité du contexte auquel il appartient. Sensible à tout changement intervenant dans son contexte, il est ouvert et transformable. Il échappe à l'évaluation basée sur la simple rentabilité financière. Cette part d'improvisation, Yona Friedman l'ancre dans la réalité urbaine qu'il décrit comme étant toujours « improvisée, compliquée, holistique » (Revedin, 2015, p. 10).

Réinventer la ville semble de moins en moins l'apanage des professionnels et de nombreuses initiatives locales émergent un peu partout dans le monde sous les dénominations d'urbanisme tactique, d'acupuncture urbaine, d'activisme urbain, d'approche *bottom up*, de revitalisation inclusive. Elles ont en commun de prôner le *low cost*, l'hyper-local et le participatif. La fabrique de l'urbain, à travers le mouvement DIY opère une transformation de l'espace par des micro-interventions. Ces actions et réalisations interrogent la finalité des productions à travers la question majeure : à qui appartient la ville ? Cette question

nous renvoie à l'ouvrage d'Henri Lefebvre *Le Droit à la ville* (Lefebvre, 1968), consacré à la critique de la ville fonctionnelle, planifiée sur papier. Henri Lefebvre y défend l'idée d'un retour de la valeur d'usage contre la valeur d'échange par le droit à la vie urbaine à travers un urbanisme expérimental.

Petite histoire (non exhaustive)

En trois générations, nous sommes passés de l'ère des objets au « long cours » qui pouvaient être raccommodés, réparés et entretenus puis transmis entre générations à celui des objets éphémères, dont le cycle de vie est préalablement programmé. C'est contre ce modèle économique que vont éclore différentes initiatives.

Le DIY, qui recouvre peut-être une réalité simple mais bien ancrée dans un nouveau contexte social, économique et éco-politique, trouve son origine dans l'idéal autogestionnaire des années 1960 à 1970 et se développe actuellement dans une conjoncture de crise. Nous pouvons aussi remonter plus loin et retrouver ce même élan dans la culture du mouvement artistique réformateur Arts & Crafts, littéralement « arts et artisanats », qui militait à partir des années 1890 pour le partage de compétences dans les domaines de l'architecture, des arts décoratifs, de la peinture et de la sculpture. Ce mouvement se mobilise pour échapper au déploiement industriel et hégémonique de l'Empire britannique, à l'origine d'une nouvelle organisation sociale. Toute une série de réalisation d'objets courants va témoigner de l'engagement de ces pionniers de l'écologie dont les initiateurs sont William Morris (1834-1896) et John Ruskin (1819-1900). En effet, John Ruskin (poète, écrivain et grand voyageur passionné par les époques médiévales et gothiques) défend que l'idéal artistique naît de la réunion des compétences et non de leur concurrence. Et William Morris (écrivain, poète, peintre, designer), par ailleurs élève de John Ruskin, défend l'idée de produire moins et mieux. Le mouvement Arts & Crafts prône une destruction des structures inesthétiques et socialement inadaptées. Mais l'acte fondateur du DIY, en tant que mouvement, est sans conteste lié à la création de *Whole Earth Catalog* en 1968 par Stewart Brand. Ce catalogue américain de contre-culture réalisé avec les moyens du bord s'est attelé à la gigantesque tâche de recenser de façon simple et concrète tout ce qui se faisait à l'époque en compilant toutes sortes d'informations et de conseils pour tout faire soi-même au meilleur prix. Relevons enfin 1976, date à laquelle Richard M. Stallman crée le logiciel libre, ouvert à tous et surtout améliorable par tous.

Vers un nouveau paradigme ?

La crise pluridimensionnelle que nous vivons aujourd'hui favorise l'émergence de préoccupations communes liées à la lutte contre la marchandisation généralisée et le

développement de nouvelles formes d'économies. Mais que pouvons-nous opposer au modèle dominant ? Serions-nous en présence d'« une révolution qui avance sur des pattes de colombes[1] » ? Le DIY est un manifeste, une critique de la consommation en lien avec les théories de la décroissance, contre la société industrielle. Comme un signe fort que chaque personne s'adresserait à elle-même d'abord à travers l'expérimentation de ses propres capacités à faire, à créer, à innover, à détourner, à réaliser, à œuvrer qui tire son essence d'une critique en acte ralliant dans un même mouvement l'idéal de l'autonomie et la pratique de l'autoproduction.

Cet entrain pour le *Do it yourself* qui converge vers *Do it together* est aussi une recherche d'une relocalisation de la fabrique des objets et d'une économie des circuits courts. On a ainsi pu observer une forme d'institutionnalisation par les pouvoirs publics. Les démarches alternatives ont même été encouragées en 2013 par la ministre déléguée à l'Économie numérique, Fleur Pellerin, et le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, à travers le lancement d'un appel à projets qui encourageait le développement des *fab labs* comme véritable acteur d'un « nouveau paradigme économique » à travers l'idée d'une « hyperlocalisation » de la production[2]. L'« hyperlocalisation » renvoie aux « hyper-lieux » décrits par Michel Lussault (Lussault, 2017) comme autant un régime d'action qu'un régime de spatialité. Espace d'expériences partagées, il naît d'une tension entre d'une part la mondialisation qui produit et diffuse du standard et d'autre part la relocalisation qui produit des différentiations. Avant lui, en 1989, le sociologue Ray Oldenburg invente le terme « tiers-lieux » (traduction de *third places*) qui nomme ces espaces ressources où s'inventent de nouveaux échanges sociaux et pratiques. Il s'agit de lieux ouverts, support de mutualisation, d'échange, d'expérimentation et de co-production.

À l'échelle de la ville, ces « tiers lieux » sont investis par un micro-urbanisme, un urbanisme tactique, d'acupuncture, où les habitants, inventeurs du quotidien, questionnent les politiques de gestion de l'espace urbain dans le but d'accroître son habitabilité. Ainsi, nous sommes aujourd'hui en présence d'une multiplication de ces pratiques qui s'inscrivent aisément dans l'art de « l'invention du quotidien ». En effet, comme l'écrit Michel de Certeau :

> *Les tactiques sont des procédures qui valent par la pertinence qu'elles donnent au temps, aux circonstances que l'instant précis d'une intervention transforme en situation favorable, à la rapidité de mouvements qui changent l'organisation de l'espace, aux relations entre moments successifs*

1. Formule empruntée à Karl Marx !
2. Ministère du redressement productif, direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services, appel à projets– *Fab labs* 2013, « Aide au développement des ateliers de fabrication numérique (*Fab labs*) », p. 3.

d'un « coup », aux croisements possibles de durées et de rythmes hétérogènes (de Certeau, 1990, p. 63).

Une résistance au schéma unique proposé par le taylorisme et le monde du management (dans tous ses domaines d'application : immatériel, cognitif, manuel), construit sur la segmentation entre le travail et son sens (Crawford, 2010) et qui a ainsi conduit à l'aliénation et à la dépossession de la vie.

L'idée d'« urbanisme tactique » est impulsée en 2005 à San Francisco par le collectif Rebar qui invente le premier *parklet*. Il sera théorisé ensuite par l'urbaniste américain Mike Lydon. Le concept de *parklet* consistait à aménager temporairement une place de parking pendant une ou deux journées. Ce micro-urbanisme est défini en opposition à la planification et sa gestion territoriale globale où l'espace est pensé en termes de rentabilité financière. Le *park (ing) day* est certainement l'expérience la plus largement diffusée sur le globe. En 2010, cette initiative sera officialisée par le département de planification urbaine de San Francisco à travers le programme « Pavement to Parks » (des trottoirs aux parcs), ce qui aura une double conséquence : ces actions sont reconnues comme de véritables processus urbanistiques, mais courent le risque d'être dépolitisées. Dresser la liste des activistes et collectifs montrerait leur présence partout dans le monde occidental : « Do Tank » à New York, Muf à Montréal, Raumlabor à Berlin, Stalker à Rome, CTRL+Z à Séville, SYN à Montréal, Collectif Le Banc à Québec...

Le capitalisme et l'éternel recommencement...

Dans notre société hypermoderne où la difficulté n'est plus de produire, mais plutôt de conquérir les marchés en multipliant les techniques les plus élaborées et les stratégies de captation de l'attention du consommateur, la force du capitalisme réside dans sa capacité de se réinventer en se nourrissant de sa propre critique. Qu'il s'agisse de l'espace urbain ou de l'espace domestique, la logique du marché est la même. Rappelons que le bricolage et le jardinage représentent un marché de près de 34 milliards d'euros, dominé à hauteur de 77 % par les enseignes de grandes distributions. Ces dernières restent à l'affût des opportunités commerciales et prêtent une attention particulière à l'analyse des secteurs qui touchent à la vie quotidienne ou le « consommateur » recherche des économies et la possibilité d'exprimer sa créativité : la décoration, le jardinage, le bricolage, la cuisine.

À l'échelle domestique du bricolage et du jardinage, les industriels suivent ce mouvement de près. En France, l'entrepreneur Bernard Ivernel, s'inspirera du concept américain des grandes surfaces de bricolage pour fonder l'ANPF* en 1965. Elle compte plusieurs services tels que : architecture, expansion, conseil de gestion et formation. Son idée de départ

est de favoriser cette recherche d'autonomie du bricoleur en lui prodiguant conseils et démonstrations techniques. L'association donnera naissance à une coopérative avant de devenir la chaîne nationale, Mr. Bricolage. Les démarches alternatives entrent aujourd'hui dans les grandes enseignes telles Leroy Merlin et Castorama. Ces groupes se sont emparés du sujet en étudiant les différents profils de bricoleurs, classés ensuite par catégories afin de mieux définir la stratégie commerciale à développer pour accompagner cette tendance et s'insérer dans ce nouveau marché très juteux.

Pour multiplier les moyens de séduire le « consommateur », traqué de toute part, les industriels rivalisent d'imagination. Leroy Merlin ouvre son premier TechShop à Ivry-sur-Seine (atelier de 2 000 mètres carrés dédié au bricolage de tous niveaux et équipé de plus de 150 machines semi-industrielles mises à disposition contre une formule d'abonnement à la carte) et lance en même temps, une plate-forme en ligne développant des MOOC* dédiés au DIY et ciblant un public large constitué des bricoleurs experts et amateurs, d'étudiants, de designers et d'autoentrepreneurs. Castorama de son côté, lance sa chaîne YouTube « Lancez-vous » pour diffuser des vidéos pédagogiques et crée son CastoLab qui dispense des cours pour accompagner les consommateurs dans leur apprentissage du bricolage en les incitant à s'équiper davantage en outillage, avant de passer en caisse.

C'est dans ce contexte qu'il est possible d'affirmer qu'à l'échelle de la ville et du bricolage urbain, les institutions en charge de l'aménagement se sont peu à peu approprié le langage et les codes de cet urbanisme tactique et cette démarche semble désormais incorporée aux politiques urbaines contemporaines de la ville néo-libérale.

Nouvelles perspectives : un retour vers le point de départ ?

Dans ce foisonnement joyeux s'exprime le désir profond de transformation de notre société à travers l'invention d'un nouveau modèle économique basé sur l'entraide et l'expérimentation comme moyens d'agir sur le monde et sur la conduite de sa vie. Le DIY formule (ou reformule) un défi majeur : celui d'ériger le partage des savoirs et des pratiques comme valeur essentielle autorisant une sortie civilisée d'un contexte de crise pluridimensionnelle. Les principes partagés dans cette mise en commun de savoir-faire techniques sont : autoconstruction, autogestion, collectivisation, expérimentation, anticapitalisme, émancipation et autonomie.

À travers ces pratiques et leurs principes qui se démultiplient et essaiment partout dans le monde, grâce à leur diffusion sur la toile, il est question d'une tentative de réponse modeste depuis les quatre coins du monde à la standardisation omniprésente qui s'infiltre insidieusement dans toutes les parcelles de notre vie : standardisation des objets, des relations et des êtres... c'est pourquoi il importe de relier ces percées entre elles vers des

applications plus larges. Ainsi Nghiem Thanh conclut son analyse sur les modèles coopératifs émergents avec une belle ouverture :

> *Les territoires ont un rôle majeur à jouer dans cette transformation en faisant naître des écosystèmes de la connaissance relocalisés par la pratique et l'échange. À travers la clé des tiers lieux, des territoires intelligents et des communautés apprenantes, le territoire peut se penser plate-forme open source et incubateur d'initiatives pour multiplier les coopérations et faire fructifier la puissance de la multitude. Les lignes de flux ouvertes par ces trajets coopératifs offrent un espoir pour transformer durablement nos modes de vie. Le défi est de taille, mais il n'est pas hors de portée (Thanh, 2013).*

Dans notre présent chargé d'impératifs liés à l'anthropocène, le DIY est un processus en mouvement qui poursuit un rêve accessible. Il fait avec ce qui lui est proposé et se saisit de ce qui reste comme ouverture possible à bâtir, à ménager, à habiter, à entretenir et à réparer. Ce mouvement convoque une spatialité primordiale (Dardel, 1990) à la recherche d'un horizon autorisant à chacune et à chacun, la reconfiguration du monde à travers une œuvre de régénération pour construire, reconstruire et co-construire notre milieu. Un chemin est ouvert, il est long, mais les perspectives qu'il ouvre sont pleines de clarté...

Matthieu Delatte, Cécile Vandernoot

Portrait de projet Un logement résilient, une habitation à vivre

Architecte, **Matthieu Delatte** est l'un des quatre fondateurs du bureau Karbon' basé à Bruxelles qui développe une démarche interrogeant la légitimité des principes de développement durable et de rationalité minimale. Architecte et auteure, **Cécile Vandernoot** partage ses activités entre l'écriture, la recherche et l'enseignement à la faculté d'architecture de l'UCL – LOCI* sur les sites de Bruxelles et Tournai. Elle a écrit un premier texte sur la maison de Matthieu dans le cadre de l'« Inventaires#2, Architectures Wallonie-Bruxelles (2013-2016) », édité par la Cellule architecture (Fédération Wallonie-Bruxelles), puis un deuxième, dans la revue belge d'architecture A+ n° 264, intitulé *Revenir au bon sens*, orienté sur la problématique des réglementations. C'est à quatre mains qu'ils écrivent celui-ci, livré tel un retour d'expérience. En tant qu'architecte, concevoir et construire sa propre maison c'est en effet une opportunité unique de pouvoir tout à la fois mettre en application ses valeurs, mais aussi questionner ses acquis et oser ce qu'aucun autre maître d'ouvrage ne vous a laissé tester jusqu'alors. Faire bouger les choses, Matthieu y contribue en partageant le processus qui l'a mené à habiter une maison saine, vivante et résiliente.

Cela ressemble à une journée comme les autres, mais sans doute la maison est-elle un peu mieux rangée. En bas, on frappe à la porte, quelques personnes attendent sous le porche. Ce n'est pas une simple visite de courtoisie. Ces visiteurs, aux motivations diverses

et toutes personnelles, sont là pour partager une expérience de vie. D'emblée, comme pour balayer directement les premiers clichés sur la consommation basse énergie, Matthieu aime à préciser que le hall n'est pas isolé. Après une courte introduction dans le sas d'entrée, les visiteurs montent et découvrent le séjour.

Mais qu'est-ce qu'une habitation saine et vivante ? Et qu'entend-on exactement à travers ce concept de résilience ? La résilience appliquée au bâtiment, Matthieu aime à la définir métaphoriquement, en empruntant l'image de l'homme capable de « rebondir » et de vaincre des situations complexes et parfois traumatiques. Plutôt que de rechercher la performance énergétique sans autre forme de finesse, la réflexion sur la qualité spatiale privilégie des modes de construction répondant aux principes bioclimatiques, que des choix intelligents, relatifs aux matériaux et techniques, viennent encore consolider.

Dès l'origine du projet se formule le désir d'habiter tout simplement un espace dans lequel on se sente bien, mais le processus pour y parvenir n'a pas été exempt d'épreuves. C'est pour cette raison que Matthieu et Charlotte ouvrent grand les portes de leur maison : transmettre leur vécu et bousculer les idées reçues.

L'histoire commence lors d'une soirée de profond découragement : six mois de recherche intensive pour l'achat d'une maison à Bruxelles n'ont toujours rien donné. Ce soir-là, Matthieu clique sur l'onglet « terrain ». Il y en a un petit à proximité de leur logement et ils partent le voir. La parcelle à vendre, située au bout d'un cul-de-sac, longeant le mur d'enceinte d'un ancien château, est en forte pente. Charlotte ne veut pas descendre de la voiture, elle n'y croit simplement pas. Ce terrain à première vue impossible en a littéralement déjà fait fuir plus d'un. Matthieu quant à lui s'aventure à travers les buissons et 6 mètres plus haut, se retrouve au sommet de la parcelle. La magie opère. C'est dans ce coin de nature préservée qu'il entend construire leur maison. Ils en discutent. La localisation leur paraît idéale : proche d'une gare, d'arrêts de tram et de bus, d'écoles, de commerces et aussi, privilège rare, de nombreux espaces verts. De quoi prolonger la vie à pied et à vélo à laquelle ils aspirent. Le soir même, Matthieu réalise un rapide croquis pour exprimer son intuition. La nuit portera conseil : le lendemain, Charlotte est prête à se lancer dans l'aventure. Fin 2009, Matthieu et Charlotte deviennent d'heureux propriétaires.

Si la conception est habituellement un processus lent, il l'est encore plus lorsqu'il s'agit de sa propre maison. L'intuition originelle a beau s'arrimer peu à peu, les remises en question demeurent cycliques. Ce processus permet toutefois d'asseoir les piliers de la démarche, tels que la volonté de concevoir une habitation dans laquelle l'approche technique renoue avec la spatialité ou l'exigence de développer une réflexion globale sur l'acte de construire, couplée à des préoccupations essentielles de bien-être et de confort. Dans cet ordre d'idées notamment, convaincu du fait que l'homme a besoin de pouvoir se réchauffer au coin d'un feu, la présence

d'un poêle de masse devient une évidence et un des éléments majeurs influençant les choix spatiaux et techniques.

Le projet évolue au fil des discussions, des rencontres, des lectures, lesquelles ont parfois conduit à un profond malaise face aux diktats des réglementations tout en forgeant une seconde évidence : prouver qu'une habitation basse énergie bien pensée et sans artifices techniques peut avoir des besoins énergétiques globaux équivalents à ceux d'une maison passive vouée – on en parle – à devenir la norme.

Avec le recul, à l'évidence, cette décision réactionnaire, un brin idéaliste, a orienté toute la suite du projet.

Déjà sensibles aux matériaux biosourcés, pour leur faible énergie grise et leur impact positif sur le secteur local de la construction, les futurs habitants creusent la question d'une construction en bois associée à la paille et au béton de chanvre-chaux dont les filières sont, à l'époque, en train de naître en Wallonie. Une visite auprès de Paille-Tech et la rencontre d'un spécialiste du béton de chanvre-chaux aident à préciser des choix et à bien comprendre la mise en œuvre de chaque matériau ainsi que leurs comportements thermiques et hygrothermiques. Ces recommandations révèlent à quel point certains matériaux peuvent devenir complémentaires du poêle de masse, dont l'emplacement, à l'origine central, glisse vers le mur mitoyen pour faire face au mur en béton de chanvre-chaux. Le rayonnement du poêle chauffera ainsi ce dernier directement, procurant une sensation de confort immédiat.

Matthieu tient aussi à prouver qu'une ventilation mécanique n'est pas un prérequis et que, bien au contraire, penser les espaces en vue de favoriser une ventilation naturelle est une question de bon sens, comme ouvrir ses fenêtres pour aérer. Un geste simple que les législations en vigueur, fixant les standards d'isolation et de consommation énergétique, ne prennent pourtant pas en considération ; une façon de légiférer n'invitant pas les concepteurs architectes, à faire preuve d'inventivité et menant au contraire à toujours plus de déresponsabilisation, y compris au sein des citoyens.

Plus que jamais, alors que le secteur de la construction a un impact non négligeable au niveau des émissions de gaz à effet de serre, il est de la responsabilité des architectes et de l'ensemble des acteurs du secteur de proposer des alternatives qui – tout en revenant au bon sens – permettent à nos constructions d'être les plus résilientes possible.

Les normes et standards fixés, répondant à des préoccupations légitimes, ne doivent pas non plus conduire à dissoudre l'essence même du travail de l'architecte : créer des espaces à vivre, des lieux aisément appropriables, où les usages peuvent ainsi se combiner et s'alterner. L'un des enjeux environnementaux et économiques d'aujourd'hui est aussi – on oublie souvent de le dire – de construire plus petit et plus compact, mais sans que la qualité spatiale n'en souffre.

Ici, la volumétrie de la maison – représentant une surface chauffée de 110 mètres carrés – profite pleinement d'un développé sur trois façades. Côté rue, elle prolonge l'alignement de l'habitation voisine et un décroché vient prendre des vues. La façade latérale a comme vis-à-vis le mur d'enceinte, un apaisant voisin, tandis que la façade arrière s'élève en profitant de l'émancipation du second versant de toiture qui accompagne la dénivellation du terrain.

Les niveaux se combinent en strates dont la matérialité accompagne et intègre les impératifs techniques, les fonctions, les besoins et les relations au terrain. Socle de béton, le rez-de-chaussée abrite – à l'image des habitations vernaculaires – les espaces techniques et les espaces de stockage. L'entrée s'y exprime sous forme d'un grand porche destiné à pouvoir réparer les vélos au sec et à accueillir un rangement pour le bois. Le premier niveau, réalisé quant à lui de bois et de béton de chanvre-chaux, se présente comme une grande pièce à vivre qui s'ouvre au sud sur une terrasse qui vient s'imbriquer dans la pente et fait face à la rue. Au deuxième étage, un grand palier s'ouvre vers la partie haute du jardin et dessert la totalité des pièces. La circulation verticale accompagne le mouvement du terrain et mène aux chambres des enfants au dernier étage et à une pièce supplémentaire résultant du pli en toiture, véritable cabane dans la cime des arbres. Ces deux niveaux sont construits au moyen d'une structure bois et de panneaux préfabriqués composés de bois, de paille et d'argile.

Le chantier est divisé en deux phases dont la première, relative au terrassement, est totalement sous-estimée au départ du projet. Retenir les poussées de terres au moyen de parois de soutènement ne semble pas un défi si complexe jusqu'au moment de recevoir les offres des entreprises spécialisées. Cela a l'effet d'une claque. Désireux d'avancer, les maîtres de l'ouvrage lancent tout de même les travaux, mais une fois le trou béant réalisé et vu la surprise budgétaire, hésitent à continuer le chantier. Ils en parlent à leurs proches, pèsent le pour et le contre. Cinq mois plus tard, le système de fondation de la maison est complètement reconsidéré et son budget revu significativement à la baisse. En janvier 2012, le chantier peut redémarrer, le déménagement étant lui fixé pour la mi-août.

À titre personnel et au sein du bureau d'architecture Karbon', le chantier est un moment d'échanges et de coopération. Bien loin des schémas dans lesquels maîtres d'ouvrage, architectes et entrepreneurs se font la guerre pour chaque centime, il s'agit, ici, de travailler de concert pour atteindre un objectif commun. Le métier d'architecte devenant tellement complexe et vaste, il est aujourd'hui impensable de ne pas confronter idées et dessins aux préoccupations des artisans amenés à travailler sur le chantier.

Pour répondre à l'enjeu budgétaire, Matthieu réduit considérablement son temps de travail au bureau pour se consacrer pleinement au chantier, réaliser l'électricité et une

grande partie des finitions. Ce temps passé sur le chantier contribue clairement à l'éclosion de moments privilégiés avec chaque corps de métier et artisans, avec qui se tissent ainsi au fil du temps des liens généreux.

Actuellement, l'autoconstruction devient une nécessité pour de nombreux projets et exige un minimum de préparation, physique notamment. Par chance, des aides précieuses se manifestent : un ami, un stagiaire architecte et une poignée de motivés prêtent de nombreux coups de main, ponctuels, durant les quelques mois précédant l'emménagement. Sur le moment, pris dans le rythme du chantier, ponctué de moments de partages palpitants, mais aussi de coups durs, il est difficile de se rendre compte de l'expérience extraordinaire qui est en train de se vivre.

Au mois d'août 2012, le gros œuvre est finalisé, la maison est presque habitable. Techniquement, il reste encore à bricoler un peu avant de disposer de tout le confort et à aménager le jardin pour se sentir chez soi.

Au départ soucieux de la consommation de la maison, Matthieu n'ose paradoxalement presque pas faire de feu. Il aura fallu se familiariser peu à peu à la maison pour se rendre compte du confort réel apporté par les matériaux mis en œuvre et le mode de chauffage. Apprivoiser le poêle de masse, les saisons, les journées ensoleillées, les périodes froides comme les périodes chaudes : juste une question d'habitude. La maison agit finalement à la manière d'une locomotive, ayant besoin d'un peu de temps pour se chauffer, mais ne nécessitant presque plus d'énergie pour avancer une fois arrivée en vitesse de croisière.

Cela fait maintenant cinq ans que la maison est habitée ; la famille s'est agrandie, la végétation a repris ses droits et, à l'exception de quelques étagères ou autres meubles sur mesure, la majorité des finitions a été réalisée. La maison fonctionne comme un être vivant, les habitants, en ayant compris l'âme, son fonctionnement, ses sautes d'humeur, ont appris à en apprécier les qualités et soigner les défauts. Même s'ils avouent oublier parfois à quel point elle leur rend la vie belle, le regard curieux des visiteurs le leur rappelle de temps en temps.

DEWALT

Pablo Feix

État des lieux

Pablo Feix a fait des études aux Beaux-Arts de Paris et à Paris VIII-Vincennes. Il est artiste peintre et également graphiste et affichiste. Il a travaillé la scénographie, le design d'espaces et l'architecture intérieure. Il a enseigné à Strate College (aujourd'hui Strate école de design). Son atelier se trouve sur la terrasse de Mozinor à Montreuil.

C'est avec de l'argile qu'on fait les vases
Mais le vide qui est en eux
Est l'essence du vase.
Des murs avec des fenêtres et des portes
Font la maison
Mais le vide qu'ils enferment est l'essence de la maison.
Lao-tseu

Avec le Modulor, Le Corbusier voulait donner à ses créations[1] les proportions idéales pour le corps humain. Avec un nombre universel, l'architecte veut devenir ingénieur du bonheur.

Mais l'architecture de Le Corbusier « ... est conçue pour l'homme nouveau tel que Le Corbusier pensait que les hommes devaient être. Et nous savons que c'est impossible, que l'on ne peut pas dire comment les hommes doivent être. Les hommes sont comme ils sont, et c'est tout. Chaque fois que quelqu'un croit pouvoir transformer l'homme et en a

1. Ce terme désigne ici une construction conçue, réfléchie et imaginée avant d'être construite, en opposition aux multiples constructions qui offrent impudiquement leur nullité au regard et à la vie de tous.

le pouvoir, il finit par produire de terribles désastres. Cela vaut la peine de se le rappeler, à l'aube de l'ère des manipulations génétiques[1]. »

Quelque chose a changé depuis la grotte de Lascaux : découvrant cet antre vide, *Homo sapiens*, tout frais sorti de sa primitive dépendance, pénétrait un abri, un repère, un atelier, un ventre de l'histoire. Cette grotte n'a jamais été un lieu d'habitation et sa fréquentation semble essentiellement liée à ses œuvres pariétales ; c'était un vide essentiel, du volume de première qualité, du faiseur de génie. Ses premiers visiteurs avaient l'esprit de corps. Ils n'étaient pas « dans » la grotte, ils en faisaient partie car ils ne s'étaient pas encore approprié le monde. Depuis, nous nous sommes privés de ne rien posséder et, paradoxalement, notre mégalomanie a rétréci le monde. Nous avons séparé le corps et l'esprit ; construit des cathédrales qui nous accueillent par un vide qui trouve son essence dans la vénération des martyrs aux corps déchirés, brûlés, écartelés, transpercés... afin que leurs esprits en soient définitivement libérés et enfin sanctifiés. Les artisans étaient nombreux – aujourd'hui on dit « artistes » –, l'architecte était l'un d'eux et ingénieur ; le commanditaire seigneur et l'église partout. Outre la motivation innocente et religieuse, la mégalomanie et la compétition entre les cités modelaient déjà le monde, mais l'appétit de beauté guidait aussi les esprits : les martyrs ont été sculptés, taillés, fondus, peints, gravés, ciselé, sertis et perchés, encadrés, assemblés, illuminés, formés ou déformés ; enfin le vide auquel les voûtes et les multiples éléments du bâti donnent corps, a été inspiré puis insufflé. En Occident nous avons particulièrement cultivé cette pensée selon laquelle l'esprit et le corps ne doivent ni se confondre ni s'unir, et nous nous y sommes totalement aliénés. Si Le Corbusier imaginait à tort l'homme nouveau, sommes-nous sûrs de construire pour l'homme tel qu'il est ?

Nous n'échappons pas au formalisme d'un mode de vie qui est devenu une norme à laquelle nous sommes habitués et sans doute bien adaptés, si ce n'est aliénés ; sa banalisation est inscrite dans les règles de construction et conception plus idéologiquement dominantes qu'idéalement pertinentes. L'architecte doit respecter ces règles, en particulier pour les immeubles collectifs et le logement social. Quel que soit l'occupant, la surface (espace, vide ou volume sont du vocabulaire marginal) est divisée en fonction des utilisations que tout être « normal » est censé en faire. Et nos habitudes sont tellement bien ancrées qu'il nous est très difficile, voire impossible, d'imaginer autre chose que ce qui est normalisé, unifié, standardisé. Ce conformisme institutionnel tue l'imagination !

Nous construisons du logement social car nous avons inventé l'inégalité, et son coût doit nécessairement être peu élevé, quitte à rétrécir l'espace. Peut-être vaudrait-il mieux lutter contre les gaspillages inutiles dont le seul but est d'accroître la richesse des plus

1. Giancarlo de Carlo, *Architecture et liberté*, Éditions du Linteau, 2004.

riches. Dans tous les cas, l'imagination est un bon moyen de lutte, et l'étouffer permet de maintenir un rapport de domination.

Les règles sont ainsi conçues pour maintenir l'ordre établi. De l'architecte à l'occupant, elles dictent notre conduite : du cahier des charges dont disposent maître d'œuvre et maître d'ouvrage, à l'état des lieux qu'un nouvel occupant doit signer à l'entrée d'un logement (nous parlons ici du public, car c'est en priorité l'endroit où l'amélioration est possible). Dès l'accueil, « Merci de laisser les lieux tels qu'ils vous ont été confiés », le contrat stigmatise toute tentative de transformation ou amélioration, comme une dégradation, au mieux comme la satisfaction d'un désir personnel qui ne peut correspondre au goût et besoin normaux.

Il s'agit donc de déterminer et fixer les limites de l'investissement possible tout en exigeant un engagement total. Pour rendre les habitants responsables des lieux qu'ils occupent, on leur parle d'appropriation alors qu'adaptation ou intégration sont les termes adéquats. Est-il surprenant que les lieux collectifs soient si peu respectés par leurs usagers quand ceux-ci sont suspects dès leur accueil ? À cette question, on ne peut demander aux gestionnaires de répondre sans leur en fournir les moyens : soit en changeant les règles, soit en faisant évoluer les normes et les valeurs communes.

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre doivent s'entendre, mais l'architecte peut trouver les solutions techniques innovantes, convaincantes et économiques. Les économies sont assez simples : laisser le matériau brut, naturel, sans apprêt ni peinture ni carrelage ni tout autre habillage, pour offrir un peu de liberté à celles et ceux qui se résignent trop souvent à accepter en silence ce qu'on leur propose et ce qu'on ne leur propose pas, par économie[1]. Prévoir une première correction au contrat d'habitation qui stipule d'éventuelles aides, conseils techniques, possibilité de profiter des tarifs professionnels, mais surtout liberté d'adapter le lieu à son occupant et non l'inverse. La disposition et même l'existence des cloisons et des portes doivent être souples et laissées au choix (à l'imagination) de l'occupant. Le mobilier de rangement peut faire cloison et les angles droits moins incontournables. Les astuces techniques viendront à foison quand la demande en sera faite aux designers, ingénieurs, architectes, artisans et artistes.

Cette liberté, si innovante soit-elle, reste relativement modeste en regard de ce qui pourrait être fait pour modeler l'espace, les volumes, le vide... et les surfaces, de sorte que

1. Par exemple des terrasses ou des balcons plus grands, avec des jardinières incorporées aux balustrades, des espaces collectifs et des escaliers plus accueillants, des lieux d'échange et de réunion, des locaux pour vélos dignes et bien équipés, des toitures et des mûrs végétalisés, des fenêtres plus grandes. Et tout cela sans les effets de façade qui ont pour but de masquer la pauvreté de l'architecture.

l'appropriation ne soit pas qu'un vain mot. Au XXIe siècle, nous pouvons faire mieux que la reproduction, en plus confortable, de l'habitat des siècles précédents.

Nous devons aussi nous interroger sur le choix des matériaux de construction. Les lobbys du béton ont œuvré pour que les performances techniques de l'architecture de terre ne soient pas reconnues, ni même connues. Pourtant les qualités d'isolation et de respiration de ce matériau dépassent de loin celles du béton, dont le rôle dévastateur sur l'environnement (tels les sables puisés dans les fonds marins ou le long des plages de pays pauvres, entre autres) est calamiteux. La paille, le pisé, la terre, le bois sont des solutions d'avenir.

Il y a beaucoup à inventer pour se défaire des idées reçues. Réconcilier le corps et l'esprit, réconcilier les bâtisseurs et les utilisateurs, réconcilier l'humanité avec le monde.

Gaspard Graulich

Habiter par l'objet

Né sur l'île de La Réunion en 1983, **Gaspard Graulich** est un designer qui questionne. C'est en démontant, dès l'âge de 2 ans, tout ce qui passait entre ses mains, qu'a germé en lui une obsession pour l'objet et son sens, sa fonction, sa raison d'être, ses interactions. Après des études de design industriel à Olivier-de-Serres (ENSAAMA*), à Paris, un bref passage à l'ESAD* de Reims puis une licence en écodesign à l'université de Besançon, il comprend à regret que l'origine de l'objet ne s'apprend pas. Une recherche de la primitivité des choses, alimentée au long de séjours dans les déserts africain et australien, guide depuis lors son travail et l'amène à concevoir des objets « essence » dont la simplicité pousse à une remise en question. Le design devient pour lui un moyen de questionner les raisons de la fonction, la symbolique de l'objet et le sens de la matière. C'est une quête technique mais aussi conceptuelle, où se mêlent philosophie, mécanique, amour de la matière et de l'objet.

Quand je pense à l'habitat, j'ai en tête l'image du creux d'un arbre, cet espace abrité du vent devant lequel on passe et qui semble nous attendre. Un coin de végétation avec une branche pour suspendre sa veste et une touffe d'herbe pour poser sa tête. J'ai toujours envié les animaux, ils semblent posséder l'espace de leur simple présence, au chaud sur un rocher ou au frais sous un buisson. L'habitat est pour moi ce lieu de sérénité, cet espace qui se délimite par un sentiment d'appartenance, où l'on ne veut qu'être soi et s'éterniser.

Passée cette vision apaisante, toute une mécanique se met en mouvement et m'indique que non, ce n'est pas si simple. Car habiter ne va pas sans cohabiter, car un habitat est un territoire gigantesque autant qu'un microcosme, et qu'habiter ne concerne pas que le corps.

La notion d'habitat fait s'ouvrir devant moi un horizon vaste, plein de sujets inconnus qui deviennent dès lors excitants, comme toute aventure.

Je vais donc faire part ici de mes réflexions, sans aucune autre prétention que de les faire exister. Un retour de la pensée sur elle-même avec autant d'objectivité que le permet ma subjectivité.

Habitat extérieur

« L'homme chemine et agit à l'extérieur de toute chose ; il est perpétuellement en dehors et, pour pénétrer au-delà des surfaces, il faut qu'il les brise. »

Henri Focillon, *La Vie des formes*

On voit généralement notre habitat comme constitué d'éléments protecteurs, de murs que l'on bâtit ou que l'on s'approprie, que l'on meuble et que l'on décore. Un volume intérieur dans lequel on vit, et par lequel on se construit. Mais l'intérieur n'existe que par l'extérieur, et comme l'indique très justement Henri Focillon, l'homme vit dehors, à l'extérieur des volumes (Focillon, 1934).

Quel est alors cet habitat extérieur dans lequel on chemine ?

À peine la question est-elle posée que l'on perçoit des enchevêtrements et des démarcations, une échelle de l'habitat qui va du privé au commun, de l'individu à l'espèce. Une limite de l'espace qui nous fait passer du chez-soi à chez l'autre, de chez personne à chez tout le monde. Cette échelle des espaces, je la déconstruirai comme suit, du plus large au plus précis : l'environnement, le territoire, le terrain et la maison. Chacun ayant ses habitants et sa délimitation, matérielle ou immatérielle.

L'homme chemine d'abord au milieu d'un tout, dans ce qu'on peut appeler simplement l'environnement, le lieu commun à tout être vivant, animal ou végétal. C'est l'habitat des espèces dont la limite symbolique est l'horizon. C'est pour nous humains l'ailleurs, l'inconnu, qui effraie et pourtant attire. Cet infini, sujet de fantasme, qui nous pousse à la conquête territoriale ou spirituelle.

Dans cet environnement émerge le territoire, qui est l'habitat des peuples. Cet espace englobe l'ensemble des éléments nécessaires à la vie et au développement d'une population. C'est la délimitation des sociétés, marquée par la frontière, où circulent les hommes qui deviennent sujets plutôt qu'individus. Le territoire est conquis et défendu, par les armes ou les dieux, car il est le garant de la survie du peuple et de sa culture.

Du territoire se détache le terrain, l'habitat de la tribu. Un groupe formé par affinité et qui s'isole volontairement du peuple. La limite de cet espace, la clôture, peut être symbolique ou physique, marquée par une construction, délimitée par la végétation, voire même simplement proclamée par une bannière.

En dernier lieu, c'est dans le cadre du terrain que se forme la maison, l'habitat de la famille dans le sens antique du mot, c'est-à-dire de personnes vivant sous le même toit. La maison est délimitée par la cloison, limite physique, bloquant le champ visuel et permettant isolement et protection. La maison est un espace où ne sont tolérées que les personnes invitées, le lieu privé où l'individu peut s'ouvrir.

Si c'est bien, de ce point de vue, la présence de l'habitant qui met au jour l'habitat, il est cependant primordial de prendre en compte la porosité des milieux. Les délimitations étant plus symboliques que physiques, les perpétuelles interactions entre habitants génèrent de perpétuelles intersections entre les habitats.

Il faut donc ajouter à ce schéma le chemin, espace neutre qui permet la circulation entre habitats, et l'échange entre les habitants. Un espace de flux à l'intérieur des habitats, où l'on peut circuler, stagner, mais où l'on ne peut pas habiter. Zone de tolérance aux intersections des habitats, il en est aussi le point d'entrée, qui peut être libre ou soumis à contrôle. Car si on partage l'intérieur d'un habitat avec les mêmes habitants, nous partageons aussi un habitat commun à toutes les espèces. L'environnement est cet espace primaire, primordial et indivisible, et si on peut placer des frontières entre les territoires et tenter de séparer les peuples, on ne peut cloisonner l'environnement et isoler les espèces. Sur ce biotope unique qui englobe l'ensemble des ressources, chaque habitant influe par le fait même d'habiter, intervenant ainsi, consciemment ou non, sur l'habitat de ses voisins.

Dans cet environnement, certaines espèces restent fixes et s'enracinent pour s'y nourrir, quand d'autres vivent par la motricité et parcourent les espaces. D'autres encore y développent la faculté d'utiliser les ressources et de transformer la matière. L'être humain a ainsi poussé l'utilisation de ces ressources jusqu'à générer un habitat propre à son espèce, créant l'agriculture, l'irrigation, la pisciculture, l'élevage... Autant de techniques modifiant la structure de son territoire. Il a domestiqué son environnement et a ainsi acquis la capacité d'habiter l'inhabitable, d'être présent en terre hostile et d'y survivre.

Par cet habitat extérieur dans lequel il chemine, l'homme a ouvert un espace intérieur dans lequel il demeure.

Se sentir habiter

On pourrait continuer ainsi et analyser la présence de l'habitant en qualifiant et quantifiant ses ressources, comme on le ferait pour une plante, mais cela manquerait de vie. Et si en tant qu'humain je peux vivre et me reposer grâce à mon habitat, ce n'est pas pour autant que je me sens habiter. Ce n'est pas uniquement par la technique que j'habite, la simple déambulation de mon corps dans l'espace ne suffit pas. Il faudrait pour habiter que mon corps accepte ces murs et cet espace comme étant ce lieu de quiétude où me prend l'envie de

m'enraciner. L'envie de faire de ce lieu une partie de moi, de m'y arrêter, m'y installer, pour aller plus loin. Je deviens habitant par l'appartenance de mon corps à l'espace, mais j'habite par la conscience d'appartenir à cet habitat. C'est la sensation d'habiter qui transcende les murs et différencie la maison d'une prison.

Ce sentiment d'habiter fait qu'on garde en nous la mémoire des murs. On se retrouve dans une maison où l'on a anciennement vécu, aux cloisons identiques, mais à l'aménagement étranger, où nul objet n'est familier. À peine entrés et nous sommes pourtant déjà là, intégrés aux cloisons. On ne se sent pas chez soi, mais on sait que par-delà les meubles, sous cette couche d'existence de l'autre, se trouve une part de soi que nous sommes les seuls à voir. Nous appartenons à ces murs qui ne nous appartiennent pas, et on voit bien que si nous pouvons posséder les murs, c'est bien l'habitat qui nous possède. Car l'espace dont l'on fait notre habitat s'imprègne en nous et reste là, dans notre corps, comme un souvenir qui nous séduit ou nous révulse. Que l'on quitte un paysage et on le sent qui nous appelle, comprenant alors qu'on appartient à ces couleurs et à ces bruits, à ces odeurs et à ces vents. Le rejet est aussi grand lorsqu'on habite sans être chez soi, où le confort du corps ne suffit pas au confort de l'âme. Car on peut posséder matériellement un lieu et ne pas s'y sentir chez soi, comme on peut se sentir chez soi chez un inconnu. On peut se laisser prendre par un monde nouveau et, même si on n'y habite pas, le laisser, lui, nous habiter, comme ce sentiment étrange d'appartenir à un endroit que l'on ne connaît pourtant pas.

Objet et habitat

Les murs restent des murs tant que l'on ne se les approprie pas, et pour habiter il faut confier nos biens à l'espace, y déposer des morceaux de soi. Alors on aménage l'espace et on décore les murs. On dépose sur les surfaces des couches de peinture et de papier peint, des cadres et des miroirs, autant d'éléments qui constituent une isolation entre nous et le bâti. On crée à l'intérieur d'un volume une coque que l'on pourra posséder, que l'on pourra faire soi. Déplacer cette coque entre d'autres murs et on y retrouvera nos repères, mais vider un lieu de ces meubles, se retrouver entre des murs vides, et l'espace apparaît sans vie, sans habitant, inhabité.

Car ce sont bien les objets qui permettent d'habiter. D'un côté ils définissent un cadre fonctionnel, délimitant les espaces par zones d'action par la simple présence des outils du quotidien. Puis par-delà le fonctionnel, s'intègrent à l'espace nos objets de valeur, ces objets que l'on possède et que l'on garde. Si l'outil donne ainsi à l'habitat une structure d'usage, la part de soi que l'on insuffle à l'objet nous fait y développer une structure émotionnelle. On s'entoure de repères, qu'ils soient historiques ou culturels, familiaux ou personnels, ils deviennent une externalisation matérielle de notre être. Les objets sont les indices de notre

personne, donnant à voir des morceaux de nous comme autant de pièces d'un puzzle, mais avec l'avantage de la maîtrise, consciente ou inconsciente, du sens caché. Ils sont les marqueurs physiques de notre environnement psychique.

Mais habiter ne va pas sans cohabiter, et bien que l'on vive sous le même toit, on se crée dans l'habitat des espaces personnels que l'on cadre et que l'on défend. Un territoire délimité souvent par les cloisons, fermé par des portes, mais marqué par l'objet, la décoration, posters d'adolescent dans la chambre ou fauteuil de patriarche dans le salon.

La maison est par ces murs le territoire de la famille, et ce territoire s'habille d'un enchevêtrement d'objets, communs et individuels. On projette dans ces objets des sentiments collectifs, des expériences familiales, grandioses ou traumatiques, et ils en deviennent alors le symbole. Car l'objet a cette force, il a assez de contenance pour retenir dans la matière les émotions de chacun.

Mais cette matière reste indivisible et génère par conséquent des conflits, car même s'il peut représenter un vécu commun, une émotion partagée, ce que l'on projette dans la matière n'est visible que par nos yeux. On veut donc posséder l'objet car il est nous, il nous conforte dans notre être et se fait support de communication, médiateur entre nous et le monde.

Toute cette matière à laquelle nous donnons un sens devient tout à coup la preuve de notre existence, de notre individualité parmi l'espèce. L'objet est la matérialisation de notre individuation, car chaque externalisation de notre être, chaque réflexion ou émotion, ne peut être gardée en mémoire que par la matière, et ne peut par conséquent être matérialisée que par l'objet et par le biais de l'objet.

Structure de l'être, ces objets sont disposés autour de soi pour soutenir et prouver notre existence, pour la transmettre et la prolonger, peut-être dans l'espoir qu'elle sera un jour perçue, comprise, partagée. Ils deviennent la mémoire de notre présence et, finalement, la réalité de notre absence. Les objets sont la preuve que l'on habite, car on sait qu'un lieu est habité lorsque est soudain palpable l'absence de son habitant.

Mais que l'on se trouve abandonné de nos objets et l'on devient absent de soi, sans repères, dans l'état mélancolique d'Antoine Roquentin : « Le passé, c'est un luxe de propriétaire. Où donc conserverais-je le mien ? On ne met pas son passé dans sa poche ; il faut une maison pour l'y ranger. Je ne possède que mon corps ; un homme tout seul, avec son seul corps, ne peut pas arrêter les souvenirs : ils lui passent au travers » (Sartre, 1938, p. 99).

L'objet est alors l'habitat de l'individu, ce territoire dont la limite est la matière et dont l'ensemble des possessions forment autour de l'être son paysage.

Donner du sens à la matière

C'est finalement par cette conscience de l'objet que je me qualifie de designer.

On crée des objets pour diverses raisons, mais les raisons de leur création ne sont pas pour moi les raisons de leur existence. C'est bien le possesseur qui donne à l'objet sa fonction, son sens, son histoire et sa valeur, l'objet existe parce qu'il est possédé. Être designer c'est en un sens créer sans le vouloir des outils d'interposition, des objets de communication et de questionnement par lesquelles s'ouvre à travers le temps un dialogue avec soi, entre personnes et entre peuples. Je cherche donc par-delà la fonction technique à donner du sens à la matière, à l'enrichir et la transcender pour la rendre objet, puis tout oublier pour laisser à chacun la possibilité de le prendre et de l'habiter. Faire grandir l'objet dans l'espoir qu'il fera grandir son habitant...

Standing Stones, Expérimentations, 2017. Quelle est l'intervention minimale sur la matière pour la faire devenir objet ?

Présence confluence élévation, espace de travail pour la revue *DDLA*, 2016.
Une pierre autour de laquelle confluer, des chaises qui gardent la mémoire des présences, une feuille de papier qui d'un souffle élève la lumière.

Paul Devaux

Habiter le monde : quelques critères d'habitabilité

Paul Devaux est ingénieur de la construction et diplômé de l'Institut européen d'études anthropologiques Philanthropos de Fribourg. Il termine actuellement un master d'architecture à l'École nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée.

Il y a une situation contemporaine. Il y a aujourd'hui un monde qui se cherche et qui tâche d'avancer au milieu des diversités d'opinions, des oppositions politiques et des réalités vécues différemment. Celles-ci sont sans cesse proclamées, toujours mieux défendues, tantôt par l'un, tantôt par l'autre. Ces appels à la liberté sont des cris qui naissent de notre intérieur et s'expriment sur la place publique, ils sont peut-être à l'image de cet intérieur, sans cesse en quête de sens de la vie et de l'humanité. En effet, notre vie est souvent chargée d'oppositions, de tensions, de scissions et face à elles, elle tente de trouver une unité.

La vie peut également s'appréhender comme une occasion d'habiter, une occasion à habiter. Tendre vers une vie heureuse, c'est vouloir habiter notre monde. On recherche ainsi à habiter notre corps, notre personnalité, nos relations, nos lieux, nos usages, tous nos actes qui, s'établissant en des lieux, rendent à ceux-ci leur nature : les lieux sont habités. Les experts du lieu – architectes, urbanistes, constructeurs – ont cette noble tâche d'accompagner par leurs expertises ce désir d'habiter. Il est ancré en chacun de nous, étant un des aspects de notre nature humaine. Habiter est la manière humaine d'être au monde, dirait Heidegger. Encore faut-il se mettre d'accord sur ce que signifie habiter...

Même si ce sujet a déjà été longuement exploré, sans aboutissement sur une définition commune, j'ose proposer un chemin vers une définition. Car se mettre d'accord ne signifie pas arrêter une définition précise et fixe du concept mais il s'agit, je pense, d'emprunter un même chemin : celui de la réconciliation. Si la modernité est entendue comme l'éclatement des subjectivités et le règne de la liberté individuelle, alors en bon moderne, j'affirmerais qu'aucune réconciliation n'est possible. Je constate d'ailleurs que le mot « habiter » est partout utilisé, à tort et à travers, et ne veut plus rien dire. C'est un signe qu'il devient urgent de redonner au mot sa possibilité d'être porteur de sens. Il est prétentieux de croire en un sens tout fait et fixé une fois pour toutes, mais judicieux de croire en la possibilité de réconcilier le mot avec quelques repères. Ce sont ces repères qui sont proposés dans les lignes qui suivent.

Si habiter est le propre de l'homme, alors il est impératif de chercher sa signification conjointement avec le sens que nous donnons à l'être humain. L'habitation dont je parle dans cet article est humaine. Elle n'est pas canine ou florale. Dès lors, les critères d'habitabilité présentés ci-dessous proviennent d'une réflexion anthropologique située dans notre contexte actuel. Une telle réflexion peut faire apparaître trois dimensions, à la fois de l'habitabilité et de la personne humaine qui, me semble-t-il, sont facilement laissées pour compte : la dimension **corporelle**, la dimension **sociale** et la dimension **temporelle**. Aux trois parties qui suivent correspondent ces trois dimensions, d'abord présentées en tant que dimensions de la personne humaine puis en tant que dimensions de l'habitabilité.

La dimension corporelle

« L'homme *est* un corps », et « l'homme *a* un corps ». La modernité ne garde malheureusement que la 2e proposition, en soutenant un rapport de possession à notre propre corps : le sujet qui possède est l'âme, l'objet possédé est le corps. Or, nous ne sommes pas d'abord des âmes, incarnées ensuite dans des corps. La personne humaine est d'emblée un corps animé. Trop séparer l'âme du corps et penser la primauté de l'âme sur le corps est un risque que court le monde d'aujourd'hui, nous qui favorisons des compétences intellectuelles devant des compétences manuelles, alors que notre intelligence se développe d'abord par la main ; nous qui inventons, utilisons et rêvons d'un monde virtuel ultraconnecté, alors que celui-ci est et doit être au service du monde réel. La transmission d'informations se veut sans limites, toujours plus rapide, visant à nous affranchir de la distance. Les services rendus possibles par internet et nos appareils électroniques veulent s'affranchir de la « contrainte » matérielle. Seulement, c'est aussi s'affranchir du corps. Ce monde virtuel bouleverse notre rapport au monde devenant alors un monde sans corps, où seule l'âme peut exister et voyager de Paris à Abu Dhabi en un seul clic.

1er critère d'habitabilité

Habiter signifie alors « habiter son corps ». Pratiquer une activité physique régulière n'est pas qu'un conseil de médecin ou une publicité à la télévision. Se déplacer n'est pas un fastidieux effort, dont il faudrait réduire la durée et l'inconfort. C'est avant tout une faculté liée à la nature humaine, et donc un lieu d'épanouissement, d'accomplissement de notre nature. Cet oubli s'opère de manière sous-jacente lorsque sont conçus les moyens de transport, visant une chose avant toute autre : la rentabilité. L'urbanisme de nos villes occidentales pose en opposition le bâtiment avec la rue : la rue n'est plus qu'un réseau de communications qui doit être le plus efficace possible. C'est oublier que le déplacement fait partie de notre nature. Dès lors, lorsque nous concevons des lieux, interrogeons-nous, demandons-nous si nous pensons le lieu en opposition avec le transport, « malgré » le temps et le trajet pour y parvenir ; ou bien si nous le pensons conjointement avec le parcours.

Le premier critère d'habitabilité peut être entendu comme ce rapport au déplacement. Il s'entend aussi autrement. Si l'homme est un corps, alors l'habitabilité doit assumer un rapport à la corporéité de notre nature humaine. « En habitant, nous mettons en homologie nos propres lieux internes avec ce qui se joue dans le monde externe », déclare le psychanalyste Jacques Arènes dans son ouvrage *Au crépuscule des lieux*, coécrit avec Pierre Giorgini. Le monde externe que nous bâtissons doit donc prendre sens par rapport à notre corporéité. En effet, la corporéité de la nature humaine nous invite à des usages et à des échelles d'usage. Le corps a une certaine mesure, et invite à des usages d'une certaine mesure. Plus nos lieux, nos villes, nos objets prennent en considération l'échelle humaine, plus la réalité extérieure prend sens par rapport à notre corporéité, nous donnant ainsi à habiter. Cela ne signifie pas qu'une métropole occidentale, au regard de son échelle, est inhabitable. Mais on ne peut d'emblée l'habiter. Pour chaque homme, elle est habitée si et seulement si des lieux, des usages, des pratiques à l'échelle humaine, assumant une corporéité, sont habités. Dès lors, la construction de nos villes est d'abord au service de nos quartiers. La construction de nos quartiers est d'abord au service de nos usages quotidiens, eux-mêmes d'abord au service de chaque homme, de chaque corps, pour ainsi dire. De même, le pays est d'abord au service de nos régions – et non au service d'une identité économique concurrencée par d'autres pays du monde. L'Europe est au service des pays, et ne tire pas son existence de la « nécessité » d'être un poids économique au niveau mondial.

Pour le dire autrement, il nous faut d'abord concevoir et agir localement avant de concevoir et agir globalement. De même qu'on ne tire pas sur une plante pour qu'elle grandisse plus vite, la corporéité se déploie et se conçoit du bas vers le haut, du local au global. Le global prend sens toujours par rapport au local (bien souvent, c'est uniquement la proposition inverse qui nous vient à l'esprit, surtout depuis l'influence universaliste de Kant). Ainsi,

un programme en vue d'une construction ne peut être pensé d'abord par rapport à son sens global, son impact à l'échelle mondiale. Nos usages ne peuvent pas être pensés que par leur sens global. Pour confronter ces propos à la question écologique de notre époque, nous n'agissons pas de manière « écolo » parce que nous avons assez d'informations à l'échelle globale, transmises par Internet, pour nous rendre compte qu'il faut agir. Au mieux, les données scientifiques sur l'état de notre planète nous aident à développer une conscience globale. Cependant, nous agirons écologiquement si nous consentons à identifier cet agir en nous, inscrit dans notre nature. C'est d'abord notre corporéité qui nous invite à agir localement, et non le monde globalisé.

Aujourd'hui, de nombreux espaces sont conçus en proposant une réponse aux questions écologique (espace de *coworking*, *fab lab*, habitat solidaire, jardin collectif, ferme pédagogique, etc.). Il nous faut concevoir et pratiquer ces espaces et leurs usages en les situant dans leur sens local. Ces projets ne peuvent se baser sur une mise en relation abstraite dans le monde virtuel, comme c'est parfois le cas. Car cela favorise la pensée selon laquelle il nous faut plus de mise en relation pour créer, plus d'informations pour oser agir, plus de global pour agir localement ; alors que tout est là pour agir.

Un dernier aspect de ce critère d'habitabilité lié à notre condition corporelle est le rapport à la matière. Notre corps est limité, au sens de défini. Sa mesure nous indique ses limites, et donc son sens. De même, les matériaux avec lesquels nous construisons sont délimités (limité en quantité, défini en qualité). Utiliser un matériau plutôt qu'un autre n'est pas anodin. Le matériau est d'emblée signifiant. Il renseigne une mise en œuvre, une provenance, des usages, etc. Aujourd'hui, à l'ère du « tout, tout le temps, partout », le matériau peut être pensé comme « ce qui remplit » la forme conçue ; alors un matériau serait équivalent à un autre. Mais c'est méconnaître la part signifiante du matériau. Une région de France peut nous inviter à un certain matériau. Un usage à un autre. Peut-être ne faut-il plus chercher à construire en béton partout. Peut-être ne faut-il pas chercher à uniformiser les techniques de mise en œuvre. Au contraire, inscrire la matérialité d'un projet architectural dans sa signification locale prolonge le lieu, sa signification, et ainsi son habitabilité.

D'autre part, la matérialité d'une construction peut tantôt assumer sa réalité, tantôt la nier. Sa réalité est d'être le fruit de savoir-faire humains. Elle est une construction d'hommes pour les hommes. La pensée de Heidegger invite à situer l'humanité – de l'homme et de son « bâtir » – selon ces quatre points cardinaux (le « Quadriparti ») : la terre et le ciel, les mortels et les divins. L'homme est ainsi ancré dans la terre, dressé vers le ciel. Il séjourne sur Terre, devant les divins. Assumer le Quadriparti, c'est respecter ces quatre polarités. Aujourd'hui, la tentation est grande de nous dresser vers le ciel, mais « se dresser » a un sens si l'homme est debout, ancré sur le sol. Certaines idéologies tendent plutôt à fuir vers

le ciel, oubliant nos racines spatiales, temporelles, culturelles, spirituelles. Cette tentation du hors-sol se retrouve ainsi dans nos constructions. L'habitabilité se situe également dans ce Quadriparti. Aujourd'hui, cette polarité « terre et ciel » est à retrouver. Nos constructions doivent assumer leur rapport au sol. Elles doivent prolonger cette condition corporelle en permettant des usages qui posent le corps comme une chance, une joie, une opportunité pour faire, plutôt qu'un fardeau qu'il faut perfectionner.

La dimension sociale

La société actuelle, par son fonctionnement, ses mœurs, ses porte-parole, favorise la pensée selon laquelle nous sommes des « individus ». Aux XVIIe et XVIIIe siècles, Hobbes, Hegel, Mandeville et d'autres ont permis l'avènement du libéralisme qui ne cesse de se développer jusqu'à aujourd'hui. Dans l'idéologie libérale, l'homme est posé comme un individu autonome, substantivement rationnel, et informé. Il est *autonome* : il choisit seul selon sa propre utilité. Il est *substantivement rationnel* : sa raison ne peut être remise en question, il sait ce qu'il veut, n'a besoin de personne pour user de sa raison et choisir seul. Il est *informé* : pour agir en autonomie, il doit raisonner et donc avoir toujours plus d'informations. L'individu est plongé dans un flux de données. Les trois axiomes décrits ci-dessus sont ceux de la logique libérale.

Dans cette pensée très répandue aujourd'hui, une personne est donc d'abord un individu, puis il est en relation. Il faut admettre que d'après ce que nous voyons, cette pensée se confirme : mon corps est unique et n'est pas celui du voisin. Nous voyons d'abord des corps, uniques, en relation avec l'extérieur. Mais ne nous arrêtons pas à ce que nous voyons, car le monde réel est plus que le monde visible. Une personne n'est pas un individu, d'abord seul, voué à la solitude. Au contraire, nous sommes d'emblée en relation. Nous sommes relations, pour ainsi dire. Nous devenons qui nous sommes par les autres. Aristote affirme que l'homme est un animal politique (*politique* provient du grec *polis*, qui signifie la cité, formée par la communauté). La pensée d'Heidegger explore ce en quoi « habiter » est déjà « habiter avec ». Pour le dire autrement, la relation – de l'homme à son environnement – est déjà comprise dans le mot « homme ». L'homme n'est donc pas un « individu en société », un « sujet individuel responsable de ses actes devant ceux des autres », une « liberté en concurrence avec les autres ». Car ma liberté commence – plutôt que s'arrête – avec celles des autres. Non, une personne n'est personne sans les autres, sans un nom pour être nommé, sans une culture, sans une langue transmise pour s'exprimer et nommer à son tour, sans un père et une mère pour avoir été le fruit de l'intentionnalité féconde de l'amour, et par là, avoir reçu le sens de celui-ci. Chaque personne humaine est précédée par un donné, qu'il s'agit d'accueillir, de faire fructifier et de transmettre.

2e critère d'habitabilité

Interrogeons-nous : en quoi nos espaces favorisent cette anthropologie erronée ? Et en quoi d'autres la défient ? Est-ce que tel espace commercial pousse à la consommation, ou invite-t-il à la relation ? La rue est-elle vraiment le lieu où informer sans cesse l'homme-consommateur, avec des écrans, des panneaux publicitaires et des haut-parleurs ? Lorsque nous concevons des lieux, sont-ils pensés pour rendre chacun le plus autonome possible ? Ou bien pour permettre et accompagner les relations ?

L'habitabilité se mesure selon ce critère de prise en compte de l'homme en tant que personne humaine, essentiellement en relation, ou en tant qu'individu. Chercher comment traduire dans l'espace cette vision de l'homme me semble une priorité pour les experts du lieu – architecte, urbaniste, chercheur, etc. Cela peut impliquer de proposer des usages qui assument et montrent la nécessité d'autrui. Pour prendre l'exemple de l'alimentation, proposer de grandes surfaces, c'est favoriser un rapport de consommation de l'individu face aux aliments. Ceux-ci sont présentés dans des rayonnages, aplatissant toute l'épaisseur signifiante du choix d'un aliment plutôt qu'un autre. C'est aussi favoriser un médiateur – le supermarché – qui cache la réalité de l'engagement d'un nombre important de personnes pour permettre la production et l'acheminement des aliments jusqu'à nos estomacs en détresse. À l'inverse, proposer des circuits courts, c'est dévoiler la véritable coopération qui existe entre plusieurs êtres humains ; c'est permettre de retrouver la signification de l'aliment : une saison de récolte, des techniques, de l'énergie, des savoir-faire, des coopérations, du temps, de l'eau et de la terre qui produisent en abondance, bref, c'est retrouver la réalité de l'aliment. Prenons un second exemple : l'habitat. Il faut pouvoir remettre en question une politique de logement qui, au nom d'un droit individuel à l'accès au logement, débouche sur la construction d'immeubles comparables à des casiers où sont entreposés des objets pendant la nuit : les individus, on les retrouve. Ceux-ci deviennent consommateurs d'un bien – appelé « logement » – qu'il ne faut surtout pas user et dont les murs doivent rester intacts. Laisser sa trace est synonyme de dégradation. Ces quelques mètres carrés sont à emprunter, à consommer, à rendre, mais ne sont en aucun cas une propriété. Ils ne sont donc pas à habiter. Chaque individu possède son bien, de même que l'autre individu du palier, dont on ne connaît parfois pas le nom. Remettre en question cette politique, implique d'être force de proposition d'habitats où la relation à autrui n'est pas niée. Au contraire, elle est à montrer, à prolonger, à déployer. Vivre à quelques mètres de son voisin a un véritable sens. Peut-être cela implique-t-il de l'entraide, des collaborations, des habitats groupés, du moins des usages qui invitent à la relation.

La dimension temporelle

Une vie humaine dure. Elle « n'occupe » pas « du » temps, comme si le temps était divisible et qu'une vie n'était qu'une « portion de temps ». Il faut dire que cela est le présupposé de la science : le temps en tant que temps divisible, mesurable, quantitatif. La science, malheureusement, oublie souvent ses propres présupposés. Bergson enseigne le contraire dans son *Essai sur les données immédiates de la conscience* : le temps est qualitatif. Il est vécu par l'homme. Bergson montre ce en quoi notre conscience, assez facilement, spatialise le temps, c'est-à-dire le rend quantitatif. De là, notre conception de la liberté humaine est profondément altérée – et ainsi notre propre vécu de la liberté. Notre conscience y joue un rôle, mais cela est surtout largement favorisé par le contexte actuel. En effet, par des technologies toujours plus présentes dans nos vies, l'idéologie d'un temps qui se consomme se répand. Le culte de l'instantanéité bouleverse notre rapport au monde, devenant un rapport pulsionnel à celui-ci. Notre environnement, nos relations, nous-mêmes, nos propres désirs, bref, toutes les dimensions de notre vie sont de plus en plus prises dans ce rapport. L'attente devient lassante. Nos désirs sont créés pour nous, assouvis toujours plus rapidement, ou bien déçus aussi rapidement. L'engagement sur le long terme a perdu son sens. Autant pour notre travail que notre partenaire, dans une volonté d'avoir toujours plus de choix, nous en venons vite à penser : « Après tout, je peux toujours changer. » Et notre rapport au travail et à l'autre se fonde sur cette possibilité, sur cette liberté de choisir, si chère à la modernité, oubliant cet aspect de notre condition : l'homme vit dans la durée.

3e critère d'habitabilité

De cet aspect de la condition humaine émerge un nouveau critère d'habitabilité. On ne peut juger de l'habitabilité d'un lieu en un instant, comme si l'habitabilité pouvait se passer du temps qui s'écoule. Car il faut du temps pour habiter, si l'on entend – à tort – le « temps » au sens d'une « quantité » de temps. Chacun doit pouvoir tisser des liens signifiants avec le lieu et la matière qui le compose, à travers l'usage qui s'établit en ce lieu. Cela implique qu'une confiance doit se faire entre l'homme et le lieu. Une telle confiance ne peut venir que par l'habitude d'une pratique signifiante en ce lieu. Pour ceci, il faut du temps.

Mais plus encore, l'homme habite dans le temps, entendu cette fois dans son acception bergsonienne. La liberté humaine ne se perçoit qu'en considérant le temps comme durée, et cette liberté ne s'acquiert qu'en posant des actes. Cela signifie que l'on habite par des actes posés, à travers des usages qui s'établissent en des lieux. Heidegger indique une chose similaire lorsqu'il explore ce en quoi nous vivons d'abord dans et par l'espace intramondain : ce premier espace par lequel le monde nous est dévoilé, qui est l'espace de l'usage. Par nos actes, le monde se dévoile.

Ce dernier critère d'habitabilité proposé peut venir questionner tout projet d'architecture et d'urbanisme. Pour le concepteur, une impasse est de considérer le projet uniquement de manière plastique, figée sur le dessin, tandis qu'une considération sur le lieu en tant qu'il est vécu dans le temps aura un impact sur le projet. Comment le lieu est-il découvert ? Comment est-il parcouru ? Quels usages s'y installent et comment le lieu, par l'usage, se dévoile ? Comment le lieu incarne-t-il l'usage ? Car un lieu qui ne traduit pas son usage, au nom d'une volonté de modularité et de convertibilité du lieu, est alors voué à une habitabilité difficile. Au mieux, il est « utilisé ». Mais c'est alors favoriser une société de consommation, entretenir un rapport pulsionnel au monde qui nie la temporalité proprement humaine de nos vies. On identifie bien ce en quoi un objet peut être consommé. Le lieu peut subir le même sort. Surtout lorsque celui-ci est explicitement conçu pour la consommation. Plutôt que des galeries commerciales et autres espaces de consommation, il revient aux experts du lieu d'être force de proposition pour des lieux à habiter, qui assument un rapport à l'usage et au temps. Nos constructions sont faites de matière, pour autant ils ne sont pas des objets de consommation. L'usure n'est pas à éviter, elle est à chercher. En réalité, il n'y a pas d'usure, seulement la marque du temps qui, lorsqu'elle est intégrée au projet, est plutôt l'acceptation de la temporalité dans la matière. Cette temporalité incarnée donne à habiter. Car alors la temporalité humaine inscrite dans notre monde intérieur – celle de notre vie qui passe – peut rentrer en homologie avec le monde extérieur. Nos lieux sont donc à concevoir de sorte qu'ils promeuvent et inscrivent dans la matière cette temporalité humaine qui ne demande qu'à s'exprimer. Notre vie peut d'ailleurs être lue comme un long apprentissage d'acceptation de cette temporalité, d'accueil du temps qui passe. Accueillir la vie telle qu'elle nous est donnée n'est pas une posture passive et stérile, mais plutôt un long effort actif et vertueux, source d'une fécondité souvent insoupçonnée, où réside peut-être la condition de notre humanité.

Conclusion

L'homme est un corps animé, essentiellement en relation avec les autres et son environnement, vivant dans la durée : cette définition n'est pas exhaustive mais cherche plutôt à dévoiler certains aspects de la personne humaine que le monde d'aujourd'hui a tendance à négliger. Cette proposition de réajustement anthropologique permet de faire émerger trois critères d'habitabilité de l'homme en ses lieux, à destination de tout heureux lecteur, expert du lieu ou simple désireux d'habiter le monde.

CHAPITRE 2

FAIRE AVEC

Boris Bouchet

Portraits de projets
Trois logements sociaux à Domaize

Boris Bouchet est architecte, ancien chef de projet de l'agence Obras, puis lauréat d'Europan 9 avec le collectif Milieux. Il est aujourd'hui installé en Auvergne, accompagné de six architectes et urbanistes. L'agence cherche à croiser les disciplines et à multiplier les sujets, les échelles, les territoires. Le premier projet de l'agence, livré en 2013, d'une construction d'un équipement de village en pisé à Marsac-en-Livradois a reçu le prix de la première œuvre du Moniteur. En 2014, l'agence devient lauréate des AJAP* puis du PJU*. En 2016, Boris Bouchet est un des commissaires du pavillon français pour la biennale internationale d'architecture de Venise avec le collectif AJAP14 et Frédéric Bonnet. Parallèlement, après neuf années passées à l'ENSA* de Clermont-Ferrand, Boris Bouchet est depuis 2015 enseignant titulaire à l'ENSA* de Montpellier.

La communauté de communes du Pays de Cunlhat, implantée sur les hautes buttes des monts du Livradois, à l'écart de la métropole clermontoise, n'attire pas les bailleurs sociaux. Pourtant une grande partie de sa population est éligible aux logements aidés et un réel besoin existe, notamment aux extrémités des parcours résidentiels. Dans le but de compléter le petit parc de logements sociaux qu'elle gère directement, la collectivité a engagé la réhabilitation d'un ancien corps de ferme en une opération de trois logements sociaux. Le bâtiment existant s'ouvre sur le paysage de la vallée de la Dore à l'est et s'implante sur la frange d'un hameau de quelques maisons, à l'écart du centre de la commune.

Quelques années auparavant, l'acquisition réalisée par la commune de Domaize avait pour but l'installation d'un gîte touristique dans le hameau de Terrolles. Les programmes de subventions touristiques disparaissant, c'est la communauté de communes qui a récupéré le bien et s'est opportunément tournée vers un projet de logements sociaux.

Patrimoine banal

À l'origine, la ferme est un bâtiment en très mauvais état, les planchers, la charpente, les encadrements de fenêtres en bois sont pourris. Un morceau de la façade s'est effondré. Une partie du toit s'est envolée lors de l'hiver précédent. La première partie de l'étude qui nous est confiée consiste à choisir entre la démolition pour reconstruction et la réhabilitation de la bâtisse pour abriter les logements. Les deux faisabilités montrent que les prix sont comparables.

Tout le monde pense qu'il faut démolir. Nous mesurons, à ce moment-là, à quel point le neuf et le progrès restent des valeurs dominantes et s'opposent aux besoins réels qui sont pourtant devenus les nôtres ces dernières années. En particulier, dans cette économie de subsistance qui caractérise les zones rurales, le réemploi, le besoin de « faire avec », l'utilisation de matières « déjà là » apparaissent comme les outils indispensables de l'architecte. Nous résistons. D'abord, nous proposons une solution alternative où une partie des volumes en place est conservée et s'articulent avec une reconstruction sur le pignon sud. Finalement, l'État orientant sa politique vers la réhabilitation ; les subventions pour le logement social neuf en zone rurale disparaissent, c'est la réhabilitation qui est choisie par les élus.

Il y a aussi la question culturelle. Le bâtiment ne présente pas une valeur patrimoniale exceptionnelle, il s'agit d'une ferme en pierres en train de rejoindre les dizaines de ruines couvertes par les ronces des hameaux des monts du Livradois. Mais cette idée de patrimoine banal nous intéresse.

La ferme occupe une place symbolique en haut d'une butte, c'est un marqueur fort du paysage de cette petite vallée et du hameau de Terrolles. De plus il y a cette patine sur la pierre, les lichens, les mousses, une couleur caractéristique de ces villages. Dans une construction neuve, nous savons que nous sommes incapables de reproduire le temps qui passe, cette histoire chuchotée du lieu. Enfin nous percevons les grands volumes existants de la grange comme le formidable potentiel d'une qualité de vie future à des années-lumière de la production courante des logements sociaux métropolitains.

Les façades de la ferme racontent son histoire, ses différentes vies, les étapes de construction, les entretiens paysans d'hiver, ce morceau de mur reconstruit, ces quelques tuiles remplacées. Dans un patchwork apaisé par le temps, on repère de vieux enduits à la

terre, des pierres de taille grossière, des pierres des champs appareillées, les restes d'une campagne de rejointoiement ici, la réparation d'un mur effondré là.

Le patrimoine est fondé sur la notion d'exceptionnel. Les habitudes institutionnelles reconnaissent et protègent le patrimoine parce qu'il est rare ou parce qu'il est un monument, remarquable pour sa fonction passée. Pourtant, ce patrimoine courant est aussi une richesse, à la fois paysagère bien sûr mais aussi patrimoniale, au sens de celui qui possède le bien et qui ne pourrait pas le reconstruire pour le prix de sa valeur mobilière.

L'aspect vernaculaire du béton

Cet aspect dégradé, ces « bricolages » confèrent au bâtiment existant une esthétique singulière tout à fait intégrée au paysage délavé, patiné, caractéristique des autres maisons du hameau. Les réhabilitations publiques de bâtiments agricoles cherchent souvent à singer les constructions neuves par la mise en œuvre d'enduits colorés et installent de cette manière une architecture rutilante en rupture avec le paysage local.

Nous avons plutôt choisi de nous appuyer sur cette esthétique de la ruine, pensant que l'installation de trois logements sociaux dans un hameau de quatre maisons était déjà une greffe suffisamment difficile en soi pour ne pas construire, en plus, un objet iconoclaste. Le projet navigue au milieu de cette contradiction : réparer lourdement une construction existante pour accueillir des logements neufs tout en conservant la poésie des façades du vieux bâtiment. Malgré le caractère très disparate de la façade, nous avons d'abord choisi de ne pas refaire les enduits existants et de conserver les pierres lorsqu'elles étaient apparentes. Ensuite le sujet principal était le remplacement des parties de façades abîmées, les cadres en bois pourris des ouvertures et les réparations récentes en parpaings industriels. S'agissant d'un bâtiment agricole, il existait une grande disparité de mesures, de formes dans les ouvrages à reprendre : cadres d'ouvertures, escalier extérieur, angles de façade, etc.

À la recherche d'un thème de transformation paysanne, nous avons décidé d'utiliser le béton coffré en place comme la matière malléable nécessaire aux adaptations ponctuelles, aux fruits des murs, aux angles biais, aux décalages. La maçonnerie de béton nous est apparue comme la matière vernaculaire par excellence. Le maçon a installé une centrale mobile de chantier pour fabriquer son béton sur place au gré de l'avancée des coffrages, réalisés à mesure, en piochant simplement dans le tas de planches non rabotées de la petite scierie voisine.

Comme les archéologues de ce patrimoine banal, nous avons dessiné le relevé de tous les ouvrages singuliers, pierres de jambage, de linteaux, ouvrages en bois, construisant une sorte d'encyclopédie du cadre de fenêtre. Le projet s'inscrit dans le passage de l'ouverture

existante, porte de grange, ventilation de la fenière[1] vers la porte d'entrée d'un logement, la fenêtre d'une chambre, etc. Articulant murs existants en pierres, coffrages en planches de sapin, serrureries en métal et menuiseries en mélèze, le projet distingue les deux faces de la ferme, les deux paysages. La façade ouest ouverte sur le petit espace public du hameau est une réinterprétation du dessin d'origine des baies et de l'escalier de grange. À l'inverse les façades est et sud ouvrent, en toute liberté, de nouvelles fenêtres, généreuses, sur le paysage.

Le luxe à l'intérieur

Le grand luxe du projet est la réutilisation des vastes volumes de la grange initiale. Les espaces singuliers que permettent les doubles hauteurs, les mezzanines, les demi-niveaux, les rampants sous toiture ont disparu de la production récente du logement, qu'il soit social, libre, neuf ou en réhabilitation. Il y a toujours une bonne raison de faire un faux plafond.

Dans le T5, l'espace de vie embrasse toute la hauteur de l'ancienne grange jusqu'à la nouvelle ferme en bois, il est traversé par la lumière d'est en ouest, du panorama de la vallée vers l'ambiance domestique du couderc[2] du village. Les espaces de nuit sont séparés par un grand meuble en bois vertical, cuisine aménagée, escalier éclairé et grand bureau de mezzanine sous les toits. Dans un jeu d'imbrication savante avec la cage d'escalier, la partie sud de la grange abrite les quatre chambres, distribuées sur quatre niveaux, comme autant d'espaces indépendants, intimes. Les paliers sont des espaces de vie, chaque chambre est singulière, hauteur, largeur, lumières et vues changent.

Côté nord, un T3 de plain-pied, ouvert sur une terrasse, est aménagé pour satisfaire aux besoins de personnes âgées. Il est aujourd'hui habité par une vieille dame. Au-dessus, le dernier logement est un T4 dont l'accès est assuré par un escalier extérieur en béton, en lieu et place de l'ancienne passerelle de grange. Installée dans la partie la plus dégradée du bâtiment, la pièce de vie traverse le corps de ferme. De part et d'autre, des ouvrages reconstruisent les façades dégradées, des fins montants en béton, comme menuisés, encadrent le jardin d'hiver donnant à l'ouest sur le hameau. À l'est, dans le salon, un grand cadre en béton s'ouvre sur le paysage spectaculaire de la vallée.

L'argent économisé sur les ravalements de façade nous a permis de réaliser tout le mobilier fixe, assemblé sur mesure, en pin local, par un menuisier de la région. À nouveau il s'agit là de combler une des lacunes habituelles des logements sociaux, livrés sans aménagement à l'exception d'un ou deux placards coulissants de la gamme dite « de chantier ». Le problème est que les locataires n'ont ni les moyens ni l'envie d'investir dans un logement

1. Fenil [NdÉ].
2. Pâture communale [NdÉ].

qu'ils quitteront un jour. En conséquence, ils vivent dans une sorte de campement, de bricolage provisoire ou dans le meilleur des cas au milieu d'un intérieur Ikea. Conscients de cela, nous avons apporté beaucoup de soins dans le dessin de meubles, les filtres en bois de l'escalier, le grand bureau familial comme garde-corps, les cuisines équipées, les placards aux portes pleines, robustes, ouvrant à la française.

À la fin du chantier, au moment des finitions, certains ouvriers parlaient d'un luxe inapproprié, s'inquiétant des futures dégradations que les locataires forcément peu scrupuleux ne manqueraient pas d'opérer sur des logements « sociaux ». Les trois quarts de la population des zones rurales ont accès aux logements sociaux. Il faut voir aujourd'hui le goût et le soin avec lesquels ces « voyous » ont meublé, décoré leurs intérieurs. Ce luxe, ce confort intérieur qui s'oppose à la rudesse des façades est simplement la chance donnée à ceux qui viennent habiter là, de passer un bon moment de leur vie. En 2016, ces trois logements sociaux de campagne ont remporté l'ArchiDesignClub Award 2016 dans la catégorie « Intérieur » aux côtés d'un hôtel de luxe, de bureaux sur les Champs-Élysées ou d'un bar branché dans le Marais parisien.

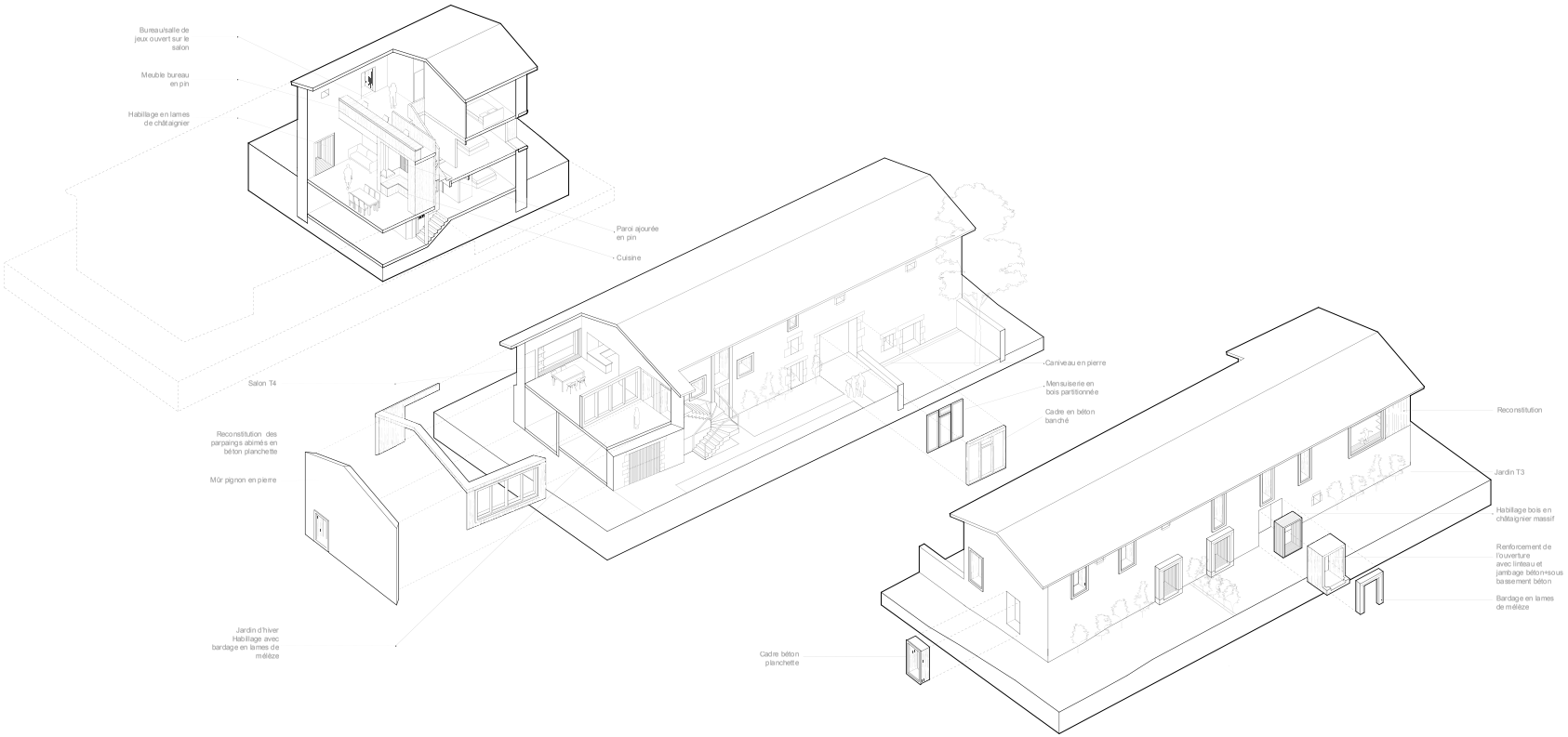
Bureau/salle de jeux ouvert sur le salon
Meuble bureau en pin
Habillage en lames de châtaignier
Paroi ajourée en pin
Cuisine
Salon T4
Reconstitution des parpaings abimés en béton planchette
Mûr pignon en pierre
Jardin d'hiver Habillage avec bardage en lames de mélèze
Caniveau en pierre
Menuiserie en bois partitionnée
Cadre en béton banché
Reconstitution
Jardin T3
Habillage bois en châtaignier massif
Renforcement de l'ouverture avec linteau et jambage béton+sous bassement béton
Bardage en lames de mélèze
Cadre béton planchette

Charline Sowa

Peut-on habiter la ville décroissante ?

Charline Sowa est architecte-urbaniste et docteure en architecture. Ses recherches portent sur la fabrique de la ville au XXIe siècle et, plus particulièrement, sur les pratiques de remodelage urbain dans les villes en décroissance en France, en Allemagne et aux États-Unis. En parallèle de ses activités de recherche au sein du laboratoire MHAevt*, elle a enseigné plusieurs années à l'ENSA* de Grenoble et s'intéresse aux mutations urbaines dans sa pratique du projet sous le nom du collectif OVMH.

Introduction

Hugo B. et Charline S., sortie de terrain. Detroit. Septembre 2014.

Depuis le downtown de Detroit, nous remontions en voiture Woodward Avenue avant de nous retrouver dans le quartier de Bauman Street. Notre première impression sur ce quartier : un désert verdoyant. Se succédaient des rues abandonnées, avec des maisons fermées par des planches, des maisons incendiées ou encore des parcelles de terrain évidées de toute construction. Avec le départ des habitants et le non-investissement des autorités locales, le quartier avait pris une apparence plus « sauvage » : la végétation était en train de se propager dans chaque espace disponible. L'image que nous avions de la ville se retrouvait remise en question. Sommes-nous encore en ville ? À la campagne ? En forêt ? Quant aux rares maisons encore occupées, elles étaient extrêmement dégradées. Les habitants restants semblaient coupés du monde. Dans ce décor post-occupation, une maison nous a particulièrement

interpellés. Un panneau avait été accroché au niveau du porche avec pour inscription : « Sale. Repairman sick. Best offer » suivi d'un numéro de téléphone. Cette phrase synthétisait pour nous l'état « malade » de la ville et les difficultés à être réinvestie par les hommes, à se réinventer. Avec cette condition, la ville est-elle encore habitable ?

Une condition urbaine inhabitable ?

Detroit n'est pas la seule ville dans cette situation, bien que son état actuel soit particulièrement unique et remarquable. Ces dernières décennies, d'autres villes de la Rust Belt aux États-Unis ont aussi fait parler d'elle. Citons ainsi les exemples de Buffalo, Cleveland, ou encore Pittsburgh et Youngstown. Elles ont, pour la plupart, perdu plus de 50 % de leur population depuis les années 1950 (Gallagher, 2010, p. 7), et se retrouvent avec des quartiers entiers délaissés. Plus proche de nous en France et dans le reste de l'Europe, différentes villes connaissent également, depuis les années 1970-1980, une période de décroissance urbaine. Certaines d'entre elles, comme Saint-Étienne, Liverpool ou Dessau, ont perdu près de 20 à 30 % de leur population (Oswalt, Rieniets, Schirmel, 2006 ; Wolff, Roth, Cunningham-Sabot, 2013).

Mais cette entrée par Detroit est un prétexte pour revenir sur l'*habitat*, l'idée d'*habiter* et l'*habitabilité* des villes en décroissance[1], ainsi que sur la place des architectes et de l'ensemble des professionnels de l'aménagement de l'espace (paysagistes, urbanistes, *urban designer*, aménageurs, etc.) dans leur transformation. Bien qu'ils soient encore peu formés, ils ont un rôle primordial à jouer, d'autant plus aujourd'hui où la croissance urbaine n'est plus une certitude dans l'évolution des villes. La décroissance urbaine est devenue au contraire un phénomène mondial (Oswalt, 2005) touchant tout type de ville, et visible sur l'ensemble des continents. Les schémas traditionnels de développement urbain, marquant la transformation des villes et leur expansion depuis le début de l'ère industrielle, sont remis en cause. Les matériaux premiers de la production architecturale et urbaine sont alors le surplus bâti obsolète, les sols surexploités inutilisés, des espaces ouverts dans lesquels se propagent une végétation foisonnante et un paysage urbain marqué par l'abandon.

Aujourd'hui se posent deux questions fondamentales aux concepteurs pour le devenir des villes en décroissance : comment faire face à cette situation, voire la dépasser (accepter et penser la décroissance) ? Comment permettre aux habitants restants de continuer à habiter la ville ? L'état dégradé de la ville tend à la rendre invivable et inhabitable et contribue au

1. La décroissance urbaine « désigne un processus conjoint de déclin démographique et d'affaiblissement économique qui affecte de manière structurelle deux éléments constitutifs de la ville – la densité de population et les fonctions économiques, générant d'importants effets sociaux » (Cunningham-Sabot, Roth, Fol, 2014).

départ des activités économiques comme des habitants (effet boule de neige). Ces questions restent encore vastes, mais il est nécessaire aujourd'hui de s'en emparer. Mon travail de recherche mené sur la fabrique urbaine et les pratiques de remodelage urbain dans les villes en décroissance au XXIe siècle (Sowa, 2017) m'a permis d'identifier certains éléments de réponses. Habiter la ville en décroissance semble ainsi se décomposer en trois stades, tous liés à la manière dont les acteurs politiques comme les habitants décident d'intervenir sur leur habitat : *cohabiter, survivre, revivre*. Ils serviront de fil conducteur dans la suite de notre réflexion qui sera illustrée par des expériences observées en Allemagne et aux États-Unis. La spécificité de ces réponses n'est pas d'*aller contre* la décroissance en réduisant au maximum la perception du déclin sur l'espace et en redynamisant du territoire, mais de *faire avec*, en acceptant la situation et en réfléchissant aux potentiels qu'offrent les délaissés urbains pour redéfinir et améliorer l'habitat. Cette nouvelle appréhension de la décroissance illustre un changement de paradigme concernant la mutation de ces villes.

Cohabiter

La description en introduction de Bauman Street nous donne un premier aperçu du cadre de vie auquel nous pouvons être confrontés dans ces contextes particuliers. La décroissance a en effet de multiples répercussions sur l'espace urbain. À l'échelle urbaine tout d'abord, il s'opère une réorganisation des hommes et des activités, redéfinissant les espaces de densité. À l'échelle du quartier ensuite, il est observable, d'une part une multiplication de ruines, de parcelles vacantes et des délaissés urbains de toute sorte (infrastructures, équipements, espaces ouverts, etc.), et d'autre part une renaturation spontanée des espaces délaissés. Ces deux processus sont couramment accompagnés d'un dysfonctionnement des infrastructures urbaines. Elles deviennent souvent inadaptées aux besoins réels des habitants et à leurs usages, et difficiles à entretenir faute de moyens humains, techniques et financiers. Mais la particularité de ces transformations urbaines – face aux données quantitatives et statistiques habituellement utilisées pour décrire la décroissance urbaine – est qu'elles constituent les indicateurs[1] les plus perceptibles au quotidien par les habitants. Ils se retrouvent à subir une situation qui leur demande de vivre au sein et avec un environnement urbain dégradé et changeant rapidement : la population doit cohabiter avec ce nouvel environnement et apprendre à vivre avec cet existant particulier.

La cohabitation avec l'espace urbain est rendue difficile par différents éléments plus larges aux répercussions spatiales. Le premier point est l'image négative de la ville, amorcée

1. Les différentes transformations spatiales que connaissent ces villes sont des données participant à définir un espace en décroissance. Elles sont complémentaires à celles principalement utilisées qui sont pour la majorité quantitatives et statistiques (données démographiques, économiques, vacances des logements, etc.).

par le déclin économique. Elle influence la perception de l'espace des habitants et favorise également leur rejet de la ville. Cette image ne permet pas de retenir les habitants sur le lieu de vie. Le deuxième point est le stress et le sentiment d'isolement généré. Le statut de l'espace vert tend, par exemple, à changer. Il passe de celui d'aménité à celui de générateur d'anxiété et d'incertitude auprès de la population comme des acteurs locaux (Hollander, Pallagst, Schwarz et Popper, 2010, p. 17). Les délaissés urbains sont marginalisés et assimilés à des espaces d'insécurité (Bradbury, Downs, Small, 1982, p. 2 ; Oswalt, 2005) : pollution des sols, fragilité du bâti et possibilité d'écroulement, accueil de squat et de trafic, etc. Ou encore, ils sont vécus comme des obstacles au sein de la ville. Tout d'abord, les parcelles abandonnées peuvent devenir des espaces infranchissables par la renaturation des sols ou encore par des dispositifs de fermeture. Ensuite, par la multiplication des délaissés urbains à l'échelle d'un îlot voire des quartiers, il s'opère une dilatation du tissu urbain qui participe à la construction de fractures dans la matérialité de la ville. Elle est souvent renforcée, hors des dynamiques de planification urbaine ou encore de projets architecturaux et urbains, par la démolition du bâti émanant des propriétaires eux-mêmes, engendrant des trous dans le tissu urbain ; leur occupation et leur entretien étant complexe à gérer financièrement (Bernt, 2005 ; Florentin, 2008). L'organisation structurelle initiale de la ville est remise en question. Certains parlent de processus de *perforation urbaine* (Florentin, Fol, Roth, 2009) pour désigner l'évidement de la ville qui émane de la dé-densification démographique, mais aussi bâtie.

Cette fracture spatiale qui se construit est aussi sociale. En effet, le dysfonctionnement des infrastructures, la restructuration et la réorganisation spontanées de l'espace contribuent à l'isolement des individus dans l'espace urbain et accentuent les inégalités spatiales et sociales. Les individus, souvent les plus démunis, sont confrontés à une diminution de leurs relations sociales, à un accès difficile aux équipements publics, aux commerces de proximité et aux services de première nécessité, ou encore à un réseau de transport fiable.

Pour finir, la cohabitation signifie également une confrontation quotidienne avec un espace urbain figé, hors du temps : c'est-à-dire de côtoyer des parties du territoire qui ne sont plus projetées et investies par quelconques acteurs du territoire, dont les autorités publiques. Elles ne connaissent plus aucune transformation par l'homme, hormis leur propre dégradation naturelle liée au processus d'abandon et aux aléas naturels. Cette situation aussi peut générer un sentiment d'impuissance de la part de la population.

Survivre

Face à cette situation, certains habitants arrivent à partir, mais tous ne sont pas en mesure de quitter leur logement et leur quartier. Parmi ceux qui restent, souvent les

populations les plus démunies, j'ai pu observer, dans le cadre de ma recherche – en particulier au moment de l'analyse des expériences de remodelage urbain à Detroit –, une volonté de sortir de cette cohabitation de la part de certains habitants. Ils cherchent à dépasser la situation, à se réapproprier leur espace de vie et ainsi réhabiter la ville en faisant avec le déjà-là et en la réadaptant à leurs besoins. Cette dynamique est fortement liée au contexte local. Ne voyant aucune action de la part des autorités publiques pour améliorer leur cadre de vie et leur condition d'existence, un manque de confiance envers les institutions s'installe ce qui participe au changement de positionnement des habitants face à leur environnement urbain : la situation subie devient un élément déclencheur de l'intervention urbaine.

De cette réappropriation de la ville, certains secteurs de Detroit ont commencé à se métamorphoser à l'échelle d'une rue ou d'un bloc, voire d'un quartier, grâce à la simple intervention habitante. Les actions visibles *in situ* ont pour objectif premier de le rendre de nouveau habitable. Elles participent autant à l'entretien du quartier, qu'à sa transformation, au maintien des liens sociaux ou encore à la création de nouvelles économies.

Dans les actions touchant plus particulièrement la matérialité de la ville comme son tissu urbain et ses infrastructures, une diversité de dynamiques habitantes a pu être constatée. Elles peuvent être individuelles – un habitant désirant occuper la parcelle vacante limitrophe à sa maison par exemple – ou collectives. Il existe un nombre important de groupes communautaires, d'associations habitantes et d'organisations qui s'impliquent depuis de nombreuses années au sein de leur quartier[1]. En général, ces interventions sont imaginées sans plan d'aménagement ni conseils de spécialistes. Il s'amorce une forme de *bricolage urbain*, qui ne se limite pas à l'aménagement de l'espace public, mais bien à un processus à part entière de restructuration du tissu urbain : déconstruction du bâti, remembrement foncier, évolution du statut des sols, implantation de nouveaux usages et activités. De nouvelles typologies d'habitat voient le jour : les habitations acquièrent des parcelles plus grandes permettant par exemple de développer leur jardin ou agrandir leur logement[2]. Les espaces bâtis sont transformés en parcelle agricole ou encore en espaces collectifs : les parcelles sont gérées par un groupe d'individus pour apporter de nouvelles aménités au sein du quartier (espaces de jeu, jardins collectifs, production énergétique...). Dans cette dynamique, les habitants passent du statut de consommateurs à celui de bricoleurs, « fabriquant leur propre environnement, celui dont ils ont besoin ou envie » (Hooge, 2013).

1. Ce type d'initiative est particulièrement visible dans de nombreuses villes de la Rust Belt comme Cleveland, Pittsburgh ou encore Buffalo. Nous n'avons pas été confrontés à ce type d'expériences avec les cas européens étudiés.
2. Le travail de l'agence Interboro sur Detroit est à regarder : il décrit un certain nombre de ces dynamiques de transformations du parcellaire.

Ensemble, ils ont participé Le travail de l'organisation Motor City Blight Buster en est un très bon exemple. Leur territoire d'intervention se situe dans les quartiers nord-ouest de la ville, avec pour cœur le quartier Old Redford. Face aux problèmes d'insécurité et d'insalubrité, l'organisation a été créée en 1988 par John George afin d'intervenir sur le bâti (démolition, sécurisation, rénovation et recyclage des matériaux). Les objectifs étaient de stabiliser et redynamiser la vie de quartier, de redonner un cadre de vie correct aux familles restantes[1]. Les habitants, riverains du quartier comme les Détroitiens plus largement venant de divers milieux sociaux, sont invités à participer aux actions en tant que bénévoles. Des démolitions, un projet de quartier ont commencé à prendre forme dans les années 2000. Ceci a été amorcé par la définition d'un cœur de quartier, en s'appuyant sur une centralité préexistante située à l'intersection entre Grand River Avenue et Lasher Road, à partir de la réoccupation d'anciens locaux commerciaux pendant longtemps abandonnés. La volonté était de développer des activités culturelles et de créer des espaces de rencontre. Depuis ces dix dernières années, le nouvel objectif de l'organisation est de mettre en place un projet de ferme urbaine accueillant toutes les étapes de la production alimentaire, de la plantation jusqu'à la mise en conditionnement des produits, leur vente, ainsi qu'un espace de formation. À long terme, l'organisation souhaiterait que le quartier devienne une entité autonome économiquement et énergétiquement pour ne plus subir les répercussions de l'abandon et de l'isolement, ainsi que de la mauvaise gestion de la ville de la part des acteurs publics.

L'expérience des Motor City Blight Busters n'est pas unique. Les exemples de ce type se comptent par dizaines sur le territoire de Detroit[2]. Citons, par exemple, les interventions d'artistes dans le quartier Heidelberg (The Heidelberg Project) ; ou encore le projet de ferme urbaine, Earthworks Urban Farm, sur Meldrum Street. Dans ce dernier projet, l'objectif était de reconstituer un accès de proximité aux denrées alimentaires (production, vente directe, aide alimentaire, restauration, etc.). Plusieurs parcelles ont été restructurées le long de la rue (démolition du bâti, remembrement foncier, dépollution du sol, etc.) afin de développer les différentes activités agricoles et activités annexes.

Bien que ces initiatives soient intéressantes à étudier, d'autant plus qu'elles représentent un type de réponses urbaines découlant d'un laisser-faire de la part de la collectivité à ne pas négliger et contribuent à définir un nouveau cadre de vie, il ne faut pas oublier que ces nouveaux aménagements architecturaux et urbanistiques résultent très souvent d'une

1. Propos recueillis auprès de John George et de Gordon Soderberg, membres actifs des MCBB en septembre 2014.
2. Un ensemble de ces expériences est référencé dans l'ouvrage *The Unreal Estate Guide to Detroit* d'Andrew Herscher, paru en 2012.

transformation du quartier inscrite dans un temps long (dix à trente ans) d'une part. Et d'autre part, les aménagements proposés émanent d'une volonté, de la part des habitants, de répondre urgemment à la situation, ainsi qu'à l'accès aux besoins de première nécessite (accès à l'eau, aux denrées alimentaires, à un espace abrité, aux services de soins, à la formation...). Et dans la majorité des cas, ces habitants-acteurs subissent un manque de moyens. Les réalisations se font au coup par coup, selon les aides financières et les dons qui leur sont attribués comme des opportunités foncières. Par exemple, l'organisation MCBB a su adapter ses interventions à Old Redford en fonction de ses ressources techniques, financières et humaines. Mais cette conduite du projet à l'opportunité soulève d'autres questionnements tout aussi critiquables en termes de pérennité de l'action et de réponses à court terme pour les populations les plus démunies. Il ne faut donc pas oublier que ces initiatives résultent encore trop souvent d'une réponse de survie de la part des populations qui plus est, s'inscrit dans un contexte culturel, politique, économique et social particulier.

Revivre

Face à cette situation alarmante dans laquelle vivent les populations restantes, la *cohabitation avec* les espaces délaissés à court terme (zéro à un an) comme à long terme (cinq ans et plus), tout comme les actions urbaines liées à la *survivance* doivent être interrogées et nous – chercheurs et praticiens – pousser à réfléchir à ce qu'est habiter la ville, penser la décroissance et la projeter. La ville en décroissance est à considérer comme une opportunité pour explorer de nouveaux modes d'habiter et de faire la ville en écho avec les enjeux économiques, sociologiques et écologiques actuels auxquels fait face la société. Répondre à des logiques d'expansion urbaine, à des enjeux de rentabilité et de productivité n'est plus adapté. Au contraire, la réduction de l'emprise urbaine comme la redéfinition des écosystèmes urbains sont des pistes à explorer et à porter. Mais cette inversion du regard sur la manière de faire la ville ne doit pas uniquement toucher les concepteurs et chercheurs, mais doit au contraire s'inscrire dans une démarche soutenue par l'ensemble des acteurs du territoire. C'est ce réinvestissement particulier du territoire, cette volonté de réhabiter la ville au travers d'un projet collectif qui a attiré mon attention, illustrant, selon moi, le troisième stade d'occupation de la ville en décroissance, que nous avons appelé *revivre*.

L'un des premiers chercheurs-architectes à observer ces nouveaux modes de fabrication de la ville est Philipp Oswalt, au début des années 2000, dans le cadre du programme allemand *Shrinking Cities* (Oswalt, 2005, 2006). Les résultats de la recherche ont amorcé un certain nombre de pistes en termes de réponses architecturales et urbaines grâce à un travail de récolte d'expériences et de réflexions conduites depuis les années 1970 à travers

le monde. Ils ont aussi permis une meilleure compréhension du processus de décroissance auprès des acteurs locaux comme des praticiens.

Bien qu'accepter la décroissance reste encore difficile, nous pouvons néanmoins remarquer que, depuis ces quinze dernières années, une évolution est visible dans la manière d'appréhender la décroissance. Dans le contexte européen, les projets répondant à leur échelle à cette difficulté de continuer à habiter la ville en décroissance se sont particulièrement multipliés. Les réponses proposées cherchent à définir une nouvelle habitabilité de l'espace urbain se basant notamment sur l'amélioration de l'environnement urbain et des conditions de vie des habitants, afin de maintenir les habitants, leur permettre de continuer à habiter la ville et de la réinscrire dans un nouveau cycle de transformation. Les réflexions portent sur le surplus du stock bâti, la dégradation du bâti et des parcelles abandonnées, la pollution des sols, l'obsolescence des infrastructures et des équipements publics, l'inadaptation des logements à l'évolution de la demande. Elles cherchent à répondre à la perte de relation entre les individus et avec son environnement, aux problématiques liées au désert alimentaire et médical, etc.

Parmi les projets récents, le travail conduit à Dessau depuis le début des années 2000 est sans aucun doute l'exemple le plus représentatif de ce que doit être un projet de décroissance et illustre ce dernier stade de réinvestissement de la ville présenté précédemment. Le projet porté par les acteurs locaux était de réadapter la ville en réduisant l'emprise bâtie et en favorisant le développement des espaces ouverts dans l'espace urbain. Nous sommes face à un projet total et remarquable de remodelage urbain conduit à différentes échelles spatiales, de l'échelle de la ville à celle de la parcelle, et impliquant différents acteurs de la ville, aménageurs comme acteurs politiques, bailleurs et habitants. Ensemble, ils ont participé conjointement à la définition de la stratégie et à sa mise en œuvre.

La stratégie urbaine imaginée, intitulée « urban cores – landscapes zones », est l'un des projets développés lors de l'Internationale Bauausstellung Urban Redevelopment Saxe-Anhalt (IBA*). Elle s'appuie sur le concept de *ville-archipel* afin de proposer une autre gestion de la décroissance urbaine par la stabilisation de certains noyaux urbains et la définition d'un nouvel environnement naturel et paysager basé sur un cœur de ville d'un nouveau type : un *corridor paysager*[1]. De cette stratégie, un plan-guide définissant le corridor paysager (*Entwicklunglungskonzept Landschaftszug*) a été élaboré et mis entre œuvre entre 2005 et 2010 par l'agence Station C23. Ce document propose son aménagement spécifique par le double processus de démolition du bâti et de création d'espaces ouverts. Le corridor se veut être l'espace d'interface et de rencontre entre les différents

1. La stratégie a été imaginée en 2001, dans le cadre du travail préparatoire de l'IBA* Urban Redevelopment Saxe-Anhalt qui s'est tenu entre 2002 et 2010, par la ville accompagnée de la fondation Bauhaus et de l'équipe organisatrice de l'IBA*.

noyaux urbains, en accueillant des espaces ouverts multiples, allant du parc, à l'espace de jeu, aux espaces reboisés et aux prairies.

Dans la définition des espaces ouverts, le projet « 400 m² Dessau » a participé à enrichir la programmation urbaine en imaginant des usages nouveaux de l'espace public. Intégré au plan-guide, mais proposé également dans le cadre de l'IBA* par la fondation Bauhaus, l'équipe de l'IBA* et les habitants, ce projet propose l'aménagement de micro-espaces publics dans les vastes espaces ouverts en collaboration avec les propriétaires fonciers (Sowa, 2017). Il s'agit là de l'une des spécificités de ce projet et qui mérite d'être observée en ce qui concerne l'amélioration de l'habitat à long terme. L'habitant est considéré comme un acteur à part entière de la fabrication de la ville au même titre que la maîtrise d'œuvre qui a laissé une part de liberté et d'incertitude dans le projet pour qu'ils puissent, avec les acteurs publics, s'emparer du projet et le faire évoluer. Ce travail devait contribuer à la sensibilisation des habitants face à leurs responsabilités sur l'environnement, en les impliquant dans la conception comme dans l'entretien de l'espace public à long terme (Brückner, Stein, 2007).

Par ce projet, les délaissés urbains ont changé de statut en étant réinvestis. L'objectif n'était pas de les rebâtir, mais bien de leur donner un nouveau rôle dans l'écosystème urbain. Cette transformation du tissu urbain a par ailleurs contribué à la réduction des espaces artificialisés, contribué à la reperméabilisation des sols et à l'enrichissement de la biodiversité, tout en améliorant la qualité des espaces à proximité des habitations et de l'environnement urbain.

La grande réussite du projet n'a pu être trouvée qu'avec l'aide d'acteurs publics forts (la ville de Dessau, la Land de Saxe-Anhalt, l'État) et des aides et outils particuliers (démarche inscrite dans le cadre de l'IBA* Urban Redevelopment Saxe-Anhalt ; aménagements financés par le programme de restructuration urbain Statumbau Ost). Mais ce soutien politique et financier qui permet de construire un cadre propice pour l'expérimentation architecturale et urbaine comme dans le cas de Dessau reste exceptionnel. Toutes les villes en décroissance ne s'inscrivent pas dans ce type de démarche qui reste lourde à porter et à assumer. Par ailleurs, ce cadre est tout aussi fragile. À la fin de l'IBA*, le départ de certains acteurs et le basculement politique ont fragilisé le projet et sa pérennité. La stratégie urbaine assumant la décroissance a été mise de côté et rares sont les initiatives habitantes qui ont perduré depuis. L'expérience de Dessau est une avancée reconnue à l'échelle internationale dans la pensée et la projection de la décroissance. Mais il s'agit encore d'une démarche marginale.

Conclusion

En entrant par les trois modes d'habiter la ville en décroissance liés à des manières de l'investir, *cohabiter-urvivre-revivre*, nous avons ainsi donné une idée globale des processus de fabrication urbaine actuelle observables dans les villes en décroissance dès lors que cette situation est acceptée et vécue comme une opportunité. Sont ainsi interrogés autant la place de l'espace bâti comme de l'espace ouvert dans la redéfinition du paysage urbain, que les modes de vie. Mais il me semble que leur observation permet de soulever deux dimensions importantes pour la fabrication de la ville que les aménageurs de l'espace doivent investir. La première est la réappropriation des délaissés urbains et leur réinscription dans un nouveau cycle de vie. Ils sont la source d'une nouvelle de réappropriation de l'espace urbain et du déjà-là. Mais ce processus de réhabitation de la ville se base avant tout sur la transformation des délaissés en espaces ouverts qui participent autant à l'amélioration du paysage urbain, à la transformation et à l'évolution du logement, qu'à la création de nouveaux espaces de rencontre et d'un cœur nourricier et énergétique. La seconde est la nécessité de construire une synergie entre les différents acteurs (autorités publiques, acteurs locaux divers, habitants et équipes de maîtrise d'œuvre) pour que l'on puisse voir s'opérer dans l'espace urbain une véritable transformation, acceptée et appropriée par tous. La dimension unique de chacune des villes en décroissance offre de véritables cas concrets pour réfléchir plus largement au sens d'habiter la ville aujourd'hui, de nos modèles de développement comme de l'occupation de l'espace.

Photographie de l'exposition *Sale ! Repairman sick !*
Detroit, octobre 2014. Photographie : Hugo Bruyant et Charline Sowa.

Travail de la terre par des bénévoles de Earthworks Urban Farm
Detroit, septembre 2014. Auteurs : Hugo Bruyant et Charline Sowa.

Cécile Leroux

Neuf idées pour fabriquer autrement le logement dans les territoires périurbains et ruraux

Cécile Leroux est architecte diplômée de l'ENSA* Bretagne en 2006, et a été salariée trois ans au sein d'une agence d'architecture à Nantes. Depuis 2010, elle exerce en tant qu'architecte libérale en collaboration avec deux collectifs : le collectif ET ALORS, dans le cadre de recherches urbaines sur l'évolution de la ville face aux changements environnementaux et le collectif FARO, sur des projets de maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine. En parallèle de son activité en 2016 elle a obtenu un master en géographie et aménagement du territoire à l'université de Nantes.

Dans certaines régions françaises, la prédominance de la maison pavillonnaire est flagrante. Ainsi, dans les pays de la Loire, près de trois logements sur quatre sont des maisons (72 % pour être précis, alors que la moyenne nationale est de 56 %). C'est une région aux métropoles attractives où les coûts du logement qui augmentent poussent les ménages à devenir propriétaires hors des pôles urbains (Borzic, 2014 ; Dumont, 2014). En conséquence, nombre de communes périurbaines, accueillant ces nouveaux arrivants, s'étendent par nappes successives de lotissements afin de répondre à la demande de logements.

C'est cet habitat pavillonnaire prédominant dans le territoire périurbain qu'interroge cet article. Ce dernier prend ses sources dans une recherche universitaire ayant écrit un mémoire

intitulé « vers un urbanisme post-pavillonnaire ? ». Le positionnement choisi ici prolonge l'analyse proposée dans ce mémoire pour aller vers la proposition concrète. La question posée est donc la suivante : comment les communes éloignées des grandes villes peuvent-elles développer un « mode d'habiter alternatif » en rupture avec l'étalement urbain pavillonnaire ?

Ce sont quatre-vingt-dix communes situées dans le territoire périurbain « intermétropolitain » compris entre les métropoles de Rennes et de Nantes qui ont servi d'aires d'investigation. Ici, le mot périurbain correspond à la définition de l'INSEE, qui propose qu'une commune soit qualifiée de périurbaine lorsque 40 % de ses actifs travaillent dans d'autres communes. Ainsi, le territoire étudié témoigne de la dispersion des ménages des métropoles jusqu'au périurbain lointain, que l'on qualifiera malgré tout de rural. Cet échantillon de territoire permet de s'extraire d'une « approche monolithique d'un périurbain unique » (Jousseaume, Madoré, 2008).

Nous considérons que le « mode d'habiter alternatif » est constitué par des opérations de logements en rupture avec l'étalement urbain pavillonnaire. Ce sont donc des projets inscrits en densification du tissu urbain existant. En effet, sur ce territoire, un premier relevé des alternatives à l'étalement urbain pavillonnaire amène à repousser de l'étude les projets en extension urbaine de types Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), écohameau, écovillage, etc. Car bien que revêtant les attributs du développement durable, ces derniers ne présentent pas une rupture complète avec le modèle pavillonnaire expansif sur les terres agricoles et ne génèrent pas forcément un « mode d'habiter alternatif ». La *densification douce*, portée par l'initiative privée (un propriétaire décidant de diviser son terrain, par exemple) est également exclue de l'étude. Nous souhaitons étudier des projets issus d'un certain engagement des pouvoirs publics plutôt que le résultat d'initiatives individuelles isolées d'un intérêt collectif partagé (Touati, 2013). On constate en revanche, que les opérations implantées dans des parcelles incluses dans l'enveloppe déjà urbanisée des bourgs, présentent une véritable alternative. On peut qualifier ce mode de construire de renouvellement urbain, terminologie propre à la ville connue pour les grandes opérations de rénovation des centres anciens ou de quartier de grands ensembles. Ici, le voici appliqué à plus petite échelle dans les centres-bourgs.

Cinq opérations de logements, réalisées ou en cours entre 2005 et 2015, ont été plus particulièrement étudiées en tant que projets en rupture à l'étalement urbain pavillonnaire. Chacune de ces opérations a fait l'objet d'une étude des formes urbaines (densité, gabarit, typologie de logements) et du contexte d'émergence (programmation, économie, chantier, etc.) dont ont pu témoigner lors d'une vingtaine d'entretiens les élus municipaux, les opérateurs (bailleurs, promoteurs ou aménageurs) et les urbanistes acteurs de ces projets. La mise dans un contexte plus global de la législation de l'organisation de l'aménagement du territoire n'est pas rapportée ici.

De cette étude, nous tirons neuf idées pour « faire autrement » et encourager des alternatives à l'urbanisme pavillonnaire et à la maison industrialisée.

Idée n° 1 : pendre ses distances avec les stéréotypes du modèle dominant du pavillon

À l'origine d'un projet de logements, une commune se demande quelle typologie de logements il est souhaitable de réaliser. À cette étape, bien souvent, les modèles dominants sont rapidement convoqués. En effet, chaque typologie de logements (maison pavillonnaire, maison de ville, habitat collectif, etc.) véhicule une image inscrite dans l'imaginaire collectif. Ainsi, le pavillon et l'immeuble collectif opposent deux idéologies distinctes. La maison est associée aux valeurs positives de l'intimité, l'indépendance, la tranquillité, la sécurité, la propriété, la famille, l'enracinement et la ruralité. Le collectif est associé au logement social, à la location, la promiscuité ou encore l'absence d'identification symbolique à la forme architecturale (Dezès, 2001).

Dès lors que la prédominance pavillonnaire est ancrée profondément dans les modes de faire, peu de place est accordée à la création de nouvelles typologies de logements. Ainsi, les PLU* définissant les typologies de logements qui seront acceptés dans tels ou tels secteurs des communes sont l'expression de ces stéréotypes sociospatiaux. Le centre-bourg acceptera des « petits collectifs » de deux étages. Dans l'esprit des acteurs du logement et des élus rencontrés on y réalisera des studios pour les jeunes ou les personnes âgées ou bien des logements sociaux. En extension urbaine, la commune périurbaine proche de la ville acceptera le collectif pour les primo-accédants, celle plus éloignée préférera la maison pavillonnaire pour accueillir les familles. Enfin, les zones pavillonnaires existantes sont sanctuarisées par le PLU* minimisant bien souvent les possibilités de création de nouveaux logements.

Si les projets en densification étudiés rompent effectivement avec le modèle pavillonnaire peu dense en créant des petits collectifs ou des opérations de maisons accolées, ils doivent éviter l'écueil des stéréotypes générant à l'échelle d'une commune de micro-ségrégations entre le centre et les extensions urbaines. Pourquoi systématiquement repousser les familles hors des centres-bourgs ? Comment imaginer des logements et des espaces publics adaptés à leur besoin (maison de ville avec petits jardins, logements avec grands balcons, aires de jeux et parcs publics à proximité, etc.) afin de participer également à dynamiser les espaces centraux des communes ?

Idée n° 2 : passer de l'urbanisation générique au projet particulier

Un autre frein à lever pour initier un tournant vers un « mode d'habiter alternatif » au modèle pavillonnaire en étalement urbain est le fait que la maison de constructeur, malgré

sa haute capacité de réplicabilité, s'adapte mal aux exigences de la densification urbaine. En effet, en extension urbaine sur une terre jusqu'ici agricole, une maison sans mitoyenneté se construit avec peu de contraintes. À ce sujet, Jean-Claude Castel démontre que l'étalement urbain possède de puissants arguments économiques en sa faveur : « l'économie d'échelle des biens collectifs [immeubles] est sans cesse battue par l'économie d'échelle de la production industrielle de biens individuels [maisons] » grâce à l'organisation industrielle et commerciale des constructeurs de maisons individuelles (Castel, 2007). Cette complexité d'adaptation d'un modèle de construction générique à un contexte urbain déjà existant plus contraint se pose également pour les autres opérateurs. Ici, un bailleur relatant la difficulté économique du renouvellement urbain rappelle que ces types d'opérations ne peuvent pas être sécurisés à l'avance et que, de fait, les budgets sont difficiles à évaluer. La logique économique du *ratio*, utilisable en extension urbaine, n'a plus de sens en renouvellement urbain. Dès les premières étapes de faisabilité, le temps de travail se démultiplie pour s'assurer de la cohérence du budget et de la construction.

La réplicabilité d'un modèle constructif n'est pas opérante en renouvellement urbain et le rend de fait moins concurrentiel que des projets génériques sur des parcelles moins contraignantes en extension urbaine. Chaque projet doit être très contextualisé, et c'est bien ce qui fait tout l'intérêt d'une rupture avec cet habitat générique. L'enjeu est de produire un habitat en consolidation d'un contexte bâti, et non en juxtaposition de celui-ci, afin de ne pas le nier. L'hypothèse sous-jacente, certes difficile à vérifier, est que l'inclusion de nouveaux habitants dans une centralité spatiale facilitera leur inclusion sociale dans la vie de la commune.

Idée n° 3 : faire avec l'impossible rentabilité de ces projets alternatifs

Lors d'une opération de construction de logements, un bilan financier de l'aménagement est dressé par la commune. En renouvellement urbain, dans un contexte périurbain peu attractif, on constate que celui-ci n'est jamais équilibré : la commune abonde toujours au budget. Dans les dépenses, figure le prix du terrain : en extension urbaine, celui-ci est « nu », on compte le coût de sa viabilisation, c'est-à-dire la création des réseaux et des routes. Sur une parcelle à densifier, le terrain urbain à recycler sera vendu plus cher, de plus l'acheteur devra réaliser des démolitions ou des dépollutions des sols ou des bâtiments avant de pouvoir construire, ce qui alourdit la balance. D'autre part, les recettes risquent d'être plus limitées encore, car la vente des terrains peut se trouver bloquée si d'autres terrains en extension urbaine sont mis en vente à proximité, créant de ce fait une concurrence certaine. De plus, la capacité de construire de ces terrains peut également se trouver limitée par des règles d'urbanisme aussi exigeantes que sur des espaces moins contraints en extension urbaine,

minimisant d'autant la rentabilité de l'opération. Par exemple, la demande de réalisation de deux places de stationnements pour chaque logement construit limite considérablement la capacité à construire sur des parcelles en centre-bourg.

Ainsi, la commune s'assure la construction de nouveaux logements sans risque financier majeur en confiant à des promoteurs la réalisation de maisons industrielles en lotissement de parcelles agricoles, car dans ce cas elle n'a rien à débourser. Mais, un projet de création de logements en centre-bourg, s'il représente un investissement pour la commune, lui apporte également un bénéfice social de revitalisation des commerces et de l'activité dans son centre urbain. Alors si l'implantation de nouveaux habitats attractifs dans les centres est une mission pour le bien commun de la collectivité, pourquoi les communes ne les financeraient-elles pas au même titre qu'une salle de sport ?

Idée n° 4 : anticiper des contraintes techniques importantes : démolition, dépollution et des surprises

Construire en extension urbaine sur un terrain agricole présente moins de contraintes qu'une construction en site déjà urbanisé. Cinq opérations de construction de logements en densification ont été étudiées. Quatre d'entre elles nécessitaient une démolition préalable : ici, un hangar, là, un supermarché abandonné, d'autres rencontrent des dépollutions à réaliser, les cuves de l'ancienne station-service sont à sabler, ou encore les toitures en amiante d'une ancienne usine sont à neutraliser.

Un des projets étudiés est révélateur des aléas difficiles à anticiper que les projets en densification urbaine peuvent rencontrer. Ainsi, les trente et un logements (sociaux et accession libre) programmés sur ce site inoccupé, entre le bourg ancien et les premiers lotissements en extensions urbaines, ne présentent *a priori* pas de difficulté de mise en œuvre. Cependant, une mauvaise surprise attend la commune. Malgré une étude de sol préalable, au moment du démarrage du chantier, on réalise que la moitié du terrain est composée de remblais impropres à la construction. La commune ne peut pas payer les lourds travaux de mise aux normes des sols : elle est contrainte de ne pas construire cette partie du site, renonçant à la vente des lots libres qui aurait financé l'aménagement du site. Finalement seulement dix-neuf logements sociaux sont réalisés, dans un montage pesant lourdement sur le budget communal.

Cet exemple illustre comment les contraintes techniques des opérations en renouvellement urbain peuvent impacter lourdement les budgets et de ce fait générer une grande méfiance des opérateurs et des équipes municipales. Toutes les communes ne disposent pas de la technicité nécessaire à l'anticipation de ces aléas. Pour inciter à s'engager vers ces projets alternatifs, les communautés de communes s'organisent progressivement ; certaines se

voient confier les compétences en urbanisme et apportent un accompagnement technique auprès des communes. Mais toutes les communautés de communes ne partagent pas toujours cet objectif, en effet, elles ont bien souvent la compétence économique comme mission d'origine. Bien souvent leur savoir-faire porte sur le lotissement des zones d'activités, autre standardisation de l'espace périurbain.

Idée n° 5 : se positionner en porteur de projet, aller chercher les opérateurs

Cet appui technique dans le projet permet de favoriser l'inversion des rapports de force liés à l'offre et la demande. En effet, lorsqu'une commune périurbaine ou rurale souhaite valoriser un terrain en centre-bourg pour y construire de nouveaux logements, elle rencontre souvent des difficultés pour attirer un opérateur de la construction à s'engager dans un tel projet. En effet, les bailleurs comme les promoteurs s'investissent peu dans ces opérations en densification du fait des coûts plus élevés et du manque d'attractivité de ces territoires éloignés des métropoles. Le secteur privé de la promotion immobilière est quasi absent de ce type d'opération, d'ailleurs seule une coopérative de construction était associée à un des cinq projets étudiés. Son directeur déplore pourtant que les communes ne l'associent pas en amont des projets pour juger du bien-fondé d'une programmation. À ce sujet, un urbaniste exprime le frein à l'innovation qui peut résulter de l'échange avec des acteurs privés de l'immobilier au moment de la programmation. Ces derniers, convoqués en atelier des « acteurs de l'immobilier », émettent généralement des avis très réservés dès lors que le projet proposé sort du modèle répliquable et sécurisé de l'habitat en extension urbaine.

Face à des opérateurs qu'il faut convaincre, le positionnement des élus peut être un facteur déclencheur ou non de projets alternatifs. Ainsi, certaines communes deviennent « porteuses de projet », généralement lorsqu'elles sont propriétaires du foncier. Telle commune décide de reprendre en régie le projet de construction de logements collectifs, telle autre, considère que peu importent les conditions économiques et le marché immobilier, il s'agit d'engager toutes les démarches nécessaires pour réhabiliter leur centre-bourg. A contrario, telle autre adjointe, peu formée à l'urbanisme, se trouve démunie pour entreprendre son projet de ZAC proche de la gare, d'une commune attractive près de Rennes.

Il s'agit pour les communes (appuyées des intercommunalités) de s'affirmer comme porteurs de projet et non plus de rester dans l'attente du bon vouloir des opérateurs. De plus, une position plus affirmée doublée d'une technicité renforcée favoriserait la capacité des communes de se saisir de montages opérationnels plus complexes capables de financer ces projets alternatifs.

Idée n° 6 : accepter des compromis ou l'étalement urbain pour financer les alternatives

Deux des montages opérationnels étudiés conjuguent, dans un même projet de ZAC, une opération sur un site en étalement urbain et une opération en densification d'un espace déjà urbanisé de la commune. Dans cette ZAC dite multi-site, c'est l'urbanisme standard qui finance l'alternative. Le premier montage est conçu ainsi dès l'appel d'offres. Le prolongement du bourg à l'Est s'étend sur 3,6 hectares construisant soixante-quinze logements (pavillons et collectifs). Cette opération « en positif » équilibre le projet de renouvellement du centre-bourg « en négatif », qui prévoit une grande place, des commerces en rez-de-chaussée et soixante-huit logements collectifs sur 0,79 hectare. Dans la deuxième commune, où le même système est utilisé, l'élu interrogé comprend bien l'intérêt du périmètre élargi proposé par l'urbaniste, il explique ainsi que « les terrains derrière la mairie, ont été mis pour optimiser et équilibrer le projet, parce que là c'est du terrain nu beaucoup plus facile à urbaniser, il y a moins de contraintes, moins de difficultés ». La création d'une ZAC multi-site permet donc aux aménageurs d'accepter le risque et le surcoût de l'opération de rénovation urbaine. Ce type de montage permettrait d'éviter la situation rencontrée par une autre commune de la proche métropole rennaise. Celle-ci possède une étude urbaine complète réalisée par l'agence d'urbanisme de la métropole rennaise identifiant tous les potentiels de projets réalisables au sein du centre-bourg. Mais l'étude de faisabilité reste complètement déconnectée d'une ZAC de 35 hectares, programmant la construction de 880 logements de 2012 à 2027. Une belle opportunité de financement laissée pour compte.

En conclusion, une systématisation de ce type de montage déjouerait la concurrence que l'étalement urbain provoque sur des projets inscrits dans les cœurs de bourg. De plus, le dernier exemple démontre que pour réaliser des projets en densification il faut certes que les communes se munissent d'un véritable projet urbain à mettre en œuvre par l'acquisition judicieuse de foncier.

Idée n° 7 : construire un projet urbain pour maîtriser son foncier

À ce sujet, l'exemple d'une communauté de communes est intéressant. Celle-ci, pour inciter les communes à se lancer dans des projets alternatifs à l'étalement urbain, a réalisé pour le compte des communes un relevé des terrains qui pourraient faire l'objet de nouvelles constructions dans l'enveloppe du bourg. Mais comme nos entretiens l'ont montré, certains élus se trouvent démunis une fois ces inventaires réalisés. Repérer les gisements fonciers ne suffit pas pour enclencher le renouvellement urbain. On constate que si les communes n'élaborent pas un projet urbain global comme guide de travail sur les dix années à venir, l'extension urbaine reste toujours le chemin le plus aisé pour attirer de nouvelles

familles. L'exemple d'un maire « apprenti urbaniste », ayant réalisé trois mandats consécutifs, montre bien que la possession d'une étude urbaine complète programmant une opération de revitalisation de son centre-bourg a servi de « plan guide » sur plus de dix ans. En parallèle, pour réaliser ce projet la commune a développé une politique d'acquisition foncière, désignée par l'élu comme l'« élément fondateur » de cette opération de renouvellement urbain. Puis, par la suite, ce projet urbain a déclenché la modification du PLU*.

Ainsi, pour enclencher le renouvellement urbain, une commune doit donc être en mesure de se projeter sur plusieurs années afin d'orienter ses acquisitions de fonciers et de réagir aux opportunités d'achat de terrains rapidement. Mais si le projet urbain d'une commune rejoint ici le projet politique d'un maire, en général, il est remis en question, voire même abandonné, au rythme de chaque élection municipale. Les projets alternatifs ne sont alors plus portés sur la durée.

Idée n° 8 : se concerter pour partager un projet au-delà du temps électoral

Le temps de réalisation moyen des cinq projets étudiés est de 8,2 années entre le démarrage de l'étude et la livraison effective ou planifiée des logements. En extension urbaine, le temps d'un projet classique est plutôt de 2 ans, on comprend dès lors que ces projets sont favorisés au vu des six ans de mandat dont dispose un maire. Alors pour conserver une volonté politique stable favorisant les projets alternatifs, il faut émettre l'hypothèse d'un portage du projet urbain non plus par la seule volonté du maire, mais comme un projet partagé et construit, voire même piloté, par la volonté des habitants d'une commune. C'est un processus de concertation solide perdurant au-delà des mandats qui semble une alternative pour porter sur un temps long un tel projet urbain alternatif.

Or, actuellement, étant donné que les conditions d'une démocratie participative ne sont pas définies en France, il existe de nombreuses approches du degré d'investissement des habitants dans le projet urbain. Sur l'échantillon de quatre-vingt-dix communes étudiées, deux démarches de concertation pour définir des projets urbains ont été réalisées. L'une inclut et implique les habitants dans la définition d'une stratégie urbaine en les associant au pilotage des projets et aux instances décisionnelles. L'autre méthodologie, quant à elle, cantonne les habitants comme rapporteur de leur « maîtrise d'usage ». Pour faire perdurer un projet urbain au-delà des mandats électoraux, l'implication des habitants comme décideurs semble nécessaire, mais les deux exemples montrent que les pratiques de concertation n'amènent pas actuellement à la maîtrise du projet par une instance habitante comme garant d'une volonté perdurant au-delà des mandats.

Maisons en densification, centre-bourg, La Paquelais (44).

Panneau de promoteur immobilier, centre-bourg, Vern-sur-Seiche (35).

Idée n° 9 : passer du projet communal au projet commun

Si la concertation pèse peu de poids dans l'orientation des projets urbains, d'autres logiques d'appropriation du projet de construction de logements en densification par des habitants peuvent encourager les alternatives. Il existe en effet des montages opérationnels qui peuvent lier un groupe d'habitants et leur commune. Ces modèles, alternatifs à la ZAC ou au lotissement, sont des montages juridiques encore peu utilisés comme AFUP*, développée par la loi ALUR*, délimitant un périmètre de projet *destiné à inciter, au sein de ce périmètre, les propriétaires à se regrouper pour faire évoluer une structure foncière impropre à l'aménagement et à l'urbanisation du secteur*. La loi incite donc la collectivité à tenir un rôle de moteur et d'animateur de projets en partenariat avec des propriétaires, en offrant un cadre de discussion dans une logique de projet urbain et en prenant à sa charge certains frais liés à l'opération. De plus, la loi ALUR* a également créé d'autres outils favorisant les projets d'habitat collectifs et participatifs : les coopératives d'habitants et la société d'autopromotion, qui permettent à des personnes physiques et des personnes morales de se regrouper pour concevoir, construire ou acquérir leurs logements et des espaces à usage commun. Ces montages proposent tous des formes de partenariat favorisant le partage d'un projet commun et adapté à des projets de renouvellement urbain.

Ces types de montages partenariaux pourraient permettre, par la création d'un projet partagé entre la commune et des habitants propriétaires, d'éviter au renouvellement urbain de prendre des formes autoritaires nécessitant l'expropriation qui risquerait alors le rejet des habitants. Même s'ils ne sont que des outils, ils répondent à la difficulté d'acquisition des terrains pour mener des projets alternatifs dans les centres-bourgs.

Conclusion

Ces éléments de réflexion proposés ici n'apportent pas de solutions simples pour produire un habitat différent. En effet, ces neuf idées donnent plutôt une ligne de conduite générale, quelques points de vigilance pour aborder un projet de logements alternatif à l'étalement urbain pavillonnaire dominant. Ces neufs entrées rappellent qu'il est nécessaire que les élus et les habitants s'emparent de ces questionnements concernant l'aménagement de leur commune en repoussant les schémas reproductibles et standardisés pour que l'acte de construire et d'aménager soit une action partagée et collective.

Georges

Ouvroir de lieux potentiels

Les conditions de la production de logement en projet

Installé à Paris et à Nantes, **Georges**[1] est urbaniste, paysagiste et architecte. Il conçoit des projets qui mobilisent l'intelligence collective depuis l'édifice jusqu'aux territoires : démarches de coproduction, montages innovants, stratégies d'activation, gouvernance collective, finance participative, etc. Lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes 2014 et primé à l'occasion des concours Europan session 11 (pôle gare de Savenay), session 12 (ville campus de Paris-Saclay) et session 13 (plateau de Montreuil), Georges accompagne aujourd'hui plus d'une vingtaine d'acteurs publics et privés dans le renouvellement économe et inventif de leurs pratiques. Les racines de son prénom (du grec *gé*, « terre », et *ergon*, « travail ») évoquent sa posture : il ouvre la terre et prépare sa mise en culture.

Europan est un concours d'idées biennal ouvert aux architectes, paysagistes et urbanistes européens de moins de 40 ans. Son objectif est d'aider de jeunes professionnels à accéder à la commande. Chaque session est organisée sur la base de situations urbaines concrètes, proposées dans chaque pays par un réseau ouvert de villes partenaires. Lauréat en 2012 à Savenay en Loire-Atlantique, sur le thème du « projet processus », notre équipe s'est constituée en agence sur la base du marché de maîtrise d'œuvre urbaine qui en a découlé. Depuis cette date, Europan est pour nous un rendez-vous régulier. Chaque session est l'occasion d'expérimenter librement de nouvelles pistes de travail et d'enrichir le socle des réflexions portées par l'atelier. Parmi les dix sites d'études français proposés lors de la treizième session, celui du plateau de Montreuil nous a semblé particulièrement

1. Il s'agit de l'atelier Georges : http://ateliergeorges.fr/

correspondre à l'hypothèse que nous envisagions d'explorer alors, à savoir, considérer l'économie urbaine non pas en tant que condition extérieure à la conception mais en tant qu'objet d'étude à interroger par le projet.

Le Haut-Montreuil
Un quartier à la fois très proche et très loin de la métropole francilienne

Le périmètre de réflexion proposé par la ville et l'Établissement public foncier de la région Île-de-France s'étend sur un territoire de 140 hectares bientôt desservis par le prolongement de la ligne 11 du métro ainsi que par le tramway T1 à l'horizon 2020. Cette intégration pleine et entière au système de transport en commun parisien va forcer la rencontre entre deux modèles urbains : celui de la « ville renouvelée » dont l'avant-poste pourrait être la ZAC Boissière-Acacia, à proximité et actuellement en chantier ; et celui de la « ville ordinaire », c'est-à-dire celle des quartiers dont on hérite sur le plateau, à l'écart du dynamisme spectaculaire du Bas-Montreuil.

La « ville renouvelée » répond à l'ensemble des injonctions « *top/down*[1] » : elle est à la fois durable, dense, mixte et intense. Elle présente toutes les vertus de l'urbanisme contemporain. Mais elle a un prix, pour la collectivité comme pour l'usager, et si la valorisation est un rouage important de la fabrique de la ville en général et de ses mécanismes de solidarité en particulier, elle favorise des modèles immobiliers éprouvés. On peut ainsi légitimement craindre qu'elle ouvre la porte à une forme de lissage spatial et social du secteur.

La « ville ordinaire » se caractérise quant à elle par une faible efficacité en termes d'occupation du sol, une architecture désuète, un espace public étriqué et dédié quasi exclusivement aux déplacements motorisés... Elle réunit cependant dès à présent beaucoup des qualités que l'on peine à installer dans de nouveaux quartiers. Le Haut-Montreuil présente par exemple une offre de logement hétérogène mais où cohabite une grande diversité de population. C'est un tissu urbain lâche mais où se maintiennent des implantations artisanales et de petites industries. De manière plus transversale, ce modèle présente l'avantage considérable d'être encore relativement bon marché et ainsi d'autoriser des formes d'innovations « *bottom up*[2] » portées par des appareillages d'opérateurs singuliers et générateurs d'espaces et d'usages uniques.

Il y a sur le plateau la fameuse maison des Babayagas, résidence autogérée, réservée aux femmes de plus de 60 ans. Il y a le projet de piscine écologique rue Maurice Bouchor. Il

1. Qui « descendent » depuis les strates du pilotage – ou de la planification – vers les strates opérationnelles – ou d'exécution.
2. Qui « montent » depuis le terrain – démarches participatives – vers les échelons hiérarchiques supérieurs – démarches inclusives.

y a la création d'un square intergénérationnel avec son mobilier urbain auto construit. Il y a le projet de végétalisation de la rue de la Renardière. Il y a la reconfiguration de la future station de métro Boissière, obtenue par l'association ASB11, qui est parvenue ainsi à éviter la démolition de vingt-cinq logements en négociant avec la commission technique du STIF*... Autant de démarches qui peuvent sembler anecdotiques vus depuis une photo aérienne, mais qui contribuent à la qualité du cadre de vie de manière au moins aussi effective qu'un plan-masse bien réglé.

Un laboratoire plutôt qu'un plan-masse

Une des toutes premières qualités de la ville réside, selon nous, en sa capacité à autoriser et favoriser la diversité et le lien. Or les grands mécanismes qui meuvent l'aménagement de la métropole génèrent chaque jour davantage de spécialisation et de rupture. Pour parler plus précisément du logement, le marché constitue sans aucun doute le plus puissant des moteurs de ségrégation spatiale. En effet, en tissu constitué, le fait que la valeur d'un bien soit estimée à partir de l'enregistrement de transactions récentes à proximité[1], induit une homogénéisation plus ou moins progressive au niveau local, et tend à creuser les écarts entre secteurs puisque, calculée en ces termes, l'évolution des prix est d'abord fonction d'elle-même.

En matière d'habitat et d'urbanisme, l'intégralité de l'action du pouvoir public se débat avec cette équation sans pour autant en interroger véritablement les termes. Les politiques successives du logement et de la ville tentent plutôt de la rééquilibrer ponctuellement par la règle ou le projet, par l'incitation ou l'autorité, par la subvention ou le crédit... Malgré un engagement particulièrement conséquent en France, les résultats ne sont que très partiellement au rendez-vous (Bugeja-Bloch, 2013 et Charmes, 2009). Ces difficultés sont au centre des préoccupations de la ville de Montreuil qui invite les équipes à saisir le « déjà-là » et à accompagner une mutation progressive qui, d'une part, concilie habitat et activités économiques, et, d'autre part, anticipe et traite les phénomènes de gentrification en amont. De ce point de vue, le réglage d'une proposition spatiale d'ensemble ne nous est pas apparu comme la première des priorités : il fallait interroger les conditions de la mise en forme avant la mise en forme elle-même. Le périmètre de réflexion s'est ainsi extrait de l'espace cartographique pour interroger les contours d'un opérateur urbain « idéal » : l'Ouvroir de lieux potentiels.

1. L'indice des prix du logement, édité depuis 2006 par l'INSEE, fait figure de référence. Il se base sur les données transmises par le notariat pour l'ancien, et d'enquêtes du service de l'observation et des statistiques pour le neuf. Révisé de manière trimestrielle et bientôt mensuelle, il est question d'exploiter les avant-contrats sur les transactions à venir et ainsi de permettre l'anticipation à court terme.

Trois expériences

Research by design

Pour préserver et amplifier la capacité du plateau à faire cohabiter des populations, des initiatives et des usages divers, l'Ouvroir de lieux potentiels s'intéresse donc à la formation du prix de l'immobilier. Considérant que pour faire mieux que d'ordinaire, il faut avoir la place et les moyens de défendre ses intérêts, notre opérateur se préoccupe de la sauvegarde ou de la réintroduction de marges de manœuvre et de négociation pour chacun des acteurs en présence. Il y a celui qui vend le terrain, celui qui le viabilise, celui qui conçoit l'édifice, celui qui le construit, celui qui le finance, celui qui le subventionne, celui qui le taxe, celui qui le vend et puis, ne l'oublions pas, celui qui y vit.

Si le prix est l'occasion d'un rapport de force entre l'acheteur et le vendeur, il est aussi le nombre sur lequel l'ensemble des acteurs du logement se rencontrent (Jorion, 2010). Pour intégrer les points de vue concurrents ou solidaires de l'ensemble de cette chaîne et définir la composition et les compétences de l'Ouvroir de lieux potentiels, nous avons simulé le développement de trois expérimentations opérationnelles. Chacune d'entre elles intègre une part significative de logements abordables et explore la question de leur qualité depuis des schémas alternatifs au locatif social – victime de son engorgement – et à l'accession aidée ou encadrée, massivement dévoyées par des retours dans le marché à la première revente.

Emphytéose & coopérative habitante

Expérience n° 1

La première prend place sur l'îlot nommé Boissière, propriété de l'Établissement public foncier de la région Île-de-France, au nord du périmètre de projet et à proximité de la future station de métro. Elle concerne un programme de quatre-vingt-dix logements en accession et explore le potentiel d'un montage combinant un bail foncier emphytéotique[1] et une coopérative habitante. Le recours à la propriété temporaire pour le terrain permet de remplacer l'achat par le versement étalé d'une redevance. On diminue ainsi fortement l'investissement initial sans brader le patrimoine public mais en échelonnant le paiement. La coopérative habitante permet à l'usager, par l'acquisition de parts et le versement d'une participation mensuelle[2], de disposer de la pleine jouissance d'un logement. Le modèle économique reste à consolider mais à ce stade, et d'après nos estimations, cette offre pourrait se positionner

1. L'emphytéose est une convention de bail de très longue durée – entre dix-huit et quatre-vingt-dix-neuf ans en droit français – qui confère au preneur un droit réel – ici sur le terrain – contre versement d'une redevance périodique.
2. Contribution aux frais de la coopérative relatifs à la gestion, au paiement des redevances foncières et au remboursement de l'emprunt immobilier.

avantageusement entre accession et location : le droit d'entrée étant très inférieur au prix du marché et le montant des participations étant en dessous du prix d'un loyer pour un logement comparable[1]. L'intérêt pour la collectivité consiste à favoriser la production d'une offre de logement abordable pérenne sans la subventionner : elle porte le foncier le temps de son paiement intégral et cautionne l'emprunt collectif longue durée contracté par la coopérative. Elle bénéficie en outre de garanties quant au respect des clauses anti-spéculatives : celles-ci sont à la fois inscrites dans les statuts de la coopérative et dans le bail foncier en tant que conditions suspensives. Du côté de l'usager, le coopérateur dispose d'un logement de qualité supérieure – nos estimations intègrent un prix de construction favorable – et d'espaces partagés – salle commune, chambre d'amis et jardin – pour un prix sensiblement inférieur à celui du marché. Lorsqu'il quitte la coopérative, l'usager cède ses parts et récupère sa mise initiale.

Corésidence

Expérience n° 2

La deuxième expérience prend place au droit de l'ensemble foncier des Roches et concerne un programme de cent dix logements locatifs. Le site est aujourd'hui occupé par un tissu d'activités – petite industrie, commerce de gros et de demi-gros, artisanat, stockage – comprenant quelques poches résidentielles. Le protocole expérimental porte ici d'abord sur le processus d'aménagement, qui s'inspire de méthodes mises en place en secteur détendu : il s'agit de scinder le plan d'ensemble en de nombreuses phases de taille réduite afin d'équilibrer des bilans d'aménagements provisoires[2]. Concernant le logement ensuite, on explore ici le format de la corésidence : il s'agit de disposer des séries de trois à cinq cellules « intimes » – pièce d'eau, chambres et éventuellement petit séjour d'appoint privé – sur un plateau commun où sont mutualisés de vastes espaces « jours » : cuisines, séjours et salons. Ce dispositif, support de cohabitations partielles, est expérimenté en Suisse sur un volume de logement comparable[3]. Il permet, par la mutualisation, de disposer d'un logement plus vaste pour une surface construite par ménage moindre[4]. À l'instar des deux autres expériences, l'économie

1. À logement équivalent, nos simulations fonctionnent avec des droits d'entrée fixés 50 % en dessous du prix théorique et une redevance 20 % en dessous du loyer théorique.
2. De cette manière, l'aménageur – ici l'Ouvroir de lieux potentiels – décompose les dépenses à engager pour les faire correspondre à ses recettes. Il ne dépend pas de l'accomplissement de son plan d'ensemble et peu ajuster le projet en temps réel, phase par phase.
3. Projet Cluster Housing, bâtiment A du programme Mehr Als Wohnen, Duplex Architekten, Hunziker Areal, Leutschenbach Zürich.
4. À logement équivalent, nos simulations permettent une augmentation de l'ordre de 100 % de la surface disponible, tout en diminuant la surface à construire de 30 et 40 %. L'économie théorique, en termes de loyer est de l'ordre de 20 % à 30 % hors subvention.

autorisée par le montage est orientée pour partie vers le loyer et pour partie vers le coût de construction de manière à permettre des logements mieux équipés, plus lumineux et dotés de prolongements extérieurs confortables. Du côté de la collectivité, l'intérêt de l'opération consiste à se doter d'une opération de logement locatif abordable à moindres frais. Par ailleurs, la spécificité de ce format peut contribuer à un bon taux de rotation des usagers et à une meilleure inscription du parc local dans des logiques de parcours résidentiels.

Petit partenariat public / privé

Expérience n° 3

La troisième expérience concerne un programme de soixante-quinze logements locatifs. Elle prend place en rive sud de l'ultime tronçon de l'A186, à proximité de MOZINOR[1]. Le tracé de l'autoroute est amené à accueillir d'importants travaux liés au projet de tramway. Nous proposons de ne pas attendre l'affermissement des hypothèses et du calendrier du projet de transport pour initier la mutation des emprises dites « Signac[2] ». Il s'agit d'explorer ici le potentiel d'un « petit partenariat public/privé » contractualisé entre la collectivité et une entreprise propriétaire de son foncier et engagée dans une dynamique d'acquisition et d'extension sur le plateau du Haut-Montreuil. Le principe consiste à mettre en commun des terrains acquis au fil du temps par le partenaire privé pour les besoins de son exploitation, et des terrains libres maîtrisés par l'Établissement public foncier dans le cadre d'un projet de logements locatifs bon marché. L'implication de l'entreprise neutralise une part du coût des terrains et permet ainsi l'usager de disposer d'un logement de qualité supérieure pour un loyer sensiblement inférieur à celui du marché[3]. La collectivité, de par sa participation à l'opération, dispose de la maîtrise dans le temps du programme, des servitudes de passage et d'usage public ainsi que de garanties quant au plafonnement des loyers et au respect des clauses antispéculatives. Elle favorise du même coup le maintien de l'activité et des emplois sur son territoire. Pour l'entreprise, la mise à disposition de moyens techniques par la collectivité et le doublement de son assiette foncière est l'occasion, d'une part, de rationaliser la configuration de son exploitation en la réorganisant de manière plus efficace, et d'autre part, de diversifier ses actifs en se positionnant en tant que bailleur d'une opération de logements.

1. Montreuil zone industrielle nord, cité industrielle verticale, Gilbert-Paul Bertrand et Claude Le Goas architectes, classé à l'Inventaire général du patrimoine culturel.
2. Quartier de Montreuil [NdÉ].
3. À logement équivalent, nos simulations fonctionnent avec un loyer inférieur de 15 % pour un rendement locatif théorique de 8 %.

Les suites

Deux ans après Europan 13

Si l'Ouvroir de lieux potentiels n'existe pas aujourd'hui en tant qu'opérateur identifiable, Georges, en groupement avec l'association CLT France[1] et un promoteur privé, accompagne d'ores et déjà la ville de Montreuil et l'Établissement public foncier dans la création de l'un des tout premiers organismes fonciers solidaires en France. Inspirés des *Community Land Trust* apparus dans les années 1980 aux États-Unis en réaction à la montée des prix de l'immobilier, ils ont pour principal objet de mettre à disposition des terrains, bâtis ou non, pour la production de logements sociaux tout en préservant leur accessibilité économique sur le très long terme, au fil des locations ou des reventes. Dans le cadre de notre mission, nous étudions la faisabilité d'une opération combinant 950 mètres carrés d'activité et quarante-cinq logements en accession aidée. À l'instar de l'expérience n° 1, notre faisabilité repose sur l'hypothèse d'une dissociation de la propriété du foncier de celle du bâti. L'organisme foncier solidaire acquiert et conserve en patrimoine le foncier. Il se charge de l'agrément des acquéreurs potentiels à l'occasion de la première vente, mais aussi lors des cessions ultérieures. Pour la collectivité, l'investissement initial est équivalent à celui qu'impliquent les mécanismes traditionnels d'aide à l'accession, mais garantit le maintien dans le temps des clauses anti spéculatives. Étendu à une programmation de surface d'activité, ce mécanisme permet d'envisager simultanément les développements accompagnant l'actualisation de l'offre en transport en commun et le maintien de mixités sociales et fonctionnelles.

À l'heure du Grand Paris Express, la détection et la consolidation de leviers de ce type, en synergie avec l'aménagement, la promotion et l'investissement conventionnels, nous semblent primordiales. Le facteur économique a une incidence directe sur la qualité urbaine et le renouvellement des outils susceptibles d'en permettre une meilleure maîtrise est un préalable à l'initiative, à la souplesse et à l'adaptabilité de la métropole de demain. Se saisir de ce sujet, c'est l'occasion de réfléchir à un positionnement plus efficace du pouvoir public de manière à garantir la pérennité de ses capacités infrastructurelles et décisionnelles. Nous constatons, projet après projet, que ces préoccupations rejoignent celles du citoyen, qui pour s'impliquer dans l'évolution de son cadre de vie, en interroge très directement les conditions.

1. L'association Community Land Trust France œuvre à la concrétisation en France des principes et valeurs du Community Land Trust. Les administrateurs se mobilisent pour transposer le modèle (contributions relatives au décret sur les organismes de foncier solidaire et à l'ordonnance sur le bail réel solidaire), sensibiliser le plus grand nombre à l'approche solidaire du foncier et œuvrer en faveur des premières expérimentations.

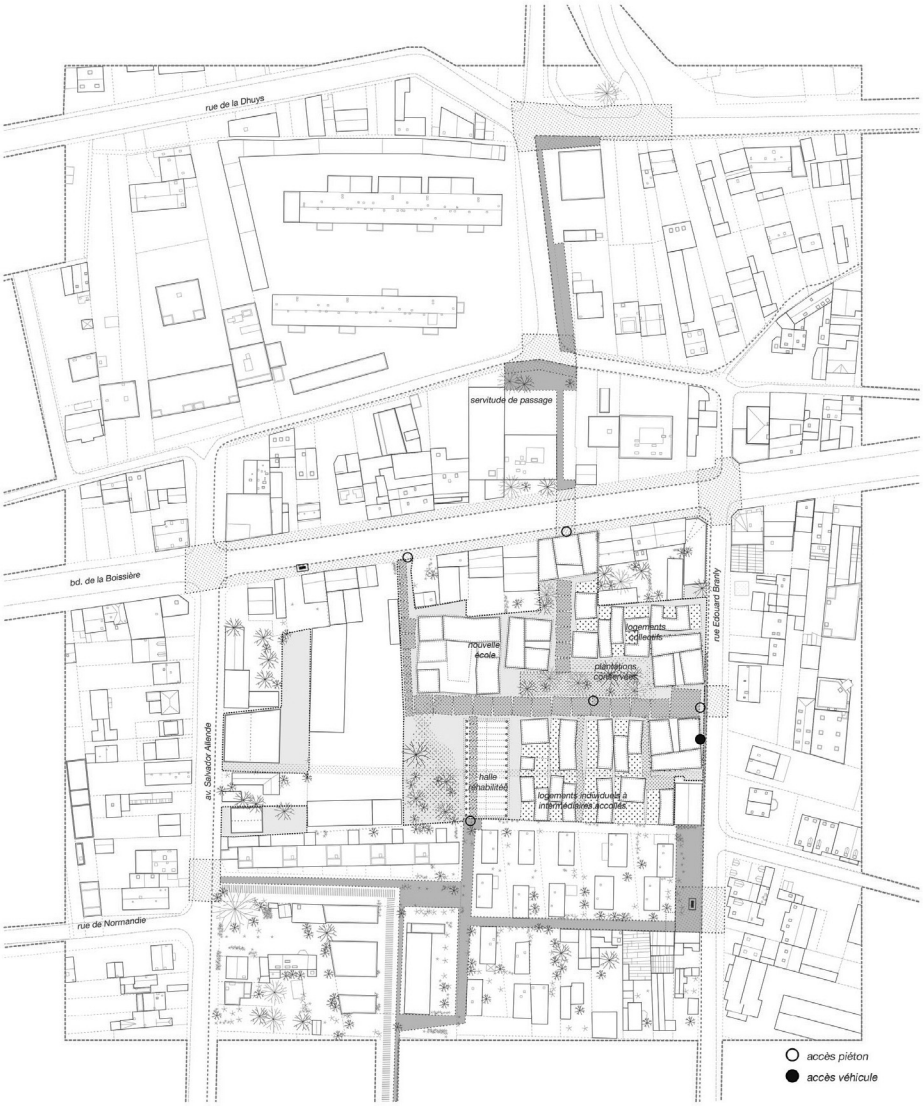

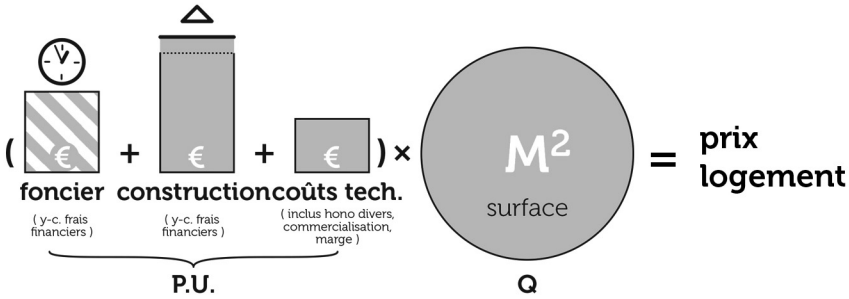

Expérience#1 : plan et diagramme de formation du prix, 2015. Dessin : ateliergeorges.

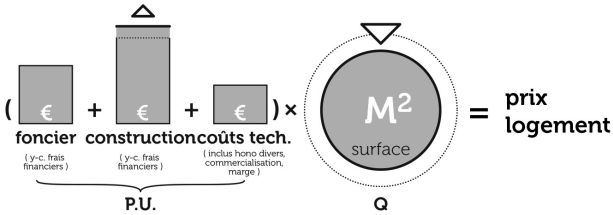

Expérience#2 : plan et diagramme de formation du prix, 2015. Dessin : ateliergeorges.

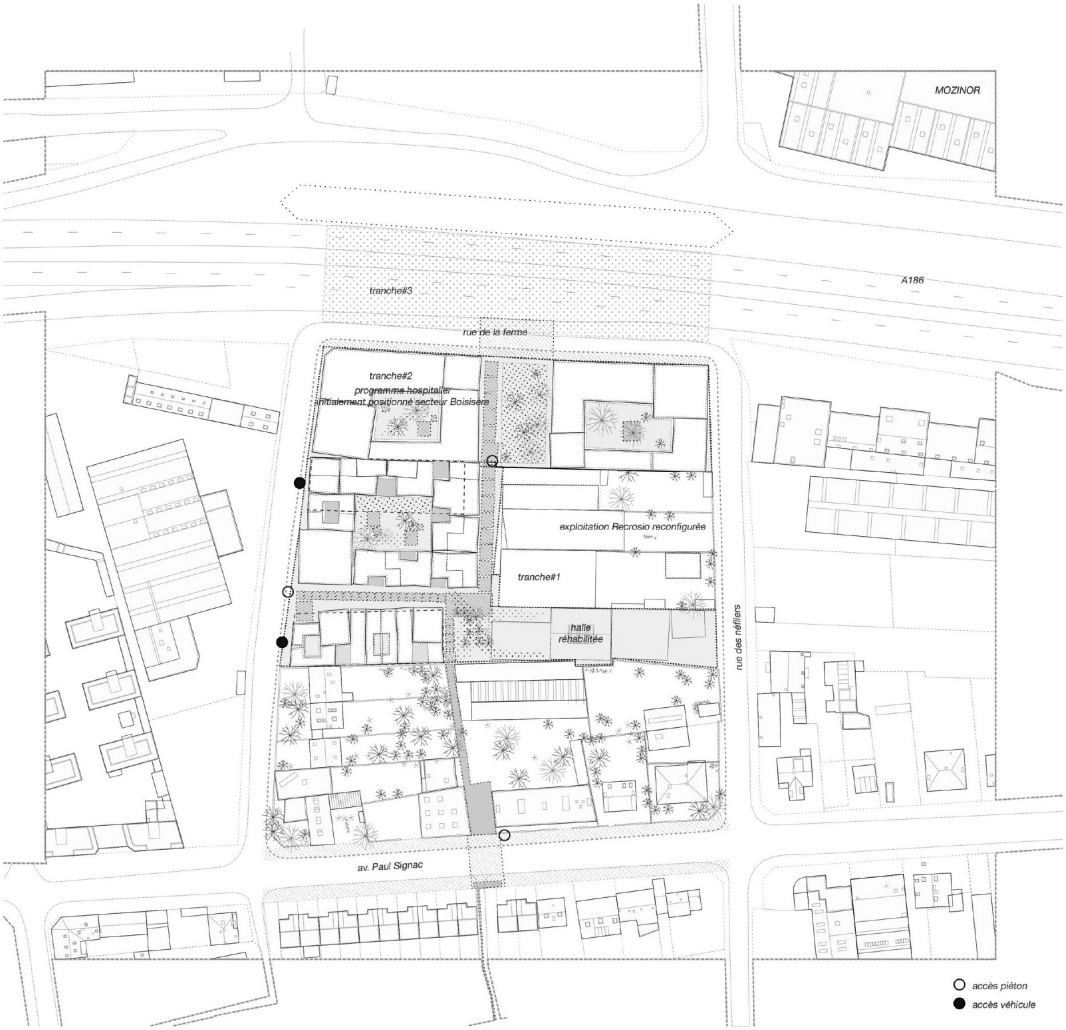

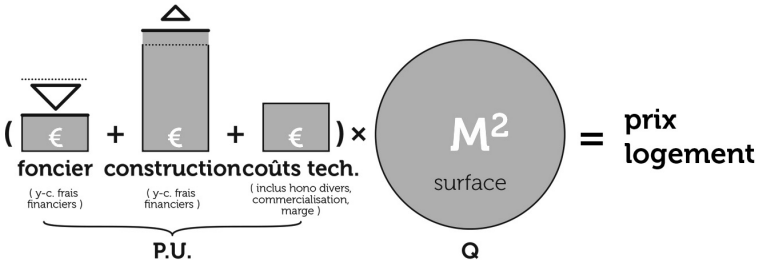

Expérience#3 : plan et diagramme de formation du prix, 2015. Dessin : ateliergeorges.

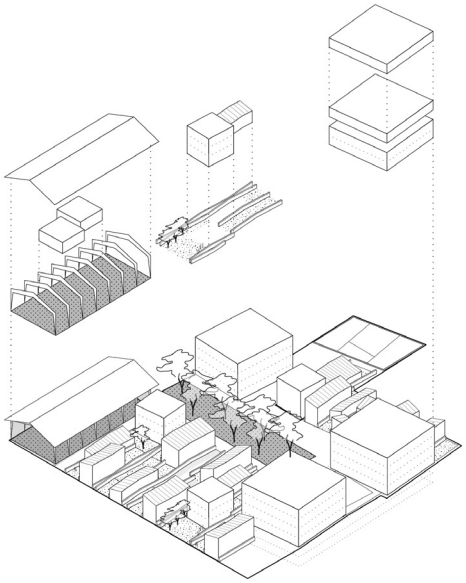

EXPERIENCE#1
SITE BOISSIERE

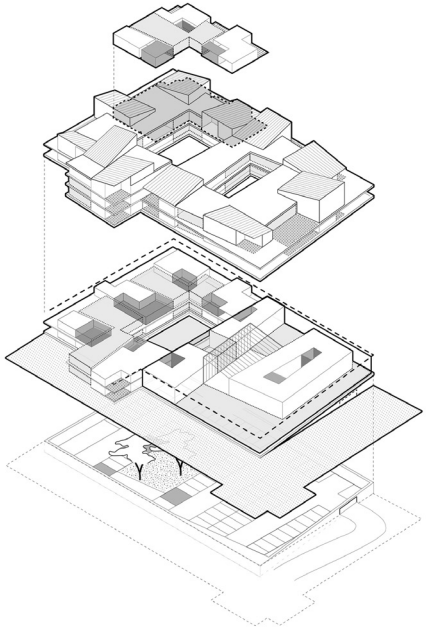

EXPERIENCE#2
SITE ROCHE

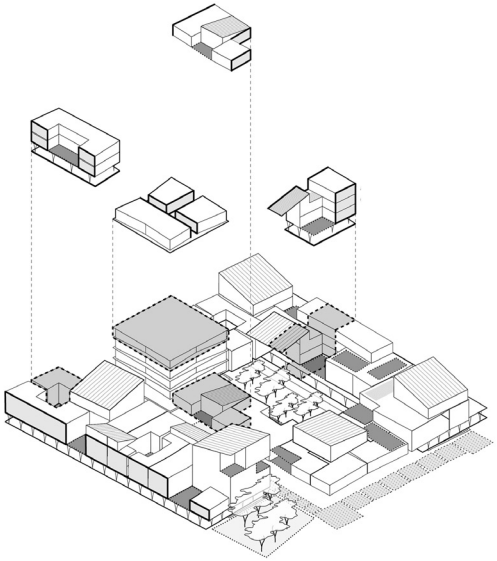

EXPERIENCE#3
SITE SIGNAC

Extraits des 3 expériences, 2015. Axonométries : ateliergeorges.

Benjamin Aubry

Domesticologie

Théorie pour une approche constructive des territoires pavillonnaires

Benjamin Aubry est architecte-urbaniste, diplômé de l'ENSA* Versailles et du KIT*. Il s'intéresse aux environnements pavillonnaires comme espaces potentiels pour une nouvelle pensée et de nouvelles pratiques de l'architecture et de l'urbanisme. Entre 2007 et 2010, il travaille à Tokyo (SANAA, Nakayama Hideyuki et Atelier Bow), puis à l'AUC à Paris entre 2011 et 2016. En 2011 il cofonde à Paris la structure RAD* (Paris/Kyoto), avec laquelle il initie et codirige ainsi le projet Kenchiku Architecture qui donna lieu à deux publications et à plusieurs expositions à Paris (Pavillon de l'Arsenal, 2013), Tokyo et Osaka. Il développe depuis début 2016 une start-up intitulée IUDo, destinée à développer de nouvelles offres immobilières, architecturales et urbaines dans les milieux pavillonnaires.

De son jardin, M. A. a une vue imprenable sur toute la vallée. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui l'ont poussé à acquérir ce morceau de terrain en 1979 pour y faire construire sa maison. Non loin de la gare de RER, à dix minutes en voiture de la crèche et de l'école primaire, à vingt minutes du collège et à vingt-cinq minutes du lycée dont la construction est prévue sur le plateau, la localisation apparaissait idéale. D'autant qu'un nouveau supermarché Mammouth venait d'ouvrir dans la commune voisine, à la jonction de l'A10 et de la D59, aisément accessible en voiture. Le tout dans un écrin de verdure, presque au calme, si l'on s'habituait aux vrombissements lointains du passage des avions en provenance d'Orly et de la Francilienne. En observant les nombreuses constructions de maisons individuelles aux alentours,

ce joli terrain d'un peu plus de 800 mètres carrés qui abritait à l'origine une partie du bois des coteaux allait très vraisemblablement prendre beaucoup de valeur dans les années à venir. D'ailleurs c'était le moment d'acheter ; dans la région, les terrains à vendre commençaient à se raréfier. Si la maison coûtait un peu plus cher qu'un grand appartement à Paris, il n'avait jamais été question d'habiter en ville, M. A. ayant toujours conçu sa vie de famille sur un terrain et dans une maison qui lui appartiendraient. Certes, la pente raide nécessitait de nombreux aménagements et travaux, mais M. A. avait prévu de les échelonner sur plusieurs années et il avait préalablement négocié avec son voisin une servitude commune qui permettait la desserte des deux parcelles par une allée partagée. D'abord fut établi un premier terrassement à mi-hauteur du terrain, à 25 mètres de l'alignement de la rue, pour les fondations de la maison. Puis le mur de soutènement à l'arrière, afin de dégager une petite courette et de protéger la demeure des éventuels éboulements de terrain. Est venue ensuite la terrasse, dans la continuité du nivellement bas de la maison, qui permit de prolonger le jardin avant et sous lequel furent construits le garage et une cuve de rétention pour l'arrosage des plantes. Enfin, le jardinet en contrebas séparé de la rue par un mur en meulière dans lequel il planta de la glycine et des framboisiers, flores qui nécessitent peu d'entretien. Aujourd'hui, le terrain est aménagé en cinq paliers successifs dont le principal est occupé par la maison avec sa terrasse et son jardin. La maison, elle aussi, s'est faite par étapes successives. Choisie sur le catalogue d'un constructeur local qui proposait des prix très avantageux et des adaptations sur-mesure, il a d'abord fallu revoir les plans initiaux en réduisant sa largeur d'un mètre pour l'adapter à celle du terrain. Afin de diminuer le coût d'investissement, le niveau bas fut d'abord livré brut, sans aménagement intérieur. C'est ainsi que dans les premières années qui ont suivi sa construction seul le premier étage fut occupé par M. A., sa femme et ses deux enfants en bas âge ; le grand balcon filant permettait tout de même de profiter des beaux jours, en attendant la fin des travaux de terrassement. Le rez-de-chaussée quant à lui fut d'abord utilisé comme garage, buanderie et espace de débarras, le temps que le crédit soit amorti. En 1986, M. A. a divorcé et s'est remarié. Après la naissance de leur premier enfant commun, Mme A. vient s'installer dans la maison, quittant son travail et la province à laquelle elle était attachée. Avec l'apport obtenu de la vente de l'appartement de Mme A. ils lancèrent les travaux du rez-de-chaussée en l'aménageant en quatre grandes pièces : un grand salon, une grande cuisine équipée d'une arrière-cuisine et d'une cave à vin, une buanderie avec machine à laver et un grand bureau indépendant pour M. A. L'espace du 1er étage a lui été réparti en cinq pièces : une chambre pour M. et Mme A, deux chambres pour les deux premiers enfants de M. A.

présents un week-end sur deux et deux autres pour les deux nouveaux enfants qui naîtront de la seconde union, une salle de bains commune et enfin un grand bureau plein sud, jadis salle à manger, pour Mme A. Quelques années plus tard, en 1995, M. et Mme A investirent dans la construction d'une grande véranda dans le prolongement du salon. Ces travaux permirent de dégager un bel espace de salle à manger, lumineux et spacieux pour recevoir les amis et la famille, ainsi qu'une nouvelle entrée équipée d'un grand placard pour les manteaux et les chaussures. S'ouvrant largement sur le jardin avec ses deux grandes baies vitrées coulissantes, les dimanches des beaux jours, le salon devenait ainsi presque la continuité de l'espace extérieur, convivial pour les grandes tablées familiales et les barbecues. Le jardin densément planté tout en pourtour de rosiers, de tulipes, de thuyas, de pommiers et de poiriers, de plantes aromatiques (oseille, ciboulette, thym, laurier) de salades et de rhubarbe était occupé en son centre par une pelouse plantée d'un cerisier et d'une balançoire pour les enfants ainsi que d'une niche pour le chien. Le jardin du contrebas, rarement foulé, s'assimilait quant à lui plus à une sorte de petite jungle où se mêlaient de fertiles framboisiers et des ronces. Le jardin arrière, lui, était laissé à la forêt. De plain-pied, le jardin frontal bénéficiait de sa situation plein sud, sans vis-à-vis direct. La vue depuis celui-ci laissait percevoir la vallée jusqu'aux coteaux d'en face à quelques kilomètres, désormais fortement urbanisés par un grand nombre de maisons individuelles aux aspects plus ou moins identiques à celle de M. A.

Cette maison, somme toute assez banale, fait partie des 1,38 million d'habitats individuels qui occupent le territoire de l'Île-de-France. Comme nombre des personnes de leur âge, M. et Mme A, dont l'histoire comptée ici est tirée de faits réels, font partie d'une génération, avec celle de leurs parents, qui a participé à l'émergence d'un mode d'habitat constitutif de l'urbanisation du XXe siècle. Bénéficiant de l'émergence d'une nouvelle économie, tournée autour de la consommation des ménages et de l'accès aux crédits[1], ainsi que de la démocratisation de l'automobile, le pavillonnaire est devenu le mode d'habitat dominant en France, représentant aujourd'hui plus de 57 %[2] des logements. En Île-de-France la surface cumulée qu'il occupe équivaut plus de 85 000 hectares[3], soit huit fois la surface de Paris intramuros. Pourtant, et malgré son omniprésence dans le territoire, l'habitat

1. L'un des premiers actes de cette politique tient dans la loi Loucheur de 1928 qui a facilité l'accès aux crédits des classes populaires pour l'acquisition de terrains à bâtir.
2. Chiffres INSEE 2016, https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012695#tableau-TCRD_003_tab1_departements
3. Chiffre issu de l'ouvrage de Laureline Guilpain, Simon Jean Loyer, Aurore Rapin, Tiemo Schaefer et Jérôme Sablon, *S(t)imulation pavillonnaire*, DSA* d'architecte-urbaniste, direction pédagogique Yves Lion, Christopher Delmar et Éric Alonzo, École d'architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée, avril 2011.

pavillonnaire est l'objet d'un certain mépris de la part des élites urbaines et académiques. Il est parfois qualifié de « dérive[1] », de « gangrène » (Ardenne, Riciotti, 2013, p. 138), voire de « cauchemar » (Debry, 2012 ; Durand, 2016). Le pavillonnaire est ainsi « anti-densité », donc « anti-développement durable », car il génère l'étalement urbain et les déplacements automobiles ; il est individualiste car il pousse au chacun chez soi ; il est commercial car il est un produit standardisé vendu sur catalogue. En somme, la maison individuelle et l'urbanité qu'elle produit ne sont qu'une addition de propriétés privées, sans espace public, allant à l'encontre d'une certaine idée de la ville européenne. La maison individuelle reste ainsi mise à l'écart de la pensée et de la prospective urbaines produites dans les milieux académiques. Elle n'est l'objet que de rares études et de théories positives dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, à l'exception de quelques rares publications remarquables, telles que *S(t)imulation pavillonnaire*[2]. Lors de la grande consultation urbaine sur le Grand Paris organisée en 2010 par la présidence de la République, le pavillonnaire est resté cependant très absent des propositions des équipes, ne faisant l'objet que de quelques rares chapitres qui invitent à sa densification, sans réellement donner de solutions, à part sur une levée des plafonds réglementaires de constructibilité ou une obligation du recours aux architectes en dessous du seuil de 170 mètres carrés. Les visions qui l'emportent de cette consultation furent avant tout macro-territoriales (Paris-Le Havre, un Central Parc à La Courneuve...), dans la grande tradition de la planification à la française.

L'absence patente du pavillonnaire dans les débats sur l'avenir du Grand Paris notamment (et plus généralement des métropoles de France) est révélatrice d'une certaine forme d'impuissance de la pensée et de l'action publique face au phénomène ainsi que d'une méconnaissance profonde du sujet de la part des acteurs publics (aménageurs) et privés (promoteurs) qui produisent la ville aujourd'hui. Le pavillonnaire d'une part est souvent l'objet d'amalgames : on le confond dans son ensemble avec les opérations de lotissement sur le modèle américain, voire aux *gated communities* : des maisons identiques, organisées « en rang d'oignon », soumises à des règles de copropriété (plus exactement des règles de co-lotissement, qui interdisent par exemple les agrandissements ou pour les plus strictes la présence de linge aux fenêtres). Qu'on se le dise : la maison individuelle n'est pas plus américaine qu'elle n'est japonaise, indienne, britannique ou allemande ; on en trouve des formes très anciennes et variées en France, dont les développements remontent bien avant l'influence de l'urbanisme nord-américain et de la série *Desperate Housewives.* Une simple observation du territoire métropolitain du Grand Paris permet ainsi de s'apercevoir de la diversité des formes d'organisation urbaine

1. Sophie de Ravinel, « Sarkozy promet "surprises et imprévu" pour le Grand Paris », *Le Figaro*, 26 février 2010.
2. Laureline Guilpain, Simon Jean Loyer, Aurore Rapin, Tiemo Schaefer et Jérôme Sablon, *S(t)imulation pavillonnaire*, *op. cit.*

des maisons individuelles : cœurs de village, anciennes maisons de villégiature en meulières implantées autour des gares, maisons de cheminots ou habitats ouvriers du début du XXe siècle, maisons sur catalogue construites sur d'anciens terrains agricoles. Les opérations de lotissement réalisées par un même opérateur, dites maisons groupées, ne représentent que 22 % des maisons individuelles construites depuis 1980[1]. L'assimilation quasi automatique de la maison individuelle au lotissement est donc une erreur, la grande majorité des maisons individuelles se construisant en dehors d'opérations globales. Ces opérations que l'on assimile à l'influence nord-américaine, largement minoritaires, correspondent à des opérations iconiques, nées d'une volonté d'ordonnancement du territoire par l'État et les collectivités publiques à travers les villes nouvelles telles que Marne-la-Vallée, Cergy-Pontoise, etc.

Des modèles de production en décalage avec une réalité urbaine

Cette mise à l'écart du pavillonnaire dans la réflexion urbaine des politiques publiques de production du logement soulève un problème de fond : l'avenir de la métropole ne pourra se faire en ignorant 47 %[2] de son territoire bâti. Les difficultés actuelles des politiques publiques mais aussi des acteurs de l'immobilier à résoudre la crise endémique de production de logement s'expliquent notamment par un déficit d'inclusion de ces territoires dans la résolution du problème. Si les leviers par lesquels passe la politique étatique d'incitation à la construction de logements sont principalement d'ordre fiscal afin de favoriser les investissements, elles restent peu effectives sur une réalité de terrain : la pénurie de foncier. Un rapport du Sénat, déclarait ainsi que « l'insuffisante mobilisation des terrains disponibles et la flambée des prix du foncier apparaissent comme des données majeures de l'actuelle crise du logement[3]. » Nombre de professionnels de l'immobilier clament ainsi que l'incapacité actuelle à atteindre les objectifs de production de 500 000 logements par an[4] s'explique en partie dans la pénurie de terrains constructibles et la rigidité des normes et des réglementations urbaines. Pour pallier cela, la solution proposée par l'industrie de l'immobilier en lien avec les politiques de la ville réside généralement dans des opérations de densification très ciblées et sectorisées, à travers le système de zone d'aménagement concerté (ZAC), succédant aux politiques des grands ensembles puis des villes nouvelles. Dans le modèle des ZAC, le foncier est acheté par la puissance publique dans un périmètre

1. Ministère de la Transition écologique et solidaire, données Sytadel, nombre annuel de logements commencés en France entière (Mayotte non compris) depuis 1980, série annuelle 1980-2016.
2. Chiffres INSEE 2016, https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012695#tableau-TCRD_003_tab1_departements
3. Les facteurs fonciers et immobiliers de la crise du logement, RAPPORT D'INFORMATION N° 442, SÉNAT, SESSION ORDINAIRE DE 2004-2005, Annexe au procès-verbal de la séance du 29 juin 2005
4. « Objectifs 500 000 », http://www.logement.gouv.fr/

établi (via un organisme dédié, souvent une société d'économie mixte aujourd'hui remplacée par des sociétés publiques d'aménagement) qui le restructure et le viabilise (réseaux, routes, parcs) selon un plan urbain. Ce foncier est ensuite revendu à des promoteurs privés avec des clauses de vente incluant un cahier des charges plus ou moins exigeant. Les promoteurs y construisent en masse – en suivant peu ou prou les prescriptions urbaines. Une fois l'opération réalisée, les logements créés sont revendus à des particuliers ou à des bailleurs sociaux. Ayant fleuri à partir des années 1990, le dispositif de ZAC a permis de créer un grand nombre de quartiers neufs dans des territoires anciennement industriels ou peu urbanisés dont on peut citer parmi les plus connus, l'île de Nantes, Masséna et Batignolles à Paris, Bassins à Flot à Bordeaux ou encore Confluence à Lyon.

Lourds à mettre en œuvre, ces modèles nécessitent de très forts investissements de la part des collectivités. Bien qu'efficients et parfois pertinents sur certaines zones, ils ne suffisent cependant pas à pallier le déficit de création de logements. Une note réalisée par l'APUR* déclarait ainsi en 2011 que « la construction des dernières années se situe à un niveau assez bas et ne répond pas aux besoins de la région en matière de nouveaux logements. Les données SITADEL mettent en évidence le faible niveau des mises en chantier de logements au cours de la décennie écoulée (2000-2009) : en moyenne 37 000 logements/an ont été mis en chantier en Île-de-France, alors que l'objectif fixé par la loi du Grand Paris est de 70 000[1] ». Si l'on regarde les 884 communes d'Île-de-France classées prioritaires par l'État, dites A et A bis, dans lesquelles s'applique un régime fiscal spécifique, on réalise qu'un très grand nombre d'entre elles sont constituées par des tissus pavillonnaires datant pour la plupart du XXe siècle. Ces espaces ne sont que très peu considérés par les collectivités et les promoteurs comme des espaces de production possibles, pour un certain nombre de raisons. Premièrement la structure foncière est composée d'une multitude de parcelles oscillant en moyenne entre 300 et 800 mètres carrés et aux gabarits plus ou moins identiques. La taille des terrains, entre 10 et 20 mètres de large, sur 20 à 100 mètres de profondeur sont trop petits pour la réalisation d'opérations de logements collectifs « rentables » au sens des promoteurs. Par ailleurs, les réglementations urbaines très conservatrices limitent les capacités de construction et sanctuarisent la typologie de maison individuelle. La combinaison des règles issues du plan local d'urbanisme, tels que le CES[2], les limites de hauteur à l'égout et au faîtage et les prospects restreint fortement la construction de masse. De nombreuses associations de quartier, influentes politiquement, veillent au maintien de ces règles, voire à leur renforcement lors des consultations publiques. Enfin, la logique

1. « Quelle production de logements en Île-de-France dans le contexte économique actuel ? », étude réalisée par l'APUR et l'IAU* Île-de-France, 2011.
2. Coefficient d'emprise au sol, généralement de 20 à 35 % en zone pavillonnaire.

économique de la promotion immobilière repose sur un schéma d'acquisition des terrains pour la construction puis la vente des opérations. Hors la majorité des parcelles dans les quartiers pavillonnaires sont la propriété de particuliers. L'acquisition des terrains et la reconstitution d'emprise foncière satisfaisante sont donc plus longues et laborieuses que dans une opération où il n'y a qu'un seul propriétaire avec un grand terrain. Enfin le sujet du coût d'une opération dans un quartier pavillonnaire est à prendre en compte. Dans certaines zones tendues où le coût du foncier est très cher, l'acquisition d'un terrain peut constituer jusqu'à 50 % du prix total d'une opération immobilière. Dans la plupart des cas, l'équation économique de l'opération induit la démolition de la maison existante au profit d'un immeuble neuf. Ce processus peut être mal perçu par le voisinage, rendant l'opération plus vulnérable vis-à-vis des recours des tiers. Comme évoqué précédemment, la limitation des droits à construire liés aux règles urbaines rend le retour sur investissement difficile. Pour mener l'opération à son terme, il faut donc rogner au maximum sur les coûts de construction et d'étude. Les honoraires des architectes sont ainsi de plus en plus réduits – pour ne pas dire écrasés – et la qualité architecturale amoindrie – pour ne pas dire extrêmement médiocre. Enfin, l'ensemble de ces coûts se répercute sur le prix final du logement, de plus en plus cher. Mis bout à bout, l'ensemble de ces facteurs rend ainsi les espaces pavillonnaires peu attrayants pour des opérations de promotions immobilières classiques et participe à la flambée des prix.

Si le conservatisme généralisé qui domine les zones pavillonnaires est un fait qui peut être regretté, l'impossibilité d'y construire de nouveaux logements (ou tout autre programme) continue à soulever de nombreuses questions. Conséquence des PLU* trop restrictifs et faute d'espace dans la ville existante, l'étalement urbain se maintient à un haut niveau rendant indispensable le recours à la voiture individuelle avec les conséquences que l'on sait.

Si certaines tentatives, telles que BIMBY[1], proposent des méthodes pour densifier les tissus pavillonnaires à travers la division parcellaire, les résultats et l'impact sur le territoire restent encore très minces et peu effectifs face à la domination du modèle de production immobilière actuel. D'autre part la division parcellaire n'apparaît pas forcément souhaitable ni faisable, et un certain nombre de paramètres juridiques et financiers invitent à penser que ce processus est loin d'être la solution miracle.

Pour plusieurs raisons : d'une part le code de l'urbanisme stipule qu'un terrain pour être constructible doit avoir un accès donnant sur une voie publique ou privée d'au moins 2,5 mètres de large. Or un grand nombre de terrains sont difficilement éligibles à cette possibilité. Une observation du cadastre d'un quartier pavillonnaire montre que la largeur de la

1. http://bimby.fr/

plupart des terrains n'est pas suffisante et/ou le positionnement des maisons ne permet pas la création d'un accès vers le fond du terrain (ou sous condition d'une démolition partielle de la maison existante). Pour diviser un terrain il faut donc que sa largeur sur voie soit suffisante et que l'implantation du bâtiment existant puisse laisser la possibilité d'un accès. Ce qui est une situation assez rare.

D'autre part, nombre de PLU* tendent à préserver des constructions les cœurs d'îlot à travers l'établissement de bande de constructibilité. Ces bandes qui oscillent selon les communes entre 15 et 25 mètres de distance par rapport à la rue ne permettent pas l'établissement de constructions neuves au-delà de celle-ci. Le terrain nouvellement créé issu de la division parcellaire serait de fait inconstructible dans nombre de communes qui appliquent ces règles.

Enfin en matière financière, la division parcellaire n'est pas forcément souhaitable car multiplié il participerait à la hausse des prix global du foncier : comme pour les appartements, plus un terrain est petit plus son prix au mètre carré est cher. La démocratisation d'une telle pratique mènerait probablement à une hausse des prix du foncier car il serait bien plus rentable de vendre les terrains en petits lots. Il y a cependant bien d'autres pistes à explorer sans passer par la division parcellaire.

La tradition planificatrice centralisée sur des morceaux de territoire très délimités dans l'espace, type ZAC, à l'ère d'une métropole « constellationnaire » a-t-elle encore une pertinence à l'heure où l'on incite à une plus grande cohésion et mixité programmatique et sociale ? Les morceaux de ville ainsi créés ne sont-ils pas des sortes d'îlots hyperfavorisés en services et commerces au détriment de l'équilibre de l'ensemble du territoire ? La production de logements, et plus généralement de bâtis ne devrait-elle pas s'appuyer sur d'autres logiques qui prennent en compte l'omniprésence du pavillonnaire et l'ubiquité du micro-foncier ? Les modèles économiques de la promotion immobilière sont-ils réellement adaptés à ce fait urbain ?

Vers la maison post-individuelle

En 2017, presque quarante ans plus tard après l'achat du terrain, M. A. a 73 ans. Divorcé de nouveau, il avait été envisagé un temps de mettre la maison en vente ; il l'a finalement gardée. Ses enfants sont aujourd'hui tous adultes et indépendants. Il vit désormais seul. Ou presque. La grande maison de deux niveaux étant bien trop grande pour lui-même et, désireux de compléter ses revenus de retraité, M. A. s'est inspiré du modèle de sa voisine Mme G. elle aussi retraitée depuis plusieurs années. Avec la présence d'universités et de grandes écoles dans la région, une forte demande de logements étudiants se développe chaque année. Outre les étudiants, M. A. sait que la demande de

logement est très forte dans le secteur, qu'il s'agisse de studios, petits appartements ou de logements familiaux. En 2007, il réaménage donc l'ensemble du premier étage en trois logements de deux pièces indépendantes, tout en réorganisant le rez-de-chaussée pour son habitation et en gardant le jardin avant à son usage exclusif. Pour éviter que les locataires aient à passer par chez lui, il fait installer un petit escalier extérieur, acheté chez Leroy Merlin, qui dessert les trois appartements depuis le balcon. La cour arrière, qui jusqu'alors n'avait jamais vraiment été utilisée, sert désormais aux locataires comme espace extérieur, avec un étendoir à linge, un appareil à barbecue, une table et des chaises. L'étage étant loué quasiment sans interruption par de multiples occupants depuis dix ans (étudiants étrangers en thèse, mais aussi un jeune couple venu d'Europe de l'Est dont la situation ne permet pas d'accéder au marché classique du logement), la location des appartements permet à M. A. d'obtenir un complément de revenu mensuel. Si certains de ses voisins ont choisi de vendre leur propriété lors de leur départ à la retraite pour acquérir un appartement sur la Côte d'Azur ou emménager dans leur maison secondaire à la campagne, un grand nombre, attachés à leur quartier, ont ainsi opté pour le même système que M. A. Certains ayant même fait construire un petit logement indépendant dans leur jardin. Les espaces pavillonnaires, peuplés des années 1980 à 2000 par beaucoup de jeunes familles, se sont ainsi petit à petit transformés, hybridés au fur et à mesure des années, parallèlement au vieillissement de la population. La maison de M. A, jadis caractérisée comme maison individuelle, est devenue ainsi un petit immeuble collectif de quatre logements, sans que sa forme n'ait pour autant changé.

Si une telle pratique peut sembler singulière, elle démontre que la logique urbaine qui régit ces territoires est fondée sur l'espace domestique et les besoins de ses occupants. La capacité d'évolution et de mutabilité de l'urbanité pavillonnaire ne tient donc pas d'une intention exogène (aménageur ou promoteur), mais est mue par un métabolisme endogène à chaque unité parcellaire. Si l'on devait ainsi trouver un terme qui caractérise cette urbanité pavillonnaire, le néologisme « domesticologie » s'avère particulièrement pertinent. Une urbanité domesticologique est ainsi caractérisée par une somme de parcelles domestiques indépendantes dont les transformations sont liées aux motivations propres de leurs habitants (besoins en espace, en équipement, ou motivation financière...). Une observation des territoires pavillonnaires sous cet angle permet de s'apercevoir de leur vitalité et de leur capacité d'évolution. Une analyse du cadastre sur une commune à proximité du RER permet de s'apercevoir que de nombreuses parcelles ont fait l'objet d'un redécoupage parcellaire *a priori* à l'initiative de leur propriétaire. Lors d'observations *in situ* en première et seconde couronne parisienne, on peut remarquer qu'un certain nombre de maisons ont fait l'objet de

transformation ; certaines arborent plusieurs boîtes aux lettres manifestant ainsi la présence de plusieurs logements au sein d'une même unité parcellaire. Une autre a transformé son garage en petit local commercial. Une autre encore accueille un espace de travail.

En 1966, la sociologue Nicole Haumont, dans son ouvrage *Les Pavillonnaires* (Haumont, 2001), explicitait ainsi :

> *La résistance au mode d'habitat [collectif] sera d'autant plus forte que des tendances fondamentales [que l'on trouve dans le pavillon] seront frustrées. Ainsi la connaissance de la tendance à l'appropriation de l'espace peut-elle amener l'architecte à concevoir des espaces non ou peu assignés d'avance ; d'autre part elle permet de répondre à un préjugé extrêmement répandu qui consiste à expliquer le désir des Français d'une maison individuelle uniquement par l'aspiration à un mode de vie qualifié de petit-bourgeois. On oppose ainsi la vie riche en relations sociales du grand ensemble à l'individualisme agressif de l'habitant de pavillon. Mais croire que le logement collectif offre davantage de possibilités à la multiplication des rapports sociaux, parce qu'il y a davantage de présences réciproques, c'est négliger quelques-unes des dimensions importantes des relations sociales : que l'approche d'autrui est culturelle, qu'elle doit s'effectuer dans un espace doté de significations bien déterminées.*

Si ce constat formulé par la sociologue s'applique spécifiquement au sujet du logement, son principe pourrait être élargi à la question urbaine. On peut ainsi opposer deux grandes logiques dans ce domaine : une logique urbaine institutionnelle (privée et/ou publique), qui détermine et assigne des espaces en amont dans une logique pyramidale et une logique urbaine domesticologique dans laquelle l'assignation et l'évolution des espaces proviennent des habitants eux-mêmes au fur et à mesure du temps et leurs besoins.

La première, nous l'avons vu avec les ZAC, est celle qui domine aujourd'hui la conception de l'urbanisme aujourd'hui. Or la réalité du territoire bâtie et les difficultés des modèles actuels à répondre aux besoins de la société en matière de logements (mais aussi de liens sociaux) incitent à inventer de nouveaux processus de fabrication de la ville.

Vers un urbanisme domesticologique

Un « urbanisme domesticologique » consiste à reconsidérer l'axiome de la maison individuelle et de son terrain en prenant en compte ses capacités de mutations à partir de la cellule habitante. Cette forme d'urbanisme n'est pas en opposition à une culture

planificatrice de la ville. Elle invite cependant les collectivités à changer radicalement de méthode en faisant reposer la production urbaine non plus sur une production de masse en lien avec les majors de l'immobilier, mais sur une production démultipliée en petites actions sur le territoire. Ces actions doivent se fonder sur des partenariats nouveaux avec les habitants en les incitant à utiliser la capacité de production immobilière propre à leur parcelle. Si les millions de propriétaires fonciers existants devenaient ainsi acteurs de la production urbaine, la crise du logement pourrait être aisément résorbée : créer un logement en plus sur seulement 5 % des 1,38 million des terrains individuels d'Île-de-France équivaudrait à plus de 70 000 logements, c'est-à-dire autant que la production immobilière réunie en Île-de-France en 2016[1], et sans efforts financiers majeurs de la part des collectivités. Une telle politique urbaine peut sembler utopique ou contradictoire avec la nature résidentielle et privée du pavillonnaire. Pourtant la réalité démographique et l'apparition de nouveaux besoins en particulier liés au vieillissement de la population invitent à penser le contraire.

Une analyse des caractéristiques de la population du pavillonnaire montre ainsi que plus d'un tiers des propriétaires de maisons individuelles en Île-de-France est retraité et que 52 %[2] d'entre eux ont plus de 55 ans. Dans la décennie à venir plus d'un habitant sur deux des quartiers pavillonnaires sera donc à la retraite. Si plus est, les données INSEE indiquent qu'aujourd'hui un pavillon sur deux est occupé par moins de deux personnes.

En d'autres termes, une large partie de la population issue de la génération des baby-boomers détient plus d'espace que ce dont elle n'a réellement besoin, quand d'autres peinent à se loger et à des coûts au mètre carré de plus en plus élevés.

De ce constat on peut se permettre d'imaginer une convergence des besoins et de nouvelles formes de solidarité, entre ceux qui possèdent trop d'espace et ceux qui en manquent. Mettre à profit ses espaces vacants et ses droits à construire peut s'avérer une opération particulièrement intéressante pour un retraité à bas revenu.

D'autre part créer du logement chez soi ne consiste pas forcément à partager ou diviser une partie de sa maison. Si les possibilités de construction induites par les PLU* sont trop limitées pour les promoteurs, une étude des droits à construire démontre qu'il serait possible d'ajouter en moyenne 100 mètres carrés de surface plancher en plus sur chaque parcelle pavillonnaire du Grand Paris.

Bien que chaque propriétaire d'un pavillon ne soit pas forcément enclin à créer des nouveaux espaces sur leur propriété, un petit pourcentage suffirait à alimenter une nouvelle

1. http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/
2. INSEE, PRINC22 - Résidences principales par type de logement, statut d'occupation et âge de la personne de référence en 2014

filière de production immobilière. La réhabilitation et l'extension de la maison existante ou encore la construction de bâtis de petite taille sur le terrain pourraient non seulement rapporter des compléments de revenu aux propriétaires des terrains mais aussi être vecteur de nouveaux liens sociaux et d'une économie plus locale. Si cette idée paraît encore utopique, elle existe pourtant déjà. Certains pays, comme le Japon, sont d'ailleurs particulièrement inspirants sur ces sujets. Dans la ville japonaise, le tissu urbain est composé essentiellement de petites parcelles. Occupées par des bâtiments de petite taille, ces parcelles appartiennent en majorité à des particuliers. Ce tissu urbain ressemble à s'y méprendre au cadastre d'un quartier pavillonnaire français. Au Japon il a cependant la particularité d'être extrêmement plastique : il se recompose, se décompose au fur et à mesure du temps et des besoins. Il est capable d'absorber des programmes modernes, autre que du simple logement individuel et des architectures particulièrement créatives : des commerces, des petits immeubles de bureaux, des logements collectifs de petits gabarits et même des parkings de proximité qui permettent d'optimiser la place du stationnement en ville. Cette diversité y compris dans les usages pourrait inspirer une autre manière de développer le pavillonnaire dans les années à venir.

Une économie urbaine en mutation

Nouveaux logements, colocations seniors et intergénérationnelles, e-commerces (type relais-colis ou AMAP), espaces de télétravail sont autant de nouveaux usages qui naissent d'une économie qui n'a plus besoin d'être localisée en zone dense pour fonctionner. L'émergence de ces nouveaux usages, capables de s'insérer dans des contextes multiples, représente une véritable opportunité pour métamorphoser les quartiers pavillonnaires.

Mais un tel processus urbain, dans l'état actuel des normes, des réglementations, du marché et la complexité des démarches financières ne peut être mis en route sans un outil adapté et ciblé à destination des propriétaires de pavillon. Pour ce faire il faut inventer une économie de l'immobilier qui ne fonctionne non plus sur une production de masse, mais sur l'insertion de nouveaux programmes dans les terrains existants et dans une logique gagnant-gagnant avec les habitants.

Aussi, la mise en place de cette forme de production urbaine demande de la part des collectivités une nouvelle approche du territoire, notamment dans les domaines de la mobilité, de l'organisation du stationnement, des équipements publics. Par exemple, un quartier pavillonnaire pourrait disposer d'une plateforme de stationnement commune qui permette d'éviter l'accumulation des garages individuels, parfois inutilisés.

De nombreux PLU* en zone pavillonnaire ne distinguent pas par exemple les types de logement et base le calcul du ratio de stationnement obligatoire sur le seul critère

d'« une unité d'habitation = X places de stationnement ». Il en ressort quelques aberrations notamment lorsqu'un appartement d'une trentaine de mètres carrés à destination d'un étudiant doit être équipé de pas moins de deux places de stationnement ! Certains PLU* ne prennent pas non plus en compte l'offre de transports publics dans le calcul du nombre de stationnements par logement. Une politique de mobilité innovante et tournée vers l'avenir demande de revisiter quelques grands principes du « tout chez-soi » sur lesquels repose l'idée du pavillonnaire actuellement. Y compris en incluant les nouvelles formes de mobilité : auto-partage et demain les voitures autonomes et électriques.

Les mutations de l'économie invitent à repenser le principe même des besoins en mobilités en se saisissant de la croissance du e-commerce dans la distribution alimentaire. Les supermarchés et autres grandes surfaces commerciales qui ont pleinement participé à la nature « tout automobile » du périurbain sont menacés sur leurs bases. Le développement par exemple de la livraison à domicile est de plus en plus important. Toutefois la livraison à domicile est encore peu rentable en milieu diffus : la zone de chalandise doit être suffisamment dense pour que la livraison au porte-à-porte puisse être viable. Les « points relais-colis » qui permettent de mutualiser la livraison sur un seul point et au plus proche des habitations pourraient être une solution. Le développement du secteur laisse présager de nouvelles opportunités pour l'établissement de commerces au sein même des quartiers résidentiels. Bien que n'existant pas (encore) sous cette forme on pourrait imaginer que ces points relais dans lesquels seraient livrées les courses de la grande distribution puissent être augmentés de services de proximité et de produits locaux. L'arrivée d'un acteur du e-commerce tel qu'Amazon sur le marché de la grande distribution alimentaire en Europe devrait quoi qu'il en soit entériner la métamorphose du secteur.

Il en sera probablement de même pour le travail : ayant connu des difficultés de développement au début des années 2000, le télétravail retrouve une croissance et est de plus en plus privilégié par les entreprises du secteur tertiaire ; celles-là même qui génèrent le déplacement quotidien domicile-travail de millions d'individus entre Paris et ses alentours. L'essor du télétravail est d'autant plus renforcé par la récente loi travail de 2017 qui institue ainsi un « droit au télétravail ». Ce droit est désormais opposable par le salarié auprès de son employeur qui ne peut refuser que s'il justifie de son impossibilité technique. Ce n'est donc que le début d'un grand mouvement qui devrait radicalement impacter la forme de l'immobilier d'entreprise actuel.

À l'échelle macro-territorial le développement du télétravail laisse supposer que cette tendance va marquer l'érosion de l'hyper concentration des bureaux dans des quartiers centraux et/ou tertiaires. Cette nouvelle organisation du travail aura donc un impact sur le territoire au sens large car elle touche l'une des raisons d'être de la ville.

Certains experts, tels que Xavier de Mazenod, président de ZeVillage.net[1], ont anticipé depuis plus d'une dizaine d'années l'opportunité que représente le développement du télétravail pour le développement des territoires périurbains et ruraux.

Des sociétés telles que Néonomade[2] se sont spécialisées dans le recensement des espaces de travail à destination des salariés. L'émergence d'un réseau de plateformes de travail de proximité telles que celles de Relais Entreprises[3] commencent à naître.

On peut dès lors imaginer la transition des espaces pavillonnaires vers des quartiers plus mixtes grâce à l'intégration de ces programmes dont la raison d'être est la proximité des usagers plus que la présence dans des hubs urbains.

Pour un urbanisme des particules

Si l'ensemble de ces nouveaux usages tend à se développer dans les décennies à venir on peut dès lors s'attendre à une révolution urbaine et territoriale d'ampleur en faveur d'une déconcentration urbaine et d'une plus grande attractivité des territoires périurbains et ruraux. Le caractère actuellement purement résidentiel et individuel du pavillonnaire devrait disparaître au profit d'une plus grande diversité d'usages, de profils et d'architectures. Il demande cependant de la part des collectivités et de la puissance publique d'anticiper ces changements en réactualisant la lecture de la réalité du territoire et en déployant de nouvelles formes d'actions en matière d'urbanisme. Elle demande en somme de passer d'un urbanisme de masse, où les moyens d'action sont hyper-concentrés sur une seule et même pièce de territoire, à un urbanisme de particules, qui consiste à essaimer l'action publique en de multiples points urbains. Les architectes, les urbanismes, l'ensemble des acteurs de la ville doivent s'en saisir.

S'il fut un temps conspué, le problème pavillonnaire se transforme désormais en opportunité pour les architectes. Les mutations démographiques et économiques en cours peuvent remettre au cœur de la construction des processus plus artisanaux et locaux. Transformées au cours du temps, rares sont les maisons identiques. Chaque cas de transformation d'une maison et d'un petit terrain demandera une analyse fine et des propositions intelligentes et inventives qui prennent en compte le programme, les normes et réglementations ainsi que les besoins et désirs du propriétaire. La genèse même du métier d'architectes.

1. Zevillage.net est un organisme qui recense toutes les initiatives et milite pour le développement du télétravail en France au service du développement des territoires ruraux et périurbains.
2. Neonomade.com
3. Relais Entreprises propose un réseau de bureaux partagés de proximité à destination des salariés des entreprises adhérentes.

Mélanie Fistarol, Florian Guérant

Portrait de projet
L'habitat réparti

Mélanie Fistarol est architecte HMONP*, exerçant actuellement en libéral à Prades, dans les Pyrénées-Orientales. Elle prône l'exercice de son métier en toute transparence, et oriente ses projets vers des démarches participatives afin de partager ses connaissances en termes d'architecture, dans le but de rendre compte du savoir-faire singulier de cette profession.
Florian Guérant est architecte HMONP* et musicien (The Orchid, NAÏFS), lauréat des Jeunes Architectes des Pays de Loire 2016. Il est également le coauteur de l'ouvrage *Du bon sens, en faire preuve tout simplement*, paru en 2016 aux éditions Libre & Solidaire.
Ensemble, ils ont participé à plusieurs concours d'idées traitant principalement de la ruralité, territoires qui leur sont chers.

Nous avons tous des désirs, des envies, des idées, des rêves. Imperceptibles, trop imprévisibles et spontanés pour être palpables et devenir des statistiques, ils sont pourtant bel et bien là, en nous, que l'on vive en haut d'une tour de Paris ou dans le centre-bourg d'un village catalan. Ces désirs, ce sont les vôtres, les nôtres, les leurs, ceux de votre voisin, de vos enfants, de votre maire ou de vos collègues. Ils s'entrecroisent, se contredisent parfois, mais aussi et surtout peuvent se compléter. Par manque de communication, d'argent, de connaissances, ces projets restent souvent à l'état d'idées et ne se verront jamais concrétisés. Cependant, c'est dans cette somme et cette pluralité de désirs que nous voyons un potentiel. Loin des grands projets institutionnels voguant dans des sphères qui nous sont totalement impensables, l'idée est alors de soutenir les projets d'individus. Ceux dont

l'accumulation et la complémentarité, toujours orientées vers le développement de leur milieu propre, permettraient petit à petit de répondre à des problématiques globales. C'est ainsi qu'un mot et un seul allait résumer notre démarche : *permettre*. Respecter l'être et ses singularités. Rendre possibles l'inespéré, l'imprévu, l'à peine avouable. Tout cela est possible en *permettant*.

Cette conviction s'est rapprochée de l'architecture lors du concours Europan 13, où, avec Frédéric Berthommier (artisan murailler), nous avions choisi la Corrèze comme terre d'accueil à nos pensées obsédantes. Fervents amoureux de cette complexité que l'on appelle ruralité, nous nous sommes penchés sur ce qui manquait à ces territoires pour que des projets naissent sans perturber l'équilibre social et solidaire. L'idée était de ne pas envahir ces territoires d'idées technocratiques plus inadaptées les unes que les autres, mais bel et bien d'aider au renouveau d'un dynamisme latent. Nous proposions alors la mise en place d'un lieu public et convivial, collectif et surtout collaboratif dans lequel s'échangeraient et se rassembleraient idées, ressources et compétences. Car permettre aux personnes qui souhaitent agir pour leur environnement de concrétiser leur projet, c'est permettre une régénération naturelle et adaptée des milieux.

Le concept de l'habitat réparti

C'est ensuite lors d'un concours à Pieusse, dans l'Aude, pour lequel il était demandé de réfléchir à la revitalisation de son centre-bourg souffrant d'un exil de plus en plus perceptible, que nous avons confronté cette idée au domaine de l'habitat.

Question désormais récurrente : quelles raisons incitent nos semblables à investir une maison plantée au milieu de son lopin de terre (lui-même encerclé de ses clones, eux-mêmes cantonnés aux périphéries de la vie sociale), plutôt qu'une maison de bourg, dont les qualités sont pourtant indiscutables : faible coût d'achat, déplacements doux favorisés, qualités architecturales, proximité des services... ? Il est vrai que les typologies bâties du centre-bourg de Pieusse, comme d'ailleurs d'ailleurs, ne correspondent plus aux modes de vie actuels recherchés. Elles sont généralement petites, plutôt sombres et démunies d'espaces extérieurs importants. Néanmoins, un deuxième constat nous intéresse, celui-ci d'ordre sociétal. Actuellement, on observe le développement de manières alternatives de vivre. Face à l'avenir plus qu'incertain généré par les crises de tous ordres (économique, écologique, politique...), une partie de la population semble réticente à s'engager dans un combat pour un futur hypothétique, et préfère œuvrer davantage au simple but d'*être bien* : travailler moins, prendre du temps pour soi, pour sa famille, développer certaines passions, permettant parfois d'assurer un petit complément de revenu.

De ce virage sociétal résultent de nouvelles manières de vivre. Donc de nouvelles spatialités à vivre. Ce qui nous incite naturellement à réinventer les modes d'habiter. Ces nouveaux habitants ayant besoin de plus d'espaces différents, plus autonomes, plus qualitatifs, il apparaît alors que les morphologies urbaines et architecturales des centres-bourgs, prises dans leur globalité, possèdent des atouts indéniables pour recevoir ces nouvelles nécessités : la grande variété de morphologies et de typologies bâties permet une répartition adaptée aux besoins et envies ; la densité bâtie permet un rapprochement des lieux et possède des qualités thermiques indéniables ; la vacance des biens permet d'y accéder de manière plus aisée ; la morphologie urbaine (rues étroites, bâtiments en R+2 maximum, etc.) permet l'épanouissement du piéton.

De là est née l'idée de l'*habitat réparti* : il faut répartir les spatialités nécessaires à satisfaire les besoins et envies des habitants dans des lieux différents, adaptés, généralement autonomes, mais non moins connectés par ce qui faisait jadis vie sociale, la rue. D'autant plus que cette manière d'investir les espaces n'est pas nouvelle et fonctionne parfaitement. Ne connaissez-vous pas, dans votre entourage rural comme urbain, quelqu'un ayant une parcelle de terre pour y faire son potager ? N'avez-vous pas un ami un peu artiste, qui à ses heures perdues, partage un petit atelier avec d'autres compères ? Alors, pourquoi ne pas faire de cette manière naturelle de vivre un système pouvant d'une part sauver la vie de nos centres-bourgs, et d'autre part redonner un sens social à nos vies ? C'est précisément en voulant répondre favorablement à cette question que la notion de *permettre* reprenait le flambeau de notre réflexion. Autoriser, soutenir et permettre les modes de vie actuels dans les centres-bourgs devenait notre fer de lance. Tout cela nous rappelait au bon souvenir du bien-fondé de notre *lieu convivial corrézien*, indispensable étape selon nous pour initier quelque aventure collective de cette envergure. Car le concept de l'*habitat réparti* induit la mise en commun des biens et des espaces, le partage des savoir-faire, du temps disponible, et de l'entraide. Dépendant de la participation du plus grand nombre, il est co-constructif et volontaire, misant sur la collaboration essentielle des habitants et de la mairie, voire des pouvoirs publics plus globalement.

Lors de concours, il semblait néanmoins difficile de programmer de manière certaine un projet global pour le centre-bourg de Pieusse, tel un *masterplan* savant, clamant du haut de ses nouveaux programmes et formes aseptisées comment et à combien vivront précisément les Pieussans. Là est probablement la force du projet d'*habitat réparti* : miser sur une implication dans le long terme, de tous les acteurs de la commune pour développer un projet évolutif et adapté qui sera le fruit d'un travail lent, fondé et pérenne. En revanche, pour permettre la réussite de ce projet, il semblait que des conditions *sine qua non* étaient énonçables. Notre étude présentait donc ce qui pouvait être prévisible, programmable, quantifiable :

– la naissance d'un lieu fédérateur (existant, neuf, peu importe), rendu vivant par une personne fédératrice, défenseur d'une démarche basée sur le dialogue ;

– l'analyse exhaustive des lieux et des personnes volontaires et disponibles (un inventaire réussi des biens et des personnes paraît être la clé de voûte d'une potentielle et juste concrétisation de la revitalisation des lieux).

Bien que la phase *concours* dans laquelle nous nous trouvions ne nous ait pas permis de réaliser cet inventaire précisément, une analyse objective de la morphologie urbaine du centre-bourg de Pieusse, un inventaire des bâtiments vacants et des annexes présentes sur le site, ainsi qu'un état des lieux des zones de stationnement et de l'accessibilité aux quartiers du centre-bourg nous ont permis d'établir des préconisations objectives de développement global pour le centre-bourg.

Ici s'arrêtèrent donc le prévisible, le programmable et le quantifiable. Ce qui suit relève en revanche de la fiction, comme toute forme de projection certainement, mais cette fois-ci bien plus narrative et scénarisée... Voici une hypothétique vision du centre-bourg de Pieusse dans treize ans. Loin d'être une utopie, il est question d'une aventure humaine et sociale audacieuse, s'appuyant sur des scénarios réels tirés de notre quotidien.

Pieusse 2030

En 2030 pourraient cohabiter habitat individuel et habitat réparti, lieux publics et partagés, commerces et ateliers, terrasses et potagers, générations différentes, architectures traditionnelles et contemporaines. Au total, douze scénarios ont été bâtis, douze familles qui, suite au travail participatif mené en amont, ont su composer des habitats qui répondent à leurs besoins.

travailler
reconnaissance sociale
gagner de l'argent

se loger
dormir, manger
s'occuper de sa maison, de ses enfants, de son jardin

temps pour soi
prendre soin de soi
développer une passion

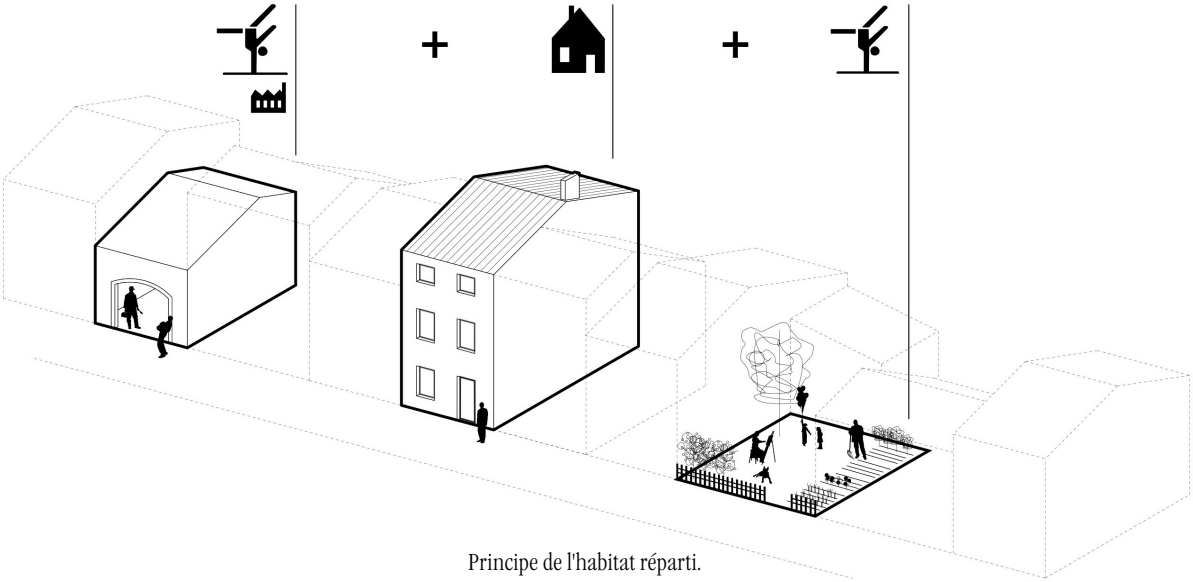

Principe de l'habitat réparti.

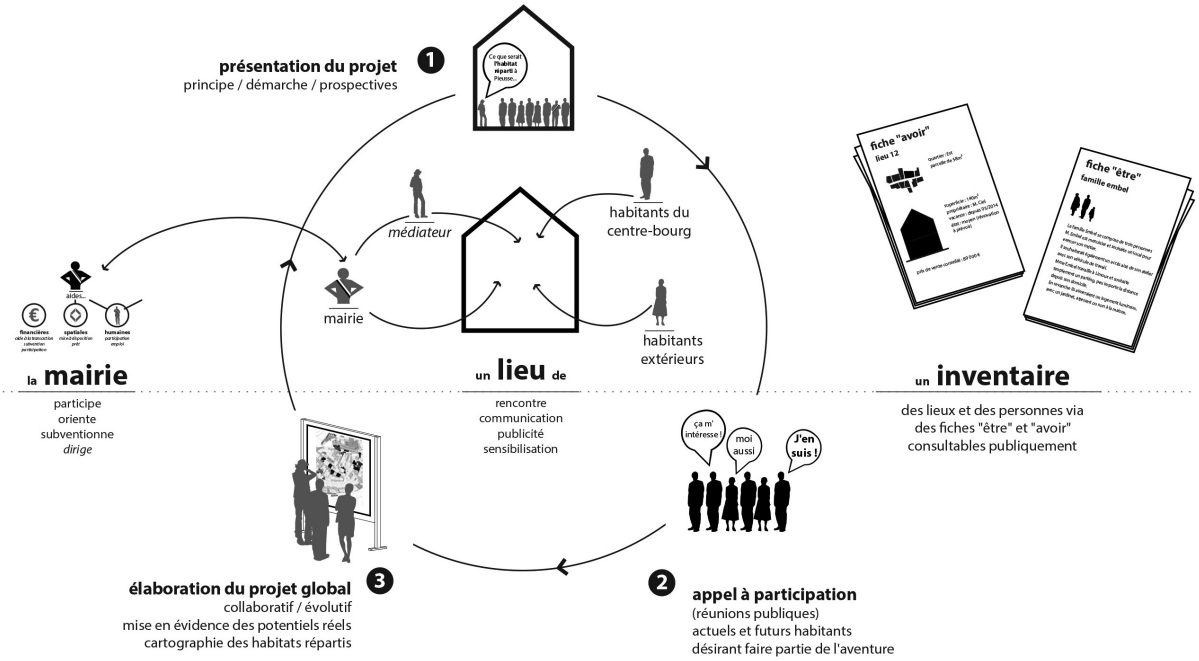

Processus de mise en œuvre.

Axonométrie du projet global à Pieusse.

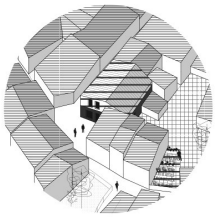

Un atelier de peinture.

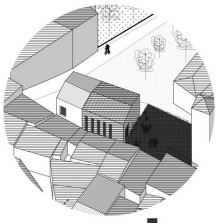

Un espace d'exposition partagé.

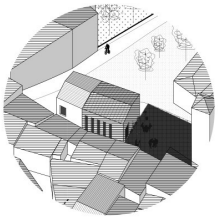

Un logement plus lumineux.

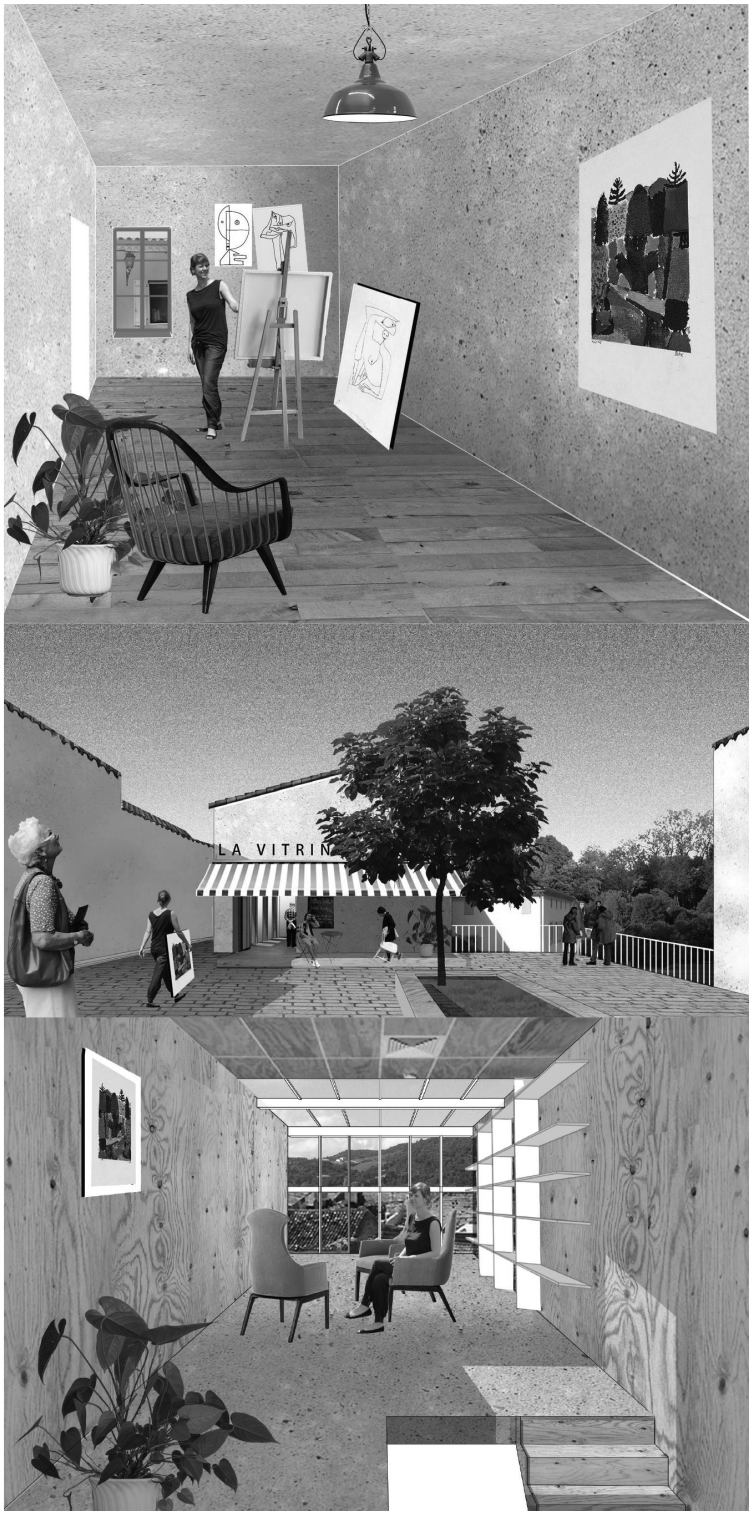

Illustration du cas d'Ernestine, jeune artiste peintre célibataire à l'activité professionnelle assez dynamique. Ses besoins et envies : un lieu pour créer, un autre pour exposer son travail, un troisième pour vivre et se ressourcer.

Céline Andréault

La démarche BIMBY : singulariser le pavillonnaire pour le rendre désirable

Céline Andréault est architecte-urbaniste, docteure en architecture à l'université Paul-Valéry et à l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier et chercheuse associée au laboratoire IN VIVO. Depuis 2016, elle enseigne à l'université de Nîmes. Elle participe activement en tant qu'architecte médiateur, aux expérimentations BIMBY, pour « Build in My Back Yard » (construire dans mon jardin) menées depuis 2013 à travers le territoire. Ce projet collaboratif, systémique et open source vise à la conception, la construction et la structuration d'une nouvelle filière de production des logements, des villes et des territoires : une filière courte, libre et locale du renouvellement urbain, qui place l'habitant maître d'ouvrage de son habitat au cœur du projet territorial.

Repenser l'habitat : la démarche BIMBY au service d'un urbanisme « *bottom up* »

Et si « repenser l'habitat » consistait à donner les clés de la construction aux habitants, à les encourager et les accompagner pour qu'ils deviennent les maîtres d'ouvrage de leurs lieux de vie ? La démarche de BIMBY consiste à évaluer la possibilité d'intensifier les tissus pavillonnaires existants à l'initiative des habitants. L'hypothèse initiale est que la densification de ces quartiers peut être réalisée par des habitants qui en manifestent le besoin. Cette démarche d'urbanisme innovante connaît aujourd'hui une véritable expansion et

se développe sur de nombreux territoires à travers la France. D'un point de vue environnemental et urbain, l'enjeu est de taille puisque cette manière de produire de nouveaux logements s'effectue dans l'enceinte de la ville, c'est-à-dire sans étalement urbain.

Du point de vue de la gouvernance, les habitants propriétaires sont de fait associés à la conception du projet urbain en densifiant petit à petit leur quartier ; par une forme d'habitat qui répond aux aspirations de trois Français sur quatre[1].

Dans cette perspective, repenser l'habitat avec les citoyens implique d'une part de définir un cadre pédagogique de la participation dans le projet urbain ; et d'autre part de mettre à disposition des habitants, un professionnel (ici, un architecte-médiateur) capable de les conseiller et de leur apporter un nouveau regard sur leurs projets personnels.

L'histoire qui suit retrace le déroulement de la rencontre d'un ménage avec un architecte médiateur lors d'une mission de type BIMBY menée en Charente. Cette histoire nous sert à illustrer la démarche d'accompagnement des habitants dans la réflexion sur leur habitat et sur l'évolution de leur environnement. En analysant les résultats des multiples entretiens réalisés, nous montrons que cet accompagnement permet de réactiver des projets « dormants » et de les mener à terme. Le conseil de l'architecte peut également faire émerger chez les propriétaires des projets nouveaux. Notre travail est donc de les soutenir et de les encadrer jusqu'à leur concrétisation.

Exemple d'un entretien de type BIMBY : « faire construire une nouvelle maison plus adaptée dans notre jardin pour y passer notre retraite »

Un couple de jeunes retraités vit dans une grande maison, entourée par un vaste jardin dans lequel la cime des cyprès atteint presque 10 mètres de haut. Monsieur fait appel à un élagueur une fois par an au printemps et s'occupe lui-même, malgré les risques, des finitions à la fin de l'été. Le salon de cette grande maison est avec le temps, devenu un peu étroit pour le couple, qui y passe l'essentiel de ses journées. Ils ont déjà entrepris des travaux d'extension avant la naissance du dernier enfant il y a vingt-deux ans, en construisant une pièce de plus au-dessus du garage. Cette pièce sert aujourd'hui de bureau. Le sujet survient au moment du repas : « Dis chéri pourquoi ne pas agrandir le rez-de-chaussée

1. Depuis les années 1950, les sondages réalisés auprès des Français aboutissent au même constat : la majorité souhaite vivre dans une maison individuelle avec jardin. L'enquête réalisée par TNS Sofres en 2007 vient préciser les aspirations des sondés ; 56 % d'entre eux déclarent préférer la maison individuelle isolée, c'est-à-dire une parcelle en tissus diffus, arborée et dotée d'un très grand terrain ; 20 % aspirent à vivre dans un ensemble pavillonnaire de type lotissement ; 11 % préféreraient un petit habitat individuel en ville. En tout, 87 % des participants déclarent souhaiter vivre dans une maison individuelle.

de la maison ? Nous pourrions aménager une belle véranda que nous utiliserons comme jardin d'hiver ? » L'idée est en soi séduisante et le couple se projette aisément dans cette nouvelle pièce grâce à laquelle ils pourraient recevoir toute la famille le dimanche. Bien que la charge d'entretien d'une maison de 140 mètres carrés soit déjà lourde pour madame, elle se dit que 30 mètres carrés supplémentaires « ne changeront pas grand-chose ». En plus, les travaux seront l'occasion d'installer une chambre au rez-de-chaussée et ainsi anticiper une éventuelle perte d'autonomie.

Pour évaluer la pertinence du projet, ils en parlent à leurs enfants. Ces derniers estiment que la surface de la maison est bien suffisante, mais pourquoi pas un nouvel espace ? Monsieur étudie plus sérieusement l'idée et esquisse lui-même un projet sur du papier à carreaux, en attendant de saisir l'occasion d'en parler avec un professionnel.

À l'occasion de la révision du plan local d'urbanisme (PLU), la commune engage une démarche BIMBY, et invite les propriétaires d'une maison à profiter des conseils d'un architecte. C'est une opportunité pour le couple qui prend rendez-vous avec l'architecte médiateur. Lorsque le couple arrive à la salle polyvalente où se déroulent les entretiens, Madame aperçoit un voisin du quartier. Il lui apprend qu'il vient se renseigner sur les possibilités de diviser son grand jardin pour le vendre comme terrain à bâtir, d'autant qu'un ami de son fils est à la recherche d'un terrain sur la commune.

Avant l'entretien avec l'architecte, le couple est reçu par un urbaniste qui lui explique la démarche engagée par la collectivité :

« La commune révise son plan local d'urbanisme. Ce document est important pour les propriétaires, car il expose l'ensemble des règles que devront respecter toutes les nouvelles constructions, tel que les distances par rapport aux voisins, à la rue, les limites de hauteur, etc. Par ailleurs, la commune doit construire un certain nombre de nouveaux logements chaque année pour faire vivre les écoles, pour maintenir le nombre d'habitants, pour accueillir de nouveaux habitants désireux de s'installer sur le territoire.

Les questions qui se posent sont donc :

– Comment va-t-on construire ces nouveaux logements ?

– Seront-ils construits sous forme d'appartements en immeubles, de maisons en lotissements, de résidences ?

– Seront-ils bâtis dans le cœur de ville, dans les tissus diffus, dans les hameaux, dans les champs ?

– Les projets seront-ils pris en charge par un promoteur qui les organisera dans son ensemble, un lotisseur qui viabilisera et vendra des lots à bâtir ? Ou alors, une partie des habitants ne pourraient-ils pas plutôt gérer eux-mêmes des projets de construction d'un nouveau logement sur leur terrain ?

Le PLU vise à exprimer une stratégie capable de répondre au mieux à l'ensemble de ces questions. Si certains d'entre vous ont des projets, les élus et les techniciens pourront penser les nouvelles règles du PLU* en fonction de vos souhaits. C'est pourquoi vous avez été invité à rencontrer un architecte-médiateur pendant une heure. Ce professionnel pourra vous aider à réfléchir sur vos projets actuels et vous apporter d'autres idées. Il est à votre service.*

Vous esquisserez ensemble plusieurs scénarios et une fiche de synthèse vous sera envoyée ultérieurement. Cet entretien n'est pas contractuel, car vous ne vous engagez pas à réaliser le projet que vous dessinez avec l'architecte et la commune ne s'engage pas à faire en sorte que votre projet soit réalisable dans le futur PLU. Cet entretien est un temps d'échange et de conseil qui vous permet d'avancer dans votre projet et qui permet à la commune de réfléchir plus intelligemment aux nouvelles règles.

Si tout est clair, je vous propose de vous installer à côté de Vincent, votre architecte pendant une heure. »

L'architecte invite donc le couple à s'asseoir à côté de lui, face à l'écran. Il ouvre le logiciel de modélisation en trois dimensions Sketchup qui sera l'outil de travail durant la séance.

Le professionnel entre l'adresse du couple pour localiser la parcelle sur Google Maps. Au bout de quelques minutes, durant lesquelles le couple tente de repérer sa parcelle, le couple reconnaît la piscine du voisin... « Notre maison est celle-ci ». Après avoir repéré et pointé du doigt leur parcelle, le couple mentionne quelques informations concernant l'emplacement du portail, la position de la porte d'entrée, celle des fenêtres et les pièces auxquelles elles se rapportent. L'architecte trace ainsi les contours du terrain, monte en volume la maison du couple et implante les arbres auxquels ils sont attachés. Ils sont surpris et enchantés de voir leur maison modélisée dans son environnement.

L'architecte les questionne maintenant sur l'aménagement intérieur de la maison : la cuisine est trop petite pour Madame, le jardin représente une charge de plus en plus importante pour Monsieur, le salon, principal lieu de vie, est devenu étroit depuis qu'ils sont à la retraite. Toutes les chambres sont à l'étage, et trois d'entre elles ne sont utilisées que deux semaines par an, lorsque leurs enfants et petits-enfants viennent en vacances.

Le couple glisse dans la conversation des éléments de leur vie :

– leur état de santé : bien qu'ils soient « en forme », l'entretien de la maison et du jardin commence à devenir une contrainte « lorsque nous ne pourrons plus nous en occuper, nous irons en maison de retraite » ;

– la composition de leur famille : ils ont trois enfants qui se sont installés aux quatre coins de la France. Ils leur rendent visite ponctuellement avec les quatre petits-enfants ;

– leurs activités : ils participent activement à quelques associations du quartier avec leurs voisins.

Ils observent que la personne assise avec l'architecte à côté d'eux est un voisin et qu'il vient pour diviser sa parcelle. Une idée à laquelle le couple n'avait pas pensé.

Une fois la maison modélisée, le couple fait part à l'architecte du projet d'extension. Monsieur lui présente alors les plans qu'il a dessinés à la main et à l'échelle sur du papier à carreaux. L'architecte étudie les esquisses et monte en trois dimensions la véranda afin que le couple puisse imaginer le résultat de leur projet. Le professionnel apporte quelques conseils sur l'orientation et les connexions avec les pièces de vie existantes, etc.

À la suite de cette ébauche, le volume esquissé ne convient pas tout à fait aux aspirations du couple, la véranda dénote par rapport à la maison existante et ne semble pas correspondre à ce qu'ils avaient imaginé. Après plusieurs tentatives insatisfaisantes d'implantation de l'extension à d'autres endroits, et compte tenu des désirs du couple, l'architecte leur soumet une autre idée :

« Plutôt que d'augmenter la surface de votre grande maison pour la rendre plus confortable, n'envisageriez-vous pas de construire une nouvelle maison, plus petite et plus adaptée à vos besoins dans une partie de votre jardin, de plain-pied, avec une véranda et un jardin plus petit... vous pourriez envisager d'y passer toute votre retraite ? »

Cette idée, qu'ils n'auraient jamais imaginée, leur apparaît d'abord comme assez saugrenue. Mais dessiner n'engage à rien et le couple accepte que l'architecte esquisse un projet.

Dans cette démarche de « création sur mesure » le couple apporte ses prétentions au cours de la modélisation : « dans cette partie, il y a le potager et nous aimerions conserver les légumes, par contre dans ce coin se trouve l'ancien terrain de jeu des enfants, les cabanes et les parties de foot ont abîmé le jardin, plus rien n'y pousse ».

L'architecte esquisse donc une maison de 100 mètres carrés sur le côté est implantée en front de rue et orienté nord-sud. Un accès secondaire existant pourra desservir le lot ; il donne sur une impasse très calme. Le jardin, de 580 mètres carrés est orienté au sud et les deux maisons « regardent » dans la même direction, elles n'ont donc pas de vis-à-vis.

Une fois le volume implanté, le couple semble satisfait et intéressé par cette idée ; ils avouent être agréablement surpris. Ils se projettent à l'intérieur de la maison de

plain-pied avec un grand salon largement ouvert vers le sud, une véranda, une chambre avec la salle de bains attenante et une grande chambre d'ami « modulable pour accueillir en même temps les enfants et les petits-enfants ».

Il s'agit maintenant de penser aux premières modalités, que le couple affinera avec son entourage. « Nos enfants seront-ils prêts à ce que leur patrimoine soit divisé en deux ? Les voisins accepteront-ils qu'un nouveau bâtiment soit construit en limite de leur jardin ? Allons-nous louer ou vendre la grande maison ? combien cela va-t-il nous coûter ? etc. »

Ce couple qui s'imaginait à leur arrivée agrandir leur maison pour en profiter jusqu'à leur départ en maison de retraite, entrevoit désormais l'opportunité de profiter d'une retraite plus confortable, dans une nouvelle maison adaptée à leurs vieux jours, tout en restant dans leur quartier.

L'entretien touche à sa fin et l'architecte libère le couple. Une fiche de synthèse avec les différents scénarios dessinés leur sera envoyée d'ici une semaine par e-mail ou par courrier. Ce support leur permettra d'en parler avec leurs enfants. « Merci infiniment pour vos précieux conseils. Nous partons avec plus de questions que nous en avions en arrivant. Votre proposition nous ouvre de nouvelles perspectives. »

Une anecdote qui tend à se généraliser

De l'idée initiale de l'agrandissement de la maison, l'entretien d'une heure avec l'architecte a fait émerger deux nouveaux logements sur la parcelle des participants. Une étape décisive pour faire évoluer les représentations qu'ont les habitants sur la densification de leur cadre de vie. En discutant de leur parcelle et de leur situation de vie avec un médiateur (et sans évoquer les préoccupations environnementales à l'origine de la démarche), ces propriétaires se sont rendu compte des opportunités qui s'offraient à eux.

En analysant les résultats de 1 800 entretiens BIMBY menés sur vingt-six territoires[1], nous constatons que plus de 70 %[2] des participants ont pour projet la construction d'un nouveau logement dans leur jardin. Ce chiffre est surprenant sachant que techniciens, chercheurs et élus s'accordent à sur le fait que les habitants des tissus pavillonnaires seraient opposés à la densification de leur quartier. Pourtant, l'anecdote évoquée plus haut concerne

1. Sept communautés de communes, dix-neuf communes (dont quatre faisant partie d'un syndicat d'urbanisme) ont engagé une démarche de type BIMBY en recevant les habitants dans le cadre (1) de la révision ou modification simplifiée du PLU(i), (2) d'étude sur le potentiel d'intensification des tissus pavillonnaires, (3) d'accompagnement des habitants porteur d'un projet.
2. Ces chiffres sont tirés de l'analyse de la base de données qui regroupe tous les entretiens effectués par les architectes du laboratoire In Vivo depuis ses débuts.

en réalité 20 % des porteurs de projet reçus en entretien. Le scénario dans lequel un ménage décide de vendre une partie de son jardin pour diminuer la charge d'entretien concerne quant à lui 30 % des habitants reçus. À cela s'ajoutent des « projets familiaux et solidaires » tels que la construction d'une maison pour loger un parent dépendant, la cession d'un bout de terrain à un enfant pour qu'il y fasse construire sa maison. Enfin d'autres projets patrimoniaux concernent la vente d'un bout de terrain pour financer un projet spécifique, la construction d'un logement locatif sur le terrain ou encore la création de locaux professionnels.

À l'échelle nationale, nous constatons qu'un grand nombre de foyers composés d'une ou deux personnes vivent dans une maison de quatre pièces ou plus (figure 8 ci-dessous) : 35 % des 16,5 millions de maisons sont potentiellement inadaptées à leurs usagers. À la vue de ces chiffres, nous pouvons aisément supposer que de nombreux propriétaires auront besoin d'une aide individualisée pour repenser leur habitat. Pour autant, il ne faut pas aller trop vite car il suffit que 1 % des propriétaires procèdent à ce type de démarche pour combler le déficit annuel de logement et/ou pour produire l'intégralité du parc de maison annuel[1].

De l'idée au projet

La démarche d'intensification des tissus pavillonnaire « BIMBY » avait proposé aux propriétaires d'une maison, un entretien d'une heure avec un professionnel pour réfléchir à l'évolution de leur bien. Lorsque nous contactons les habitants deux ans après l'expérimentation, nous observons que ce sont jusqu'à 20 % des projets esquissés qui ont été concrétisés dans certaines communes pilotes. Même si ce chiffre est encourageant nous constatons qu'une seule rencontre ne suffit pas à créer la ville vertueuse ; sans accompagnement sur le long terme :

– une grande partie des projets n'aboutiront pas car les porteurs de projet seront confrontés à des freins qu'ils ne parviendront pas à surmonter « seuls[2] » ;

– les projets qui émergeront en priorité seront les projets financiers les plus simples et non les projets les plus pertinents ;

1. Miet D., Le Foll B., Lmbert D., et l'ensemble des participants et intervenants au colloque BIMBY 2012 « L5.3 : les actes du colloque Bimby »
(http://www.wikibimby.fr/images/9/9c/Actes_du_colloque_BIMBY_2012.pdf).
2. Nous observons par exemple que le règlement actuel, les discussions avec les proches, les difficultés financières, etc. sont autant d'obstacles qui font renoncer les habitants.

– une partie des projets réalisés ne correspondront pas aux esquisses effectuées en entretiens avec les architectes médiateurs et pourront parfois aller à l'encontre des objectifs de la commune.

La poursuite de la démarche BIMBY s'avère alors nécessaire pour aider les habitants à repenser et formaliser leur habitat ; puis les accompagner jusqu'à l'aboutissement de leur projet.

Sur l'ensemble du territoire, la démarche BIMBY constitue, à n'en pas douter, une véritable opportunité pour « intensifier et humaniser » les tissus pavillonnaires dans le but de mettre en adéquation l'intérêt des particuliers et ceux de la collectivité. L'architecte aujourd'hui absent du marché de la construction de maisons individuelles[1], paraît être le professionnel le plus à même d'aborder la densification des tissus pavillonnaire par le micro-projet avec les particuliers. Il sera souhaitable que les mastodontes de la construction ne s'emparent de cette filière car c'est bien la singularité de chaque situation personnelle qui, par incrémentation, produira des paysages pavillonnaires désirés et désirables.

1. Paul Petrescu sous la direction de François Rouanet, architecte, vice-président du Conseil national de l'ordre des architectes. Chiffres et cartes de la profession d'architecte, archigraphie, 2014.

Rémy Vigneron

BIMBY recompose les jeux d'acteurs de la ville ordinaire

Rémy Vigneron est urbaniste, docteur en architecture et chercheur associé au laboratoire Cultures constructives (LabEx Æ&CC*, ENSAG*, université Grenoble-Alpes). Ses travaux de recherche interrogent les thématiques liées aux implications sociospatiales de l'habitat écoresponsable. Rémy s'intéresse ainsi aux procédés urbanistiques et architecturaux émergents qui reconsidèrent les interactions entre les sociétés urbaines et leur environnement, à différentes échelles spatiales et temporelles. L'étude de la capacité d'adaptation des territoires et des sociétés constitue également un champ exploré. Dans ce sens, le chercheur questionne les nouvelles formes de participation et de création produites par la transformation de l'action publique et des modes contemporains d'organisation socioterritoriale.

À la fin des années 2000, les débats institutionnels de l'urbanisme français portent sur la crise du logement et la lutte contre l'étalement urbain. Ce contexte, fortement médiatisé, catalyse une critique de plus en plus virulente envers les tissus pavillonnaires. Prenant le contre-pied de cette tendance, BIMBY (acronyme de *Build in my backyard* ou « construire dans mon jardin ») propose une alternative sérieuse grâce à un projet de recherche financé par l'Agence nationale de la recherche. En mettant le renouvellement périurbain au service de la ville durable, BIMBY se positionne comme une nouvelle démarche d'urbanisme

durable. De cette manière, ce mouvement récent questionne la place de la ville ordinaire[1] et de ses habitants dans la construction des espaces de vie de demain.

Après moins de dix années d'existence, BIMBY constitue d'ores et déjà une filière porteuse pour le renouvellement des tissus pavillonnaires (Charmes, 2014). Habitants, professionnels et élus comptent parmi les nombreux acteurs territoriaux convaincus par un processus qui offre une réponse opérationnelle et pragmatique à la crise du logement et aux enjeux de l'étalement urbain. En effet, BIMBY présente de multiples intérêts socioéconomiques directs et palpables. En insistant sur le potentiel urbain et foncier du pavillonnaire (construit à une époque moins préoccupée par la consommation d'espace et héritant aujourd'hui d'une place choix dans les métropoles grâce à un réseau urbain déjà constitué), la morphologie de ces espaces peut être perçue comme un gisement d'espace à bâtir dès lors que l'on envisage des divisions ou des recompositions parcellaires permettant de libérer des surfaces constructibles. Les retombées sont alors immédiates pour le propriétaire qui divise, la filière économique qui conçoit, construit et commercialise et pour la commune qui accueille de nouveaux ménages tout en conservant un ensemble de services collectifs.

D'après mes recherches, ce succès repose en grande partie sur la capacité de la démarche BIMBY à se positionner en tant que médiateur entre une sphère technique et une sphère des usages. Ce faisant, une telle intervention entraîne un renouvellement des jeux d'acteurs conduisant à une remise en question des modes de production de la fabrique de la ville.

La sphère technique est représentée par les contraintes légales imposées par les règlements encadrant les nouvelles constructions. Dans le cadre d'une démarche BIMBY, l'objectif de la collectivité est de créer un nouveau modèle de fonctionnement stratégique partagé entre l'atteinte d'objectifs liés au développement durable et les espaces de liberté laissés aux habitants pour qu'ils continuent de s'identifier et de s'approprier leur environnement. Selon le programme de recherche BIMBY, un tel objectif est possible grâce à l'articulation d'une posture architecturale[2] forte et d'un levier réglementaire directement opérationnel. La posture architecturale de BIMBY s'oppose alors à « l'urbanisme d'extension » en proposant « un urbanisme à enveloppe constante ». De même, elle défend un « urbanisme de projet sans maîtrise foncière publique » (Miet, Le Foll, 2011). Dans cette lignée, BIMBY reconnaît le potentiel foncier du périurbain et s'inscrit en faux contre le système existant en reconsidérant la place de l'habitant propriétaire. Cette posture est soutenue par une ingénierie

1. En 2011, le PUCA* invite les chercheurs à considérer les espaces périurbains comme des laboratoires de la durabilité dans la mesure où le phénomène de périurbanisation continue de former le mode de production dominant de la « ville ordinaire ».
2. La posture architecturale constitue la position idéologique du concepteur qui interprète un contexte politique et culturel en en devenant acteur par un acte architectural inscrit dans le temps et l'espace (Guêné, 2009).

réglementaire qui vient mettre en cohérence une première approche « à la parcelle ». En effet, à travers la révision d'un PLU*, les opérateurs de la démarche BIMBY prescrivent un règlement garant de formes urbaines et architecturales défendant les valeurs de la ville durable, à l'intérieur duquel les projets individuels de densification douce constituent une inspiration *a priori* et dans lequel ils sont contraints de s'inscrire a posteriori.

La sphère des usages est, quant à elle, insufflée dans la démarche par le biais d'ateliers de « microconception » sans lesquels il est impossible de réviser le PLU*. Ces ateliers prennent place au cours de la phase légale de concertation. Ils permettent généralement à un échantillon de cent ménages propriétaires de rencontrer individuellement un architecte afin de réfléchir à l'évolution possible de leur parcelle (Tanguy, 2012). Ce dispositif permet de recenser les projets possibles sur la commune afin de connaître la tendance locale à la mutation parcellaire et de faciliter leur inscription au PLU* révisé. Par ailleurs, ces ateliers de microconception renouvellent les cadres d'action de la gouvernance en s'intéressant d'abord à l'intérêt individuel avant de le mettre au service de l'intérêt général.

C'est donc l'indissociable association d'une sphère technique (portée par une ingénierie réglementaire renouvelée) et d'une sphère des usages (représentant une logique d'usage local) qui compose la démarche BIMBY. Ainsi, cette combinaison savante – alliant des formes urbaines et architecturales et un processus qui privilégie la reconnaissance et l'intervention d'une pluralité d'acteurs – constitue une forme d'action marquée de volontarisme et d'anticipation, incarnant une capacité à mener des changements et dotée d'une portée opérationnelle. En cela, le renouvellement des tissus pavillonnaires dans le cadre de la démarche BIMBY passe par un acte de conception créatif et novateur conduisant à une recomposition des jeux d'acteurs et des modes de production de la ville.

Le *bimbyste* : un habitant impliqué dans une démarche d'ancrage territorial

Le *bimbyste* est un habitant autopromoteur associé à la démarche BIMBY (Vigneron, 2017). Il figure au nombre des acteurs montants de la fabrique du périurbain durable. Si l'un des enjeux de la ville durable consiste à libérer du foncier pour « construire la ville sur la ville », le propriétaire d'une parcelle de maison individuelle dispose alors d'une réserve foncière. Celle-ci peut paraître pour le moins anodine dans la mesure où les surfaces disponibles peuvent être très variables et, étant morcelées en autant de propriétaires que de parcelles (19 millions de parcelles d'habitat individuel sur l'ensemble du territoire français), ce foncier reste majoritairement indisponible à la puissance publique.

Cependant, pour BIMBY, l'inconsistance actuelle du cadre de production de la ville, impose de reconsidérer les modes de pensées et les modes de faire. À ce jour, la production

du périurbain repose principalement sur deux types de filières de production : la filière organisée représentée par les professionnels (promoteurs et micropromoteurs) et la filière libre constituée par les particuliers autopromoteurs. Le *bimbyste* participe à une troisième filière de production de la ville. Celle-ci, dite filière BIMBY, est caractérisée par un circuit de production court d'autopromotion individuelle (Fig. 1). L'habitant est le maître d'ouvrage de son habitat, mais la collectivité joue le rôle de chef d'orchestre d'un processus de renouvellement périurbain piloté par la démarche BIMBY. Ainsi, à la différence de la filière libre, la filière BIMBY articule l'autopromotion à une dimension urbanistique redonnant une cohérence métropolitaine au périurbain.

Des observations de terrain ont conduit B. Sabatier et I. Fordin (2012) à qualifier l'attitude du *bimbyste* de « conservatisme positif » afin de traduire une capacité à dépasser un intérêt individuel pour devenir des porteurs de projets, acteurs d'un projet territorial. Bénéficiant d'une opportunité pour agir sur leur environnement direct et opérant un choix exigeant, les *bimbystes* guident l'évolution de leur quartier. Cette attitude dépasserait ainsi les conceptions erronées présentes dans la mémoire collective concernant la densité et traduirait en réalité un niveau d'exigence visant à conserver une qualité de cadre de vie et une maîtrise sur son environnement. Ainsi, le processus de division/mutation nécessite quelques valeurs liées à l'appropriation de l'espace et pose l'amélioration de l'expérience du lieu comme condition *sine qua non* du lancement de l'opération. En effet, le *bimbyste* est motivé par la perspective d'une optimisation foncière (et donc d'un « bonus » financier) ou par des considérations plus hédonistes visant un bien-être spatial directement lié à l'aménagement de la parcelle, de ses abords et du choix de ses voisins. Ainsi, le *bimbyste* exprime indirectement une stratégie territoriale. Ces stratégies diffèrent selon les projets et les porteurs de projet. Elles peuvent être repérées au cours des ateliers individuels de microconception lors desquels les futurs *bimbystes* sont amenés à se projeter à travers l'expérience de la simulation 3D. Malgré les différences et la variété de finalités, ces stratégies expriment la recherche d'une valeur d'usage augmentée. De tels ateliers questionnent *in fine* la capacité des collectivités à créer un modèle de fonctionnement commun permettant à la fois de poursuivre les objectifs du développement durable et de laisser suffisamment d'espace aux individus pour qu'ils continuent de s'approprier leur environnement.

L'emprise créative des *bimbystes* réside alors dans l'association d'une co-conception du PLU* révisé et d'une coproduction du produit territorial final. En effet, l'atelier de micro-conception est un dispositif qui favorise l'appropriation de ce qui est créé dans son cadre. En ce sens, le processus de micro-conception raisonne en fonction de potentiels d'usage mais aussi d'évolutions réglementaires permissives. En effet, l'artefact modélisé

au cours de l'atelier souligne non seulement une matérialité, mais aussi des usages. Ainsi, la contribution des ménages forme le socle d'une évolution des règlements basée sur le dialogue entre les structures et l'action. Le dispositif mis en place constitue un processus de transformation-reproduction du social résultant d'une combinaison de deux approches de la médiation. Tout d'abord, la co-conception, qui se réalise « au niveau de l'offre », capitalise les projets individuels pour formuler les nouveaux règlements. L'agrégation des scénarios de mutation parcellaire permet aux professionnels de construire un raisonnement basé sur une diversité d'apports précisant une définition plus fine des besoins des maîtres d'ouvrage. Dans ce sens, les ateliers de micro-conception forment un acte de conception collective reposant sur l'itération et l'agrégation de processus individuels. Ensuite, par l'entremise des professionnels, ces ateliers conduisent à un renouvellement du cadre d'action qui crée, dans un second temps, de nouvelles marges de manœuvre. L'articulation de ces deux phases crée des espaces de liberté dont la définition entre en résonnance avec celle que M. de Certeau donne de la coproduction[1].

Cette combinaison innovante conduit les *bimbystes* à formuler et préciser les conditions d'une appropriation d'un rapport à l'espace qui fait écho au discours sur la ville durable. En 1996 déjà, aux prémices de la ville durable, Marcel Roncayolo soulignait la nécessité de parvenir à une meilleure gestion de la ville par la recherche d'un équilibre entre les antagoniques pôles individuels et collectifs, en appelant à la « subjectivité des parcours, des formes et des sensations » (Roncayolo, 1996). L'équation était ensuite ainsi résumée par F. Raffaud : « la réussite de la ville [durable] réside dans son appropriation par ses habitants et dans l'établissement d'une véritable relation sentimentale » (Raffaud, 2003, p. 131). Ce défi social – représenté par la centralité de la notion d'appropriation dans le débat sur la ville durable – invite, encore aujourd'hui, à bouleverser les pratiques afin de poursuivre une plus grande inclusivité de la maîtrise d'usage. C'est cela que propose la démarche BIMBY à travers la mise en place d'une logique d'action reconsidérant également la place et le rôle des professionnels.

L'architecte : chaînon manquant de la ville ordinaire ?

Les opérateurs de la démarche BIMBY se positionnent sur des marchés d'études d'assistance pour la révision de plans locaux d'urbanisme. Aux compétences techniques relevant généralement de l'urbanisme, ces opérateurs ajoutent celles de l'architecte afin d'activer l'association d'habitants propriétaires à la densification des tissus pavillonnaires. Cette

1. Pour M. de Certeau, la particularité de la coproduction réside dans la capacité d'un produit à créer un espace de liberté pour le consommateur final, permettant un processus d'appropriation grâce à une série d'options modulables venant personnaliser le produit (Certeau, 1990).

intervention relève du domaine de compétences de l'architecte dans la mesure où chaque micro-action part de la parcelle et donc d'un regard privilégié sur le bâti et son évolution. Ainsi, à l'instar des propos d'Olivier Chadoin (2013) qui écrit sur la sociologie du métier d'architecte, l'architecte BIMBY anime une production de sens dans laquelle il est amené à « raconter l'autre ». Cela est rendu possible grâce à une approche au cas par cas basée sur la relation qu'un professionnel développe en fonction d'un client et d'un contexte. Bien qu'atypique dans la construction contemporaine de la ville, ce processus est fortement régi par la figure de l'expert technique pour qui il est nécessaire de produire des documents légaux et opérationnels. Dès lors, quelles marges de manœuvre restent-ils au *bimbyste* ? C'est justement l'association de deux logiques de contrôle – permettant d'abord de stimuler des projets allant dans le sens d'un développement urbain plus durable et, ensuite, de sélectionner ceux qui correspondent le plus à cette finalité – qui définit une nouvelle alliance créatrice entre experts et habitants. Dans un rapide déroulé chronologique de la démarche BIMBY, nous allons voir comment celle-ci accompagne les communes au changement.

Au moment de la co-conception, l'action des propriétaires est perçue comme bénéfique par les élus dans la mesure où elle s'inscrit au titre de la concertation. Le rôle de l'architecte consiste à orienter l'action des propriétaires vers la dynamique « durable » que recouvre l'ensemble de la démarche BIMBY. Ainsi, en se basant sur les logiques gestionnaires de l'accompagnement au changement sociotechnique définies par François-Xavier de Vaujany (2003), il est possible de parler d'une logique « canalisatrice ». Cette logique installée dans l'échange avec les propriétaires par les opérateurs de la démarche BIMBY a pour but de guider l'évolution d'un système existant vers une forme précise de structure sociale régénérée. Celle-ci prendra forme après la capitalisation et l'analyse stratégique d'une centaine de perspectives individuelles différentes, retranscrites par le biais de scénarios de développement dans les nouveaux articles réglementaires du PLU* révisé.

C'est donc dans un deuxième temps que les opérateurs de la démarche BIMBY entament la phase d'ingénierie réglementaire qui vise à encadrer les futures densifications pavillonnaires au sein du nouveau PLU*. Ce deuxième temps renvoie à une autre logique de contrôle correspondant à une stratégie plus sélective, ponctuelle et indirecte des trajectoires appropriatives des propriétaires de la commune. Ce levier permet aux experts BIMBY de répondre à la commande technique de la collectivité qui cherche à favoriser un scénario désirable d'évolution du tissu pavillonnaire, tout en considérant un développement plus « durable ». Le but est donc de repérer et d'encourager, par émission de signes forts, des projets catalyseurs de potentiels et de les élever au rang d'exemples. C'est à l'intérieur de ce nouveau règlement que se dégage un ensemble d'options modulables, créant des espaces de liberté tout en garantissant l'objectif de durabilité.

Ainsi, l'architecte opérateur de la démarche BIMBY apparaît comme un nouvel acteur de la fabrique périurbaine. Grâce à une action canalisatrice et catalytique, il dégage des lots à bâtir et fait entrer les formes architecturales à venir en cohérence avec les objectifs de la ville durable. Il participe ainsi à un processus d'accompagnement au changement articulant des stratégies architecturales et urbanistiques hétéronomes venant stimuler l'autonomie singulière de chacun et dynamiser de nouvelles tactiques habitantes.

Les maires, des « patrons[1] » de l'urbanisme désormais légitimes ?

Avec la loi ALUR* (2014) qui conforte la limitation de l'urbanisation, la principale préoccupation des élus est de ne pas tomber dans une déprise démographique, signe avant-coureur d'une baisse de niveau des services communaux et donc de l'attractivité. De fait, la densification progressive proposée par la démarche BIMBY apparaît comme un levier adapté pour assurer l'évolution démographique nécessaire. De plus, le contexte actuel est favorable à BIMBY dont les arguments s'avèrent convaincants auprès des maires de communes disposant d'un tissu pavillonnaire important. En effet, il est aujourd'hui reconnu que l'urbanisme sur mesure coûte moins cher que la série (Castel, 2007). Dans le même sens, en s'appuyant sur une maîtrise d'ouvrage privée, la démarche BIMBY offre aux communes un outil répondant directement à la crise des finances publiques. Enfin, à l'inverse de la construction d'un lotissement, la stratégie BIMBY consacre une évolution modérée et continue du tissu urbain, dépassant ainsi les réticences liées au syndrome NIMBY (*Not in my backyard*). La démarche forme alors un processus gagnant-gagnant pour tous les acteurs de la filière, mais surtout pour les maires qui financent un dispositif clé en main, si tant est qu'ils soient prêts à le porter et à assumer les choix stratégiques qui en découlent.

Ainsi, sur la base des propos recueillis au cours des ateliers de micro-conception, les opérateurs BIMBY formulent un ensemble de scénarios synthétisant les projets individuels et concourant à une évolution durable du tissu pavillonnaire. Les élus vont alors préciser une direction de projet préférée grâce aux conseils des opérateurs. Cette étape consiste à élaborer une stratégie de développement prenant concrètement la forme de choix de modèles architecturaux caractérisant l'identité d'une commune. Toutefois, la nécessité opérationnelle du scénario retenu oblige les élus à faire des choix et, indirectement, à s'opposer à certains des projets dessinés individuellement. Ces choix conditionnent le nouveau règlement qui, tout en reposant sur des jeux d'autorisation/interdiction, vient traduire le scénario sélectionné par les élus.

1. « Les maires bien installés dans leur rôle de « patrons » de la politique de la ville, avec la bénédiction de l'État... » (Kirszbaum, 2013, p. 5.)

Bien que le choix final du maire puisse être complètement arbitraire, il est tout à son avantage de favoriser un scénario articulant une pluralité de projets micro-conçus. En effet, la co-conception d'un tel règlement – formant une base générique reconnaissant l'expression d'une diversité de projets individuels – accueillera une plus grande légitimité sociale, bénéfique au moment des élections.

En ce sens, BIMBY prend part au renouveau actuel de la démocratie participative. Certes, l'élu conserve un rôle central dans la régulation politique locale, toutefois, l'expérience de terrain montre que BIMBY est financé par des collectivités qui, à travers un engagement citoyen fort, participent au renouvellement de l'agir politique individuel et collectif. La proximité, le pouvoir empathique et les effets de coprésence des gouvernants et des gouvernés prennent une nouvelle importance et dessinent un autre rapport à la politique (Rosanvallon, 2008). Cette démocratie d'interaction ouvre, toute proportion gardée, le champ des possibles à une transition entre un régime urbain basé sur le développement (considérant la population comme des clients de biens ou de services) et un régime reconnaissant les savoirs de l'habitant et lui faisant une place croissante dans la décision.

Conclusion

Cela s'entend, l'autopromotion existe déjà et se régule par les voies classiques de l'urbanisme opérationnel. BIMBY n'opère qu'un ajustement dont la finalité est la recherche de cohérence urbanistique. Or, c'est justement tout le potentiel de cette filière libre repensée qui cherche un compromis entre les nécessités d'un domaine technique et les aspirations utopiques et contradictoires d'une société plurielle. BIMBY concourt ainsi à l'idée d'une innovation réflexive pour le développement durable dont le but est de proposer une réponse concrète et opérationnelle au défi de l'étalement urbain.

En œuvrant à l'objectif de développement durable, la démarche BIMBY, dans toute sa complexité technique et sociale, repositionne l'urbanisme et l'architecture dans le giron de l'innovation sociale. Grandes absentes du marché de l'habitat individuel périurbain, ces professions disposent aujourd'hui d'une reconnaissance et d'une nouvelle forme de légitimité dont certains professionnels peuvent se saisir.

Enfin, la démarche BIMBY recompose de manière significative les jeux d'acteurs. Elle révèle un double processus d'*empowerment*, où, d'une part, l'acquisition d'un pouvoir entraîne une autonomisation de l'individu et une capacité d'agir avec les autres et, d'autre part, l'action collective, formalisée dans le PLU*, renforce les capacités de l'individu. De plus, en partant spécifiquement de l'échelle territoriale la plus fine, la démarche assume une dimension individuelle mettant l'accent sur un engagement politique soutenu par une démarche d'apprentissage visant une transformation empirique proactive des conditions

de vie. La figure de l'appropriation mise en évidence souligne l'intérêt concret d'une implication des habitants propriétaires. Elle introduit surtout un dépassement de la notion de maîtrise d'usage dans le projet de renouvellement périurbain. En passant dans le registre de l'action, l'habitant propriétaire, toujours porteur d'un savoir local, devient également maître d'ouvrage. Il cumule ainsi les rôles, ce qui renforce son pouvoir face à la collectivité qui l'inclut, à juste titre et plus aisément, dans l'action collective.

CHAPITRE 3

PAYSAGES ET IDENTITÉS

Léa Mosconi

Habiter avec le climat De la maison Cap-Ferret à la tour Bois-le-Prêtre, retour sur deux projets de Lacaton & Vassal

Léa Mosconi, née en 1984, est architecte, enseignante et chercheuse. Elle est cofondatrice de l'atelier Bony-Mosconi, maître-assistante associée à l'ENSA* Paris-Malaquais et doctorante sous la direction de Jean-Louis Violeau au laboratoire ACS* UMR* AUSser* 3329. Au sein de ces trois activités, elle explore l'influence des changements climatiques sur notre manière de penser, d'appréhender et d'habiter l'architecture : des discours que cela produit à l'imaginaire qui est alors convoqué et construit. En octobre 2017, elle est commissaire avec Henri Bony de l'exposition « Dessiner le monstre moderne » dans le cadre de la biennale d'architecture d'Orléans.

En 2015, dans le cadre d'une intervention à la rencontre « Le foyer face à l'anthropocène », l'architecte Jean-Philippe Vassal avait conclu sa présentation en déclarant « il faut habiter avec le climat ». C'est par le prisme de cette injonction que nous regarderons deux projets de l'agence Lacaton & Vassal, la maison Cap-Ferret (1998) et la transformation de la tour Bois-le-Prêtre (2001, avec Frédéric Druot) afin de cerner l'ancrage du positionnement

des deux architectes bordelais sur l'habitat et d'esquisser ce que serait une architecture qui permettrait « d'habiter avec le climat ».

Un positionnement manifeste

Après des études menées ensemble à l'école d'architecture de Bordeaux, soldées pour Anne Lacaton par un diplôme sur la transformation d'un bourg en Gironde et pour Jean-Philippe Vassal par un diplôme sur « Le végétal et la ville », les deux architectes fondent leur agence en 1987. On pourrait voir, dans leurs travaux d'étudiants comme dans les réflexions engagées à la création de leur atelier, les préfigurations des questions qui les animeront tout au long de leur trajectoire et sur lesquelles s'ancrera la démarche solide, radicale et imperturbable qu'ils construiront. Notamment, les recherches qu'ils mènent pour la maison Latapie, formalisée dans le projet de papier « Maison d'habitation économique » (1991), annoncent déjà la volonté d'une « générosité » de l'espace, d'une liberté d'appropriation des lieux par ses habitants, d'une réflexion sur le coût économique et écologique du projet ainsi qu'un travail subtil et complexe sur le rapport de l'intérieur à l'extérieur. Les dispositifs architecturaux que Lacaton & Vassal exploreront au cours de leurs projets, prennent aussi forme dans cette étude : le dispositif de la serre, sur lequel Vassal a déjà travaillé pour son diplôme, la démultiplication d'espaces de transition, le contrôle de la météorologie du bâtiment, le jeu sur la transparence, la limitation de murs et de portes pour favoriser un lieu flexible et adaptable. En revanche, la question du déjà-là, pourtant prégnante dans le travail que poursuivra l'agence, est évacuée dans cette étude hors site qui ne tisse de relation ni à un contexte géographique ni à une histoire du lieu.

Cette même année, en 1991, l'agence bordelaise est récompensée par les *Albums de la jeune architecture*. Plus que sur les projets construits assez peu nombreux dans ce début des années 1990, cette nomination s'appuie sur le positionnement intellectuel des deux architectes, déjà bien articulé et formalisé. Ces positions seront largement véhiculées dans des lieux de diffusion de la culture architecturale : l'Institut français d'architecture consacre dès 1995 à la jeune agence une exposition monographique sous un titre teinté d'optimisme : « Il fera beau demain : projets et réalisations de l'agence Lacaton & Vassal[1] ». L'exposition est accompagnée d'un catalogue[2] qui présente cinq projets et dans lequel les architectes en appellent à « travailler la transparence, les filtres, les bâtiments ouverts, perméables au climat » et à « inventer les maisons-machines, les maisons-fleurs ». Ils s'en prennent au « confort bourgeois » qui contraindrait une architecture potentiellement « exceptionnelle ».

1. L'événement s'inscrit dans un cycle d'exposition intitulé « série manifeste » qui présentera aussi au cours de la décennie 1990 les démarches de François Roche ou encore de Dominique Lyon.
2. Du 09 mars au 03 juin 1995.

La reconnaissance de Lacaton & Vassal par la profession se construit d'abord sur ce positionnement singulier et manifeste : leur production architecturale, de la fin des années 1990 à aujourd'hui, vient étayer une position critique construite très tôt. Dans le milieu des années 1980, l'enseignement de l'école d'architecture de Bordeaux et les voyages africains de Vassal, participent à faire émerger les réflexions que construiront les deux architectes sur une autre manière d'habiter : habiter avec ce qui existe dans des lieux grands, flexibles et peu coûteux.

Habiter le déjà là

La maison du Cap-Ferret, c'est d'abord une maison à cet endroit-là. Il s'agit de profiter du lieu, comprendre le lieu, être dans le lieu, participer à la forêt, participer au climat ; la maison est face à la baie d'Arcachon. Chaque petit buisson est important, chaque branche, chaque racine. Il faut révéler des vues, se mettre à une hauteur bien précise, garder la forme de la dune de sable parce qu'elle est belle, parce qu'elle est douce et parce qu'elle est sensuelle. Il faut tout faire pour que la technique s'adapte à ces exigences-là. Tout vient de ce qui existe. C'est exactement la même démarche quand nous travaillons sur la tour Bois-le-Prêtre par rapport à un immeuble existant qui est déjà là depuis les années 1960 et qui a ses histoires, ses problèmes. Une tour qui est décriée, où le paysage n'est pas aussi beau qu'autour de la maison Cap-Ferret mais malgré tout dès que l'on est au troisième étage on a des vues extraordinaires sur Paris. Sauf qu'on avait cette vue au travers de toute petite fenêtre et qu'il fallait les révéler, les amplifier et donner du plaisir. C'est la même attention par rapport à l'existant. Ou que je sois, il m'intéresse. Je me dis que s'il y a un joli rosier, il faut y faire attention, que si une dame a une histoire à me raconter, il faut essayer de faire en sorte que cette histoire continue.

Jean-Philippe Vassal, entretien avec Léa Mosconi, février 2015

Entre les recherches menées par Lacaton & Vassal au début des années 1990 dans le cadre du travail pour la maison Latapie, et celles qu'ils engagent à la fin de cette même décennie pour la maison Cap-Ferret, se profile un nouvel acteur déterminant : le lieu. Si l'agence a déjà montré dans différents projets une attention à l'existant, la maison Cap-Ferret, parallélépipède de 180 mètres carrés sur pilotis traversée par les arbres, est une démonstration manifeste des positions alors émergences des architectes bordelais sur l'importance du contexte.

Le terrain de la maison s'étend face au bassin d'Arcachon, sur une petite dune de sable sur laquelle sont implantés des arbousiers, des mimosas et quarante-six pins. Cette question de l'importance du lieu, ce qu'il est et ce qu'il génère, Lacaton & Vassal le traduit par deux principes qui structurent l'ensemble du projet de la maison Cap-Ferret : préserver et valoriser. Préserver et valoriser le terrain par le dispositif du pilotis qui permet de ne pas abîmer la dune sur laquelle s'implante la maison qui s'élève sur douze micropieux ; dessous, l'habitant peut se mouvoir et la végétation poursuivre son développement. Préserver et valoriser en conservant ce qui existe : la maison s'implante sur un terrain occupé par sept arbres, ils ne sont pas coupés et traversent ainsi l'habitation.

Le plan de la maison est simple : on entre par la terrasse puis directement dans le séjour qui contient une cuisine ouverte, l'ensemble est orienté sur le bassin d'Arcachon. L'autre partie, qui rassemble les quatre chambres et les pièces d'eau, s'oriente vers le haut de la dune.

La présence des arbres traversants, dans le séjour, la cuisine, et un couloir, ne semble pas induire un dessin différent de l'espace, comme si l'incursion d'un élément de la « nature » dans un espace domestique n'avait aucune incidence. Habiter avec le déjà là, et avec un déjà là aussi symboliquement marqué que peut l'être l'arbre, se ferait donc, sans heurts, dans une cohabitation additionnelle, comme l'explique Jean-Philippe Vassal :

> *Le travail de l'architecte c'est de permettre que les choses s'additionnent et qu'elles ne se mélangent pas. Quand il y a une situation de forêt au bord d'un lac comme au Cap-Ferret, et quand il y a une maison, dans beaucoup de cas c'est une confrontation, ce n'est pas une addition : on coupe les arbres et on aplanit la dune pour mettre une maison. L'addition, c'est vraiment l'addition : cinquante arbres avant les travaux, cinquante arbres après, une maison comme on la veut, une maison comme on la veut. Donc cinquante arbres, plus une maison comme on la veut, plus une dune, plus des buissons, plus le ciel, plus la vue.*

Ce thème, de l'addition entre le projet et ce qui existe, Lacaton & Vassal l'a exploré dans un tout autre cadre près de dix ans plus tard, à la mi-temps des années 2000, en abordant la question de la transformation des grands ensembles, un « existant » autrement plus encombrant que la dune du Cap-Ferret. C'est d'abord par la pratique du projet et du milieu professionnel que les deux architectes se confrontent à ce que l'on pourrait appeler une politique de la destruction-reconstruction des grands ensembles des années 1960 et 1970. Face à ce constat, Anne Lacaton, Jean-Philippe Vassal et l'architecte Frédéric Druot vont

mener une recherche qu'ils publieront dans un ouvrage manifeste intitulé *Plus - Les grands ensembles de logements - Territoire d'exception* (Druot, Lacaton, Vassal, 2007) qui tentera de démontrer les qualités de la transformation de ce patrimoine moderne face aux injonctions de démolition. Habiter avec l'existant donc dans ce cas, c'est aussi habiter avec ce que l'on préférerait détruire, cacher, oublier.

Ce positionnement et cette attention pour un héritage embarrassant nous renvoient à l'anecdote que raconte souvent Bruno Latour sur l'histoire de Frankenstein et sur la responsabilité de son créateur :

> *La véritable faute de Victor Frankenstein, celle qu'il cache sous sa frénésie de contrition et qu'il dissimule derrière une chasse à l'homme – ou plutôt une chasse au monstre – c'est qu'il a abandonné la créature après l'avoir fabriquée. [...] La leçon serait que le véritable péché n'est pas celui de créer, mais d'abandonner sa création à elle-même, de fuir avec horreur les conséquences inattendues de nos projets. La seule morale qu'il faudrait inventer, ce serait celle d'un Victor qui n'aurait pas fui devant les monstres sortis de ses mains*[1].

Ces grands ensembles, héritage douloureux d'une période révolue, Lacaton, Vassal et Druot proposent de les considérer comme un existant avec lequel traiter, un acteur du projet, un paramètre avec lequel composer. « Transformer plutôt que démolir », sonne comme une injonction économique, écologique mais aussi symbolique : habiter avec, et non pas contre, ce qui existe, sans condition : écouter l'histoire que peut nous raconter ce monstre moderne, le transformer s'il le faut, mais habiter avec lui. La transformation de la tour Bois-le-Prêtre est l'exemple manifeste de ce positionnement : conçue par Raymond Lopez en 1959, et déjà rénovée en 1990[2], la tour Bois-le-Prêtre est représentative du patrimoine moderne qui subit la démolition[3].

La démonstration économique et écologique de Lacaton Vassal et Druot est évidente, le mécanisme de démolition-reconstruction est coûteux financièrement, énergétiquement et écologiquement ; qu'en est-il de la valeur symbolique ? Nous posions la question de l'habitabilité de l'existant : comment habite-t-on avec des arbres qui traversent un espace

1. Bruno Latour, conférence inaugurale du colloque « Eschatologie et Morale », 13 mars 2008 à l'Institut catholique de Paris.
2. La rénovation est réalisée par le bureau d'études Tecteam qui se charge de l'isolation par l'extérieur, de la sécurité, du chauffage, de la pose d'une grille d'entrée, de la réfection des façades.
3. Sa sœur jumelle, la tour Borel, sera détruite en 2013.

domestique ? En quoi leur présence bouleverse-t-elle – ou non – notre manière de concevoir et d'habiter les lieux ? Ici, avec la tour Bois-le-Prêtre, comment appréhende-t-on et habite-t-on son nouveau logement quand les traces de l'ancien bâtiment, lieu parfois chargé de sentiments ambivalents, de la nostalgie au rejet, sont présentes ? C'est l'enjeu que Lacaton et Vassal nous soumettent avec ces deux projets aux circonstances différentes et aux positions orientées vers le même horizon : faire de ce qui existe une condition du projet.

Habiter le climat

« Penser le rapport de l'habitant à son environnement extérieur, il me semble que c'est la meilleure façon pour nous autres architectes de penser l'anthropocène[1] » : c'est avec ces mots que Jean-Philippe Vassal a conclu son intervention lors de la rencontre « Le foyer face à l'anthropocène ». Après lui, la critique d'architecture Françoise Fromonot présentait le travail et la démarche de Glenn Murcutt, pionnier d'une architecture « écologique ». Enfin, l'architecte Hans Walter Müller, qui a développé une recherche sur l'architecture gonflable exposait les potentialités de la cohabitation de cette architecture singulière et de son environnement. Alors qu'une grande partie de la production architecturale contemporaine répondant aux exigences du développement durable multiplie les dispositifs lui permettant de s'abstraire du climat dans ce que certains nomment des « logements thermos », ces trois intervenants nous proposaient dans cette rencontre d'« habiter avec le climat ».

On pourrait voir une dimension politique dans cette volonté : l'architecture ne serait pas seulement un outil pour se protéger de l'environnement et des conditions climatiques, mais aussi un dispositif permettant un ré-embrayage entre l'homme et son milieu[2]. Lacaton & Vassal sont représentatifs de cette démarche : ils jouent avec les ouvertures et les espaces de transitions pour faire pénétrer, avec une certaine douceur, les dispositions atmosphériques de l'environnement dans le foyer. Les généreuses baies vitrées, quand elles sont ouvertes, permettent à la lumière naturelle et au vent de traverser la plupart de leurs logements. Dans la tour Bois-le-Prêtre, les espaces tampons, entre les balcons et les séjours, n'ont pas les conditions de confort et d'intériorité des séjours (ils ne sont d'ailleurs pas chauffés) mais sont en revanche plus domestiqués que les balcons : habiter ces lieux, c'est habiter un entre-deux, entre le foyer et climat.

Les matériaux utilisés par les deux architectes bordelais ont une faible inertie, sont peu épais et souvent traversables par la lumière : la matière vient donc marquer une limite entre

1. Jean-Philippe Vassal, « Le foyer face à l'anthropocène », rencontres à la Maison de l'architecture en Île-de-France, 9 décembre 2015.
2. Le géographe Augustin Berque parlerait de « re-cosmisation ».

l'intérieur et l'extérieur, mais celle-ci est légère et parfois poreuse. Les frontières entre le foyer et l'environnement sont douces et franchissables : deux séries de rideaux dans la tour Bois-le-Prêtre permettent d'accentuer la limite et d'ajouter une séquence supplémentaire entre l'habitat et le monde. Par le plan, par la matière et par l'agencement de différents dispositifs, Lacaton & Vassal tentent de construire des articulations entre l'habitant et son milieu.

Il y a peut-être néanmoins une ambivalence chez les deux architectes à vouloir à la fois concevoir un habitat qui éprouve les conditions du climat et en parallèle à faire du « confort » une de leurs grandes revendications. En effet, la notion de confort revient avec récurrence dans les intentions que projettent Lacaton & Vassal dans l'habitat : un confort d'habiter souvent associé à l'idée de plaisir et à la générosité des surfaces. Pour les deux architectes, le confort, au même titre que la surface, semble être un des indicateurs d'un bon logement : un logement grand et confortable comme ceux qu'habiteraient les plus privilégiés. Si les deux architectes prennent position sur la question de l'habiter (habiter le déjà-là, habiter avec le climat, habiter librement des lieux flexibles), ils énoncent pourtant avec les notions de confort et de surface des critères plutôt normatifs et convenus. Est-ce qu'il ne faut pas malmener les conditions de confort établies pour penser les conditions d'un logement en interaction avec son climat ? Est-ce que l'on peut développer une recherche alternative sur l'habitat comme le font Lacaton & Vassal tout en respectant les règles de confort dictées par les classes supérieures ? D'ailleurs, Lacaton & Vassal n'affirmaient-ils pas eux-mêmes dans le premier catalogue qui leur était consacré et que nous mentionnions au début de ce texte qu'à cause de « trop de confort, on se prive d'architectures extraordinaires » ?

En dehors de la confusion idéologique qu'elle porte, cette position sur le confort pose aussi la question du rôle de l'habitant : si, pour reprendre la citation de Jean-Philippe Vassal, l'enjeu à l'heure de l'anthropocène est de « mettre en relation l'habitant et l'environnement », quelles responsabilités donne-t-on à l'habitant ? Le confort dont il jouit, en dehors d'avoir un coût environnemental, ne le plonge-t-il pas dans un rôle passif et secondaire ? L'environnement et les conditions de climat ne deviennent-ils pas alors un spectacle que l'on contemple plus qu'un élément avec lequel on interagit ? L'héritage de Lacaton & Vassal, de la contre-culture américaine au mouvement moderne, porte aussi ces contradictions que les deux architectes tentent, dans leurs projets comme dans leurs discours, de concilier.

Influence de la contre-culture

Pendant nos études, avec Anne, nous étions sensibles à la question des énergies douces et à ce qu'il se passait sur la côte californienne : les dômes géodésiques, les charpentiers américains, les gens qui bricolaient des projets, les maisons passives. C'étaient les hippies. Je me souviens que nous avions

un livre fantastique qui montrait comment les Américains construisaient des dômes avec Buckminster Fuller, dans les bois, avec des poêles à bois, des stockages de chaleurs dans les pierres, des bidons d'eau qui récupéraient du soleil et faisait chauffer l'eau, les murs trombes, il y avait d'ailleurs des ingénieurs dans la région bordelaise qui avaient construit des prototypes de maisons solaires.

Jean-Philippe Vassal, entretien avec Léa Mosconi, février 2015

Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal font leurs études à la fin des années 1970. Plusieurs débats se développent dans cette période : celui autour de la critique du mouvement moderne, celui qui forge les prémices de ce que l'on appellera le post-modernisme, et celui qui porte les réflexions sur une « architecture de la contre-culture ». « Protestation qui prend racine paradoxalement non pas dans la faillite mais dans le succès de l'économie industrielle développée » (Roszak, 1969, p. 12), la contre-culture s'ancre dans la contestation du modèle de vie normatif et consumériste de la vie moderne. Elle prend forme dans une architecture alternative, autonome qui matérialise et supporte l'idée d'un autre modèle et d'un autre mode de vie. Lacaton & Vassal sont influencés, dès leur formation par ce courant dont ils intègrent certaines dimensions à leur propre démarche.

En 1970, Bernard Huet consacre un numéro de *L'Architecture d'aujourd'hui* (dont il est le rédacteur en chef), à « L'architecture douce » en précisant « nous avons appelé "architecture douce" par analogie avec "énergie douce" toute forme de pratique architecturale qui refuse d'utiliser les processus de production de "l'autre architecture" qui fait appel à l'énergie de même nom, aux procédés industriels et à la division du travail qui organise sa production. [...] L'architecture douce s'inscrit dans de nouvelles relations de l'Homme et de la Nature par le respect des écosystèmes, elle refuse le gaspillage d'énergie et de matériaux, elle recherche l'autonomie » (Huet, 1975, p. 1). On pourrait avancer qu'il y a, dans la démarche de Lacaton & Vassal, une filiation avec l'architecture douce issue de la contre-culture. Douce dans les modes de vie qu'elle permet, douce dans les rapports qu'elle instaurerait à son environnement, qu'il soit naturel, architectural ou urbain.

Dans son ouvrage *Go West* qui dépeint l'influence de la contre-culture américaine sur le milieu de l'architecture en France, Caroline Maniaque, décrit l'architecture de la contre-culture comme « une alliance entre la culture hippie et la cybernétique, un mariage entre une vision romantique de la nature et la révérence pour la technologie, pour la culture computationnelle » (Maniaque, 2014). Lacaton & Vassal se positionnent sur une ligne assez similaire, en défendant d'une part un espace habité libre et non conventionnel et d'autre part en assumant une réflexion sur l'outil technique et sur son incursion dans l'habitat.

Cela donne lieu à des espaces grands et peu contraints, avec peu de murs et peu de fenêtres, autour desquels s'ajoutent des lieux non standards, comme l'espace entre le séjour et le balcon de la tour Bois-le-Prêtre ou encore l'espace sous serre de la maison Latapie.

Lacaton & Vassal prennent de la contre-culture l'exploration d'alternatives non conventionnelles, ce qui les amène à favoriser une certaine ingéniosité et une curiosité pour d'autres manières de faire : d'autres dispositifs, d'autres techniques, d'autres mécaniques, d'autres matières, d'autres usages. Les projets de deux architectes bordelais sont aussi empreints de la douceur manifeste qui porte certaines idées de la culture hippie : les notions de plaisir, de générosité, de douceur, de délicatesse, de gentillesse sont revendiquées dans les discours de Lacaton & Vassal, dans la présentation de leur projet comme dans les réflexions sur la manière dont ils peuvent être habités. La pensée de l'architecture de la contre-culture s'imprègne dans les principes des deux architectes bordelais par une réflexion sur des espaces non standards, par un travail sur architecture de la douceur et du plaisir, par une recherche sur l'intégration mesurée de la technique et de la technologie.

L'héritage du mouvement moderne

Je n'ai pas compris le postmodernisme et je ne le comprends toujours pas. Ou la déconstruction, autant en philosophie les choses peuvent être claires, autant en architecture je n'ai jamais vraiment compris. Je pense que ce qui est à revendiquer, à assumer et à pousser jusqu'au bout, c'est la modernité. Ce n'est pas contre ce qui s'est passé avant, c'est avec ce qui s'est passé avant. Il le faut, et avec la délicatesse nécessaire pour penser quelque chose qui s'y ajoute.

Jean-Philippe Vassal, entretien avec Léa Mosconi, février 2015

L'héritage du mouvement moderne se manifeste de façon récurrente dans les projets, dans les discours et dans les principes de Lacaton & Vassal ; on peut distinguer trois sujets qui marquent particulièrement la démarche des deux architectes : la liberté du plan, la conception par l'intérieur, l'optimisme.

L'idée d'une liberté d'appropriation de l'espace qui passerait par la proposition à l'habitant d'un espace libre et non contraint est un héritage assumé, par les deux architectes, du plan libre des modernes : « L'architecture moderne offre une facilité de choix grâce au plan libre. Mon bureau[1], il va jusqu'à la tour Eiffel puisque je la vois. C'est cette liberté, issue du plan libre que nous voulons offrir aux habitants[2]. »

1. Nous sommes dans l'agence Lacaton Vassal et Jean-Philippe Vassal désigne son bureau qui est dans un grand *open space* vitré d'où l'on voit la tour Eiffel.
2. Jean-Philippe Vassal, Entretien avec Léa Mosconi, 17 février 2015.

En libérant le plan des contraintes techniques, les modernes libéreraient les habitants de contraintes d'usages, du moins dans la vision que construisent Lacaton et Vassal de l'architecture moderne : « L'ambition de construire moins cher, d'avoir une générosité d'espace et une liberté d'usage pour les logements est une caractéristique de l'espace moderne dont nous nous emparons[1]. » Cette volonté se traduit dans les logements conçus par Lacaton & Vassal. Si l'on revient au cas de la maison Cap-Ferret, près de deux tiers de la maison sont composés d'un grand espace ouvert, sans mur, donnant sur des baies vitrées orientées vers le bassin d'Arcachon. L'espace est donc libre et ouvert, tant physiquement que visuellement. Les quatre chambres et salle d'eau sont ramassées sur le fond de la maison et les distributions sont réduites au minimum (moins de 4 % de la surface totale du logement). La transformation des logements dans le travail mené sur la tour Bois-le-Prêtre, s'accompagne d'une mutation des distributions verticales du bâtiment. Cette « liberté des lieux non contraints » par l'ouverture physique et visuelle, Lacaton et Vassal l'instaurent aussi dans ces lieux de croisement des habitants : les circulations verticales forment une faille continue longitudinale dans le plan du bâtiment et viennent donc chercher la lumière de part et d'autre de la tour. La cage d'escalier et l'ascenseur sont vitrés. Ce dispositif amplifie la fluidité de ces lieux de passage qui dépassent la seule injonction de fonctionnalité.

Le deuxième point sur lequel Lacaton & Vassal assument l'influence des modernes est celui d'une conception de l'espace par l'intérieur : « Ce que nous revendiquons du mouvement moderne, c'est cette idée d'habiter, d'être dedans, de penser l'espace depuis l'intérieur, c'est penser au plaisir, au confort, à la liberté dans tous ces dispositifs ». Les deux architectes bordelais conçoivent l'habitat à partir du foyer, en fonction des ambiances et des usages que l'espace intérieur peut participer à générer et pensent en parallèle, les lieux de transition entre l'intérieur et l'extérieur. La tour Bois-le-Prêtre en est un exemple. L'analyse de ses logements avant transformation conduit Lacaton, Vassal et Druot à conclure que les deux principaux enjeux sont l'agrandissement des lieux de vie et l'enrichissement du rapport de l'intérieur à l'environnement. Tout part du foyer, que l'on agrandit, que l'on libère et dont on favorise les rapports à l'environnement extérieur.

Comme le mentionnait la citation de Jean-Philippe Vassal, Lacaton & Vassal ont beau faire leurs études à la fin des années 1970, au moment des débats autour du post-modernisme, ils ne revendiquent aucune filiation avec ce courant. On a souvent associé au post-modernisme le slogan « no future » et l'idée d'une rupture avec la « naïveté congénitale » (Jencks, 1979) et l'optimisme de la modernité. Les positions et les projets des deux architectes ne sont pas chargés de ce caractère eschatologique du post-modernisme, au contraire, on pourrait y lire une proximité avec l'optimisme qui porte le mouvement

1. *Idem*.

moderne. Optimisme qui conduit les deux architectes à penser des « solutions » à mettre en œuvre pour penser un habitat de « qualité ». La question quantitative s'établit comme critère principal : plus de surface, plus de lumière, plus économique. Trois paramètres, qui réduisent la question complexe de l'habiter en une mesure simple et efficace. Un bon logement, un grand logement lumineux et pas cher ? Sûrement, peut-être. Cette simplification renvoie à celle qui aurait poussé les architectes modernes à croire que la raison et le fonctionnalisme leur permettraient de définir absolument, résolument et universellement les qualités d'un logement.

La liberté et la flexibilité spatiale, la conception par l'intérieur et l'optimisme des modernes dialoguent chez Lacaton & Vassal avec la volonté de concevoir des espaces non standards, de penser une architecture et des pratiques douces, et d'engager un lien entre l'homme, le bâtiment et l'environnement, trois sujets déjà présents dans l'architecture de la contre-culture. Cette double filiation, que l'on pourrait voir à un autre niveau, et en caricaturant beaucoup, entre une architecture du capitalisme et une architecture de la décroissance, nous renseigne sur le paradoxe du positionnement des architectes bordelais : il y a peut-être un conflit entre l'idéologie de la modernité et celle que portent les revendications des jeunes hippies de la contre-culture.

Conclusion

L'héritage de Lacaton & Vassal, entre contre-culture et modernisme, sans filiation, du moins assumée, avec les questionnements postmodernes, nous renseigne-t-il sur les lieux de l'habiter qu'ils conçoivent ? Saisir l'ambivalence de cette filiation permet de comprendre celle des logements de Lacaton & Vassal, des attentions qu'ils portent à la manière dont ils sont habités : grands, lumineux, ouverts sur l'extérieur, flexibles et adaptables, simples et bruts dans leurs finitions, manifestes de ce « plus » revendiqué par les deux architectes, sont-ils l'expression d'un habitat consumériste ou d'un habitat alternatif ?

On répète souvent aux étudiants en architecture que le rôle de l'architecte n'est pas d'apporter des solutions mais de construire des questions. En dehors des qualités dont ils sont chargés, les logements de Lacaton & Vassal ont la capacité de faire émerger des questions complexes et contemporaines sur l'habitat : la place de l'homme, de l'environnement, du climat, de l'économie, de la technique, du confort, des pratiques alternatives dans les lieux de l'habité. L'apparition de la thèse de l'anthropocène dans le champ de l'architecture, exacerbe le paradoxe que nous soulevions sur le positionnement de Lacaton & Vassal : « habiter l'anthropocène », est-ce habiter avec des pratiques alternatives dans un modèle de décroissance ou bien est-ce habiter le capitalisme vert d'un monde moderne qui aurait dépassé l'aporie de son projet ?

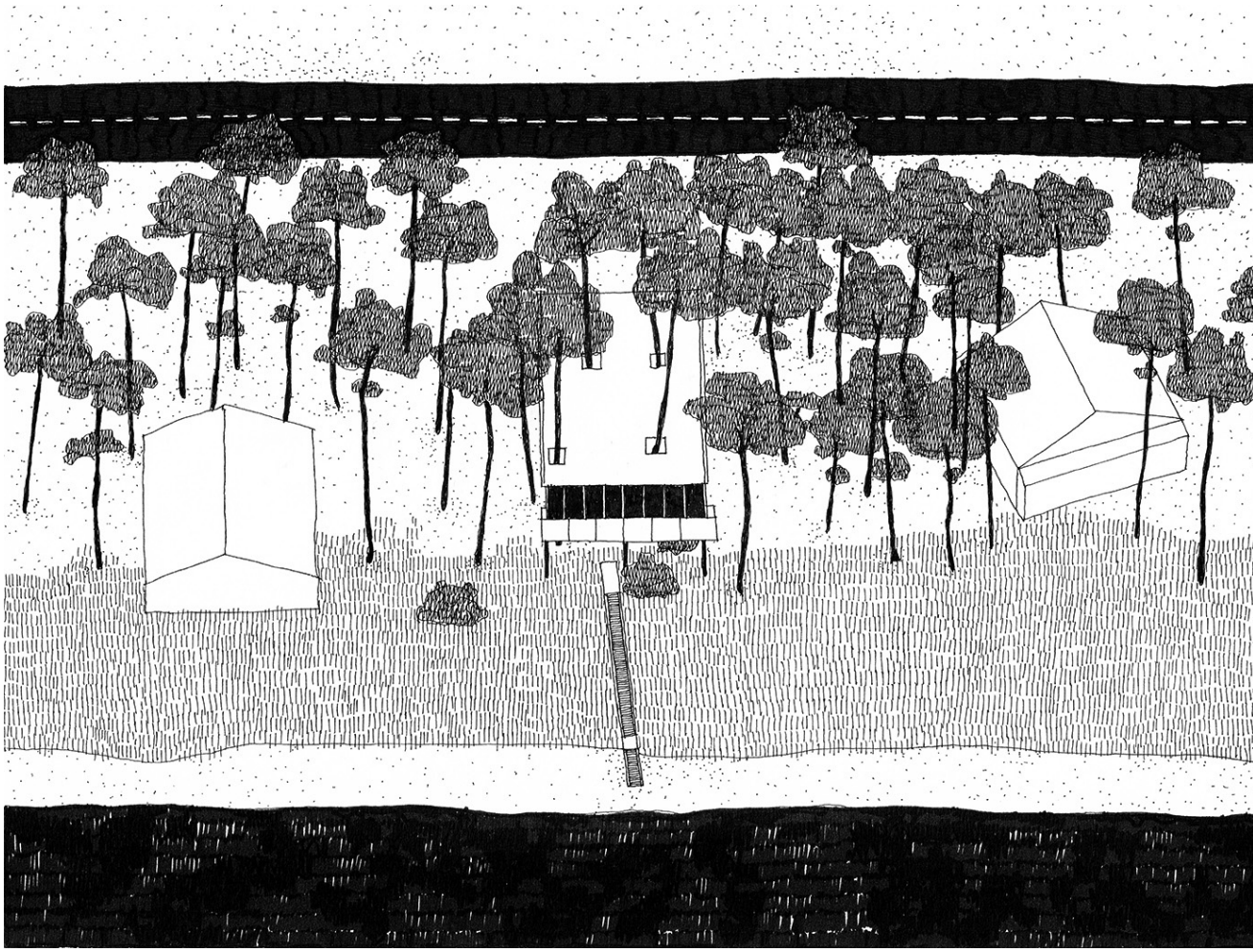

Maison du Cap-Ferret, Lacaton & Vassal. Dessin : Hadrien Krief, 2015.

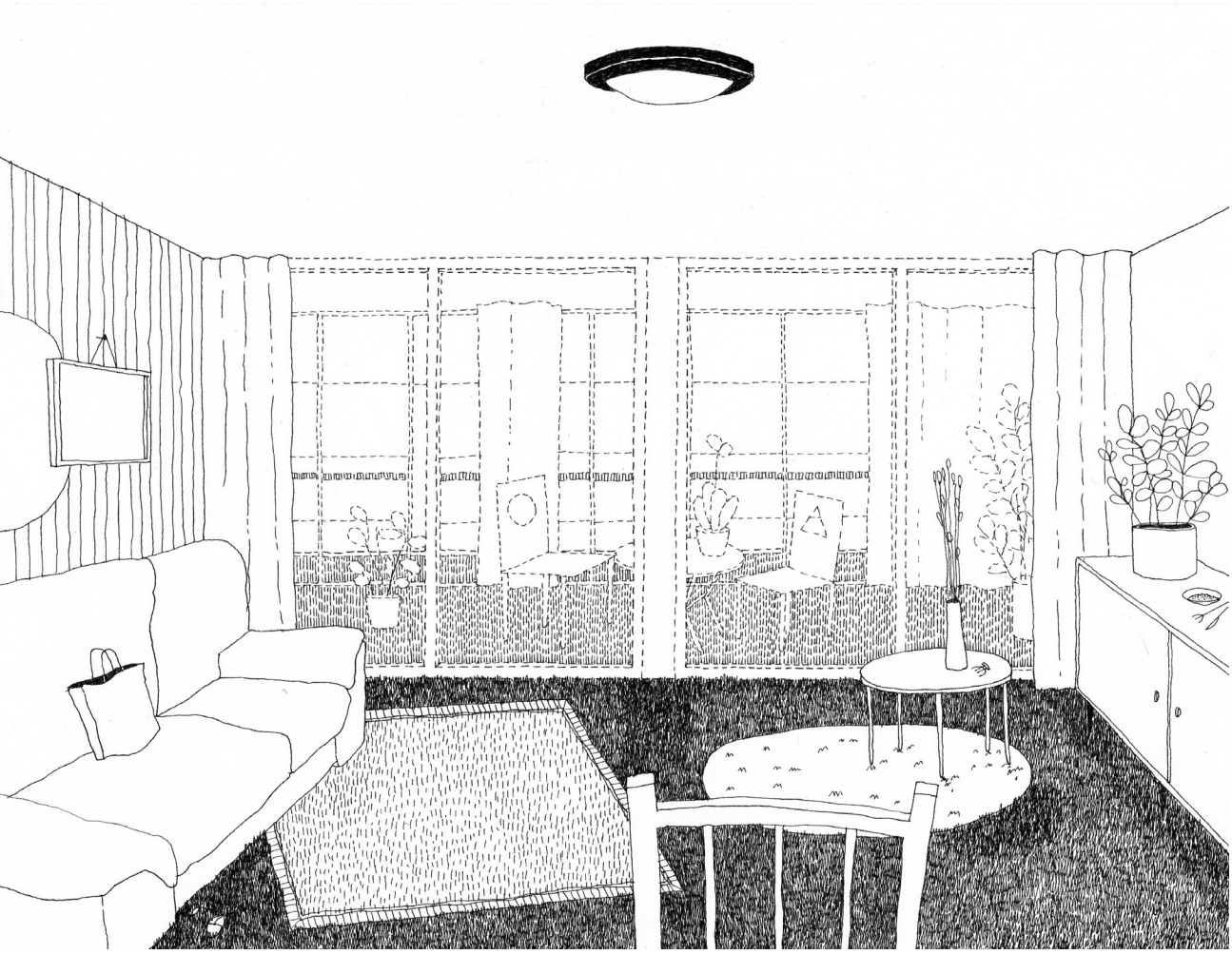

Tour Bois-le-Prêtre, Lacaton & Vassal. Dessin : Hadrien Krief, 2016.

Mathias Rollot

Portrait de projet
L'écriture comme outil de projet éthico-esthétique

Au printemps 2017, deux couples d'amis ayant acheté ensemble une vieille bâtisse me font venir en vue de penser la réhabilitation d'une partie du bâtiment. Situé dans la Drôme, l'édifice – surnommé « La Colline » – est plongé dans un site naturel magnifique, et possède de belles qualités. Hélas, les deux couples ne savent pas exactement encore ce qu'ils souhaitent en faire : couper en deux le bâtiment, garder des espaces communs, ou bien ouvrir des gîtes pour les louer ? Il faut dire que l'ensemble est immense. Les débats vont bon train.

Après un week-end de vie commune sur place, de visite, de discussion et de rêves partagés, leur demande fut bien celle d'une esquisse – mais, pour une fois, non pas une esquisse dessinée, mais textuelle : par écrit, il s'agissait de synthétiser ce qui venait d'être dit, autant que d'en profiter pour proposer précisément ce qui pouvait être envisagé pour la suite.

La lettre ci-dessous est le résultat de cette écriture, laissée en l'état pour la publication. Elle dessine un chemin que je pense enthousiasmant pour réinventer les méthodes et représentations du projet architectural lié à l'habitation, ses difficultés et ouvertures particulières.

La Bégude-de-Mazenc,
le 22 mai 2017

Que « veut » La Colline ?
Stratégie

Par-delà nos projections de vies, désirs explicites ou implicites, la maison, certainement, nous invite à habiter d'une manière qui est loin d'être neutre. Elle oriente nos corps mais aussi nos esprits, accueille nos habitudes et énergies d'une certaine manière. Or, à plusieurs égards, il semble que l'architecture de La Colline soit aujourd'hui incomplète. Nous pouvons certes d'ores et déjà l'habiter comme bon nous semble, mais cette habitation est parfois rendue difficile par certaines conditions : mauvaise isolation, obscurité ou circulation tortueuse, peu importe. Alors, deux chemins semblent s'ouvrir. Ou bien nous pouvons projeter sur le bâtiment les fonctions dont nous rêvons, et essayer de penser les transformations spatiales que cela supposerait. Ou bien nous pouvons essayer d'écouter ce que l'architecture semble nous proposer, ce vers où elle semble tendre naturellement, pour voir si cela suffit à nous plonger dans des modes de vie encore insoupçonnés. L'avenir étant pour l'heure incertain (Quel quotidien ? À combien ? Quand et comment ?...), c'est cette deuxième option qui est retenue pour les premiers débats de projet.

Un cœur convivial :
Hypothèse

Le cadre exceptionnel dans lequel prend place la bâtisse est à l'évidence l'un de ses points forts. Or, dans sa configuration actuelle, la maison semble s'ouvrir sur le jardin par le biais, principalement, de la grande arche et du positionnement de la cuisine. Ces deux éléments, ajoutés à la présence proche de plusieurs beaux espaces attenants (sous-voûte, espace mezzanine, escalier sarrasin...), donnent immédiatement à penser qu'il s'agit là du *cœur* de l'ensemble bâti. Tout en découle : les gîtes qui s'articulent tout autour, la longue enfilade de chambres qui en provient, l'ancienne entrée qui y conduit, les espaces extérieurs qui lui font face. Tout y est attaché, c'est le point d'où tout part – physiquement, mais aussi symboliquement.

Quelques freins à l'hospitalité :
Diagnostic

Ainsi voudrait-on peut-être travailler à développer encore la capacité de ce cœur à devenir un espace d'hospitalité, de convivialité. Pour ce faire, il faudra prendre au sérieux les quelques éléments qui lui résistent – à savoir, notamment, et peut-être par ordre d'importance :

– la totale extériorité des pièces *sous* et *sur* la voûte qui empêche leur appropriation toute l'année ;

– la déconnexion de la cuisine, qui, bien que centrale, reste paradoxalement assez lointaine vis-à-vis des sanitaires, d'un potentiel salon d'hiver, ou d'un cellier, qui la crédibiliseraient en tant que grande cuisine partagée ;

– l'obscurité et l'humidité de cette cuisine pour l'heure relativement caverneuse ;

– le manque de circulation entre le rez-de-jardin et l'étage, qui rendent les pièces hautes assez extérieures au fonctionnement de l'espace « cœur » sous l'arche ;

– la circulation gravillonnée servant d'accès temporaire pour les voitures et son portail, qui semblent éloigner le jardin de l'espace cœur en créant une zone non appropriable et peu esthétique ;

– le muret courbe sous le grand tilleul, qui bien que très romantique, coupe aussi le grand parc de l'espace cœur – visuellement et fonctionnement ;

Le partage et l'ordinaire : Parti-pris

Littéralement, parler de *con-temporain*, c'est dire la façon dont les êtres sont pris ensemble dans des temporalités qu'ils partagent. Les contemporains sont les témoins des mêmes événements : quoiqu'ils les vivent chacun subjectivement, ils ont cela en commun qu'ils ont assisté aux mêmes moments – dicibles ou indicibles.

Quel projet « contemporain » penser alors pour La Colline ? L'architecture, comme l'individu, se doit elle aussi de rendre explicite sa contemporanéité pour exprimer ce qu'elle est. Ainsi, si extension ou réhabilitation de La Colline il doit y avoir, c'est non dans le pastiche, le simulacre, le faux ou autre *simili* qu'il faut l'imaginer, mais dans le contemporain.

Constatons d'ailleurs qu'une fois mise au clair avec lui-même, l'esthétique contemporaine n'a plus à tomber dans le vulgaire ou le spectaculaire pour être ; au contraire, elle peut dire sa nouveauté par une présence sobre et discrète, ordinaire même, sans tomber ni dans l'oubli ni dans la médiocrité. Pourquoi alors avoir peur du contemporain ? Dans le dialogue entre ancien et nouveau, de nouvelles richesses sont à inventer, de nouvelles complexités bien plus stimulantes, plus vivifiantes sont à découvrir – bien plus que dans une muséification patrimoniale de l'existant, qui voudrait le transformer en une uniformité mortifère et pauvre.

Une grande paroi, de petits bijoux : Projet

Concrètement, il s'agit d'une grande paroi de bois et de verre devant la petite arche existante, combinée à quelques ouvertures supplémentaires dans la cuisine existante (porte, fenêtres), des circulations verticales et un renversement des entrées, et quelques

aménagements paysagers (vergers, escaliers, murets, bassins, sculptures). Une grande paroi et de petits bijoux donc, pour pallier intelligemment les freins repérés.

Le projet de la paroi est simple à plusieurs points de vue : géométrique, fonctionnel, constructif. Majeur et central, il est un investissement non négligeable en vue de la construction du cœur convivial. Le dessin devra respecter les volumes existant en plaçant la paroi en alignement avec le départ de l'arche, laissant presque intouché l'espace actuel dans ses dimensions. Il voudra mettre en valeur l'ancien en le rendant visible et fonctionnel à la fois – à savoir en le préservant de la désuétude et donc de l'abandon.

Le projet des bijoux est celui d'une acupuncture architecturale : le travail sur de petites pièces artisanales, qui, ici et là, seraient capables de rendre à l'ensemble sa cohérence et sa puissance. Une fenêtre à l'est dans la cuisine pour la lumière matinale et une ouverture vers l'atelier pour ouvrir vers un cellier et des toilettes plus accessibles ; un escalier en colimaçon pour desservir la partie nuit et une petite paroi en matériaux récupérés sur site (pierres, porte, fenêtres) pour fermer au rez-de-jardin ; un escalier dans le muret du jardin pour l'accès au jardin et un cercle de pierre au sol devant l'arche pour l'hospitalité extérieure, un verger et un terrain de sport engazonné sur la partie avant de la maison ; un abri de jardin en bois, un jardin thérapeutique et un bassin à l'arrière... Autant de petites réalisations à réaliser selon l'envie et les possibilités, au cours du temps et des choix pris.

L'esthétique, l'éthique : Posture

Cela étant dit, toute la question reste non seulement quel dessin et quel coût pour ces projets, mais aussi et surtout, quelle mise en œuvre – le second point impactant évidemment sur le premier.

C'est en s'interrogeant sur *les « figures du contemporain » partagées par les protagonistes en présence* que la réponse à cette question peut être trouvée. À savoir, concrètement : sur quoi s'accorde-t-on ? En termes d'espace et de fonction, certes, mais aussi en termes de matériaux et de mises en œuvre, à savoir autant d'esthétique que d'éthique. En effet, toute construction est le déploiement d'un savoir-faire qui n'est absolument pas neutre d'un point de vue social, politique et écologique – pour ne parler que de cela. *Importer, exporter, déléguer, délocaliser*, consomme non seulement de l'énergie, mais consume aussi les cultures et leurs vitalités propres. Au contraire, *faire naître en autonomie*, au contraire, c'est renforcer les synergies locales, les symbioses territoriales, les énergies et les dynamiques nature-culture. Bien sûr, toutefois, l'un et l'autre n'impliquent pas les mêmes engagements temporels et financiers... C'est donc toute la question que de savoir quels investissements nous croyons justes, spatialement comme moralement.

Face à la puissance grandissante d'un Front national qui n'envisage le local qu'en termes de xénophobie, à savoir de rejet de l'altérité et de violence, Lamaa défend fermement l'idée qu'il y a un sens à penser une « architecture locale » non seulement en terme esthétique, mais aussi en terme éthique. La *biorégion* – l'alliance entre écosystème humain et non humain – dans laquelle s'insère toute construction est lourdement impactée par tout investissement architectural. Concrètement donc, pensera-t-on à construire soi-même, avec des ressources locales – matières, savoir-faire –, ou préférera-t-on faire appel à du standardisé, du globalisé ? L'une et l'autre option impliquent à l'évidence des engagements politiques différents, en ayant nous conscience ou non.

Par nos actes, même ordinaires et discrets, nous contribuons à construire le monde partagé de demain. Pourquoi, en ce sens, ne pas considérer que la construction elle-même puisse être un des chapitres de l'habitation ? Qu'elle puisse être un des moteurs du projet de convivialité, non seulement en termes de résultat, mais aussi en tant que processus ? De nombreuses formules innovantes sont à inventer : conception facilitant le *faire soi-même*, projet à réaliser étape par étape, *ateliers-workshops* de pierres sèches avec des étudiants ou des compagnons, semaines de transmissions de savoir-faire entre experts et néophytes...

À plusieurs égards, œuvrer vers un « bricolage exigeant » rend obsolète l'ancienne lutte des classes, pour autant que le *fait maison* appartient autant aux catégories de la misère qu'à celles du luxe. C'est une stratégie qui se pense et s'accompagne par-delà toute opposition entre expert et non-expert, sachant et non-sachant, vernaculaire et savant. Et pour toutes ces raisons donc, une action de pleine reliance.

Coresponsabilité : Ouverture

Il serait naïf de penser que ces choix sont simples, parce qu'il est naïf de croire que l'architecture peut être autre chose que politique. Les choix qui sont pris, parce qu'ils sont très coûteux et très impactants pour tous, doivent résulter de postures éthiques solidement ancrées pour être affirmés et donc satisfaisants. C'est, certes, à l'architecte d'avoir le talent de proposer et d'argumenter, de faire voir et de convaincre, mais aussi aux habitants de savoir précisément en quelles lignes éthiques et politiques ils entendent (s')investir. Afin que l'architecture, comme discipline et comme objet, sache accompagner au mieux le projet d'habitation à naître.

.

La Colline

Principe programmatique & bijoux

Paul Devaux & Mathias Rollot

L'atelier pour le maintien d'une architecture artisanale

Septembre 2017

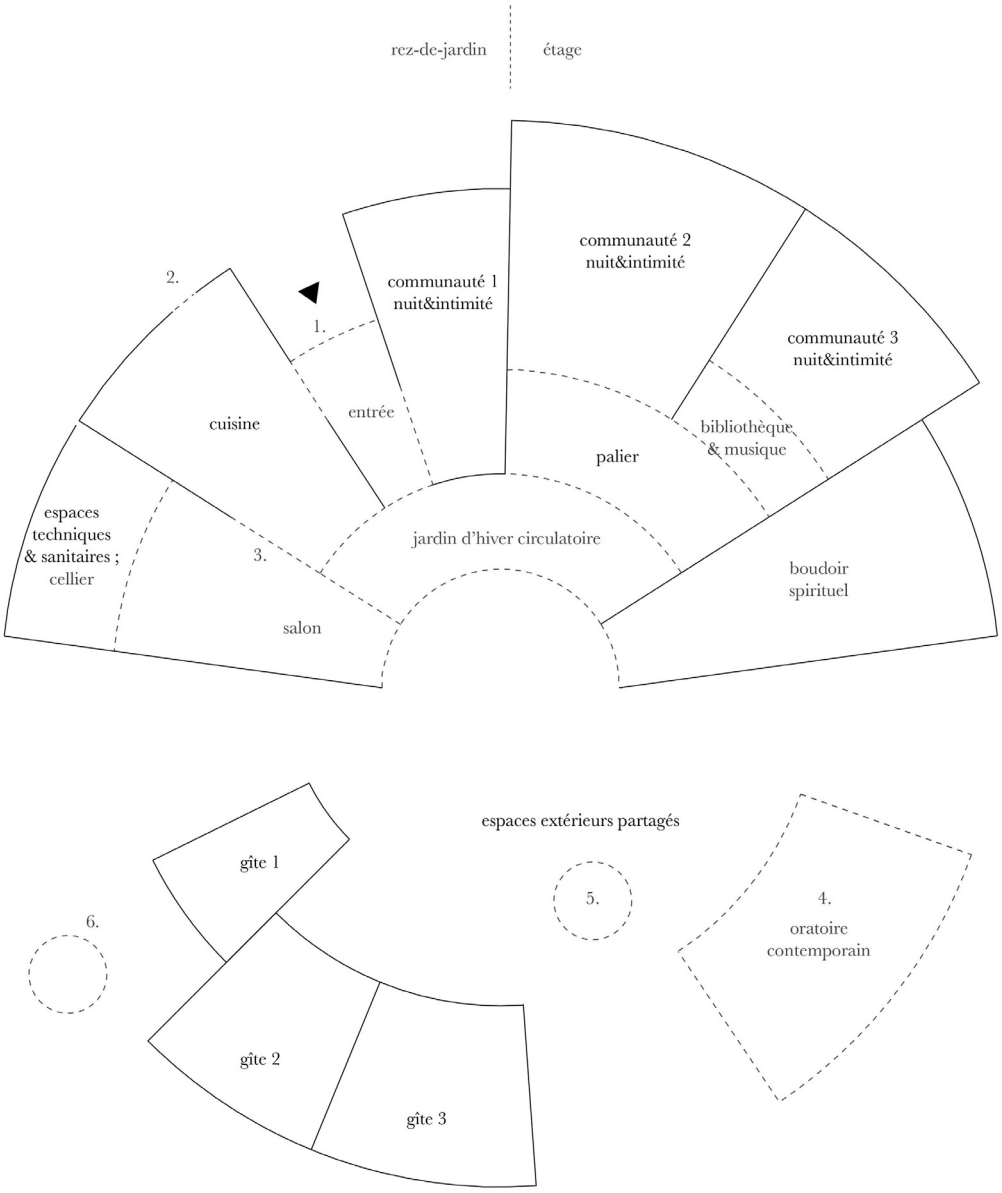

1. Une entrée nord. *Accessible directement depuis la voie et les parkings, permet de protéger le jardin actuel des passages voituriers*
2. Une fenêtre est. *Offre à la cuisine, a peu de frais, lumière, aération, et vue sur l'est.*
3. Un passe-plat. *De dimensions raisonnables, il est fonctionnel mais aussi esthétique et bienvenu en ce qu'il ouvre un peu plus la cuisine sur ses environs proches.*
4. Un oratoire contemporain. *Simple et puissant à la fois, un petit oratoire à l'architecture brute et radicale au milieu du jardin.*
5. Un bassin circulaire. *Etendue d'eau apaisante, plantée, favorise la biodiversité du site et le bien-être du promeneur qui en fait le tour.*
6. Un anneau paysager. *Un anneau d'acier pour cadrer le paysage cultivé devant le gîte 1 ; il rappelle la figure du cercle partout présente sur le lieu...*

Marc Verdier

Réinventer les modes d'habiter le monde : former autrement les architectes ?

Marc Verdier est architecte, urbaniste, enseignant et chercheur (LHAC) à l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy. Il a fondé les ateliers hors les murs de cycle master pour un « urbanisme rural innovant » en 2005 en partenariat avec le réseau des Parcs naturels régionaux de France. Il est membre du Comité d'orientation, de recherche et de prospective (CORP) de ce réseau. Ses travaux de recherche se fondent sur plus de douze années de compagnonnage dans les territoires de PNR, explorant avec ses étudiants la façon dont on peut réinitialiser des patrimoines culturels et naturels pour créer les nouvelles conditions d'une ruralité productive et attractive. Au moment où les politiques publiques semblent s'intéresser de nouveau à ces territoires, cette connaissance accumulée constitue une matière à innovation prometteuse. Les ateliers se sont approprié le slogan des PNR – « une autre vie s'invente, ici » – devenu « une autre école s'invente, ici »… les territoires (géographie, paysages, habitants) comme les acteurs de la formation des professionnels qui les serviront.

Les Écoles nationales supérieures d'architecture sont, en France, comme la plupart des grandes universités, installées dans des villes ou métropoles importantes. Au-delà de la priorité forte donnée à cette matrice urbaine dans nos politiques d'aménagement et de développement, la pensée globale du monde occidental se formate dans ce milieu-là : celui des villes, de la densité, de la dépendance énergétique, alimentaire, souvent écologique

(ressources en eau, en sols productifs, en captage de CO_2). Dans ces écoles d'architecture, les terrains pédagogiques, les supports de projets et d'exercice de composition, les enjeux de la recherche sont très ciblés sur les villes. De façon parfois inconsciente, la formalisation de la « connaissance » se fait donc de façon déséquilibrée, participant ainsi à une évidence de notre monde moderne, à savoir qu'il sera urbain ou qu'il ne sera pas. Si la remise en cause du phénomène de renforcement de l'armature urbaine de notre pays engagé à la fin du XIXe siècle ne s'est démentie durant le dernier siècle que pendant quelques périodes de graves crises (conflits mondiaux), on peut se demander si cette situation est définitive ou si, comme l'histoire des sociétés nous le rappelle parfois, des reflux et des rééquilibrages peuvent s'envisager. Il convient de ne pas oublier que certains territoires considérés comme pauvres et difficiles (la Corse, les pentes du Massif central...) ont su nourrir des populations importantes avec peu de moyens (et pas de pétrole) jusqu'à il n'y a pas si longtemps ! La formation des futurs professionnels (et l'on parle bien ici des métiers du paysage, des territoires, de l'architecture) se fait donc ici à partir d'une partie seulement du territoire dans la grande majorité, mais aussi dans une partie seulement de la pensée du développement par ailleurs. Or, s'immerger dans des territoires « marginaux », c'est également découvrir et explorer des attitudes et des modalités de vie, de fonctionnement économiques, culturels, des modes d'habiter différents. La formation, la recherche évidemment, ne peut s'affranchir de cette dimension et de ces territoires d'exploration.

Au-delà de ces réflexions qui engagent sans doute les historiens, les géographes et les anthropologues plus que les architectes, il semble que les Écoles d'architecture pourraient pour trois raisons au moins s'intéresser aux territoires ruraux.

Tout d'abord, ces territoires sont de fait des territoires supports pédagogiques pour la formation ou la recherche qui rassemblent de façon concentrée et à des échelles saisissables les grands enjeux de la conception urbaine et architecturale (proximité avec les gouvernances politiques, avec les habitants et acteurs locaux, systèmes écologiques, humains, productifs, environnementaux imbriqués au travers de la notion globale d'habiter »...).

Puis, parce que la vocation de la recherche (et des formations initiales qui alimentent/s'appuient sur les matières de recherche) est bien de se positionner là où ne sont pas les forces en marche... Le monde rural, dans des cycles de richesse/faiblesse qui se succèdent depuis le XIXe siècle, est à notre sens un lieu prometteur pour un monde plus soutenable. Nous contribuons en y déplaçant l'Université à évaluer la pertinence de cette position.

Enfin, il semble que les territoires ruraux sont fragilisés, se sentent marginalisés dans une politique « tout métropole » et sont confinés dans un rôle « ressource ». Cette situation crée paradoxalement des résistances et des pôles d'innovation insoupçonnés et

mal relayés (sauf situations médiatiques exceptionnelles, comme la très bonne émission de Philippe Bertrand sur France Inter *Carnets de campagne*). Aller à la rencontre de ces lieux d'invention est une chance pour les étudiants et sans doute pour la recherche. L'habitat, l'accès à la culture, les alternatives économiques, les paysages de l'après-pétrole... autant de valeurs et de thématiques de projets sujets d'expérimentation en action dans les campagnes.

La campagne : territoire d'invention

En 2017, les PNR* ont tout juste cinquante ans (ils furent créés par un décret interministériel de 1967), et les CAUE* exactement quarante ans (loi sur l'architecture de 1977). Autant de temps durant lequel les campagnes se posent des questions, se réinventent et mobilisent des structures d'innovation, d'accompagnement, d'expérimentation. L'architecture est convoquée aussi bien dans ses dimensions paysagères, urbaine que constructive et les architectes découvrent ou redécouvrent des façons d'être maître d'œuvre dans des situations fragiles, où les patrimoines sont à la fois énormes et diffus, où les moyens sont limités, où les enjeux de ressource et de valeur du paysage sont prépondérants, où l'environnement est une donnée de fond... À chaque fois, il est question finalement de situations très contemporaines où il s'agit d'être mesuré, attentifs toujours aux contextes, et aux moyens qu'ils permettent.

L'École d'architecture de Nancy sillonne les territoires de parcs naturels depuis douze ans (Bauges, Morvan Haut-Jura, Ballons des Vosges, Vexin français, Chevreuse, montagne de Reims, Brenne, Périgord-Limousin, Ardèche...) avec une petite équipe de quinze à vingt étudiants de master, et chaque immersion est un moment d'échange et découverte sur la capacité de résilience et de rebond de microsociétés locales qui n'ont d'autre choix que de se réinventer pour résister à la pensée assez formatée et réductrice des modes de développement tels qu'ils sont imposés. Les territoires qui nous ont accueillis sont inscrits dans des démarches de projet (chartes de PNR*) et cela déjà leur impose une forme de pensée qui est rare : puissance des patrimoines naturels et culturels, maintien et valorisation des ressources locales, enjeu du développement d'une économie durable fondée sur les savoir-faire locaux, réflexion sur le long terme...

La contribution de l'école à des démarches bien structurées est liée à notre spécificité : proposer une traduction architecturale (aux différentes échelles paysagères, urbaines, ou bâtiments) à la transformation des territoires. Et cette façon de faire s'illustre dans une attitude que nous avons trouvée à son plus parfait niveau dans une des dernières communes qui nous a accueillis (Saint-Pierre-de-Frugie, dans le Périgord-Limousin), expression la plus aboutie de l'ensemble des petites communes où nous avons séjourné, travaillé, co-inventé

avec les élus, habitants et acteurs associés. Ce village développe avec l'appui du parc du Périgord-Limousin un projet global, fondé sur une « vision sociétale », partant du principe que l'attractivité (et donc le développement de la commune et sa capacité à attirer des habitants) sera durable si les nouveaux arrivants viennent pour contribuer au projet local, devenant alors de fait des acteurs engagés, ayant fait un choix de vie, un choix de site, un choix de village... autant dire à des années-lumière de la logique de développement fondée sur une offre de foncier pas cher et facile à construire, banalisante et concurrentielle qui défait les paysages ruraux des régions de France depuis quarante ans et qui contribue à rendre « neutre » la façon d'habiter ! Au moment où les questions d'identité envahissent l'espace médiatique (pour des raisons politiques qu'il ne nous appartient pas ici de commenter), on se dit, dans une école d'architecture, que les modes d'habiter, les façons de cogérer le territoire, les choix de vie et de consommation plus enracinés sur les potentiels et ressources locaux constituent les meilleurs garants d'une société responsable, sereine et durable.

Nos deux accueillants – le maire, Gilbert Chabaud et la chargée de mission urbanisme du parc, Muriel Lehéricy – nous ont organisé une semaine de terrain dense et diverse, mobilisant un nombre étonnant d'acteurs, élus, responsables locaux, en charge – liste à la Prévert – d'un programme européen (LIFE) de nature, d'un jardinier communal (dans un village !), d'un agriculteur « permaculturel » formé par les célèbres spécialistes des sols Lydia et Claude Bourguignon, d'un designer-artiste-créateur à moitié local (qui nous dira en conclusion qu'il « faut toujours prendre les choses au biais de la lettre ») et nous emmènerons à la découverte du territoire du parc et de ses innovations en matière l'énergie, de gestion de l'eau, du paysage, de la construction de nouveaux quartiers... On apprendra ici que Wim Wenders est venu dans la grange d'un hameau transformée en salle culturelle il y a quelques mois, que la moyenne d'âge de ce village est inférieure de dix ans au reste de cette partie du Périgord, qu'une école Montessori a remplacé l'école républicaine disparue, et que l'épicerie Bio fait office de site fédérateur et distributeur pour plus de cinquante producteurs locaux... Chacun de ces éléments contribuant à inverser ici la courbe du déclin du nombre d'habitants.

Ces rencontres et visites peuvent apparaître parfois décalées au regard de la mission « architecture et urbanisme » de notre équipe... mais c'est l'essence même de nos ateliers (et d'une attitude de projet contemporaine) que d'enrichir et nourrir la démarche de projet architectural par tout ce qui est de l'ordre de l'équilibre global de vie d'un territoire. Penser l'habitat, c'est s'imprégner de « l'habité », c'est donc, nécessairement avoir une vision globale et intégrante de la vie des habitants. Être architecte impose d'être dans cette dimension du projet. Nous rejoignons ici l'ambition du maire de Saint-Pierre-de-Frugie qui défend une vision du développement enracinée dans une pensée écoresponsable, attentive aux valeurs locales en même temps qu'alimentée en permanence par les forces d'innovation

expérimentées partout où cela est possible (énergie, biodiversité, modes de consommation, éducation, urbanisme, responsabilisation des hommes...).

Éthique : du devoir de *mesnager*

« C'est-à-dire de bien cognoistre et choisir les Terres,
pour les acquérir et employer selon leur naturel.
Approprier l'Habitation Champestre, et ordonner de la conduite de son Mesnage. »
De Serres, 2001

C'est en 1620 qu'Olivier de Serres, seigneur du Pradel[1], publie le *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*[2], traité en huit lieux dans lequel « est représenté tout ce qui est requis et nécessaire pour bien dresser, gouverner, enrichir et embellir la Maison Rustique » (et ici chaque mot à son importance – la maison rustique étant comprise au sens large de la ferme, intégrant au-delà du bâtiment toutes les terres et ses ressources de production). Le début du premier « lieu » (« du devoir du mesnager ») est consacré au « Dessein du Bastiment champestre ». Il y est dit que « deux choses sont recquises aux bastiments, assavoir bonté et beauté, afin d'en retirer service agréable, par quoi, joignans ensemble ces deux qualités-là, nous asservirons nostre logis des champs en lieu sain, et le composerons de bonne matière, avec convenable artifice... ». De même, il « ... se faudra tenir à la première résolution, qui est de se servir du lieu qu'on a, duquel la meilleure et plus salutaire partie sera prinse, pour bastir comme a esté dit, afin d'y pouvoir séjourner commodément, pour la santé, pour la seurté, pour le profit et pour le plaisir ».

La découverte du domaine Olivier de Serres lors d'un séminaire doctoral du réseau ER&PS (Espace rural et projet spatial[3]) en mai 2016 a permis de mettre en résonance les

1. Le domaine du Pradel est situé dans la Bas-Vivarais (Ardèche), exploitation aménagée et organisée dans un territoire aride et pauvre comme lieu de démonstration de la façon dont on doit « mesnager » une terre pour en tirer le meilleur en s'adaptant aux ressources qu'il recèle. Ce domaine est aujourd'hui propriété de l'Université de Alpes-Grenoble et est un lieu de séminaires, recherche et expérimentation.
2. Olivier de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et le mesnage des champs* (1620) a été réédité par Actes Sud en 2001 dans sa collection Thesaurus. L'ouvrage prend un sens particulièrement remarquable aujourd'hui au moment où les territoires se posent tous la question d'échapper au modèle unique de développement et d'aménagement porté par la ressource « pétrole » et doivent à nouveau chercher dans leur ADN les racines d'un développement qui doit « enrichir et embellir ». L'ère de l'après-pétrole peut sans doute trouver dans ce traité qui « outrepasse largement le propos technique dans sa démarche à valeur de saisissement cohérent du monde » (Pierre Lieutaghi – introduction de la réédition Actes Sud, p. 54) des modalités d'innovation rétro-sourcées.
3. Espace rural et projet spatial est un réseau rassemblant une dizaine d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'architecture, de paysage, d'agronomie et milieux naturels autour des problématiques liées aux territoires ruraux. Voir en ligne http://espacerural.archi.fr

dix ans d'ateliers territoriaux organisés avec nos partenaires historiques, les parcs naturels régionaux, avec la recherche d'une forme de modernité nécessaire à réinventer dans nos façons de penser et aménager les territoires et de conforter les principes énoncés précédemment. Ce lieu, marqué par ses trois siècles d'histoire, est incroyablement moderne dans sa capacité à tirer le meilleur des contraintes et valeurs locales, à produire de la richesse avec ce qui est « là », à, gérer la pénurie (l'eau, les sols) à partir de techniques simples, à organiser un paysage qui parle avant tout de l'intelligence humaine, à proposer une façon d'habiter singulière et adaptée, en étant le révélateur, porté à son niveau le plus subtil et le plus complexe, des ressources locales (le tout expliqué et théorisé dans un traité paru en 1620). Il a renforcé ma conviction qu'il était juste d'emmener nos étudiants dans le monde rural pour leur apprendre à concevoir de concert l'aménagement du territoire, le paysage, l'habitat, les espaces publics (en bref, l'architecture).

Daniela Poli[1], dans son intervention au Pradel en mai 2016, nous a rappelé que « la ressource est la partie du patrimoine que l'on active ». Il me semble qu'une grande partie de la solution aux errances de notre monde moderne sera de mettre au service de la modernité et de l'innovation, un nouveau regard sur l'intelligence des patrimoines, ceux qui sont « visibles », paysagers et architecturaux (et que nous explorons patiemment en allant à leur rencontre dans les parcs naturels régionaux) mais également, ceux plus informels, immatériels, qui sont secrètement gardés dans les mémoires et savoirs des habitants et acteurs locaux à la rencontre desquels nous allons également lors de nos ateliers territoriaux.

Il y a dans cette conviction, mise au service d'une pédagogie de terrain, une forme de matérialisation de l'apprentissage par l'analyse, le regard, l'écoute, mais également par l'expérimentation et la mise en œuvre du projet dans des situations réelles auxquelles nous consacrons du temps, celui de nos semaines d'immersion. Denses, même si trop courtes, elles additionnent les temps des visites, des enquêtes, de l'écoute, des rencontres, des débats avec les élus et habitants, ou entre nous, les premières prises de position, les matières et techniques vues et expliquées, les inventions petites et grandes que nous découvrons toujours au fil de nos compagnonnages...

À notre façon, nous réinventons le processus de fabrication du traité d'Olivier de Serres, et pensons que la formation de nos jeunes architectes gagne à être aujourd'hui confrontée à cette façon de penser l'innovation. Cet engagement d'enseignant est également fondé sur la conviction que nous devons former des esprits créatifs d'excellence à partir d'une autre façon de penser la société allant à l'encontre de celle qui est dominante

1. Daniela Poli est architecte et chercheuse, membre de l'équipe des territorialistes de l'université de Florence. Au sujet de ce groupe, voir notamment la dernière publication française d'Alberto Magnaghi : *La Biorégion urbaine*, Paris, Eterotopia, 2014.

aujourd'hui (le modèle du développement exogène et sous perfusion d'énergie fossile, de ressources que nous savons « finie », de science et technique globalisante, d'une croissance sans limites, de modes de consommation aliénants...). « Dans la période de transition historique que nous traversons, le temps n'est plus à l'indignation : il est nécessaire d'envisager une transformation d'envergure planétaire qui exige des changements profonds dans notre façon d'agir et de penser. » Cette position qui lie intimement la pensée « politique » et le rôle et la compétence de l'architecte est assumée et posée comme valeur première de ces ateliers dans notre champ d'enseignement et de recherche « Villes et territoire » à Nancy. Il est évidemment sujet de débats avec les étudiants, embarqués dans un enseignement qui « implique » (Morin, Pistoletto, 2014).

Le « mesnagement » dont parle Olivier de Serres, est alors porteur de notre éthique d'atelier, en un double sens : celui de l'aménager, parce que c'est notre métier, compris ici, comme « construire » un paysage, une extension de ville ou de village, ou une architecture, et celui du ménager, parce que la modernité responsable de demain sera de cet ordre-là.

Cette position est éminemment politique (mais dans une école d'architecture, la politique – gestion de la cité – a sans doute toute sa place) et est assumée en tant que telle. Il importe de former des techniciens de haut niveau capables de penser l'architecture et de la mettre en œuvre avec une maîtrise des techniques, des matières, interroger les valeurs sociales et humaines, les usages qui s'y épanouiront (des enjeux qui semblent ancrés depuis longtemps dans nos établissements), et plus que cela encore préparer les générations futures à la transition et aux modes de faire et de penser alternatifs. Cette position est de l'ordre d'une éthique universitaire qui reste à débattre.

Jean Réhault

Portrait de projet Logements, locaux d'activités et équipement à Preuschdorf (67)

Jean Réhault est architecte, cofondateur de l'atelier d'architecture 1984. L'agence aborde la maîtrise d'œuvre au quotidien comme une pratique ouverte et expérimentale, capable de réinterroger l'imaginaire collectif sur l'aménagement du territoire. Lauréat des albums des jeunes architectes et paysagiste en 2014, il est nommé avec le collectif du même nom et Frédéric Bonnet, co-commissaire du pavillon français à la biennale d'architecture de Venise 2016. Il enseigne le projet d'architecture à l'ENSA* de Montpellier.

Ce projet-pilote de construction de logements sociaux passifs et biosourcés dans les Vosges a permis de développer de nombreux aspects de recherche sur le développement local durable au cœur de l'agence. Le projet d'architecture sélectionné concentre de forts enjeux économiques et paysagers et sera l'occasion de mobiliser toute une filière de manière prospective. Au contact du bûcheron, du scieur, du charpentier, mais aussi de l'ONF*, du CRITT*, du FCBA*, du PNR*, des associations et labels régionaux et nationaux, l'architecte assure une mission de synthèse inédite et endosse un nouveau rôle. Si cette expérience est quelque peu singulière, malgré un souci constant de reproductibilité, elle initie surtout une manière de voir l'acte de bâtir dans toutes ses implications

économiques, géographiques et sociales. Nous faisons l'hypothèse que la compréhension de ces relations parfois évidentes (vernaculaires), parfois complexes, peut être à l'origine d'une pertinence renouvelée de la culture architecturale.

Un horizon économique

La tension sur la ressource forestière du massif menace gravement la survie des modestes scieries locales au profit de groupes très structurés, notamment frontaliers. Autrefois réputée pour ses fabriques de meubles, la seconde transformation du bois[1] a quasiment disparu de la région. Par ailleurs, des essences autochtones ont perdu leur dernier débouché avec la fermeture des aciéries voisine – fortes consommatrices de bois de calage – et ne sont plus exploitées, car moins rentables. Enfin, la monosylviculture de résineux rouge, plébiscité par la filière bois, pose de sérieux problèmes, entre autres d'acidification des sols et de vulnérabilité aux tempêtes. Implantées massivement dans les années 1960, ces essences allochtones sont aujourd'hui à maturité et provoquent des coupes rases. Dans ce contexte, le parc des Vosges du Nord, qui redoute aussi l'austérité des paysages de la monosylviculture, réfléchit aux conditions de la mixité et de la diversité des plantations à venir. Cet ambitieux projet d'aménagement paysager ne sera possible que si des débouchés économiques sont trouvés aux essences autochtones : principalement le hêtre et le pin sylvestre.

Dans la dynamique de la création de l'association « synergie bois local » qui rassemble des professionnels très divers de la filière bois sur son territoire, la communauté de commune Sauer Pechelbronn accompagnée par le parc naturel régional des Vosges du Nord s'engage dans une opération-pilote de construction expérimentale. Destinés d'abord à démontrer la pertinence d'utiliser des ressources locales dans la construction de logements, ses objectifs s'élargiront rapidement pour intégrer une recherche sur les typologies intermédiaires, l'habitat passif[2], la mixité fonctionnelle et l'évolutivité du bâti. Un cahier des charges à tiroir qui donne lieu à un concours d'idées ouvert intitulé « bâtinovant » que l'agence remporte.

La question de la technique constructive est donc guidée par une lecture écologique au sens systémique. Au-delà de la qualité sanitaire des matériaux, leurs bilans carbone ou leurs vertus thermiques, la réflexion se veut globale, portant aussi sur leurs cycles de vie, leurs conditions de production et leurs provenances. Car le développement durable n'a de sens

1. La deuxième transformation du bois apporte de la valeur ajoutée aux produits issus de la première transformation et les met à disposition de la distribution et de la mise en œuvre pour un usage direct par le consommateur (source : http://www.onf.fr).
2. L'habitat passif est une notion désignant un bâtiment dont la consommation énergétique au mètre carré est très basse, voire entièrement compensée par les apports solaires ou par les calories émises par les apports internes (matériel électrique et habitants) (source Wikipedia).

collectif que pensé comme un développement de la qualité de vie au sens large. Ce constat impose de prendre en compte le type d'économie local que génère l'acte de bâtir, aussi bien que l'impact social et paysager de ses processus de production. La matière du projet résulte donc des savoir-faire et des ressources localement disponibles ou mobilisables et susceptibles malgré leur sobriété assumée de créer les conditions d'une forme de prospérité locale. Ainsi l'usage de la paille comme isolant thermique de ces logements offre de nouvelles opportunités de revenu à l'agriculture locale tandis que la recherche sur les bois locaux initie la structuration d'une filière locale de transformation complètement renouvelée.

L'usage du paysage

Dans ce projet, la réflexion que nous menons sur la transition énergétique tente de dépasser la question de la performance thermique des enveloppes en interrogeant de manière plus large la relation entre le bâti et son environnement. Là encore le *continuum* entre grand paysage et architecture s'affirme radicalement. Le *bioclimatisme* n'est qu'un des aspects d'une relation intime au contexte, comme peut l'être une trame parcellaire résultant de l'écoulement des eaux, ou une structure bocagère protégeant des vents dominants. Ce positionnement réfute d'emblée la spécialisation entre architecte et urbaniste, et revendique la continuité des échelles auxquelles l'environnement doit être pensé. Le territoire est façonné par ses usages domestiques tandis qu'un bâtiment incarne un projet de société : la relation entre intérieur et extérieur, entre public et intime, entre individu et société existe de manière fractale dans l'espace, de la poignée de porte à l'entrée de ville. Sous des modalités différentes, le combat pour la qualité de vie met en jeu notre culture économique, technique, éthique et esthétique.

Le nouveau quartier se glisse ainsi dans l'étroite bande constructible entre la rue et le terril accompagnant progressivement la pente naturelle du terrain. Des typologies simples aux gabarits homogènes s'articulent en formant une continuité de façades mitoyennes, mais ménagent une perméabilité visuelle avec le paysage du terril, ainsi qu'une grande diversité volumétrique en s'adaptant à la topographie et aux réglementations. Si l'implantation des cinq unités de 200 mètres carrés est relativement dense, elle intègre et anticipe néanmoins un fort potentiel de développement en extension, et produit de généreux espaces publics et collectifs. La gestion écologique du surplus d'eau pluviale par des noues végétalisées conduit à créer, en même temps qu'une zone humide favorisant la biodiversité, une interface entre l'espace public et les espaces d'habitation, garantissant l'intimité des pièces de vie sur rue. Des cheminements paysagers doux desservent les jardins privatifs, donnent accès au jardin partagé et guident vers une future promenade aménagée pour valoriser le paysage du terril.

La volumétrie et le vocabulaire architectural simple des bâtiments répondent à la double contrainte de compacité (thermique) et d'économie de la construction (simplicité de mise en œuvre). Le programme est divisé en deux entités bâties articulées autour des espaces annexes, servants et des équipements (« carport », distribution horizontale et verticale, terrasse, abris de jardin, chaufferie commune, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, etc.). Les larges terrasses et les stationnements constituent une réserve importante de surface d'extension et de restructuration sans reprise de fondation. La recherche d'une relation harmonieuse et progressive entre l'espace public et l'espace privé conduit à créer un espace collectif mutualisé couvert de dimension généreuse, à même d'accueillir une grande diversité d'usage (bricolage, vélos, repas collectifs, etc.) tout en intégrant une circulation verticale qui anticipe la possible séparation par niveau des bâtiments. Dans le respect des normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite, les volumes sont donc aptes à accueillir des typologies et des fonctions très diverses.

Détermination et déterminisme

La mise en œuvre d'un tel projet représente une forme de consensus entre des cultures et des visions du monde divergentes, antagoniste parfois, non seulement des acteurs du projet, mais de la société dans son ensemble. Son développement a été souvent marqué par des résistances et des habitudes ancrées profondément dans les pratiques, mais aussi également par de nombreux blocages réglementaires. Des documents techniques qui imposent le traitement chimique systématique des bois, aux errements du plan local d'urbanisme imposant des reculs et des matériaux « traditionnels », en passant par les réflexes de consommation, développer une démarche de projet cohérente relève d'un véritable combat. Par ailleurs, le code des marchés publics qui, pour garantir la concurrence libre et non faussée au sein de l'Union européenne, proscrit toute référence à la provenance des matériaux oblige à faire preuve d'imagination quand on place le développement local au cœur du projet. Sur ces différents fronts, l'architecte doit apprendre à convaincre d'abord, mais aussi à assumer le rapport de force, et le cas échéant à échouer en partie.

À de nombreux égards, le projet présenté ici, malgré ses fortes ambitions initiales, n'est pas exemplaire. Il n'est pas un modèle entièrement vertueux de construction directement reproductible. Aucun projet ne peut l'être. Il comporte des victoires notables, mais aussi des échecs partiels. Il ne peut en vérité en être autrement lorsqu'on assume la part de négociation et d'arbitrage propre à une démarche expérimentale. Mais c'est dans cette forme d'engagement, entre confrontation et compromis, que la dimension politique de l'architecture peut être comprise.

Federico Ferrari

La ville pour tous, une utopie possible

Federico Ferrari, architecte et docteur en urbanisme, est membre du laboratoire ACS*/UMR* AUSser* 3329 du CNRS* et enseigne le projet et l'histoire des formes architecturales et urbaines à l'ENSA* Paris-Malaquais. Ses recherches portent sur l'architecture et sa médiatisation à l'époque postmoderne. Il est l'auteur de plusieurs publications, entre autres *Le Populisme esthétique : L'architecture comme outil identitaire* (2015), *Paysages réactionnaires. Petit essai contre la nostalgie de la nature* (2016) et *La Fabrique des images. L'architecture à l'ère postmoderne* (dir., 2017) Ses articles sont parus dans *Domus*, *Urbanisme*, *Ciudades*, *L'Esprit des villes* et *d'A*.

Si l'utopie a été définie comme le « symptôme de l'état intime d'une société » (Febvre, 1962), qu'en est-il aujourd'hui d'une société où l'idée de progrès a complètement perdu son sens, où le repli vers le passé l'emporte ? Il est évident qu'avec la mort des « métarécits » (Lyotard, 1979) – avec la fin de l'industrialisme et le triomphe de la société de l'information –, l'utopie ne s'exprime désormais plus que sous les dehors de la nostalgie (Paquot, 1996, p. 67). Plus récemment, Zygmunt Bauman a parlé de « rétrotopie » (Bauman, 2017), sorte d'utopie rétroactive, renvoi à un passé mythique et inventé, qui apparaît comme la possibilité la plus séduisante pour fuir les soucis d'un présent incertain. Il est vrai que depuis ses débuts, la modernité s'est divisée entre enthousiasme pour l'avenir et terreur de l'uniformité (Secchi, 2000, p. 17), et que la question de la mémoire et du lien avec le passé a toujours constitué un thème majeur de réflexion. Mais, autour des années 1970, cet équilibre fragile se rompt. Le champ du projet architectural et urbain

constitue un angle de vue emblématique de ce changement culturel : la crise de l'articulation entre utopie et projet est étroitement liée à la crise parallèle du rapport entre urbanisme et architecture. Le triomphe de l'architecture comme élément de communication (façade/image), son nivellement sur les logiques de l'objet de design, a privé l'urbanisme d'une échelle intermédiaire en mesure de créer une tension positive entre les exigences du plan et les questions formelles. Autrement dit, la dimension politique du projet est devenue de plus en plus insaisissable.

Il est vrai que, depuis les années 1980, la remise en cause des postulats modernistes, certainement justifiée, a permis l'élaboration d'une manière alternative d'habiter le monde, dans la conviction que le paradigme machiniste nous amènerait à la catastrophe. « Comment concilier global et local, modernité et tradition » : voici le sujet majeur de réflexion, du moins à partir de la célèbre définition de « régionalisme critique » promue par Kenneth Frampton (Frampton, 1982). Cependant, je n'entends pas aborder ici ce débat historiographique ni décortiquer les exemples fructueux et stimulants de projets architecturaux qui ont su interpréter positivement cette crise. Je souhaite plutôt m'intéresser à l'analyse d'un discours qui trouve dans la notion de nature son outil principal. Il va de soi qu'il s'agit d'un terme étroitement lié à la notion de nostalgie évoquée en ouverture. Car, si la question de la représentation est consubstantielle à l'idée de projet, notre manière de « dire » le monde nous révèle notre manière de l'habiter (Farinelli, 2009).

Aujourd'hui, une surface végétale semble envelopper l'architecture : murs végétaux, bois verticaux, pelouses en hauteur, potagers suspendus, perspectives « saladières » (Malaud, 2016). Ce « dispositif esthétique » est le symptôme d'un phénomène plus profond. La surface des choses révèle une série de questions culturelles décisives pour comprendre notre époque. C'est donc dans les projets les plus banals – justement les plus « superficiels » – que nous pouvons trouver la véritable essence d'une époque. Qu'est-ce exactement que cette « nature », hégémonique dans le débat public ? Que nous révèle son utilisation dans le champ du projet ?

Je voudrais tout d'abord poser quelques repères terminologiques, notamment en précisant les notions de nature et de paysage dans le champ du projet, pour déstructurer des idées figées et éviter un emploi approximatif de certains concepts. Ensuite, je souhaite mettre en garde contre un phénomène qui me semble mettre en crise la notion même de projet, entendu dans son sens véritablement politique : la nature fait appel aux lieux, les lieux aux identités, les identités aux racines. L'aspiration légitime à la propriété, s'exprimant le plus souvent par le désir d'un habitat pavillonnaire, a aujourd'hui trouvé dans la « mode » de la nature un puissant outil rhétorique : la figure archétypale de la « maison-jardin », qui existe de longue date dans la tradition occidentale, a vu son importance croître énormément, contribuant ainsi à la montée en puissance d'une série d'imaginaires réactionnaires.

Sans vouloir juger de manière idéologique ce phénomène, il faut reconnaître qu'il s'agit d'un type de cadre bâti qui n'a rien d'urbain, dans le sens d'un milieu de vie qui ouvre à la confrontation et au multiculturalisme, une démarche aujourd'hui essentielle.

L'esthétisation comme dépolitisation

Une première simplification instrumentale a lieu à travers la superposition de concepts tels que paysage et nature. Ceux-ci sont souvent considérés comme synonymes : la rhétorique consensuelle qui prévaut aujourd'hui a trouvé dans l'esthétisation du discours écologiste un outil formidable qui allie au *genius loci* le mythe séduisant du retour à l'état originel. Cette superposition sémantique structure les modes opérationnels proposés pour aborder le problème : si le paysage représente l'état de nature – une « nature naturée » où l'on refuse de voir le rôle déterminant de l'élément anthropique – la stratégie adoptée ne peut être que celle de la préservation, mantra sans cesse répété pour répondre aux défaillances d'un modèle de développement désormais obsolète. Mais cette approche empêche de penser le paysage en termes de conception. À bien y regarder, il s'agit là d'une conséquence de la transformation du paysage en objet, de sa réification. Le paysage est au contraire un mode de perception. Il est apparu et s'est développé à partir du XVe siècle – d'abord comme genre pictural, puis comme catégorie descriptive – et répond à la définition de « nature perçue à travers une culture » (D'Angelo, 2014, p. 14-15). De plus, la réduction du paysage à « chose à préserver » provoque la disparition des notions, bien plus évolutives, de territoire et d'environnement. Encore une fois, l'esthétisation de ce thème implique de le réduire à une dimension apolitique. Tout cela s'inscrit dans un phénomène plus large et envahissant, qui caractérise l'époque postmoderne, d'« esthétisation de l'élément politique » (Farinelli, 2012, p. 14) :

> *Le réel se cristallise, c'est un objet de contemplation, non modifiable. Ainsi, l'esthétisation du caractère politique du paysage se réalise dans une opération anesthésique paradoxale. L'élément politique devient invisible en s'esthétisant.*
>
> (Assennato, Masiero, 2015, p. 18)

D'un point de vue historique, il suffirait de peu pour se rendre compte que le paysage est une construction complexe, où l'élément esthétique – sa forme – est le fruit d'une opération d'« iconisation » réalisée a posteriori. Dans sa célèbre étude sur la naissance et l'évolution du paysage rural italien, Emilio Sereni décrit le paysage de la Toscane, de l'Ombrie et des Marches : l'auteur italien souligne que, dans sa genèse, les facteurs économiques et productifs s'entremêlent à des questions symboliques et représentatives dans une synthèse admirable – mais instable et en constante évolution, donc bien loin de l'image stérilement

figée de ses défenseurs actuels – entre facteurs anthropiques et naturels (Sereni, 1964). Tout cela parce que, comme il a déjà été dit, réduire le paysage à « chose » à préserver exclut que celui-ci devienne l'objet d'un projet. Pour qu'il soit sauf, plus que le protéger, il faudrait en effet le concevoir. Certes, aujourd'hui il s'agirait d'un projet en mesure d'apprendre des erreurs du passé, où une idée trop normative et abstraite, basée sur une confiance arrogante dans la capacité de transformation de l'homme, a eu la prétention d'imprimer une forme à l'ensemble du territoire. Mais un projet malgré tout, car c'est la seule manière de sauver ce qui mérite de l'être, c'est-à-dire de tirer les leçons du passé pour construire l'avenir. Cela signifie reconnaître l'historicité du paysage, le fait qu'il s'agisse d'un espace évolutif constamment transformé.

Pour une beauté impure

La question est donc de comprendre que le « salut » du paysage réside dans sa transformation. La condition essentielle à cette approche est l'abandon d'une opposition simpliste – qui remonte, si elle n'a jamais existé, à l'époque préindustrielle – entre homme et nature, ville et campagne. Il est nécessaire de comprendre que la valeur du paysage, en tant qu'activité humaine par excellence, réside précisément dans l'union entre artifice et nature, qui est le lieu où le projet est déployé :

> *Il faut abandonner le mythe d'une nature autonome et vierge et considérer en revanche le concept de nature comme spécifique à chaque culture et donc de niveau variable et quoi qu'il en soit incluant une certaine artificialité.*
>
> (Ugo, 1984, p. 70)

Aller en somme « par-delà nature et culture », comme le soutient Philippe Descola (Descola, 2005) : il s'agit de la seule façon d'échapper à l'impasse d'une opposition manichéenne et stérile. Certes, il s'agira d'un projet en mesure d'appréhender la mémoire, les strates accumulées par l'histoire, tout en gardant à l'esprit que les paysages, notamment aujourd'hui, sont multiples et toujours le fruit d'hybridations. Car l'image pure est au mieux une chimère, au pire un dangereux épouvantail réactionnaire. La rhétorique de « l'original », trop souvent évoquée dans le cadre de la restauration architecturale, constitue un exemple emblématique. Je crois en revanche qu'aujourd'hui la beauté n'est donnée qu'à travers des formes instables et impures qui, n'étant pas banalement consolatrices, sont certainement plus difficiles à saisir. Mais il s'agit de la seule façon de tenter de construire une autre idée de modernité qui repousse en premier lieu toute forme de repli nostalgique. Du reste, l'histoire humaine a constamment produit des natures hybrides. Il suffit de savoir les

saisir dans leur devenir et c'est en cela qu'une approche historique est essentielle. Mais la question aujourd'hui d'actualité est autre : c'est celle de savoir comment maîtriser la « multiplicité des natures que nous engendrons et d'un nouveau cosmopolitisme : un contrat entre humains et non-humains qui nécessite encore d'être pensé » (Fabbri, 2006, p. 135-136). Il faut donc concevoir le paysage comme une notion complexe, comme la synthèse de plusieurs questions (d'échelle, de temps, d'objectivité/subjectivité). C'est la contribution « évolutive » de la nature qui nous intéresse et non son caractère nostalgique et pictural, donc à deux dimensions. Car il existe toujours une troisième dimension. Le « tiers paysage » de Gilles Clément (Clément, 2004), le « tiers espace » de Homi Bhabha (Bhabha, 2007) ou l'« acupuncture urbaine » de Marco Casagrande (Casagrande/C-Lab., 2015) ne sont que quelques-unes des approches possibles que nous offre le projet contemporain.

Le risque de la nostalgie

La fin de l'histoire (Fukuyuma, 1989) entraîne le « présentisme », une notion propre à un nouveau régime d'historicité (Hartog, 2003). Sa conséquence évidente est le renoncement à tout type de finalité. En d'autres termes, il s'agit de la fin de l'idée de progrès. En entérinant l'affirmation d'un système sans alternative, la crise de l'idéal utopique est inévitable. La question porte sur le lien étroit entre politique comme discours (Habermas, 1988) et projet comme préfiguration d'un espace, une relation qui se trouve au fondement de l'urbanisme moderne. Le rapport entre les mots et la représentation ainsi qu'une idée de la ville comme « espace narratif » font en effet partie de ses caractéristiques principales (Secchi, 1984). L'existence des grandes narrations a donc été déterminante dans l'histoire de l'Occident pour que des visions utopiques de sociétés trouvent dans le projet citadin un puissant moyen d'expression.

Aujourd'hui, le discours sur la ville met l'accent sur des espaces artificiellement homogènes, dont les banlieues pavillonnaires sont l'exemple emblématique. Il ne s'agit pas de diaboliser l'aspiration légitime de certaines couches sociales à habiter dans des lieux éloignés du chaos urbain à la recherche d'un contact, bien qu'indirect et artificiel, avec la « nature ». En même temps, il est indéniable qu'au moins une partie (la plus grande ?) de ce type d'habitation correspond à la définition « d'espace neutre et standardisé » (Sennet, 1991) : il s'agit d'endroits choisis par des habitants qui refusent explicitement la mixité sociale locale et l'exposition à l'altérité, des espaces où les fonctions, soigneusement établies antérieurement, correspondent à des formes précises et rigides. Comme on le disait, la rhétorique banalisée de la nature constitue un élément décisif dans la construction de l'image de ces quartiers. Elle s'incarne dans le jardin, véritable dispositif de représentation précédant chaque maison. L'insistance sur des termes rassurants et consensuels a pour référence principale l'idée de communauté plutôt que celle de société (Bianchetti, 2011, p. 6). L'espace neutre et standardisé se base sur

un désir de forme et de limite, opposé à l'espace ouvert, fluide et fragmentaire de la modernité. Manfredo Tafuri a déjà eu l'occasion de définir cette forme comme étant « une utopie régressive » (Tafuri, 1973, p. 40-47). Si le projet moderne se nourrissait de représentations de sociétés, le projet postmoderne se nourrit quant à lui d'images à haut potentiel de séduction débarrassées de toute notion de conflit. Il s'agit du rêve d'un retour à la ville préindustrielle, dont la réalisation concrète ne peut avoir lieu que sous la forme d'image-simulacre et, de fait, selon une logique éminemment anti-urbaine. La modernité incarnée par la métropole est donc pathologique, car elle n'est autre que corruption de la pureté originelle, banalement identifiée avec un moment historique donné, plus imaginaire que réel. Cette attitude culturaliste, soucieuse de reconstituer la « belle totalité perdue » (Choay, 1965, p. 21), est également présente dans les milieux professionnels et universitaires : un certain discours idéologique sur le patrimoine architectural en est l'exemple.

Il s'agit d'une approche qui nie l'essence politique de la modernité des Lumières en entretenant une profonde méfiance à l'égard du caractère transformateur du projet. Je conçois le projet comme une incitation à de nouveaux usages de l'espace au sein de cadres nécessairement urbains. En revanche, selon l'approche postmoderne, tout est narration et il n'existe pas de véritable possibilité de transformer le monde, mais uniquement différentes façons de l'interpréter et de le raconter. Il s'agit de la croyance dans « la "falsification du savoir-pouvoir" : dans chaque forme de savoir se cache un pouvoir vécu comme négatif, de sorte que le savoir, au lieu d'être relié à l'émancipation, se présente comme un instrument d'asservissement. Cet esprit anti-Lumières est l'âme ténébreuse de la modernité, le refus de l'idée de progrès, la méfiance envers la connexion entre savoir et émancipation : il se présente chez de grands penseurs comme De Maistre, Donoso, Cortés, Nietzsche, et il se synthétise dans l'idée de Baudelaire selon laquelle le "trône et l'autel" est une maxime révolutionnaire » (Ferraris, 2014, p. 35-36).

L'utopie de la réalité

Une partie importante du discours urbain contemporain semble donc se structurer sur la base d'une dystopie postmoderne. Si le mot-clé du projet est devenu « identité », les manifestations esthétiques de ces dystopies ne pourront être que variées et hétérogènes – proportionnellement à la myriade de petites patries qu'elles voudraient représenter – mais toutes obéiront à la « grande narration naturaliste ». En dernier lieu, elles seront inévitablement réactionnaires, puisque anti-urbaines.

La réflexion que les urbanistes et les architectes ont menée pendant une bonne partie du vingtième siècle vient confirmer le sens politique profond de ce thème. Nous pouvons considérer l'urbanisme comme étant à la fois victime et responsable de la déformation

populiste – donc dystopique – de la notion d'utopie : comme l'a dit Bernardo Secchi, le projet s'est traditionnellement fixé pour objectif, parfois avec succès, de réduire les inégalités en agissant sur la qualité de l'espace pratiqué par chaque groupe social. À ce propos, « l'urbanisme ne s'est pas résigné, durant longtemps, à être "reflétiste". Mais lors des dernières décennies du XXe siècle, au cours d'une période qui a assisté à la croissance numérique progressive des classes moyennes, leur accès à un rôle politique central et le démantèlement de l'État-providence, l'espace habité par les différents groupes sociaux a commencé de nouveau à se scinder et à diverger dans ses aspects fondamentaux, alimentant des politiques et des comportements générateurs d'exclusion » (Secchi, 2014, p. 49).

Pragmatisme extrême d'une part, fuite dans l'irréel illusoire de l'autre : trop souvent le projet actuel semble incapable d'échapper à cette alternative paralysante. Comme le soutient Ernst Bloch, l'idéal utopique consiste plutôt en un profond réalisme animé par le « principe espérance » (Bloch, 1976). Et c'est précisément dans le champ du projet que l'utopie devrait être une notion concrète et opérationnelle. En laissant entrevoir une transformation possible de la société, le projet peut constituer une sorte de conscience anticipatrice d'un quotidien organisé différemment. Il s'agit en somme d'abandonner tout repli nostalgique pour adopter une attitude profondément politique, car disposée à prendre le risque du présent. Ernesto Nathan Rogers parle « d'utopie de la réalité » (Rogers, 1962) et nous enseigne que « la mémoire confère aux choses de l'espace la mesure du temps : de tout ce qui nous précède. Mais c'est le temps des morts, réunis en association pour nous exhorter à être vivants comme eux l'ont été à leur époque » (Rogers, 1960). Il s'agit d'une approche typique de la philosophie des Lumières, mais qui n'est pas purement rationaliste : elle ne veut pas nier le rôle des images et des illusions, mais souhaite au contraire les valoriser car elles représentent les projections de nos aspirations et de nos désirs légitimes et humains. Le désir de nature – d'un ailleurs – constitue un puissant témoignage, symptôme d'un malaise profond face à une condition humaine angoissée par son avenir mis en péril par un modèle de développement autodestructeur. Néanmoins, ces aspirations légitimes ne peuvent se transformer en fuite dans le passé, en « rétrotopie » réactionnaire. Par là, je ne souhaite pas soutenir une image idéalisée – nostalgique à son tour – de la modernité en niant la déception de certains espoirs d'émancipation et d'égalitarisme dont le projet urbain aurait dû être l'une des représentations et l'un des outils les plus efficaces, notamment au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Mais j'entends réaffirmer la validité du propos de Jürgen Habermas : la modernité n'est pas un mauvais projet, mais plutôt un projet « inachevé » (Habermas, 1981). Il est donc nécessaire de mettre l'accent sur les héritages positifs de la modernité, dont l'un des plus importants est la valeur de l'abstraction (Secchi, 2000) : abstraction entendue comme « devoir être », pour réaliser le projet d'un espace radicalement public, l'utopie d'une ville véritablement pour tous.

Simon Teyssou

Portrait de projet L'immeuble Thérias et la Semblada Deux projets d'habitats collectifs en Auvergne

Architecte et urbaniste, **Simon Teyssou** est né à Paris en 1973, d'une mère américaine et d'un père français. Il passe son enfance dans le Cantal puis fait ses études à Clermont-Ferrand et Aberdeen en Écosse. Diplômé en 2000, il emménage d'abord à Clermont-Ferrand puis retourne dans le Cantal et s'installe au Rouget, bourg de mille habitants. Depuis 2004, il enseigne le projet d'architecture à l'ENSAP* de Clermont-Ferrand. Il y est aussi membre du groupe de recherche en formation « ressources » depuis 2015. En 2014, il cofonde, avec les architectes Loïc Parmentier, Mathieu Bennet et Félix Mulle, le collectif VIRAGE, un réseau de quatre ateliers d'architecture qui s'intéresse à différentes formes d'exercice en milieu rural ou périurbain.

L'analyse critique de deux projets d'habitat de petite échelle – la réhabilitation d'un immeuble dans le centre-bourg de La Monnerie-le-Montel et un projet d'habitat participatif dans un écoquartier à Clermont-Ferrand – est l'occasion de revenir sur l'origine des commandes, sur les processus de conception et sur la morphogénèse des édifices. Ces deux projets apparaissent comme des alternatives aux standards de l'habitat pavillonnaire et aux logements collectifs génériques. Le premier est porté par deux collectivités rurales

volontaristes, une commune et une communauté de communes, le second par un groupe de sept familles souhaitant construire un projet d'habitat participatif en autopromotion.

L'immeuble Thérias à La Monnerie-le-Montel

La commune de La Monnerie-le-Montel est située dans le département du Puy-de-Dôme, aux confins de la Loire et de l'Allier. Elle appartient à la communauté de communes de la Montagne Thiernoise et au parc naturel régional Livradois-Forez. L'urbanisation du bourg s'est développée consécutivement à la création d'une gare ferroviaire, dans la vallée de la Durolle, affluent de la Dore. Après une première pétition en 1908, la commune est créée en 1932 à l'initiative de ses habitants, désireux de s'affranchir de la tutelle de la commune de Saint-Rémy-sur-Durolle dont elle faisait partie[1].

Située à proximité immédiate de l'autoroute A 89, le centre-bourg est à quarante minutes de Clermont-Ferrand et à dix minutes de Thiers. En décroissance depuis 1975, la collectivité comptait 1 786 habitants en 2014[2]. Son bâti ancien est caractérisé par un patrimoine rural industriel : dès le XXe siècle, la coutellerie de Thiers rayonne sur la campagne alentour. Les édifices, couverts de tuiles en terre cuite, sont construits avec des maçonneries en granit. L'immeuble Thérias, qui nous intéresse ici, s'inscrit dans la continuité du front bâti dans la rue de la Gare, en fond de vallée. Il s'agit d'une maison de bourg héritée de l'activité coutelière du début du XXe siècle avec deux étages surmontés de combles. L'immeuble dispose d'une double orientation nord-ouest et sud-est.

Habiter autrement les centres-bourgs

La réflexion de la commune de La Monnerie-le-Montel débute avec le programme « Habiter autrement les centres-bourgs[3] » porté par le parc naturel régional Livradois-Forez et le conseil général du Puy-de-Dôme entre 2011 et 2013. Ce programme a été lauréat d'un appel à projets lancé par la DATAR* à l'attention des collectivités souhaitant construire une offre d'accueil de qualité.

Le territoire du Livradois-Forez est principalement occupé par des activités agricoles, sylvicoles et industrielles. Caractérisés par une population dense jusque dans les années 1950, les centres-bourgs du parc se sont vidés au rythme du déclin progressif des activités économiques. À partir des années 1970, le modèle pavillonnaire en périphérie des bourgs est apparu comme un moyen pour maintenir les populations sur les territoires ruraux. Généralisée, cette offre a accéléré la déprise des centres-bourgs.

1. www.lamonnerie-lemontel.fr
2. *Ibid*.
3. Voir à ce sujet : le PDF intitulé « Habiter autrement les centres-bourgs en Massif central » sur le site internet du Parc régional Livradois-Forez : www.parc-livradois-forez.org [en ligne].

Le programme « Habiter autrement les centres-bourgs » pose alors la question « [...] de la préservation d'un important héritage culturel, de l'adaptation du bâti ancien aux besoins des populations du XXIe siècle et de pratiques de consommation plus raisonnées et plus durables[1] ». Selon le parc Livradois-Forez, les ensembles bâtis des centres-bourgs représentent : « [...] des réserves foncières déjà équipées et viabilisées à la différence des extensions, une alternative à l'étalement périphérique, un noyau favorisant les échanges humains[2]. » Le programme a pour ambition d'accompagner des démarches de projet portées par des collectivités souhaitant renouveler l'habitat des bourgs, ce dernier étant pensé comme une notion qui dépasse la simple question du logement. Elle inclut les services, les fonctions sociales, économiques et culturelles accessibles depuis le logement[3].

Une équipe pluridisciplinaire[4] – architecture, urbanisme, design, sociologie, programmation urbaine, développement économique – est mandatée en 2013 par la commune pour réaliser une étude urbaine. Une démarche participative est alors mise en place. L'équipe se saisit des thèmes suivants : amélioration de l'habitat, espaces publics, commerces et déplacements.

Pour faire suite à cette étude stratégique, la commune et la communauté de communes de la Montagne Thiernoise, organisées en co-maîtrise d'ouvrage, ont souhaité démarrer une phase opérationnelle répondant aux ambitions du plan-guide établi. Elles décident alors d'acquérir l'immeuble Thérias, par le biais de EPF Smaf* pour dynamiser la rue de la Gare, caractérisée par de nombreux logements vacants et des commerces vacillants. Le projet consiste à maintenir l'activité de la boulangerie en rez-de-chaussée de l'immeuble, à installer une épicerie pour affirmer la vocation commerciale de la rue, à réhabiliter les logements des étages en exploitant les qualités de l'immeuble (matérialité, hauteur sous plafond, possibilité de créer des espaces extérieurs en cour arrière) et à créer un passage piéton entre la rue de la Gare et la rue du 11-Novembre pour favoriser les déplacements des piétons. Financièrement, la commune porte le projet des commerces et les espaces publics. La communauté de communes assure la charge des logements.

Transformation de l'immeuble en deux commerces et six logements

Historiquement la totalité du programme de l'immeuble Thérias était desservie par le sud-est, depuis la rue de la Gare. Les logements occupant les étages étaient distribués par un escalier encloisonné et les activités de coutellerie se partageaient les locaux du rez-de-chaussée

1. *Ibid*., p. 5.
2. *Ibid*., p. 5.
3. *Ibid*. p. 7.
4. La composition de l'équipe était la suivante : YES Architectes, Itinéraire Bis, Initial Consultants, AID Observatoire, Fanny Herbert et Laure Bertoni.

de part et d'autre de la circulation verticale centrale. En perte de vitesse, l'activité coutelière cède sa place à une boulangerie dans les années 1980. Une extension datant de l'époque industrielle puis une autre, consécutive à l'apparition de la nouvelle activité, apparaissent au nord-ouest entre l'immeuble principal et la rue du 11-Novembre, occupant ainsi l'espace laissé libre entre l'édifice et la paroi rocheuse abrupte sur laquelle est perchée la rue du 11-Novembre.

Dans le but d'accueillir confortablement une épicerie et une nouvelle boulangerie, le projet architectural[1] propose d'agrandir la surface commerciale du rez-de-chaussée par deux actions : la suppression de la circulation verticale originelle, libérant ainsi la partie centrale de l'édifice et la démolition puis reconstruction de l'extension en rez-de-chaussée prolongeant les activités commerciales au nord-ouest entre l'édifice et la paroi rocheuse.

Ces transformations en rez-de-chaussée impliquent d'adresser les nouveaux logements côté rue du 11-Novembre. Une extension sur deux niveaux est adossée à l'édifice le long de la façade nord-ouest, qui s'ouvre désormais sur une cour prenant place sur les locaux commerciaux. Elle comprend une cuisine et une loggia pour chacun des six logements créés. Trois logements de type 2, adaptés aux personnes à mobilité réduite, sont desservis par la cour commune, accessible depuis l'espace public par un escalier et une rampe qui la relient à l'aire de stationnement. Ces dispositifs permettront aussi de desservir un éventuel projet sur la parcelle voisine. Ces logements répondent à la demande d'une population rurale vieillissante et désireuse d'habiter dans le centre-bourg à proximité des commerces et des services. Le maintien dans le centre-bourg de ces populations fragiles contribue, en retour, au maintien de ses activités.

Trois logements en duplex et plus grands prennent place au deuxième étage de l'immeuble et dans ses combles. Ces habitations sont desservies par des passerelles individuelles qui enjambent la cour depuis la rue du 11-Novembre. Cette distribution par franchissement est récurrente dans le bourg. Elle est empruntée aux dispositifs de certains immeubles voisins implantés en pied de coteau, tout comme l'immeuble Thérias. Ces logements s'adressent prioritairement à de jeunes couples avec ou sans enfants ainsi qu'à des familles monoparentales.

Expression architecturale

L'architecture proposée assume le collage entre un édifice issu du patrimoine industriel rural du début du XXe siècle et une extension contemporaine. Si l'existant est caractérisé par ses murs en maçonneries de granit, ses encadrements en briques et sa couverture en tuiles mécaniques rouges, l'agrandissement est conçu en béton sablé, bois et zinc. Le projet assume la distinction entre l'existant et le neuf. La pierre et la terre étaient les ressources principales

1. Équipe de maîtrise d'œuvre : collectif VIRAGE (Atelier du Rouget Simon Teyssou architecte et associés & Atelier de Montrottier Loïc Montrottier architecte et associés) et le bureau d'études EUCLID.

de jadis. Le bois et les granulats qui composent le béton correspondent aux ressources locales d'aujourd'hui.

Le bois, susceptible d'être fourni par les scieries de la vallée de la Dore ou du Forez, est prescrit pour réaliser les murs des extensions, la totalité des nouveaux planchers, les menuiseries extérieures, les menuiseries intérieures – les sols intérieurs sont prévus en parquet massif – et les meubles intégrés. Le bois est aussi mis à l'honneur en tant que combustible. Une chaudière collective à granulés de bois est prévue pour chauffer l'ensemble du programme. Les isolants mis en œuvre sont également biosourcés et sains. Le béton nécessaire pour la réalisation des ouvrages enterrés et adossés à la pente sera composé de granulats provenant de carrières locales.

Pour parachever l'effet de contraste entre les deux façades de l'édifice – une façade patrimoniale et une façade contemporaine, les menuiseries en bois existantes de la façade sud-est sont conservées et restaurées. Elles seront doublées par des fenêtres intérieures pour des questions thermiques et acoustiques. Le projet de réhabilitation prévoit en outre le réemploi des portes de communication existantes, de belle facture. Il s'agit d'une alternative à la prescription de portes intérieures génériques.

Qualité d'habiter et confort d'usage

Si nos contemporains plébiscitent encore l'habitat individuel – le désir d'une maison « quatre faces » implantée librement sur une pelouse demeure le rêve français –, la réhabilitation d'immeubles en centre-bourg offre pourtant de réelles opportunités pour fabriquer des situations habitantes selon des formes alternatives crédibles. Il s'agit d'une part de prouver que ces projets sont capables de répondre très concrètement aux désirs légitimes de tout un chacun et d'autre part, de démontrer qu'ils sont porteurs de dispositifs spatiaux potentiellement plus riches que ceux que l'on rencontre dans les pavillons conventionnels. Il s'avère aussi efficace de transférer les attributs propres aux logements individuels dans un projet d'habitat intermédiaire.

Le projet de réhabilitation de l'immeuble Thérias promet de nombreux atouts : le stationnement d'un véhicule sur un emplacement réservé à proximité de son domicile, la jouissance d'une loggia pour chaque logement, un accès individualisé, une absence de vis-à-vis gênants, un confort visuel en termes d'apport de lumière naturelle (les logements sont tous traversants et disposent d'ouvertures généreuses), un confort acoustique optimal (le projet cherche une réelle performance, les nuisances sonores étant un motif récurrent du désamour français pour les immeubles collectifs), un confort et une performance thermiques au moins équivalents à un projet neuf.

La transformation de l'immeuble Thérias offre aussi une opportunité pour proposer des dispositifs spatiaux qui, sans être révolutionnaires, n'existent que rarement dans la

production de maisons individuelles standardisées. Il est ainsi proposé des espaces en double hauteur et des bureaux en mezzanine dans les duplex. Cette richesse spatiale qui apparaît comme une rareté dans la ruralité, contribue à rendre attractifs des logements intermédiaires en centre-bourg. Choisir la proximité des services et commerces en de tels lieux n'est plus associé à l'impression de devoir sacrifier la qualité de son logement.

La Semblada, un projet d'habitat communautaire à Clermont-Ferrand

La Semblada est le nom donné au groupe formé par sept familles clermontoises désireuses de construire un projet d'habitat participatif dans l'écoquartier de Trémonteix à Clermont-Ferrand. La Semblada est riche de sa diversité générationnelle avec une dizaine d'enfants de moins de 10 ans et une douzaine d'adultes âgés de 30 à 60 ans. Elle possède aussi une diversité sociale avec différentes catégories socioprofessionnelles et différents niveaux de ressources et de patrimoines avec notamment deux ménages primoaccédant. Enfin, une diversité culturelle avec des personnes françaises mais aussi originaires d'Allemagne et du Portugal.

Au terme d'une procédure de recrutement sur références et par entretien oral, une maîtrise d'œuvre[1] est recrutée en 2011 pour accompagner les habitants dans la conception et la réalisation de leur habitat. Une étude de faisabilité a été proposée au groupe pour définir plus précisément le programme, quantifier les besoins et dessiner une première esquisse du projet à l'échelle 1/200. Cette étude préalable a été suivie en 2014 d'un contrat de maîtrise d'œuvre classique. Le chantier a débuté en janvier 2017.

Une méthodologie de travail spécifique a été mise en place pour définir le programme et réaliser l'étude de faisabilité. La première rencontre a été consacrée à une visite commune du site dans l'écoquartier de Trémonteix. Elle a permis d'échanger sur les atouts et contraintes du terrain. Une première lecture et interprétation du projet écrit de la Semblada ont été suivies de plusieurs réunions collectives pour dresser un état des aspirations communes et rédiger un programme tant qualitatif que quantitatif. La deuxième étape a consisté à cerner les besoins et désirs de chaque famille.

Le lieu du projet

La parcelle pressentie pour le projet est desservie par le nord-est depuis la voie principale du nouveau quartier de Trémonteix qui suit peu ou prou la côte l'altitude 460. La Traversière, un chemin piéton, longe la parcelle au sud-ouest et relie la voie de desserte principale aux équipements publics implantés en contrebas du quartier (collège, gymnase,

1. Équipe de maîtrise d'œuvre : Atelier du Rouget Simon Teyssou architecte et associés (architecture, structure bois et économie), BET Bréhault (fluides), BET SETERSO (structure béton).

équipements sportifs notamment). De taille modeste, la parcelle présente une forte pente vers le sud et jouit de nombreux points de vue remarquables sur les côtes de Clermont à l'est, le puy de Chanturge, la plaine de la Limagne, les monts du Livradois et le parc de Montjuzet au sud, la chaîne des Puys à l'ouest. Au-delà de ces qualités, certains membres du groupe s'inquiétaient de la pente du terrain et les difficultés d'accessibilité de la parcelle depuis l'espace public. Une autre interrogation portait sur le caractère changeant de l'environnement construit. Les belles vues constatées seraient-elles toujours présentes une fois tous les immeubles de l'écoquartier construits ? La première esquisse devait ainsi répondre à ces craintes tout en valorisant les atouts du site.

Les aspirations du groupe

Les aspirations du groupe peuvent être caractérisées de la manière suivante : un désir commun de construire à sept familles un habitat de qualité pour y vivre de la façon la plus conviviale et citoyenne qui soit (bienveillance, entraide et responsabilité) ; un désir d'ouverture sur la vie du futur écoquartier ; le souhait de partager un certain nombre d'espaces intérieurs et extérieurs ; un objectif commun d'encourager les rencontres fortuites entre les habitants par les dispositifs spatiaux à imaginer (principe de distribution spécifique, place stratégique à trouver pour la salle commune, de la buanderie partagée, du préau) ; une volonté de considérer les communs comme un prolongement du chez-soi avec les autres, un désir de produire un habitat à faible impact environnemental (matériaux de construction valorisant les ressources locales, principes bioclimatiques, usage de l'eau de pluie, sols perméables, performance thermique de l'enveloppe) et une volonté de ne pas dépendre d'un seul fournisseur d'énergie. Une synthèse de ces réunions collectives a permis de quantifier les besoins en termes de surfaces.

Les aspirations de chaque famille

Des entretiens individuels ont été menés avec chacune des familles pour définir une sorte de logement idéal. Des thématiques ont été définies en amont des entretiens, lesquels ont été débattus en réunion collective. Les thèmes suivants ont fait l'objet d'un échange entre chaque famille et l'architecte : orientation souhaitée (ensoleillement, espace traversant, espace en angle), vues souhaitées (vues rapprochées et/ou lointaines), rapport au sol (logement en rez-de-chaussée ou en étage), rapport à l'horizon, organisation spatiale du logement (simplex ou duplex, logement traversant, continuités spatiales verticales ou horizontales, cloisonnement, distribution), rapport de proximité aux familles voisines (dessous, dessous, à côté, détaché), rapport de proximité aux espaces communs principaux (salle commune, buanderie, aire de stationnement), matériaux de construction, accessibilité du logement, questionnement sur le

programme (espaces qui pourraient être extraits du logement pour être partagés, nombre de pièces, détermination de leur surface), performances du logement souhaitées. Ces entretiens ont aussi été l'occasion d'aborder de nouveau la question des espaces communs tant intérieurs qu'extérieurs. Le format individuel des entretiens a permis de libérer certaines paroles qui ne se sont pas exprimées pendant les réunions collectives.

Fabrication du programme et genèse morphologique

Une fois les entretiens collectifs et individuels réalisés, le programme a été formalisé. Les besoins ont été quantifiés. Un montant du coût des travaux a été estimé par un ratio au mètre carré. Le programme a été validé par l'ensemble des familles après de nombreux ajustements. Il a servi de base à la conception de l'esquisse. Le postulat choisi pour démarrer le projet a consisté à penser que sa mise en forme devait transcender et dépasser les intérêts particuliers de chaque famille pour générer une morphologie unitaire clairement identifiable, qui soit l'expression du projet commun.

Pour y parvenir, une identification des logements dont le programme était proche a facilité leur assemblage. De multiples articulations entre les logements et les parties communes ont été recherchées conduisant à plusieurs scénarios : figure linéaire, en manivelle, ou à patio. La démarche itérative, qui a consisté à passer sans arrêt du dessin de chaque logement à la figure globale, a aussi permis de tenir compte des spécificités du lieu : forte pente, vues, orientation, accès par la voie au nord. La figure à patio est rapidement apparue comme un moyen pertinent pour caractériser le projet collectif tout en facilitant la distribution du programme. Le patio, prolongé par un préau adressé sur le chemin de la Coursière, a été pensé comme un espace extérieur partagé par tous les habitants sur lequel s'ouvre l'ensemble des communs. Une fois la figure à patio figée, a débuté un processus de transformations des logements et des communs conçus en parallèle comme autant de fragments indépendants pour contraindre leur plan en les adaptant à la figure unitaire, sans toutefois perdre leurs qualités spatiales.

Les questions constructives et celles concernant les ressources ont animé la maîtrise d'ouvrage et l'équipe de maîtrise d'œuvre. La prise en compte des données environnementales a été considérée comme une opportunité de projet, susceptible de faire émerger une architecture singulière. Le projet développe une forme d'hybridation de structures en béton et en bois. Les structures en béton sont valorisées pour l'adaptation au sol, pour leur performance acoustique, leur inertie thermique et leur matérialité. Les structures en bois recherchent, au contraire, une forme de légèreté, un faible impact environnemental et une rapidité de mise en œuvre. L'usage du bois permet la préfabrication des murs à ossature

bois livrés avec leur parement en douglas posé en atelier, une réduction des risques et des nuisances sonores sur le chantier, et une plus grande propreté du chantier. Ce matériau est aussi valorisé pour ses capacités de stockage du carbone et son bilan écologique positif.

Comme pour plusieurs autres projets conduits par l'Atelier du Rouget dans le Cantal[1], le choix du matériau principal de construction de l'édifice témoigne, à travers l'exploitation de ses matières premières, de l'évolution et de la transformation du paysage du Massif central. Consécutive à l'exode rural, la plantation de résineux a généré une profonde mutation du territoire. En utilisant le bois provenant de gisements locaux du Puy-de-Dôme et de la Corrèze, le projet assume que l'édifice soit essentiellement construit avec des bois de plantation dont les forêts ont considérablement modifié l'agriculture, l'identité des paysages et la biodiversité du territoire. Il s'agit de considérer ces plantations comme une opportunité pour construire autrement et contribuer modestement au développement de la filière bois locale.

Le groupement d'entreprises qui a remporté le marché pour le lot charpente – menuiseries extérieures, isolation, étanchéité à l'air rassemble des artisans locaux qualifiés et performants qui ont pour habitude de valoriser les ressources locales. La traçabilité des bois mis en œuvre dans le projet est garantie. Le projet explore ainsi les possibilités offertes par les logiques de circuits courts tant pour leurs vertus économiques qu'écologiques.

Le projet et ses enseignements

Dès la première esquisse, les bases du projet ont été posées. Elles sont restées intactes pendant tout le processus de conception. Le choix d'une figure fermée par opposition à une figure ouverte aurait pu apparaître comme une contrainte dans l'avancement du projet. Il ne l'a jamais été. Pour des raisons diverses, plusieurs familles ne sont retirées du projet pendant sa mise au point et à différents stades d'avancement. D'autres se sont joints à l'aventure. Si les familles entrantes n'ont pas participé à la phase initiale du processus de conception, elles se sont facilement identifiées à la figure à patio et se sont approprié les fondements du projet sans difficulté. Elles ont pu travailler avec l'équipe de maîtrise d'œuvre pour concevoir leur propre logement dans les limites prédéfinies par les familles sortantes un peu comme si elles faisaient l'acquisition d'un bien existant qu'elles pouvaient transformer à leur guise et selon leurs besoins.

Être l'architecte d'un tel projet sur mesure nécessite de trouver un positionnement juste pour animer le groupe et arbitrer les questions. Il s'agit de faire émerger un consensus qui satisfasse chaque famille aussi bien que le groupe pris dans son ensemble. Du point de vue formel, il s'agit aussi de trouver un équilibre entre l'acceptation des demandes

1. Voir à ce sujet : Teyssou Simon, « L'atelier du Rouget, retour critique sur une expérience de conception écologique dans le Cantal » dans : Sery Johanna & Saunier Frédéric (direction), *Ruralités et Métropolisation*, à la recherche d'une équité territoriale, Espace Rural, Projet spatial, volume 6, Saint-Étienne, publications de l'université de Saint-Étienne, p. 222 à 241.

individuelles et le maintien d'une écriture cohérente et unitaire. Il a été considéré que le projet ne devait pas être le fruit d'une addition de demandes individuelles mais qu'il soit bien un projet collectif dans lequel les familles puissent trouver une forme d'intimité et d'individualité. Ces choix ont été débattus et partagés avec le groupe.

Conclusion

Ces deux projets, l'un en cours d'études, l'autre en chantier, témoignent d'une volonté de repenser l'habitat. Dans un cas il s'agit de transformer un patrimoine existant tombé en désuétude pour lui donner une seconde vie. Dans l'autre il s'agit de replacer l'habitant au cœur du processus de production du logement.

Le projet de l'immeuble Thérias est incarné par une volonté politique forte qui a pour ambition de montrer que la désertification des centres-bourgs n'est pas une fatalité. Mais aussi qu'il est possible de produire des alternatives crédibles au modèle de la maison individuelle encore plébiscité par de nombreux Français en particulier dans les territoires ruraux. Le projet fait la démonstration qu'un patrimoine rural qualitatif peut facilement muter pour offrir des situations habitantes attractives. En outre, l'épaisseur historique du bâti garantit l'ancrage du projet dans le territoire : l'édifice existant véhicule, par essence, une forte valeur identitaire. Construire un habitat à partir d'un patrimoine ancien est ainsi une manière de rompre avec les logiques de projets d'habitat génériques.

La combinaison entre six logements et deux commerces poursuit l'histoire du bien immobilier conçu dès son origine pour faire cohabiter deux fonctions, habitat et activité, tout en la régénérant. Cette mixité des usages, un contre-pied au zoning fonctionnel habituel, est salutaire pour rendre le centre-bourg plus vivant. En réhabilitant l'immeuble Thérias, la commune de La Monnerie-le-Montel et la communauté de communes de la Montagne Thiernoise montrent l'exemple. Cette expérience vise à encourager l'avènement de projets semblables, d'initiative privée.

Le projet de la Semblada prend naissance avec la volonté d'un groupe de familles de maîtriser son habitat en repensant les modes de vie, la relation de voisinage, la solidarité entre habitants, le statut des espaces et des services, l'équilibre entre le besoin d'intimité et une aspiration à la vie sociale. Il replace l'habitant au commencement du processus de la conception spatiale. La Semblada a cherché très tôt à collaborer avec des architectes et ingénieurs pour l'aider à construire son projet. Ce dernier témoigne d'une alliance fertile entre habitants et experts dans une relation de confiance mutuelle. Chaque logement est conçu sur mesure, selon les besoins spécifiques de chaque famille. Concomitamment émerge une morphologie unitaire qui exprime le projet collectif. Ce projet participatif apparaît comme une alternative aux produits immobiliers standardisés proposés sur le marché, caractérisés par des logiques de production, de commercialisation ou de rentabilité.

Claire Pottiez

La ville officieuse

Claire Pottiez, architecte et ingénieure, a habité durant trois mois en haut de la favela Pereira da Silva, lien entre le quartier de Laranjeiras et de Santa Teresa, à Rio de Janeiro. Surprise par le contraste entre la ville communautaire qu'elle y découvrit et l'image « d'espace poubelle, où sévirait une extrême violence » qu'en font les discours officiels en France et au Brésil, elle consacra ses recherches de master II à ce sujet. Elle est actuellement en DPEA* recherches en architecture.

« Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble, par l'intermédiaire du monde. »

Paulo Freire, *La Pédagogie des opprimés*

S'il doit être question de penser les alternatives contemporaines en matière d'habitat et de questionner la part de l'autonomie habitante dans ces alternatives, alors peut-être est-il intéressant d'interroger la figure des *favelas* – exemple canonique d'alternative et d'autonomie radicales. Modèles à suivre ou dérives dangereuses ? Analysées aux côtés d'Ivan Illich et de Claude Levi-Strauss, ces véritables « villes officieuses » apparaissent bien différentes de ce qu'on pourrait penser *a priori*. En effet, si la favela est généralement associée au terme « informel », par opposition au reste de la ville qualifiée de « ville formelle », il importe toutefois de voir qu'ici, ces termes ne renvoient pas à l'idée de forme, opposée à la substance ou au sens, mais à celle de « clandestinité » ou de « spontanéité ». Car les *favelas* se présentent bien sous des formes et des structures identifiables – leur logique est simplement *non écrite*. Les termes « formel » et « informel » veulent témoigner d'une organisation

qui a la capacité de se dérober à la surveillance et au contrôle de l'autorité, par opposition à la ville traditionnellement soumise. À ces deux termes, je préfère ainsi les suivants : « officiel » et « officieux ». Mis en opposition, ils évoquent l'idée d'une réalité non admise, la ville officielle ayant un caractère authentique, publiquement reconnu, contrairement à la ville officieuse, dont l'existence, bien que tolérée, n'est jamais totalement garantie. En qualifiant la ville « d'officielle », on suppose qu'une part « officieuse » existe, et remplit, différemment, la même fonction.

L'*urbanité officieuse*, détentrice d'un pouvoir de vivre

À l'instar des humanistes, et en particulier de Montaigne qui au XVIe siècle estimait que « chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition » (Montaigne, 1588, p. 805), les penseurs de la ville officielle voient en leurs besoins des propriétés universelles, estimant leur conception de l'habitat et de l'architecture comme modèle absolu et gage unique de modernité. La forme qu'ils donnent à leurs villes leur semble être la définition même de l'urbanité. Car ville officielle et ville officieuse répondent toutes deux à des règles édictées différemment : tandis que la première est fondée sur des considérations matérielles, telles qu'ordre, hygiène et confort, la seconde se construit davantage des valeurs immatérielles des affinités personnelles et de l'attachement au lieu. Il s'agit là de deux conceptions fondamentalement différentes. La ville officielle est agencée de façon à être sûre, protégée des risques naturels et des risques sociaux : pour cela, elle répond aux normes de salubrité édictées par l'état. Ses critères constitutifs, estimant qu'un logement est beau s'il est régulier, géométrique et en béton (Boissonade, Guevel et Poulain, 2008, p. 43), font apparaître les *favelas* comme non harmonieuses, voire pathologiques, anarchiques, trop denses, trop risquées. À travers ce prisme, les habitants « officiels » imaginent généralement que les habitants « officieux » sont reclus dans des espaces insalubres et dévalorisants, et ces considérations deviennent un argument favorable à la destruction des *favelas*. Pourtant, ces quartiers provoquent un attachement particulier de ses habitants, signe d'une divergence de ces deux systèmes de valeurs, demeurant abscons l'un pour l'autre.

Il me plaît alors de lier cette croyance à la tendance que Claude Lévi-Strauss appelle « ethnocentrisme », consistant à mettre sa propre ethnie au centre de l'humanité. Passant du particulier à l'universel, l'homme considère que sa façon de penser et de vivre relève d'une hypothétique nature humaine. Cette prétendue existence d'un « homme universel », selon Lévi-Strauss, n'est en fait que la manière dont la culture occidentale se donne valeur absolue. Il est plus simple, en effet, de refuser l'existence d'une diversité *culturelle*, et de considérer comme naturel et sauvage ce qui diffère des règles qui sont les nôtres. Alors, l'homme condamne ce qui le heurte, nie ce qu'il n'arrive à comprendre en l'autre.

Prohibant ce qu'ils voient en la ville officieuse comme contraire à la conception qu'ils se font d'eux-mêmes et de leurs espaces, les habitants de la ville officielle en font de même. Aucune culture pourtant, selon Lévi-Strauss, n'a de valeurs absolues : ses valeurs sont toujours *relatives*. Il s'agit là de ce qu'il appelle le « relativisme culturel » (Levi-Strauss, 1952, p. 22). L'incapacité qu'ont les planificateurs de l'officiel à accepter les fragments de la ville échappant aux valeurs hygiéniques, sanitaires et sécuritaires qu'ils défendent, s'insère dans cette négation du relativisme culturel. Définir ses propres valeurs comme étant universelles n'est qu'un moyen de justifier, sous des prétextes humanitaires, la destruction de valeurs dissemblables et l'uniformisation de l'habitat. La ville officielle s'impose comme seul modèle valable, associant à la fragilité et à l'instabilité, la capacité qu'ont les habitants de la ville officieuse de façonner leur habitat. Et pourtant, la *favela* n'est pas une version « naturelle » de la ville officielle, un *ersatz* d'urbanité : il s'agit bien de deux *cultures* distinctes de l'habitat, car « ce qui a déterminé pendant des millénaires le caractère évolutif de l'espace habité, ce ne sont ni l'instinct ni les gènes mais la culture, l'expérience et la pensée » (Illich, 1984, p. 764).

Considérés comme symbole de réussite, les services et les biens de la ville officielle tronquent, selon Ivan Illich, le « pouvoir de vivre » de l'individu. Le penseur cherche à le montrer, il est paradoxal de considérer les habitants possédant le plus grand confort comme supérieurs, car ce confort est en réalité la mesure de leur grande dépendance. En effet, la nécessité, dans la ville officielle, de recourir aux services des architectes ôte à ses habitants leur « pouvoir d'habiter ». L'habitant officiel ne peut qu'*occuper* un espace conçu et achevé pour lui, et il commence à l'abîmer dès qu'il y réside. Les architectes « ne [pouvant] rien faire d'autre que construire » (Illich, 1984, p. 757), perdent la qualité des logements qu'ils conçoivent, tandis que « les habitants vernaculaires engendrent les axiomes des espaces dans lesquels ils font leur demeure » (*ibid.*). Cette liberté fondamentale, qui ne parvient pas à se maintenir dans la part officielle de la ville, est également signe de l'indépendance des *favelados*. Ces quartiers ne sont pas entravés par des conditions matérielles, et leurs habitants y trouvent des qualités qui supplantent le confort que leur fournit le reste de la ville : tandis que cette dernière met en place de nombreuses restrictions et moyens de surveillance afin d'ultra-sécuriser ses habitants, les *favelas* leur offrent des espaces où personne ne les limite ni ne les contrôle. Cette autonomie permet la naissance d'interactions libres entre ses habitants (ce que génère en théorie toute ville). En la composant eux-mêmes, les *favelados* proposent une vision renouvelée de l'urbanité, à mi-chemin entre désorganisation et réinvention des liens sociaux. Souvent considérée comme atypique ou anormale (Agier, 1999, p. 77), la ville officieuse donne pourtant corps aux communautés, qui y sont plus vivantes qu'ailleurs.

Ainsi, habiter les *favelas* est un moyen d'échapper à cet étau qu'impose la ville officielle, car elles sont un lieu où l'*art d'habiter* perdure. Quel que soit le confort que l'on exige pour les *favelados*, la liberté de façonner leur propre habitation est essentielle. Ainsi Illich écrit : « La plupart des langues emploient le terme "vivre" dans le sens d'habiter. Poser la question "Où vivez-vous ?", c'est demander en quel lieu votre existence façonne le monde. [...] Habiter, c'était demeurer dans ses propres traces, laisser la vie quotidienne écrire les réseaux et les articulations de sa biographie dans le paysage » (Illich, 1984, p. 755). Davantage que des espaces dangereux et insalubres, les *favelas* apparaissent tels des espaces salvateurs, si on les qualifie non selon la mesure de leur propreté et de leur sécurité, mais celle de leur capacité à créer un socle culturel et social pour leurs habitants. Plutôt que d'en condamner la forme, il s'agirait de répandre ce qui fait d'elles des endroits si particuliers : la capacité qu'ont leurs habitants à extraire d'eux-mêmes les conditions de leur propre existence. Il ne s'agit pas de sauver les *favelados*, mais plutôt de voir en eux la possibilité de sauver quelque chose d'essentiel à l'humain.

Le leurre du développement, utile à la suppression de toute subversion

Le développement des cultures est un phénomène cumulatif, et les relations que chaque culture a la possibilité d'exercer avec des cultures différentes lui permettent de s'affirmer et de croître. Car, comme l'explique Claude Lévi-Strauss, « si on veut comprendre l'homme [...] on peut essayer de regarder ce qui dans les manifestations de la vie humaine est le plus proche de nous [...] ou bien on peut essayer d'élargir la connaissance de l'homme pour y inclure même les sociétés les plus lointaines et qui nous paraissent les plus humbles et les plus misérables, de manière à ce que rien d'humain ne nous reste étranger » (Lévi-Strauss, 1982). Selon l'anthropologue, c'est en comprenant ce qui est différent, y compris ce qu'elle méprise, qu'une culture peut redéfinir ce qu'elle est. C'est ainsi qu'il conclura l'opuscule *Race et Histoire* : « Il faut aussi être prêt à envisager sans surprise, sans répugnance et sans révolte ce que toutes ces nouvelles formes sociales d'expression ne pourront manquer d'offrir d'inusité » (Levi-Strauss, 1987, p. 85). Défendre donc, comme le fit Montaigne, l'idée selon laquelle les différentes civilisations se succèdent pour aboutir au modèle occidental est, d'après Lévi-Strauss, un moyen de feindre la diversité culturelle. Car considérer que chaque société humaine n'est qu'une étape du développement convergeant vers un stade ultime et unique fait disparaître toute potentialité d'une diversité effective des cultures. Lévi-Strauss démontre ainsi qu'il n'y a pas de loi universelle du progrès, « que le progrès n'est pas fait à l'image confortable de cette "similitude améliorée" [...] mais qu'il est tout plein d'aventures, de ruptures et de scandales. [...] Mais dire, comme on pourrait y être enclin, que l'humanité se défait en même temps qu'elle se fait, procéderait encore d'une

vision incomplète. Car, sur deux plans et à deux niveaux opposés, il s'agit bien de deux manières différentes de se faire » (Levi-Strauss, 1987, p. 84). Pour autant, les défenseurs de la ville officielle, niant cette définition du progrès, ont grandement participé à la description des *favelas* comme espaces insalubres et dangereux, indignes de leurs habitants, en quête de l'adoption des grands principes de la ville officielle (hygiène, sécurité, circulation de l'air, de la lumière et des véhicules), c'est-à-dire comme une part de la ville inachevée, et n'étant, en l'état et dans la direction qu'elle s'est choisie, incapable de progresser. Alors, la volonté de transformation dont ces planificateurs officiels font preuve n'est pas un profond et généreux désir de développement, mais un moyen de s'imposer comme seul modèle légitime en définissant ce qui est différent comme tendant à devenir identique.

Ivan Illich ne présente pas cette notion de « développement » comme un besoin, mais comme une nécessité établie par l'occident, le terme « sous-développé » étant l'ultime définition de *l'étranger* par l'Occidental, tels que l'ont été auparavant les termes barbare, infidèle, sauvage, indigène (Illich, 1981, p. 111-112). Car selon le penseur, la pauvreté est la condition humaine ordinaire, transformée, sous prétexte de progrès et de croissance, en une condition insoutenable (Illich, 2004, p. 86). La distance entre les désirs et la réalité est niée : l'homme est alors défini selon la mesure de ce dont il manque, cette mesure étant encline à satisfaire des exigences définies par des professionnels, alors transformées en *besoins*, plutôt qu'à accorder liberté et autonomie (Illich, 2004, p. 78). Le « développement » désapprend aux hommes à construire leur habitat, et en cela, leur soustrait « l'art d'habiter » : « Le logé vit dans un monde qui a été fabriqué. Il n'est pas plus libre de se frayer un chemin sur l'autoroute que de percer des trous dans ses murs. Il traverse l'existence sans y inscrire de trace. Les marques qu'il dépose sont considérées comme des accrocs – des signes d'usure. Ce qu'il laisse derrière lui, ce sont des détritus qu'enlèveront des bennes » (Illich, 1984, p. 757). Par ce développement, les détracteurs de la ville officieuse détruisent les liens qui en sont les fondements, et créent une structure artificielle et déstabilisante : à l'arrivée des structures officielles, les relations, qui constituaient jusqu'alors un « hamac culturel » à la pauvreté, se fragilisent (Illich, 2004, p. 93). En attribuant un poids excessif aux critères de développement, on perd la valeur de ces espaces, et par ce biais, on détruit les liens sociaux existant à travers eux. En effet, dans les *favelas*, les liens sociaux sont étroitement liés à l'organisation spatiale, leurs formes impliquant des relations de voisinage intenses. L'amoncellement irrégulier et le chevauchement des maisons, qui frôlent un chemin parfois exclusif et souvent étroit, sont révélateurs de cette structure sociale particulière : la proximité physique induit une mise en commun de certains espaces et instants. Car *l'art d'habiter*, selon Ivan Illich, ne se borne pas à l'intérieur du logement. L'extérieur forme « un tout » que tous *habitent*, et où s'inscrivent les empreintes de leur

communauté. C'est particulièrement clair dans notre situation : les *favelados* vivent les uns autour des autres, et c'est ainsi que se construisent leurs relations. C'est en cela aussi que penser les *favelas* exclusivement comme résultant de la pauvreté, de la ségrégation et de l'appropriation illégale serait une erreur : elles sont avant tout l'incarnation d'habitudes conviviales et d'affinités sociales.

Ce mode de vie très communautaire a peu de chance de subsister lorsque les *favelados* doivent emménager dans des immeubles officiels, où les espaces communs ne présentent aucune connexion aux espaces privés, et n'offrent que peu d'opportunités de les habiter. Le relogement des *favelados* implique fréquemment une perte de solidarité, un déclin des interactions sociales, y compris entre enfants, et un isolement croissant des personnes âgées. Dans ces espaces conçus et construits par des inconnus, inadaptés et difficilement appropriables, tous les liens doivent être construits artificiellement : ceux établis entre les habitants, mais aussi ceux entre les habitants et leurs espaces. L'interactivité, essence de la *favela*, disparaît, et avec elle s'évapore toute chance de survie de « l'habiter officieux ». En s'emparant du rôle d'ordonnateur et en modifiant l'agencement des espaces que les *favelados* habitent, l'État tente de leur imposer une façon de penser et d'habiter, et ainsi de concevoir les relations. Reloger cette part autonome de la population lui permet de les « rééduquer », de manière à ce que leurs valeurs et leurs habitudes se transforment : on impose une nouvelle organisation spatiale afin d'imposer plus facilement de nouvelles règles sociales, hygiéniques, sécuritaires et comportementales. Redevables, puisque relogés dans des logements construits « généreusement » pour eux, les anciens *favelados* se transforment en une population contrôlable, naturellement soumise aux règles de la ville officielle. Ivan Illich évoque d'ailleurs, dans *La Convivialité*, cette idée d'un contrôle de l'image de la favela par ce contrôle physique de la forme de la ville et de ce qui la constitue (Illich, 1973, p. 96-97).

L'*asfaltização*, fausse altérité et signe d'une émergence impossible

Pourtant, cette métamorphose est parfois davantage liée à une logique économique : les *favelados* devenant des consommateurs potentiels, de grands commerces s'installent peu à peu au sein même des *favelas*, faisant péricliter les petits commerces locaux. Cette transformation est désignée par le terme *asfaltização* – « asphaltisation », qui a d'abord été utilisé pour décrire le phénomène d'urbanisation naissant dans la *favela* de Rocinha, et sa transformation progressive en quartier officiel. Les *favelas* se dotent progressivement de commerces, d'entreprises, de marchés foncier et immobilier, deviennent des endroits à la mode et attirent de plus en plus de gens de l'extérieur, engendrant une expulsion des habitants originels. Cette gentrification mène à une métamorphose des structures économiques

locales et sociales, une altération de la communauté et une homogénéisation de la culture, la préservation de leur unique matérialité formelle ne suffisant pas à la sauvegarde de « l'art d'habiter » qui les a fondés. Cette transformation des *favelas* en « *favelas* chics » devient un moyen efficace pour la ville officielle d'absorber les espaces occupés jusqu'alors officieusement, là où les tentatives d'expulsions ont échoué.

Quelle que soit la légitimité des *favelados* à revendiquer le droit de vivre comme ils l'entendent, elle sera toujours contestée par l'illégalité de l'occupation de ces territoires. La topographie particulière de Rio de Janeiro, qui a donné naissance à des espaces résiduels, puisqu'officiellement inconstructibles, au centre de la ville, a permis de plonger les plus pauvres en son cœur. Bien qu'en marge de la ville officielle sur le plan économique, social et symbolique, ces espaces s'insèrent physiquement et ponctuellement entre les différents quartiers magistraux de Rio. Ils constituent le seul endroit où les plus démunis occupent les espaces les plus surprenants : à Rio, les pauvres ont les plus belles vues. Depuis plus d'un siècle, riches et pauvres se côtoient à Copacabana, Leblon ou Ipanema. Cette situation particulière les affaiblit néanmoins, leur présence à proximité des quartiers huppés conduisant à leur disparition par leur transformation ou leur destruction. Prenant conscience des qualités considérables de ces espaces, la ville officielle tente de se les approprier totalement.

Ainsi, un modèle urbain discordant semble avoir peu de chance d'émerger dans la ville officielle. Avant de faire disparaître ce qui diverge, et à travers cette « asphaltisation », elle l'avale et l'intègre, faisant croire à une alternative quand aucun choix n'est en réalité possible : les *favelas* font désormais partie de la ville officielle. Car si pour certains cette évolution est nécessaire, elle a néanmoins tendance à normaliser, privatiser et planifier les *favelas* à l'image de la ville officielle, supposant implicitement cette dernière comme souveraine. Ceux qui construisent leur habitat sont considérés comme déviants : on estime qu'ils nuisent à la société, non parce qu'ils menacent la paix ou la salubrité du quartier, mais parce qu'ils récusent l'idée selon laquelle le citadin a seulement besoin d'un « casier de résidence standard » (Illich, 1984, p. 759). Comme le révèle Ivan Illich, « à peine a-t-il fallu vingt ans pour que deux milliards d'individus se définissent eux-mêmes comme des sous-développés » (Illich, 1981, p. 112), sachant qu'« aussi longtemps qu'un État se considère comme sous-développé, il emprunte ses modèles au Nord » (Illich, 1984, p. 763). Forcées à se penser au travers du prisme de la ville officielle, les *favelas* se façonnent à son image, pour pouvoir s'y intégrer. Les *favelados*, plutôt que de définir ce qu'est la ville à travers les relations sociales et économiques qui sont les leurs, considèrent, à leur tour, seuls les critères matériels et formels de la ville officielle comme urbains.

Ce phénomène « d'asphaltisation » est couplé au phénomène appelé *romantismo do pobre* (« romantisme du pauvre »), « *favela* chic » ou encore « favelartisation ». La *favela*

est esthétisée, transformée en une destination exotique, emblème d'un nouveau mode de vie. Cette image poétique de la *favela* comme un lieu à contre-courant, culturellement très riche, oublie de faire part de la violence qui, bien que parfois exagérée, existe néanmoins au cœur de ces quartiers. Comme l'explique Licia Valladares, parmi les 752 *favelas* existantes à Rio de Janeiro, 19 seulement sont étudiées de manière récurrente (Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2006, p. 58). Leurs particularités, pour lesquelles elles sont tant étudiées, deviennent la définition d'un concept de la favela, et ne sont pourtant que des traits caractéristiques singuliers. Ivan Illich évoque également, positivement, l'admiration dont font preuve les Occidentaux pour l'auto-construction, sans omettre de rappeler que, dans le Sud, c'est la survie même des habitants qui en dépend (Illich, 1984, p. 765). Car, Jeremy Seabrook l'écrit, il est risqué d'encenser ces espaces en effaçant la réalité de l'exclusion et de la pauvreté, à l'origine de la création de ces quartiers : « Il serait stupide de passer d'une vision fausse – selon laquelle les bidonvilles sont des foyers de criminalité, de maladie et de désespoir – à la vision inverse – selon laquelle on peut sans problème les laisser se débrouiller tout seuls. [...] En mettant en avant le talent, le courage et les capacités des pauvres des bidonvilles à se débrouiller tout seuls, on a ouvert la voie à l'abandon par l'état et les gouvernements locaux de leur rôle d'intervention et de soutien » (Seabrook, 1996, p. 197).

Les *favelas* sont malgré tout le symbole d'un détachement social, puisqu'elles sont nées d'une absence d'intégration des plus pauvres dans la ville officielle. L'exclusion, au départ subie par ses habitants et décrite par Zuenir Ventura comme « apartheid socio spatial entre le monde des *favelas* et le reste de la ville » (Valladares, 2006, p. 149), se transforme en une séparation volontaire de la part des *favelados*, qui revendiquent un désir d'entre-soi, au même titre que les *gated communities*. Les *favelados* partagent une part de la ville qui se ferme naturellement aux cariocas « non initiés », et sanctuarisent leur espace de vie. Ce désir d'intériorité est perceptible à travers même le phénomène de gentrification, car en dépit du nombre croissant de la demande de la part des « étrangers », les résidents des *favelas* préfèrent vendre leur propriété à leurs familles ou à leurs amis. Ce comportement génère ainsi deux marchés parallèles : l'un pour les étrangers, et l'autre pour les initiés, pour lesquels les prix sont en dessous de l'équilibre du marché global. Il s'agirait donc davantage de ce que l'on pourrait appeler une « sous-gentrification », les habitants originels aux revenus très faibles étant remplacés par des habitants aux revenus légèrement plus élevés, qui, face à l'augmentation des prix de l'immobilier dans l'ensemble de la ville, trouvent refuge dans les *favelas* pacifiées.

Se pose alors la question de la légitimité et de la nécessité de l'intervention dans ces quartiers. Dans quelles circonstances une action publique adaptée à la ville officieuse, susceptible de respecter l'art d'habiter cultivé par les populations autonomes, pourrait-elle

être menée ? Cela questionne avant tout la manière dont les architectes ancrent leur travail dans ces espaces. Car, comme le dénonçait l'architecte Bernard Rudofsky, octroyer une clairvoyance absolue aux architectes, en tant que « spécialistes » de l'habitat, est une erreur (Rudofsky, 1964, p. 15). La plupart des architectes qui tentent d'inclure les habitants locaux dans le processus de conception ou de fabrication se maintiennent dans une démarche de transmission de *leur* savoir, plutôt que de promouvoir une réciprocité dans cette relation. Ainsi, copier les éléments architecturaux formels de la ville officielle et les inculquer aux *favelados* comme garantie de progrès et de modernité mène à une impasse. Il serait plus juste de déployer le potentiel des *favelas*, ce « foisonnement architectural sauvage, qu'il faut améliorer et prendre comme base de départ » (Conrads, 1991, p. 193), et de convaincre les populations locales de faire confiance à leurs propres ressources, qu'elles soient matérielles ou sensitives. Car, comme l'exprime l'architecte Anna Heringer, « la modernité n'est pas une question de matériaux : c'est une question de langage architectural » (Sarano, 2010, p. 57). Les architectes, dans ces espaces, sont susceptibles de dompter la lumière et de susciter l'harmonie des volumes, de la matière et des détails. En contrepartie, travailler avec les *favelados* favorisera peut-être la réintégration de l'art d'habiter dans la ville officielle. Car « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble, par l'intermédiaire du monde » (Freire, 1974, p. 62).

Si les tentatives d'éradication forcée des *favelas* ont souvent échoué, c'est que ces dernières fonctionnent de façon structurellement spontanée. Leurs systèmes sont impossibles à reproduire, car leur logique est impulsive et dépasse l'analysable. Il faudrait, pour garantir l'autonomie, accepter de laisser place à une absence de légalité souveraine, et c'est en cela que le « droit d'habiter » cher à Ivan Illich semble menacé. Dans quel environnement et quelles circonstances ce droit pourrait-il réapparaître et s'adapter à une part de contrôle, et en quelle mesure cette autonomie a-t-elle une chance de coexister avec les règles définissant notre sécurité, et auxquelles nous renonçons avec difficultés ?

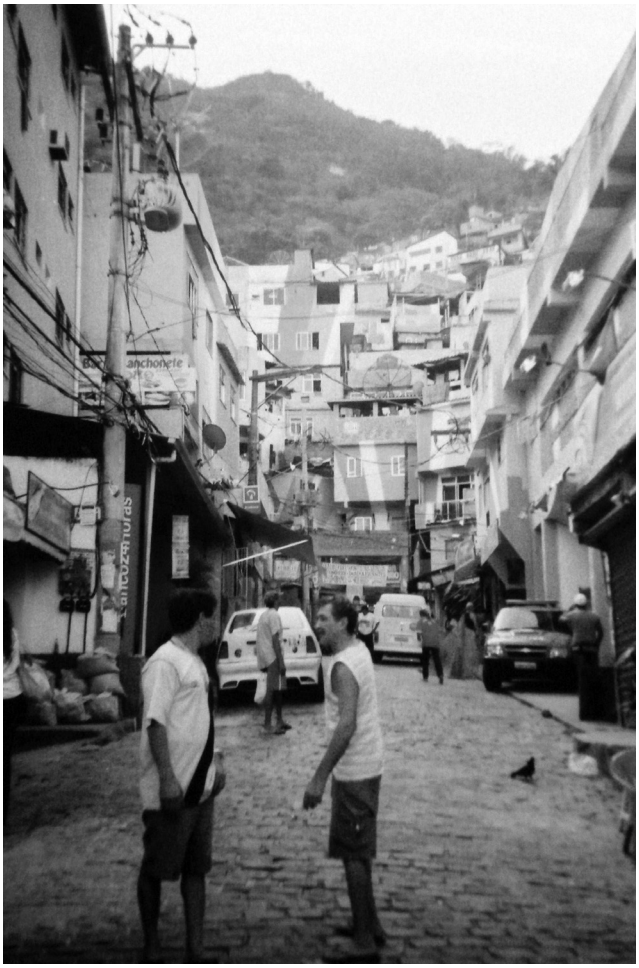

Photographies Claire Pottiez.

Olivier Mongin

Face à une urbanisation en mal d'urbanité

Olivier Mongin est éditeur, directeur de publication des revues *Tous urbains* et *Esprit*, vice-président du syndicat de la presse culturelle et scientifique. Sur la thématique urbaine abordée ici, voir *Vers la troisième ville ?* Préface de Christian de Portzamparc (Hachette, 1995), *La Condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation* (Points Poche Seuil, 2007), *La Ville des flux. L'envers et l'endroit de la mondialisation urbaine* (Fayard, 2013).

Ce texte veut souligner le décalage croissant et troublant qui s'est établi et se durcit entre une dynamique d'urbanisation à l'échelle mondiale et les valeurs d'urbanité qui symbolisaient la ville à tort ou à raison. Mais cela signifie-t-il que l'urbanisation généralisée et accélérée que nous vivons aujourd'hui sacrifie toutes les dimensions de l'urbanité ? Et que l'architecte ne soit plus qu'un technicien plus ou moins agile qui obéit aux donneurs d'ordre dans l'oubli manifeste des leçons d'Alberti ? Loin de souscrire sur un mode fataliste à ce constat, on insistera sur un double phénomène : d'une part, on peut observer des mouvements marqués par des valeurs, celles de l'urbanité, qui s'efforcent d'aller à contre-courant des travers et des aléas de l'urbanisation en cours ; d'autre part, ces résurgences de l'urbanité, dans des contextes culturels et politiques contrastés, mettent en avant les habitants et leurs pratiques plus que la création architecturale des professionnels reconnus. Et cela alors même qu'un nouveau style international passe-partout en matière architecturale s'impose avec sa pléiade de *starchitectes* sans aucun souci des contextes de la construction. Cet état de fait induit un fossé entre « une architecture sans habitants » et des habitants pour qui l'urbanité ne passe pas prioritairement par la demande ou l'offre architecturale.

Après avoir rappelé les caractéristiques de l'urbanisation contemporaine, on donnera des exemples de ces mouvements d'urbanité qui ne passent pas nécessairement par la volonté architecturale.

Les tendances lourdes de l'urbanisation contemporaine

La mondialisation contemporaine est une notion passe-partout qui mérite que l'on s'y attarde : son approche strictement économique (qui succède aux grandes découvertes et à la révolution industrielle) occulte deux phénomènes essentiels, à savoir la révolution technologique qui réorganise les rapports entre le global et le local, et la vitesse de l'urbanisation (un seul chiffre : il y avait soixante-dix villes de plus de 5 millions d'habitants en 2000, il y en aura 450 en 2050) qui est indissociable de mouvements migratoires de nature hétérogène (migrations économiques, réfugiés climatiques, réfugiés politiques...). Du fait de toute la panoplie technologique d'Internet, les distances sautent, espace et temps sont franchis virtuellement, et du fait de l'urbanisation le concept de ville entendu comme un espace d'agglomération et d'intégration est remis en cause. L'historienne de l'urbanisme Françoise Choay parle d'un monde de « l'après-ville », ce qui revient à observer une disjonction entre l'urbanisation mondialisée en cours et l'urbanité de la ville d'hier – à savoir ce qu'on appelait les valeurs urbaines quand s'est propagée la grande vague de l'urbanisme industriel au XIXe siècle (le traité d'urbanisme de Cerda date de 1867). De tout cela, il ressort qu'il est essentiel d'insister sur trois tendances lourdes sans quoi on se contente de formuler des souhaits qui ne se soucient guère de la réalité en cours.

Première tendance : les flux globalisés sont plus forts que les lieux, ils les pressent, c'est dire qu'on ne se trouve plus dans la situation historique où les ports hanséatiques – Venise ou Gênes – organisaient et maîtrisaient les flux, ils en sont devenus dépendants et doivent y trouver leur place. Il n'y a plus de « réseaux de villes », les villes et les ports sont « en réseau », le réticulaire a pris le dessus ; bref, les flux de tout ordre, physiques et non physiques l'emportent sur les lieux. Il ne faut pas en conclure que les lieux (ce qu'on appelait « villes » hier) se dissolvent car ils se recomposent. Sur ce plan, la reformulation des concepts invite à saisir la reconfiguration des lieux, ce qui ne revient pas à sacraliser un modèle unique d'espace urbain mais à constater la diversité des scénarios possibles.

La deuxième tendance, indissociable des mutations contemporaines, est la privatisation qui intervient dans tous les domaines (contractualisation, individualisme, recul de l'État et de l'action publique sur le plan économique). On comprend alors que la notion d'espace public, devenue trompeuse voire contradictoire (alors même que les politiques publiques le remettent en avant, les mouvements des places et d'occupation des espaces publics s'instituent contre toutes les formes de pouvoir) est à repenser de manière rigoureuse en raison de la diversité des situations.

Une troisième tendance souligne la propension à l'entre-soi (clubbisation, résidentialisation, sécurisation...) qui ne va pas dans le sens de la mixité, de la solidarité et d'une citoyenneté partagée propre à l'utopie urbaine que nous avons encore dans la tête.

De ces trois tendances lourdes (prévalence des flux, privatisation, émiettement), il ne faut pas conclure à un fatalisme urbain mais s'efforcer d'aller à contre-courant. Certes, l'état du monde urbain n'est guère brillant et rassurant pour le voyageur qui constate les dégâts d'une urbanisation souvent incontrôlable. Un détour par le Pakistan est instructif : comme la plupart des agglomérations d'Asie du Sud-Est ou du Sud-Ouest, une ville comme Lahore doit accueillir la dernière génération des populations contraintes à l'exode rural. Ce qui signifie que cette ville de 6 millions d'habitants a doublé en moins de dix ans alors même qu'aucun projet urbain n'est mis en chantier dans l'immédiat. Alors que la Cop 22 vient de se réunir à l'automne 2016 à Marrakech au nom du respect de l'environnement et de la transition écologique, il est urgent que les méfaits de l'urbanisation soient pris en considération et mis en cause. Rappelons-le : l'urbanisation généralisée dont on parle aujourd'hui ne renvoie pas seulement aux espaces densifiés qui attirent les populations rurales, elles affectent tous les territoires à l'échelle mondiale, d'où les problèmes de la déforestation (Brésil, Afrique subsaharienne) et de la désertification (Sahel, Brésil...).

Les trois registres de l'urbain

Je viens d'évoquer les trois tendances lourdes de l'urbanisation contemporaine sans lesquelles on ne comprend pas les ruptures actuelles et leurs effets sur les pratiques architecturales et urbanistiques. Encore faut-il distinguer trois registres qui subissent différemment ces mutations. En effet, la question urbaine ne peut être abordée sur le même plan en ce qui concerne l'urbanisme, l'imaginaire et la « gouvernementalité ». Le comprendre permet de mieux saisir le décalage croissant entre l'urbanisation et l'urbanité. Trois registres donc. Tout d'abord l'urbanisme n'est pas une invention strictement occidentale (voir Sinan dans le monde ottoman, Ibn Khaldoun dans le monde arabe...) même si on a tendance à le rapporter à l'urbanisme industriel européen (Haussmann, Cerda).

Mais aujourd'hui, la question est de s'accorder à un urbanisme réticulaire (car globalisé par les technologies) qui met les villes en réseau au risque de perdre le lien avec l'environnement proche (celui qui revient à travers l'urbanisme vert et le développement durable). De fait, ce qui se passe dans l'univers virtuel se passe aussi dans le réseau le plus physique, celui du béton, du métal et de la brique : dans les deux cas sont mises en avant la « connexion » et en conséquence la nécessité de l'accès (la connexion exige d'y avoir accès, que ce soit un ordinateur ou un aéroport). La réflexion sur la ville globalisée en réseau a été initiée dès 1985 par Saskia Sassen, une sociologue proche à l'époque d'Hillary

Clinton, dans son livre *La Ville globale* (1996), à savoir Londres, Tokyo, New York qu'elle donnait à l'époque en exemple. On se souvient de l'enjeu : ces villes sont-elles condamnées à la dualisation sociale (inclus/exclus) et à la dissolution de leur contexte (la connectivité généralisée dévalue la proximité spatiale) ? Mais la caricature n'est pas de mise car les villes globalisées sont multiples : Londres ou Tokyo, des villes qui ont une longue histoire, ne sont pas comparables avec Singapour ou Dubaï.

Deuxième registre : celui de l'imaginaire. L'anthropologue Claude Lévi-Strauss aimait dire que la ville est « la chose humaine par excellence » (« La ville est à la fois objet de nature et sujet de culture ; individu et groupe ; vécue et rêvée ; la chose humaine par excellence », Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, 10/18, 1962). Il ne le dirait plus trop aujourd'hui : en effet l'imaginaire urbain est de moins en moins porté et figuré par ses habitants, par ceux qui en écrivent l'histoire en y marchant avec leurs jambes. Ce dernier devient de plus en plus l'affaire des agences de communication qui ont recours à des images et à des artistes pour créer des événements et inventer un imaginaire qui n'est pas celui des résidents, mais qui s'accorde avec des publics clientélisés (hommes d'affaires, touristes...). Cela engendre des débats actuels sur la ville créative chère à Richard Florida.

C'est d'ailleurs sur le plan de l'imaginaire urbain que la menace d'un scénario urbain mondialisé unique est la plus inquiétante. Là encore, le risque est la perte du sens du contexte ou du site en cela que les habitants n'ont plus grand-chose à dire et que sont valorisés les carnavals, les fêtes populaires, les rituels... tout un « légendaire » à destination des touristes. S'érige alors une « ville vitrine » comme on le voit à Shanghaï qui se regarde en miroir comme un Manhattan chinois. Qu'en sera-t-il ailleurs, de la ville marocaine par exemple, où, à Meknès ou à Fès, les médinas conservent une force singulière ?

Troisième registre : celui de la politique et du gouvernement. Une agglomération urbaine, ce sont des formes de gouvernance qui, bien entendu, sont plus ou moins démocratiques. La question est alors de savoir, en tout cas dans la tradition étatique française, si la ville est un petit État pyramidal ou une Cité apte à la délibération. Là encore les cas de figure sont nombreux : à côté de Medellín en Colombie qui est une ville très autonome dans un pays où l'État est faible, on observe des villes qui demeurent des satellites de l'État. Prendre en compte ces trois registres, c'est se donner la possibilité d'aller à contre-courant des trois tendances lourdes évoquées précédemment.

La diversité des scénarios

Comme je ne partage pas l'hypothèse d'un scénario unique, je distingue dans *La Ville des flux* huit scénarios que je ne peux résumer ici. M'intéresse essentiellement le fait qu'on observe des scénarios d'illimitation et des scénarios de limite/fermeture. D'un côté on

assiste à des urbanisations mal contrôlables, de Johannesburg à Sao Paulo ou au Caire, et de l'autre on observe l'émergence rapide de villes insulaires, de petites Cités-États, dont la double tendance est le repli/fermeture et l'articulation avec les autres Cités États. C'est le modèle de Singapour qui fascine les Chinois comme les Européens : on imagine des petits Singapour ou des Dubaï un peu partout. Une agence promet même de manière utopique un « Dubaï sur le Nil » au Caire, et il n'est pas sûr que la marina et le centre nautique qui relient les villes de Rabat et de Salé ne cèdent pas aux tendances propres à la ville vitrine mondialisée. À distance de ces deux scénarios, j'en appelle, avec beaucoup d'autres, à une ville qui ne soit pas hors réseau et qui se développe en fonction de son contexte historique et géographique. Un historien de l'urbanisme, André Corboz, disait que la ville contemporaine doit être à la fois un « hypertexte » et un « palimpseste », c'est-à-dire que la mise en réseau globalisé doit aller de pair avec une contextualisation historique et géographique. Pas d'élargissement sans approfondissement. Pas d'extension spatiale et de connexion sans approfondissement historique et géographique. Tout le déploiement récent d'une réflexion sur la métropolisation va dans ce sens.

Cette question vaut pour la ville accordée au réseau comme pour celle qui ne l'est pas.

Si l'on tient compte des tendances lourdes, il ne faut donc pas se méprendre : si la ville globalisée a besoin de stabilité et de sécurité, elle se passe fort bien de la citoyenneté, et la démocratie n'est pas sa priorité. Il est étrange de voir des économistes qualifiés de progressistes vanter le modèle de Singapour dont le slogan est « global, vert, connecté », voire « social » dans la mesure où les droits sociaux des employés sont progressivement pris en considération. Mais la démocratie y est hors-jeu : d'une part un parti unique est au pouvoir depuis des décennies et les conditions d'accès à la nationalité et à la citoyenneté sont drastiques. Quant aux gens de la marge et de l'informel, ils recréent « hors la ville » des formes de mobilité qui passent nécessairement par des inventions citoyennes par le bas.

Refaire de l'urbanité

C'est tout le paradoxe, la citoyenneté urbaine se réinvente mais à la marge, là où les pratiques habitantes reprennent le dessus. Encore faut-il en tirer les conséquences, c'est-à-dire souligner que l'architecture de la ville globale organise « par le haut » les mobilités des habitants tandis que les pratiques habitantes reviennent par le bas sans se plier nécessairement à des contraintes architecturales (Henaff, 2008). Certes, on pourrait souligner l'importance de l'œuvre de Rogelio Salmona à Bogota en Colombie (Madrinan, 2016) : il n'a cessé de construire des bâtiments destinés à être des espaces communs et à renvoyer à un site qui est celui de la ville. On pourrait également s'attarder sur le projet d'Alberto Magnahi qui consiste à prendre en compte dans le Piémont italien des pratiques citoyennes « mobiles » sur le plan

de pratiques urbanistiques et architecturales. Mais, volontairement, il faut rappeler ici que le « monument » architectural n'est pas ce qui porte les pratiques habitantes les plus significatives, celles qui font le lien entre l'urbanité et le désir de démocratie. Ce qui ne devrait pas être sans conséquence sur les pratiques architecturales, sur l'offre et la demande d'architecture qui vont devoir transformer leur type d'intervention en profondeur. Autrement on en restera à cette confrontation d'une architecture sans habitants et d'habitants en mal d'une autre architecture. Mais d'autres exemples peuvent être mis en avant, à commencer par ceux de la ville campement, de la place vide et de la ville refuge d'autant que le mouvement des villes sanctuaires aux USA mérite l'attention.

La ville campement. Prenons un premier exemple, celui de l'informel. Alors même que l'imaginaire habitant est dévalorisé à l'échelle de la ville globalisée, il resurgit paradoxalement avec intensité dans l'univers de l'informalité. Loin de croire qu'il n'y a que du privé ou du public, du contrat ou de loi, il est essentiel de comprendre l'informalité d'une double manière. Tout d'abord, elle est un possible moteur d'intégration, ce que souligne Doug Saunders à propos des quartiers-tremplin dans *Du village à la ville* (Saunders, 2012), un auteur canadien qui prend des exemples dans le monde entier. Ensuite, le secteur informel est un acteur économique à part entière. C'est ici que le débat sur les besoins est primordial : en Haïti, alors que les tempêtes n'ont cessé de faire des ravages en cette fin d'automne 2016, les habitants du nord de l'île refusent la charité spontanée et attendent qu'on les aide à assumer une action possible afin de sortir de la grande pauvreté ou de la déchéance. Dans cette perspective, et non sans lien avec l'arrivée dramatique des réfugiés en Europe, toute une interrogation qui n'est pas sans conséquence sur le plan de l'architecture porte sur ce que Michel Agier nomme la ville-campement (Agier, 2016 ; Meadows, 2016).

La ville comme place vide. Parallèlement à cette ville-campement, on a assisté depuis 2011 à des moments historiques – dont le mouvement des places est le symbole et la place Tahrir le commencement – qui valorisent la place vide. Certes, ces mouvements sont éphémères, mais ils rappellent le sens de la délibération démocratique qui consiste d'abord à se désassujettir de toutes les formes de pouvoir, celui de l'État comme celui de la religion. Par ailleurs, le mouvement des places s'inscrit dans une généalogie au long cours, celle des mouvements antitotalitaires du XXe siècle marqué par la Charte 77 à Prague et la Charte 008 en Chine et aujourd'hui par l'impressionnant mouvement des parapluies à Hong Kong. Celui-ci, qui est passé des réseaux sociaux virtuels à la rue, est un contre-exemple puisque les animateurs du mouvement ont opéré un passage au politique et se sont présentés aux élections. Comme quoi il peut y avoir un lien entre ces mouvements réactifs au pouvoir et le passage au politique. Mais la tendance est au déphasage entre la représentation politique et les mouvements urbains. Nuit debout en France est un mouvement qui a créé à Paris place

de la République pendant des mois les conditions de la discussion, mais n'est pas parvenu à créer le langage adéquat comme s'il y avait une aphasie. Désir de prise de parole sans langage commun. Le mot « place » trouve là tout son sens : avoir une place dans notre monde, c'est trouver sa place et se retrouver sur une place, tout cela est très urbain. Cela fait écho à ce qui se passe à Al Hoceima au nord du Maroc en ce début novembre 2016.

La ville refuge et la ville sanctuaire (Mongin 2016a, 2016b). C'est tout le paradoxe de cette urbanisation contemporaine prise en défaut d'urbanité. C'est une urbanisation en mal de démocratie. Il n'en reste pas moins qu'une invention démocratique se développe dans des conditions et situations urbaines fort contrastées. Rappelons pour conclure qu'à l'heure où des villes sont détruites en Irak ou en Syrie, l'idée de ville refuge, une vieille idée biblique née au Proche-Orient, rappelle que la ville est un havre de paix et de justice où même le criminel « involontaire » peut être jugé sans être victime de la vengeance, c'est pourquoi elle doit offrir, comme le dit Hannah Arendt, hospitalité et sécurité à l'exilé. L'urbanité est un mode de pacification de la violence ; l'urbanisation contemporaine cherche à se protéger de cette violence en l'éradiquant ou en la ghettoïsant, tel est le malentendu.

Entre une demande d'urbanité qui passe par l'informel et les places vides et une architecture sans habitants, l'architecte a le devoir d'aller à la recherche de ces habitants, plus ou moins visibles qui tentent de reconstruire un monde habitable.

CHAPITRE 4

LA FIN DU PAYSAGE

Bernard Charbonneau

La fin du paysage

Chapitre 1. La lèpre du paysage

La France qu'on voit reste celle des paysages. Avions, turbotrains et bagnoles foncent vers ce mirage au-dessus d'un Tanezrouft[1] d'asphalte et de ciment : des Périgords ou des Boischauts dont les clochers et les toits émergeant des feuilles se reflètent dans des miroirs d'eau. Et, pavoisant le site, le monument – tour ou clocher. Allons ! Grâce à l'an 2000, l'an mil aura toujours bon pied bon œil. Visitez la France... Celle dont on rêve et qui se vend dans toutes les mégalopoles du monde est celle des pays, des bocages et des campagnes. Elle est éternelle, c'est bien connu : la Bretagne a toujours existé et existera toujours ; d'autant plus qu'on multiplie les aérodromes et les autostrades qui permettent d'y accéder. La campagne c'est la nature, la succursale auvergnate de l'inépuisable cosmos, le compte en banque d'espace, d'air et d'eau et de liberté, dont, grâce au progrès, l'humanité de vingt milliards d'hommes disposera demain pour ses loisirs.

Erreur. La campagne n'est pas exactement la nature, elle est le fruit d'un pacte, progressivement élaboré depuis des siècles, entre la nature et l'homme. Elle est une œuvre, si une œuvre est faite de l'accord patient de l'artiste et de son matériau. En France, comme dans la plus grande partie de l'Europe et de l'Asie et certains secteurs de l'Afrique et des Amériques, dans les pays dont le paysage est la face et le paysan l'auteur, la main humaine est partout passée pour ordonner l'explosion confuse des rocs et des arbres. Il fallait être breton pour inventer la Bretagne. Ces brumes, ces vents auraient en vain tourbillonné sur le granit, s'ils n'avaient pas erré dans les esprits qui faits eux aussi de granit poli par les pluies, n'avaient tenu dans la bourrasque autant qu'ils l'avaient subie. Il fallait cent générations de bergers et de faucheurs pour faire la lande rase, cent millénaires de noroît n'y auraient pas suffi. Et si le roc parfois y émerge, il ne s'y dresse pas,

1. Région particulièrement inhospitalière du Sahara [NdÉ].

comme l'écueil des mégalithes et des maisons, eux aussi usés par les rafales. Non loin de là, le bocain a fait le bocage, cloisonnant de haies le vert des prés dans le roux des landes. Plus savant que Le Nôtre, il y a édifié à coups de serpe un labyrinthe végétal autrement vaste que celui des parcs de l'âge classique. Un filet de haies solidement accroché aux troncs des chênes têtards, de chemins creux entaillés pas à pas, noués aux calvaires et aux écarts, structure et tient l'espace, autrement fou, d'un relief effacé par le temps.

Pays fermés : bocages, pays ouverts : champagnes ; Pacifique de moissons dont les bourgs sont des îles. La campagne est une construction de l'homme. Dans les Cévennes, un grand souverain, le peuple cévenol, a bâti la montagne, depuis les fonds torrides où l'on étouffe dans les schistes noirs jusqu'aux abords du ciel, là où des eaux glacées murmurent dans le gazon. Comme en Corse ou aux Ifugaos, il a fait des Cévennes un gigantesque escalier monté pierre à pierre dont les courbes épousent les moindres replis de la terre. Et comme il lui fallait de l'ombre et du fruit, il l'a planté de millions de châtaigniers, dont les troncs noirs issus du roc qu'ils maintiennent font de ces flancs d'oxyde et de feu une pénombre verte. Quand vient la saison, la châtaigneraie qui fut le pain du Cévenol se constelle à perte de vue d'étoiles : il arrive parfois que le quotidien soit une fête. Quelle Sémiramis a bâti ces jardins suspendus desquels les siens ne sont qu'un jardinet banlieusard ? D'humbles paysans, mais leur règne a duré neuf siècles. Le montage est une pyramide que le montagnard entretient pierre à pierre ; si l'une d'elles tombe, en montant à sa bergerie, il la remet en place. La campagne est un parc, un mur. Donc, on ne doit pas s'étonner si, lorsque les hommes l'abandonnent, elle s'écroule.

Bocage ou campagne, le paysage est l'habit, donc un peuple a revêtu la terre qu'il habite. Peu à peu il l'a taillé à son image, isolant ses maisons dans un dédale de haies, visage d'un pays : d'une société, le témoin durable de ses travaux et de ses rêves ; la variété des vues reflète celle des façons de voir et de faire. Aussi pour un même sol et un même climat y a-t-il cent paysages, uniques et par là même universels comme le sont les personnes. Parfois l'un d'eux nous fait signe, tel le visage d'un passant rencontré dans la rue. Dans le paysage tout est bâtiment, plus ou moins enraciné dans le sol dont il fut tiré. Et ceux qui s'en dégagent le plus vivement prennent d'autant plus profondément appui dans le sol où ils sont engagés. Si les hommes n'avaient pas dispersé leurs maisons dans le bocage, la selva d'Armorique où hurle la mer serait aussi terrible que celle des Amazones. L'Éden n'est pas une forêt vierge, c'est un jardin où l'on habite ; et si Mégalopolis engendre elle aussi la peur, c'est parce qu'à sa façon elle est jungle dévorante, désert pétrifié. Sans maisons, le paysage ne serait qu'une ébauche : le bourg est la fleur de pierre du grand arbre des vallées, la ferme du bocage le nœud sans quoi la trame des haies et des chemins se déferait. Tour ou moulin, le monument fait le site qui l'attendait de toute éternité : tel roc sans donjon n'est qu'un guerrier sans morion. Et d'une butte le clocher fait un pic. La maison, le rempart, est la clef de voûte sans laquelle l'ensemble du paysage ne tiendrait pas, le signal qui révèle aux regards le sens humain sans lequel la nature n'est qu'une ébauche.

Mais le beau « Visage de la France », comme on dit à l'Alliance française, a la lèpre. Et si la variété des pays et des paysages est innombrable il n'y a qu'une lèpre : à Saint-Paul-de-Vence ou à Carnac. Depuis le premier mur industriel et urbain, le paysage insensiblement décrépissait : les joncs envahissaient les prés, la mousse les murs et les toits. Mais voici qu'après la seconde à l'oubli succède la guerre : la campagne n'est plus abandonnée, on s'en occupe et on l'occupe. Le paysage enfin s'anime. Des moteurs ronflent, des blindés arrivent, et des soldats casqués qu'encadrent des officiers du génie. Quant à l'état-major, nul ne l'a vu, il est quelque part à l'arrière dans un PC parisien. Des explosifs tonnent, le roc s'entrouve : des engins rugissent, les chênes s'abattent, et les murs. Le paysage s'efface, la terre écorchée n'est plus qu'un front parsemé de cratères et de tranchées. Un chantier dit-on, mais à peine a-t-on fait qu'il faut faire. Car les capitaux et les machines ont faim, il faut qu'elles rendent, elles ont besoin de tant d'hectares à dévorer par an, à peine ont-elles fini ici qu'elles doivent aller là : après le Languedoc passons aux Landes, après Dunkerque, Fos. Et quand la poussière de la bataille est retombée, devant les casemates de ciment il ne reste que des cadavres de chênes et de bagnoles. Un sol truffé de ferraille, engraissé de gaz oil, malaxé par des pelleteuses, écrasé par les chenilles des engins, maculé par les fèces de l'armée qui l'a submergé : ce fut la Provence. Humaniser ? On verra plus tard, il faut agir, c'est la guerre. Il faut bien loger le Niagara des hommes ou les distraire. Comme toute autre guerre, celle-ci est faite pour le bonheur de l'Humanité. Quelle blague ! Pour le profit, pour le pouvoir, pour le promoteur, pour l'administration, pour l'architecte, le nom. Sans cela pourquoi bâtirait-on aux citadins, face à la grande bleue, la prison dont ils tentent de s'évader ?

Pour te connaître, je te regarde : tel paysage, telle société. Et celui de la France qu'on nous développe n'en est plus un : c'est le terrain vague dans la banlieue. Terrain dont on dit justement qu'il est vague parce qu'il est informe, donc de nulle part ; parce qu'il n'est que chantier ou chantier à venir. Terrain vague, terrain mouvant, sol pourri où fermentent maints déchets du passé (n'était-ce quelques pièces soigneusement récupérées par les bouifs de l'antiquaille ou des Monuments historiques). Terre violée, dépouillée de sa fourrure d'herbes et d'arbres, terrain écorcé où les bulls dégueulent sur ses bords ce qu'ils ont dévoré, terre éventrée dont l'humus noir disparaît dans les entrailles rouges. Terre en travail dont les ruisseaux et les rivières écoulent les glaires et le pus. Terrain vague, ombilic d'un typhon social où gronde l'ouragan des diésels, sol d'une société mouvante qui détruit pour bâtir. Car on ne bâtit pas ici en Sibérie mais en Alsace ou en Pays basque : dans un paysage où il faut abattre des toits, raser des murs et déraciner des coutumes autant que des arbres. Pour bâtir quoi ? Quel paysage, donc quelle vie, à venir ? On le saura quand on l'aura fait, mais alors le présent devenant le passé, il faudra songer à l'avenir. Construction-destruction ou destruction-construction ? Ce chaos est-il celui d'une apocalypse ou d'une

genèse ? En attendant, on ne vit plus à Leucate, mais dans les limbes. Terrain vague : ruines, ébauche sans cesse à reprendre. Peut-on bâtir des murs sur la houle ?

Pourtant çà et là dans l'écume parsemée d'épaves, des écueils surgissent, des bâtiments s'échouent : la banlieue gagne. La zone : campement pour caravanes de gitans ou camping pour caravanes de campeurs. Des baraquements : cités d'urgence pour démolisseurs-bâtisseurs, ou VVF pour vacanciers en perdition. Charabia ou rabâchage indéfini des lotissements. Et coup de poing final des tours. Banlieues paradisiaques, pétrifiées par l'ennui, banlieues infernales où hurle, pue et flamboie l'industrie. La boue sèche, le béton prend : dans la lèpre fluente durcit la sclérose en plaques des parkings, des autoroutes et des aérodromes, après le terrain vague le vide dur que foudroie le rugissement des réacteurs. Le Sahara banlieusard, dont le reg violet exhale un encens d'essence et de goudron. D'autres biques affamées, les bulls des municipalités où la raclette des retraités l'a déboisé, n'était-ce le cèdre bleuâtre ou le prunus violâtre, sorti des chaînes inépuisables de Vilmorin. La tôle et le zinc brillent, les toits rouges ont pris un coup de soleil, sous un ciel nu que ligotent maintes ficelles tendues sur des piquets de ciment. La banlieue prolifère, les terrains vagues s'encombrent et se hérissent, n'était-ce çà et là des vides d'où surgissent un beau jour des immeubles. La banlieue, qui n'est ni ville ni campagne mais le front mouvant où elles s'isolent et se détruisent l'une l'autre, gagne sur le paysage. Dans le poil somptueux dont était revêtu l'amphithéâtre où se déploient les boucles de la Seine, la vermine des pavillons grouille ; un vol jacassant de villas s'abat sur le silence sacré des landes de Carnac. Mais en Provence montent déjà les immeubles : trois, six, neuf, dix-huit étages... On n'arrête pas le progrès, qui est multiplication. Tandis qu'ailleurs le paysage tournait, en Languedoc il explose, des necks jaillissent, vomis par un Krakatoa politico-financier. La banlieue accouche d'autre chose...

Le paysage forme un ensemble achevé, tout s'y tient comme dans une fugue de Bach, et il faut bien de l'art pour y ajouter ou retrancher un iota, ce en quoi il rassure et irrite à la fois notre passion moderne de liberté. L'achèvement du paysage reflète un monde durablement clos, apparemment immobile ; où le bonheur et le malheur sont définitifs. Car on peine et on meurt en ce jardin comme dans nos blancs hôpitaux, il ne faut pas l'oublier sous peine de verser dans la littérature bucolique ; et ce qui est tuile rousse cuite au soleil, cristal fusant de la pierre, mérite mieux que cet ersatz : des mots. Mais si l'on vivait peu et tragiquement, du moins vivait-on quelque part ; et de toute façon les plaies qui nous concernent sont celles de notre époque. Ainsi par ces temps de déportation – pardon, de mobilité sociale – de n'avoir ni feu ni lieu. Nous sortons du paysage pour monter sur le front, et dans ce no man's land mouvant : la banlieue, où se heurtent confusément le passé et l'avenir, les contradictions explosent. Si la campagne comme la cité se caractérise par l'unité, l'équilibre, la banlieue c'est le heurt brutal des contraires. Le paysage réalisé ; l'harmonie dans la variété, au contraire la banlieue est à

la fois disparate et monotone ? Ou bien, ou bien... ou la cacophonie ou la répétition indéfinie des pavillons. Quand la villa n'est pas ennuyeusement conformiste, elle devient délirante. La banlieue est sans plan ni structure, mais si on lui en donne une, voici qu'elle devient raide, géométrique ; et cubique, bloquée, si on lui donne des courbes, prise de vertiges, elle tourne en rond. La banlieue populaire est sordide, mais le silence glacé de la banlieue bourgeoise est celui d'un beau cimetière. Quand la banlieue ne pourrit pas, elle gèle, comme notre monde tout entier il semble que seul un système de fer puisse la sauver du chaos. *Entweder... oder*[1]... La banlieue est éparpillée ou agglomérée, étalement infini ou surgissement vertical. Ce qu'elle ne sera jamais c'est un corps, une forme achevée parce que vivante.

Or si la forme se voit, pas l'in-forme. Le paysage, visage d'une société, se regarde et même se contemple, et semble-t-il nous regarde, comme celui d'un sphinx porteur d'un sens caché. Tandis que la banlieue n'est qu'un blanc, un espace aveugle qu'on traverse sans le voir : au grand soleil, architectes et ingénieurs nous bâtissent des tunnels. Une durée vide que les citadins voudraient pouvoir nier en fonçant : mais c'est précisément là que leur est infligé le châtiment du bouchon, sans doute afin de les forcer à méditer dans leur cellule à moteur. Car la banlieue assiège la ville autant qu'elle envahit le plat pays. Ah ! Où est le temps où la seule photo de la vallée du Rhône qui ornait les compartiments du PLM[2] était celle, en couleur et en relief, dévoilant sans cesse maintes merveilles, qu'encadrait la fenêtre ? Il ne nous reste plus que les images figées de quelques morts célèbres qu'on place sous le filet. Les moyens de transport qui traversaient l'espace français sont en train de le dévorer.

Ne l'oublions jamais, la banlieue est en mouvement ; elle se répand, elle s'écoule. Elle progresse, et une oreille fine sent le sol constamment frémir de la chute des arbres que les bulls déracinent. Quelque part on nous écorche, on nous crève les yeux. Après les cités, les lacs et les mers s'enkystent, et le long des fleuves et des grandes routes, le bourrelet s'épaissit chaque jour ; demain les autostrades, interminables pistes pour poux volants aptères, débiteront en morceaux l'espace français. La route se perdait dans le paysage, l'autoroute et les grandes voies de circulation l'éventrent, rejetant la vue à l'horizon ; ils sectionnent l'espace, les champs, les villages, faisant d'une province ou d'une cité un archipel. Et en avant des grandes voies, ce cancer dont le virus insaisissable au microscope est fric, notoriété, pouvoir, multiplie ses métastases au plus sain du tissu rural. C'est là même qu'elles doivent pousser, Trigano et Duhamel l'ont ainsi décidé.

Quelque temps, la banlieue assiégera les derniers îlots verts : tout autour s'accumulera la masse des hommes, des capitaux et des machines. Puis ils disparaîtront dans la banlieue totale. Car la pointe du Raz, c'est le cap Sounion, la France n'est qu'un canton de l'œkoumène.

1. « Ou bien..., ou bien... » [NdÉ].
2. Ligne ferroviaire Paris-Lyon-Marseille [NdÉ].

La banlieue totale, c'est la banlieue cosmique, celle dont on ne sort plus, si ce n'est en fusée vers quelque astre mort. Si l'État intervient, peut-être rendra-t-il cette prison terrestre plus plaisante pour les détenus en améliorant leur confort. Peut-être même réservera-t-il quelques espaces verts, avec de jolies bêtes qui galoperont apparemment en liberté ; la technique ayant perfectionné ses moyens, les grilles seront à l'intérieur de leur tête. Et au fond, pourquoi ne pas en faire de même avec les hommes, pourquoi ne pas leur donner d'autres yeux dont la vue sera programmée ? La banlieue sera enfin belle et tout locataire d'un F3 à Sarcelles vivra dans un palais de rêve avec vue sur la mer.

Tel regard, tel homme, telle vue, telle société. Voici maintenant le visage de la France qui se cache sous le masque provençal, breton ou français, que fabrique l'industrie touristique.

Chapitre 2. L'invasion du paysage

La lèpre a commencé par les bâtisses : églises, écoles, usines ou maisons. Ce sont ces nœuds qui tenaient l'espace qui ont cédé les premiers. L'édifice qui faisait un tout du paysage désormais le troue ou la balafre : le long d'une plaie violette le rouge des toits saigne dans le bocage. Au lieu de chanter en chœur avec les arbres et les maisons la gloire de la terre, chaque pavillon hurle tout seul. Il ne parachève plus l'ensemble, il le rompt : car par l'emplacement, la forme et le matériau, il n'est plus issu du lieu : enraciné. Plutôt que fondé dans le sol, l'immeuble ou le château d'eau semble posé, ou plutôt oublié par la main distraite de quelque étranger de passage : ainsi notre génération laisse-t-elle ses traces au bord du chemin où elle a pique-niqué. Peut-être cette villa est-elle tombée du ciel, lâchée par quelque avion, ce qui expliquerait l'auréole de terre brûlée qui entoure l'impact. Ces divers objets : châteaux miniatures ou chaumières monstres, containers de toutes tailles, coquetiers géants, pièges à rats variés, etc., donnent au paysage qui devient banlieue l'allure hétéroclite d'un dépotoir. Mais dans les détritus de cette décharge culturelle, ce sont les hommes et les bagnoles qui grouillent.

Jusqu'à nos jours, les bâtiments étaient situés dans le pays, ainsi faisaient-ils corps avec lui. Chaque maison était orientée ; de la Bretagne au Béarn, elles faisaient le gros dos au vent d'Ouest, ouvrant toutes grandes leurs fenêtres sur le calme et la lumière, tandis que nos pavillons ne connaissent qu'un soleil : la route – la société, qui est aujourd'hui automobile. Leur style est emprunté à d'autres contrées ou à d'autres époques, et leur matériau non plus n'est pas du pays. Si ce n'est pas préfabriqué, c'est préconçu, le pavillon ou l'immeuble n'a pas poussé, lentement surgi des profondeurs comme l'enclos et sa chaumière, il est venu d'ailleurs, tout d'un coup ; ainsi les légions taillaient en quelques jours dans les forêts gauloises les formes géométriques de leurs camps. C'est carré, tout nu, aussi doit-on le camoufler sous du biscornu. C'est tout neuf, ça brille comme une belle auto dans un pré ; c'est plein de machines et de tuyaux, et à défaut de former un tout, cela a un fil à la patte, fixé à un pieu de ciment.

Mais les fils les plus solides se nouent invisiblement à d'étrangers râteaux qui hérissent les toits. S'il n'est plus intégré dans le cadre naturel, le logement de l'homme l'est dans le cadre social. Ce récipient baroque n'est pas né de la terre, il fut bâti selon la loi, méthodiquement conçu et pesé. L'espace n'y est plus gaspillé ; et s'il est rationné, l'eau, la musique et la culture tièdes y coulent à flots. Ce n'est pas dans une habitation que nous vivons, rangés les uns contre les autres, mais dans un logement, un conditionnement. L'air n'est pas le seul à y être conditionné, il le faut bien si l'on veut que le produit se conserve et que les consommateurs restent consommables par la production. Qu'il fait bon végéter dans cet intérieur douillet où règne une température constante ! Dommage qu'il y ait un extérieur ! Si la maison traditionnelle, bien que vaste, était inconfortable, enracinée en son lieu, elle croissait avec le temps ; chaque année lui rajoutait une couche de chaux, et chaque génération une épaisseur de crépi ou une aile. Ainsi retrouvait-elle une jeunesse à chaque printemps ; c'est pourquoi, comme sa durée, ses formes étaient vivantes, et les murs eux-mêmes prenaient la forme souple d'un corps. Tandis que, immeuble ou pavillon, c'est tout neuf ou tout bon à jeter, cela ne s'habite pas, cela se consomme. Pas plus que d'un pays cela ne témoignera d'une époque. Du jour au lendemain le gadget si pimpant n'est plus qu'une ordure qui souille le paysage.

C'est laid, pensera-t-on, ce qui dit tout et n'explique rien. C'est laid parce que c'est tombé du ciel, venu d'ailleurs comme une escadre de Martiens. À un moment donné, l'histoire de la terre n'a plus progressé, son progrès s'est interrompu, la société industrielle et urbaine a percuté la société agropastorale ; si c'eût été une bagnole ordinaire, elle se fût écrasée dans le paysage, malheureusement c'est un tank. La ville, ou plutôt ce que l'on appelle ainsi a envahi et colonisé la campagne, refusant le dialogue parce que trop pressée, trop avide d'espace, de plaisirs ou de pouvoir. Que cette invasion soit le fait spontané des particuliers ou qu'elle s'opère selon les plans d'un état-major parisien, elle porte la marque des constructions et des destructions militaires : la laideur. Il n'y a pas rencontre, mais front, où, dans la poussière et la boue, l'armée déblaie le vide où se dresseront les géométries de l'avenir. La guerre est brutale, elle possède la vérité, le vaincu – la campagne – a tort, son rendement est faible, c'est évident. La guerre n'a pas le temps du progrès, qui est fait de symbiose et d'échanges. Elle ne fait pas l'amour, elle viole, elle fonce, écrase et fabrique, laissant derrière elle un amoncellement de belles machines et d'horribles décombres où puent des charognes. On ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs, et pour le moment on les casse, on mangera l'omelette demain ; et si l'on tire sur ses propres troupes, on rectifiera le tir. Entre ces deux sociétés, il n'y a même pas eu bataille, mais seulement pillage. Un accord, c'est-à-dire une harmonie, une forme, peuvent-ils se dégager du choc de deux mondes aussi étrangers l'un à l'autre ? L'industrie, la ville, peuvent-elles s'établir à la campagne, comme ironisait Allais ? Ne vont-elles pas l'enlaidir, c'est-à-dire la détruire ou la corrompre ? Jusqu'ici la synthèse

ne se fait guère. Quand la bâtisse industrielle est belle, sa taille et son esprit sont tels qu'elle l'est comme une Rolls photographiée devant une chaumière, elle s'ajoute au paysage qu'elle désintègre ou refoule à l'arrière-plan. Ainsi ces autoroutes ou ces aérodromes qui, parce que démesurés, au lieu de réunir l'espace, le disloquent. La gare, l'usine ou l'immeuble à la campagne décomposent le paysage qui à son tour les décompose dans la mesure où il subsiste : les vieilles fermes ou la ruine féodale, même assortie de son périmètre protégé, ne sont plus que décombres crasseux parmi les buildings ; et ces déchets du passé clochardisent l'environnement rationnel et hygiénique qui les entoure. Partout de même ; pourquoi au cap Sounion, cette élégante Américaine contemple-t-elle ainsi cette paysanne grecque en loques ? Nostalgie ? Sadisme ? Notre société peut-elle s'arrêter à mi-chemin, n'est-elle pas condamnée à être totalitaire ? Si elle veut retrouver un style, n'est-elle pas forcée d'aller jusqu'au bout de son principe en détruisant totalement la nature et le passé ? Ne lui faudra-t-il pas parachever l'édifice en fabriquant le paysage que suppose l'usine, et même le touriste que le regardera ? Faisant ainsi de la terre entière un seul grand « tout et tous ensemble ».

Pendant des siècles le paysage s'était enrichi de maisons ou d'églises comme un arbre de branches et de fruits ; cela sans qu'on le sût, ainsi que croît un chêne. Puis un beau jour quelque part un trou s'est fait. Où et comment ? – Ce serait intéressant, le comment menant au pourquoi. C'est parti du sommet : de l'Église, de l'État et de la bourgeoisie ; et dans une France centralisée, très vite, des environs de Paris, l'éruption a gagné la province. Au temps des machines à vapeur, les premières pustules de la campagne furent des églises et des « châteaux », puis des écoles. Mais en explosant, la bombe atomique, les hydrocarbures et les ordinateurs couvrirent la France d'éclats d'asphalte et de ciment.

Quelque temps, l'histoire de la campagne continue et, selon les pays jusqu'à la fin du XVIIe siècle ou au milieu du XIXe, des fermes neuves furent bâties. Et jusqu'en 1914 les Ponts et Chaussées, qui n'étaient pas alors Parkings et Autoroutes, l'embellirent d'allées royales bordées d'arbres débouchant sur des ponts dont les arches paraient le col transparent des rivières. Maintenant on les écrase sous de larges dalles de béton, en attendant qu'elles achèvent de pourrir dans un tunnel. Même les chemins de fer, s'ils furent les premiers à sabrer le paysage, construisirent des viaducs qui enjambaient d'un bond ou en trois sauts d'affreux précipices ainsi transformés en gorges pittoresques. Mais n'était-ce ces deux exceptions, dès le milieu du siècle dernier, ce signe de contradiction : la laideur se mit à proliférer. Les bâtiments s'égarèrent hors du site, ils s'écrasèrent ou montèrent en graine, la moisissure décorative pullula sur la raideur des formes. La nécrose ou la roséole gagna les toits. Et l'architecture ayant perdu le sens du lieu perdit celui du temps ; faute d'être celle du présent, elle fut celle d'hier, puis de demain. La campagne fut enfin cultivée, toutes sortes de fleurs, néo-renaissance, néo-byzantines ou post-futuristes s'épanouirent çà et là.

Sous la pluie bienfaisante des capitaux rassemblés pour la messe dès monseigneur Dupanloup, des clochers résolument gothiques se mirent à pointer, soulignant de la Gironde à la Corse le triomphe d'une croisade contre le paganisme méridional que Simon de Monfort n'avait pas réussi à mener jusqu'au bout. L'église devenait enfin gothique, et la France où grouillaient pinacles et gargouilles, l'Île-de-France. Le Moyen Âge c'est moi, dut penser Napoléon de Compiègne ; et maintes forteresses casquées d'ardoises, hérissées de mâchicoulis vinrent contenir la plèbe des villages coiffés de tuiles rondes. La réaction était alors à la pointe du progrès, ce dont elle a d'ailleurs l'habitude. La bourgeoisie s'installait dans les châteaux, mais comme ceux qu'elle trouvait n'étaient pas assez confortables ni médiévaux, elle les faisait démolir, édifiant aux portes de chaque bourg l'exemple que le peuple, désormais informé des valeurs esthétiques, se devait de suivre.

La commune reprit le flambeau de la paroisse, l'école matérialisa les beaux fruits de l'instruction. Aux taudis succédèrent les palais scolaires. Le taudis scolaire, qui subsiste dans quelques hameaux, est en général une maison que, faute de crédits, on a construite à l'époque dans le style et avec les moyens du bord. Il ne donne pas l'exemple de la vertu et de la raison à la nature, il se perd dans les feuilles, et M. l'inspecteur, dans l'espoir de le remplacer un jour par une couveuse au pétrole, fait tout ce qu'il peut pour l'aider à décrépir. Heureusement que le palais scolaire de la Troisième a bien mérité de la nation ! Il a rempli sa fonction de promotion culturelle de la campagne. Il a vulgarisé le beau qu'il a mis à la portée de toutes les bourses, il a donné le jour à d'innombrables petits qu'a pris en charge papa Loucheur. L'école, avec la gare, est la maman du pavillon premier style. Ici, l'on n'est plus gothique, mais résolument moderne, c'est-à-dire rationnel, bien qu'on ne refuse pas au peuple les ornements de la culture. Le moderne, vu par Jules (Simon, Ferry, Verne, etc.) est conçu rectangulaire ou carré ; de Plougastel à Ain Sefra[1] la logique reste toujours la logique et l'homme l'Homme, qu'elle le proclame dans les ajoncs ou dans les palmes. Un avenir rationnel s'édifie en briques standards ; d'un rouge gai mis en valeur par les chaînages de pierre, le style Richelieu était tout indiqué pour une école jacobine. Sur la façade, de part et d'autre de la porte les fenêtres se suivent à la queue leu leu comme les salles de classe, disposition qui évoque le wagon couloir et ses embouteillages quand retentit la sonnerie. Et là aussi il est interdit de se pencher à la fenêtre pendant le trajet. Le toit de ces fabriques pédagogiques, à deux pans de tuiles, mécaniques naturellement, est souvent rompu par un fronton que troue un œil-de-bœuf ; un cadran devait nécessairement s'insérer dans cette orbite, autrement vide, où s'inscrit l'heure – la vérité – exacte. Parfois des ornements s'ajoutent : dentelles en bois découpé pour rendre aguichantes la morale et l'arithmétique, marquises (la révolution embourgeoisée ne les guillotine plus) abritant des quais. À l'âge du PLM, l'école imite la gare comme aujourd'hui l'aérogare. Mais au temps des autostrades la mode n'est plus à l'éducation

1. Commune de 55 000 habitants en Algérie [NdÉ].

et aux transports vicinaux, ces petites gares aujourd'hui fermées ne servent plus guère que de haltes aux cars du ramassage scolaire. Elles furent modernes, comme les filatures et les mines de houille, et maintenant elles ne sont même plus anciennes, c'est-à-dire au goût présent.

Aujourd'hui l'Église et l'École ont changé. L'église n'est plus gothique, après avoir prudemment tâté du style Art déco vers 1930, elle a pris les devants du vent, et selon le cas pratique le style bunker ou Nasa : le Saint-Esprit retourne aux catacombes ou se perd dans l'espace. Quant à l'École qui succéda à l'Église au village, elle aussi l'a abandonné. À l'artisanat a succédé la grande industrie pédagogique dont l'usine désormais concentrée au canton renonce aux fanfreluches, réduites à 1 % du devis de la culture. À l'appel de M. Mansholt, l'élevage du cheptel français s'est rationalisé et mécanisé, et la file des couveuses scolaires couvertes d'éverite s'allonge tous les jours. Malheureusement la technologie retarde, on n'a pas encore réussi à programmer la raison et la morale. L'instituteur normalisé n'est pas encore au point. On ne produit pas encore l'élève d'élevage, il lui arrive de refuser les granulés Bordas, des inégalités choquantes se manifestent dans la qualité des produits. Quand donc produira-t-on en masse du travailleur de batterie engraissé par Danone et Colin ? Et même pourquoi pas – la qualité avant tout – de l'agrégé fini au PUF comme il y a du jaune des Landes fini au maïs ? Ainsi se multiplient à l'entrée des bourgs les baraquements ou serres scolaires qui donnent l'exemple de la pollution de l'environnement. Pourquoi au contraire, regagnant la campagne pour la santé et le bonheur des gosses, l'École, donnant l'exemple de la bâtisse, ne deviendrait-elle pas dans la commune la maison du peuple, comme l'Église fut dans la paroisse celle de Dieu ?

À la campagne les premiers édifices qui rompirent systématiquement avec le lieu furent des bâtiments administratifs : de la pointe du Raz aux ouches de Bonifacio il n'y a qu'une école comme il n'y a qu'une France. L'ordre qui est un et vient du centre par les fils du télégraphe fit surgir la poste, qui est comme l'école un palais : un exemple. L'ordre qui fut tout d'abord raison et morale, c'est-à-dire raideur et laideur, s'est raffiné par la suite, et les fabriques des P et T se sont transformées en ravissantes villas basques ou provençales, la « folklorite » finissant par transformer les transformateurs en pigeonniers normands. Mais le temps des chalets si pyrénéens de l'EDF semble aujourd'hui révolu, la logique n'a plus besoin de camoufler ses maigres tibias sous des falbalas à la Deschanel. L'épure est beauté pure.

Mais l'ulcération du paysage a été en général déclenchée par l'industrie, qui étant elle aussi logique, est partout la même. Ainsi la première industrialisation de l'agriculture, celle de la vigne dans le Bas-Languedoc, s'est traduite par des coopératives qui ont contribué à transformer cette campagne en banlieue dès l'entre-deux-guerres. Si entre Carcassonne et Nîmes, l'église de Dieu est gothique, l'Église de la Production est laïque et démocratique : elle mène le bon combat pour la science et l'égalité du pinard. Dans l'océan des vignes, elle proclame le triomphe des lumières, qui est celui du rendement par la monoculture. Au centre d'un espace asphalté ou gravillonneux, méthodiquement débarrassé de toute ombre

suspecte, la coopé prend son bain de soleil : la IIIe vient de découvrir Juan en août. Mais plus elle cuit, plus elle devient rouge. À grands cris de tuiles apoplectiques, elle annonce sous le ciel bleu des lendemains tricolores et républicains que le village encagnardé à l'abri du mistral considère de loin. Tandis que le peuple somnole au bruit des fontaines sous les platanes, l'avant-garde s'égare dans les vignes.

L'industrie c'est la pollution, et comme à l'âge de la vapeur il n'est pas encore question de protéger l'environnement, elle répand au petit bonheur tessons de briques et tripes de fer. Au bas du village la gare, qui l'invite à déserter sa colline, lui oppose le prototype d'une banlieue bistrot-pissotière, où fument des machines à vapeur. À l'entrée, le garage engendre une zone où carcasses et vieux pneus mijotent sous l'éverite. Cela fleure bon l'avenir : l'hydrocarbure, qui engraisse la terre. Bibendum et Citron ébauchent leur univers, qui est d'asphalte et de tôle bariolée ou rouillée. La bagnole pose ses premiers jalons rouge vif qui puent l'essence et inscrit sur sa route les repères sans quoi elle s'égarerait dans le paysage : car elle ne voit pas plus loin que son parechoc. Elle s'impatiente et corne au cul des vaches et louche vers les platanes qu'elle rêve de brouter.

Mais, sauf dans le Nord, la région parisienne et certains Cantons de l'Est, la colonisation de la campagne par la banlieue industrielle n'en est qu'à ses débuts. Çà et là une fabrique – briques et mécaniques camouflées par la suie que vomit la cheminée – se perd dans le désert français. Elle hausse en vain son col, la houle verte moutonne toujours à l'horizon, ses ouvriers restent des paysans propriétaires. Et ses bâtiments ne prétendent pas à l'esthétique : l'utile n'a pas encore d'excuses à donner. Cette succession d'ateliers en accordéon, ces grilles hostiles, ces vitres sales, c'est affreux de toute évidence. Zola a bien raison, si l'industrie réalisera le paradis sur terre, l'usine est un enfer. La blanche fée Électricité n'a pas encore touché l'infernale Vapeur de sa baguette magique. Il y a trop de flammes, de bruit, de clameur de révolte. Comme la production, la pollution est circonscrite ; c'est en vain que l'usine fait de son mieux pour souiller le paysage. En s'y mettant à plusieurs les mégisseries de Mazamet[1] peuvent triompher de l'Arnette[2] qu'elles enrichissent en protéines, plus bas dans le Tarn le goujon reste invincible.

La campagne, et par conséquent le paysage, ne se développe pas. Le catholicisme n'étant plus rentable dans bien des pays Rome ne rénove pas son équipement : en Poitou l'âge moyen des églises est d'environ huit siècles ! La plupart des villages y restent ainsi souillés par des foyers socioculturels d'époque romane. En 1939 l'habitat rural est composé de taudis ruraux plus que centenaires. Là où ils ne s'écroulent pas, les paysans basques ou alsaciens s'obstinent à recrépir et à repeindre ceux qui existent, négligeant l'exemple donné

1. Commune du Tarn [NdÉ].
2. Rivière du Tarn [NdÉ].

par quelques notable ou retraité cultivé. Seule exception, à l'écart de la plèbe des maisons, le château bourgeois, produit de l'anoblissement de la bourgeoisie ou de l'embourgeoisement de la noblesse, tente d'opérer la synthèse de la fenêtre à meneaux, du capiton et du radiateur. La zinguerie vient au secours de Mansart et du Palladio que des paratonnerres à la Robida protègent du feu du ciel. Mais pour bénéficier de la culture et du progrès, il faut être alors au moins membre du comité des Forges, et le paysan n'a pas les moyens de toucher aux murs et à la toiture. Le mas reste un mas, et l'etche une etche, il ne peut pas encore se payer le luxe de remplacer une grange aux murs de pierre par un hangar aux piliers de brique, son revenu ne lui permet pas de mettre de la tôle à la place de la tuile ronde ou plate. Quand il le peut, il se contente d'embellir son entrée d'une marquise ou de recouvrir ses pierres de taille d'un crépi où il peint de fausses pierres. Le souci de l'innovation qui est d'abord erreur, et celui du beau, qui est en général le laid, ont à peine éraflé le paysage. L'exception ne fait que souligner la règle qui est ensemble et harmonie.

Il faut attendre la seconde après-guerre pour que la lèpre routière, usinière et pavillonnaire, envahisse le jardin français. La nation française prend conscience qu'elle a un corps, un territoire, qu'elle doit aménager – on peut dire aussi exploiter – aux fins de rendement. L'industrie, qui jusque-là croissait au petit bonheur des prospérités et des crises sur moins de 20 % de l'espace français, découvre qu'elle dispose d'un Far West campagnard qui manque aux autres sociétés urbaines d'Europe occidentale. C'est pourquoi les grands vides, à l'écart des villes et des nationales qu'on abandonnerait à la nature, c'est-à-dire au paysan qu'on se contentait de mener à l'école et à la caserne, s'encombrent soudain de chantiers et de bâtisses. L'armée qui ne tenait jusque-là que les villes et les grandes voies occupe écarts et marquis ; elle ouvre ses routes, déroule ses tuyaux et ses fils, tandis que ses antennes installées sur les montagnes couvrent l'espace rural de leurs messages. Partout s'édifient des bâtiments, toujours les mêmes dans leur désordre : du préfabriqué, puisqu'il s'agit des produits d'un plan, d'une volonté systématique de bonheur, de beauté, mais surtout de richesse et de puissance.

Le beau visage de la France se craquelle, il s'efface sous un réseau toujours plus serré de voies de circulation. La peste automobile fait surgir partout les bubons de la banlieue : il suffit qu'une bagnole, vivante ou crevée, s'échoue dans l'herbe pour que la vue soit polluée. Grâce à Trigano, le pavillon reçoit le don d'ubiquité, et selon la météo, le Petit-Clamart passe en quelques heures des bords de la Dordogne à ceux de l'Ardèche en caravane. Les machines peuplent le désert que les hommes abandonnent : en jaune ou en rouge vif avec le nom du donateur dans le vert des maïs, afin que nul n'en ignore. Engins agricoles divers, pompes, châteaux et prises d'eau, tuyauteries d'acier, cuves et poteaux de ciment, transformateurs, etc. Et n'oublions pas que désormais dopée par l'État, l'industrie progresse géométriquement, au rythme de 12 % par an, et que la technologie se perfectionne et par conséquent se

démode : c'est ainsi qu'en les supprimant, elle crée des emplois. On imagine quel sera l'aspect du Périgord en 2018 si la technique n'arrive pas à fabriquer de la campagne, c'est-à-dire de l'espace-temps, comme elle fabrique de la ferraille et du ciment.

Grâce aux nouvelles sources d'énergie : le pétrole, l'électricité et les subventions, chaque village peut espérer avoir son usine, c'est-à-dire sa zone. En attendant, faute de mieux, grâce à l'industrie du Nord, il s'embellit d'une décharge, bien en vue au bord du ruisseau. Parfois le commerce se substitue à l'industrie, et le chef-lieu voisin lui délègue un super marché où la bagnole vient faire le plein de la semaine en essence et en golden. L'espoir n'est pas perdu pour les derniers villageois, tout est possible : un gisement d'uranium, un derrick de pétrole, un camp militaire ou des hauts fourneaux. Peut-être même, pourquoi pas ? Qu'un barrage d'eau engloutira les maisons. Mais c'est surtout l'industrie agricole qui remplit le paysage, déporte les habitants. Tandis que Sanders vulgarise l'esthétique industrielle en élevant des temples de fibrociment où se pratique le culte agraire du profit subventionné, chaque ferme se transforme en petite usine. Mais comme les fonds manquent et que la révolution industrielle de l'agriculture n'en est qu'à son premier stade, la tôle rouillée soutenue par des asperges en fer et le parpaing minable remplacent la pierre et la tuile des étables et des granges.

La France se peuple enfin parce que la dépopulation des campagnes se précipite. C'est pourquoi le plein remplit le vide. Il faut bien loger la main-d'œuvre, et lotissements et immeubles champignonnent loin en avant des villes, tandis que dans les bois se dissimulent les datchas des directeurs. Parfois soudain dans le bled l'administration fait éclater une bombe atomique : une ville nouvelle où la campagne devient un campus. Les fermes abandonnées enfin munies de la route, de l'eau et de l'électricité, peuvent s'écrouler puisqu'on bâtit ailleurs, le plan ayant succédé au désordre. Chaque village qui se meurt s'entoure d'une banlieue pavillonnaire, les jeunes agriculteurs abandonnant la maison pour se faire bâtir juste à côté un F4, selon les conseils des services agricoles dans les bureaux desquels ils ont trouvé tous les plans et crédits nécessaires. C'est la rénovation de l'habitat rural, grâce à quoi le beau visage de la France s'embellit de maintes mouches.

Le grand prétexte de ce ravage c'est la production, le travail. Mais c'est pour les loisirs qu'on travaille ; on s'emmerde à la fin dans ce logement muni du confort moderne et l'on rêve de planter sa tente au bord de l'eau. L'électricité partout, la TV, la machine à laver, c'est très beau, mais l'on n'habite pas une usine, devant le feu rouge on attend le vert : les vacances, le loisir dans la nature. Et le loisir : la consommation, c'est la production, ne l'oublions pas. C'est pourquoi le trust Rothschild-Trigano se rue sur la salade comme sur le nickel. La société « post-industrielle » de certains magnats du ski et du pédalo est en réalité celle de l'industrie totale parce qu'elle est celle de l'exploitation taylorisée des loisirs. Que de travail pour les produire ! Et qu'il faut bosser dur pour consommer en un mois tant de plastique !

La matière première de la première industrie de notre ère industrielle c'est la nature, la campagne ; c'est donc là que se construiront l'usine et les lotissements des travailleurs ou bien la résidence secondaire, la ferme que le citadin pourrait sauver, mais que son amour névrosé de la nature et de l'ancien transforme en fermette. On comprend que le gouvernement, soucieux de préserver la campagne du désordre pavillonnaire, encourage les VVF, les clubs de loisirs. Il faut protéger la nature. À Méjannes, près de Bagnols, 4 000 hectares en pleine garrigue vont être ainsi sauvés ; il y aura une chasse gardée et un plan d'eau où l'on accédera par des routes : et sur les deux mille autres on implantera deux mille cabanons provençaux de grand standing. La protection de la nature devant être rentable, les jardins publics – pardon, les parcs nationaux – s'entourent d'une « zone périphérique », c'est-à-dire d'une banlieue industrielle et résidentielle. Une baie, de l'eau, de la neige, un dolmen, ou tout simplement un hectare, c'est de l'or ; partout prospecteurs publics ou privés prospectent. Ainsi, loin en avant des villes, champignonnent les Sarcelles de la mer, de la montagne, des grottes ou des forêts. S'il reste une ultime campagne, c'est là que l'industrie des loisirs installera ses machines et ses pavillons. Car sans lacs, sans rochers, sans abbayes, elle recèle d'encore plus grandes richesses : des millions de tonnes de villages dans du silence vert.

Chapitre 3. De l'anarchitecture pavillonnaire à l'ordre babélien

Ainsi, quelque part entre 1815 et 1945, une profonde se produit. Sauf exception remarquable les constructeurs perdent soudain le sens du site, des formes et du matériau. Tandis que jusque-là à travers la diversité des pays et des époques ils trouvaient d'instinct la note juste, l'ère moderne en dépit d'une consommation prodigieuse de formes met à tout coup dans le mille de la laideur. Avec une sûreté de mauvais goût étonnante, elle y arrive par les voies les plus contradictoires ; qu'elle soit réactionnaire, c'est-à-dire néo-médiévale, néo-renaissance ou néo-folklorique, ou progressiste, c'est-à-dire post-cubiste ou post-surréaliste.

Ce signe est important parce qu'il est nouveau dans l'histoire de l'homme. L'édifice est un discours que tient son constructeur : individu et surtout société. La chute subite de l'harmonie dans la laideur est le signe d'une crise fondamentale. La dissonance de la bâtisse et du paysage dit la rupture avec la nature, la gratuité du plan et de l'ornement, la coupure entre la pensée et la vie : de l'art et du quotidien, de l'architecture et de l'habitant, de la technique et du peuple, qu'on loge peut-être, mais qui ne crée plus spontanément son village et sa maison. Le confort moderne dans l'horreur souligne les lacunes d'une société qui sacrifie l'essentiel de l'existence humaine à l'idée étroitement matérielle qu'elle s'en fait. La banlieue – puisqu'il faut donner un nom à l'édification du chaos – nous parle de l'accélération du temps, du rétrécissement de l'espace. Elle raconte comment les individus, les générations, les cultures, au lieu de se marier, s'ignorent et se percutent ; comment dans un monde mouvant la mode,

donc la « dé-mode », succède au style. La pollution du paysage par le gadget verni ou le déchet rouillé nous avertit que la société est inhabitée ou inhabitable, parce que son rythme ne laisse plus aux hommes le temps de se tailler une vie et un habit à leur mesure. Enfin le chaos des pavillons d'où émergent les premiers immeubles révèle comment l'individu bourgeois, émancipé du vieil ordre, mais incapable d'édifier le sien, est menacé d'être englouti dans un système qui ne retrouve un style qu'en niant l'individu. De l'anarchitecture pavillonnaire à l'ordre babélien... Après Palavas-les-Flots, La Grande-Motte.

La banlieue qui surgit partout dans les campagnes est tout d'abord pavillonnaire, caractérisée par la dispersion des bâtiments individuels ou familiaux plus ou moins riches au centre d'un espace privé plus ou moins grand. Le langage souligne cette mutation en faisant de la maison le pavillon ou la villa. Le bourgeois ou l'embourgeoisé qui l'habite, devenu l'individu souverain, rêvant d'un château dont il n'a pas les moyens, se contente d'un pavillon tel qu'on en rencontre à l'écart dans un parc seigneurial édifié dans un style de fantaisie. Une folie, eut-on dit au XVIIIe siècle. « Mon Caprice » dira M. Prudhomme au XIXe. Libre de ses goûts, du moins le croit-il, l'individu peut réaliser son rêve. Et en effet, la villa « Mon rêve » succède au pavillon dans la banlieue de l'entre-deux-guerres : c'est ainsi qu'en matérialisant ses hantises la petite bourgeoisie fait de la France un cauchemar. Ah ! Vivre tous les jours à Deauville, au Vésinet ! La résidence secondaire : le loisir, devient le modèle de la résidence primaire : du travail. La villa est l'antithèse de l'immeuble, qui est de logement et de rapport. Elle évoque le jeu, la diversité bigarrée, les raffinements de la culture. À chacun la sienne, en guise de numéro elle porte un nom (de lieu, de personne). La villa c'est l'évasion, la liberté de l'individu. Mal à son aise là où il est, il cherche le beau et le bien ailleurs, quelque part en Chine, à Disneyland, au Moyen Âge ou dans mille ans. Les liens qui l'enracinaient dans le sol et la tradition sont rompus, il peut faire à sa fantaisie. Tout est permis, l'individu est libre – à concurrence de tant : la nouvelle loi de l'argent a remplacé l'ancienne. Alors, ne pouvant rien changer au fond, il triche sur la forme, il peint de la pierre sur du béton. Tout devient faux-semblant, décor. On est sur la scène : rangées tout le long de la route, les jolies stars se font admirer.

Le paysan intégré dans sa société faisait partie du paysage, tandis que l'individu le voit, et se fait voir. Tout locataire d'un pavillon ou d'une villa est un touriste, ou en passe de l'être. Quel panorama contemple-t-il ? D'abord la mer, à un degré moindre la montagne. Mais c'est moins vers l'une ou l'autre qu'il se tourne que vers la société qui lui a ouvert les yeux. Là où il n'y a ni montagne ni mer, il se tourne vers la route, quels que soient l'orientation des météores et les bruits. Car voir ne suffit pas au pavillon ou à la jolie villa, il leur faut se donner à voir. Le besoin légitime d'y voir mène déjà à enlaidir la bâtisse en élargissant les ouvertures, faire avaler le panorama par la gueule grande ouverte de quelque baie l'enlaidit encore plus. Mais les pires souillures sont dues au désir de se faire voir. Or qui veut la vue la

prend forcément pour une part aux autres, même s'il s'agit d'un petit pavillon. Une bâtisse qui accroche l'œil s'empare abusivement du paysage et pollue parfois un canton : une villa provençale dans la lande bretonne vaut bien un dépotoir. La loi devrait obliger propriétaires et architectes à intégrer, c'est-à-dire presque toujours à faire disparaître leur chef-d'œuvre dans le paysage. Mais quel créateur, surtout s'il en vit, ne sera pas tenté d'y planter son panneau réclame ?

L'électeur souverain des sociétés massives rêve d'un royaume : d'un territoire, à soi, délimité par des bornes frontières. Tout autour il construit son rideau de fer qu'il camoufle, comme d'autres souverains, sous la propagande, sous de la verdure ; et faute de gardes-frontières il se contente d'un policier. La campagne, espace approprié depuis des siècles, est un espace libre, comme certaines banlieues nordiques où les enfants peuvent jouer sur des pelouses dépourvues de clôtures. La banlieue française est un espace clos et cloisonné, qui s'étend chaque jour un peu plus. Partout où la banlieue gagne, l'horizon s'enferme, ou se macule d'interdits ; et en matière de barbelés et de pancartes, l'armée et l'Administration valent la bourgeoisie.

La banlieue pavillonnaire témoigne d'un monde où le confort et la culture se développent, mais où l'espace se ratatine. Alors chacun se cramponne au sien férocement. Et sur cette peau de chagrin qui se rétrécit, l'on entasse de plus en plus de mécaniques et de richesses. À l'extérieur on calcule désormais au mètre carré, et à l'intérieur au centimètre. L'individualisme, le besoin de se défendre de la pression grandissante d'autrui, fait multiplier les pièces que l'on bourre d'objets. Chacun chez soi, chacun soi ; chaque individu se veut un univers, mais comme il n'y a pas de place, deux seuls moyens de tout caser : le rangement fonctionnel ou la miniaturisation. Chaque lot devient un microcosme, un petit monde pour de petits-bourgeois : un minichâteau au bord d'un minilac dans un miniparc. On comprend que les proportions se perdent.

Dans ce lieu clos, délimité, Dupont recrée le cosmos. Un cosmos de conte, fourni en petits nains par Esso Standard. Un monde cependant fini, rassurant ; un îlot solaire où est enfin totalement vaincue l'ombre primitive : le chêne qui fait plouc, le pissenlit qui fait sale. Un microcosme de gazon tiré au cordeau, d'asphalte et de gravillon, désinfecté de toute vie suspecte à force de chimie, qu'égaient seulement les fleurs de la culture : le zinnia en plastique ou le cupressus Borniol. Car, fuyant la nature et l'angoisse de la mort, on en vient toujours là : à chacun son caveau.

L'hétéroclite qui est le signe de la banlieue pavillonnaire témoigne d'une société individualiste et massive dont les membres s'isolent en s'entassant. Chacun désirant vivre dans son île prétend avoir son idée du beau et du bien, ce qui n'empêche pas la peur d'être seul, c'est-à-dire différent et démodé. Le pavillon ou la villa, c'est l'individu identifié à sa propriété qui

proclame sous le ciel combien il est intelligent et beau : c'est pourquoi en général il est aussi difficile de parler de l'œuvre que de l'auteur. C'est l'individu qui prétend être son propre architecte : ce qui ne sera plus toléré, car on lui demandera bientôt son permis de se construire. Aussi le désordre pavillonnaire atteint son paroxysme dans les pays latins, tandis qu'au nord ce serait plutôt le gris dans la brume. Chacun prétendant à l'originalité en France, opinions, modes et goûts s'opposent et se nient réciproquement : si par hasard une belle maison s'édifie, étrangère à la laideur qui l'entoure et qu'elle souligne, elle n'est qu'une absurdité de plus. Tout ce fatras qui s'étale au loin tient seulement par un réseau de fils et de tuyaux : sous le pullulement confus des formes, la mécanique – les W.-C., la TV – est standard.

Comme l'individu moins que jamais ne saurait exister tout seul et qu'il se laisse mystifier, ce désordre apparent est soumis à des lois implacables. La banlieue traduit l'état de la société, qui est bourgeoise. En matière de logement il n'y a pas de socialisme, la lutte des classes ne se reflète guère dans les pavillons-datchas ou les immeubles : dans la mesure de leurs moyens, tous répètent le même modèle. Quand il s'agit de vie : de bagnole, de ragoût ou de living-room, la bourgeoisie donne jusqu'ici le ton à la Révolution. La cité idéale, transférée de Paris Plage à Paris Banlieue, et rendue par la Côte à la Haute-Provence, c'est Berck ou le cap d'Antibes. Et Marina Baie des Anges donne le *la* aux Haute-Provence Sables d'Or.

Mais la cacophonie des pavillons est le signe d'autres contradictions sociales. Les sociétés et les cultures qui se dispersaient jusque-là dans l'espace, les générations qui se succédaient dans le temps s'accumulent ici au petit bonheur : du moins au premier stade, là où la ségrégation des revenus n'a pas constitué des banlieues de classe comme il y en a dans les chemins de fer. L'ancien et le nouveau s'y opposent : l'arrière-garde à l'avant-garde, qui est l'arrière-garde à venir. Car il n'y a plus ni règle ni style, ce flot mouvant n'en obéit pas moins à la mode, qui est la « dé-mode ». Là où il n'y avait qu'une vérité esthétique en un siècle, il y en a vingt dont les témoins s'entassent et s'insultent. La durée des bâtisses et des hommes dépassant aujourd'hui de beaucoup leur obsolescence, juste à côté de la villa minet il y a toujours quelque vieux croulant de pavillon cubiste qui s'obstine. Si l'on veut rétablir un style, faute de geler le progrès, il faudra prévoir, outre le logement, le locataire perdu.

Dans le sédiment banlieusard, les strates s'entremêlent ; les fossiles ne permettent pas toujours de fixer la date, car il faut compter avec le retard du pauvre sur le riche, de l'instruction sur la culture, de la campagne sur la ville, et exceptionnellement du hasard individuel. Le pavillon préhistorique de la Belle Époque est en général de style néo-suisse ou néo-château. La ville rêve de loger à Grindelwald, l'ère moderne au Moyen Âge ou chez Henri II, et de cette liaison naît un bâtard, romantique comme il se doit, qui n'est ni l'un ni l'autre. Le terrain cher, l'hygiène imposent le vide sanitaire du rez-de-chaussée : le pavillon préserve ainsi les splendeurs du salon-salle à manger du contact avec la glèbe douteuse. Dans le bas-ventre de l'art se

logeront bientôt le chauffage central et la bagnole. Le pavillon monte en graine, volumes et ouvertures se distendent en hauteur, la cheminée suit le mouvement ; mais plus elle bande, plus elle mincit : minable asperge sommée d'un gland extravagant qui tournicote au gré du vent. Parfois coincé à l'embranchement de deux rues, Pierrefonds s'effile en étrave. Le pavillon compense l'indigence du matériau et du volume sous maints ornements, comme Madame en porterait à l'époque. La gouttière s'embellit de trou-trous, le perron qu'abrite la chère marquise attend l'arrivée des vélocipèdes. Le vide sanitaire se recouvre des squames de la meulière, sorte d'éponge qui pompe toutes les pollutions de la vapeur. Mais surtout cette matière plastique indestructible : le ciment funèbre, battu en neige de suie, lissé ailleurs en faux pans de bois, est mis en valeur. Il est capable de tout : de devenir pierre, ou tronc. Le démodé tournant finalement à l'ancien, cette vieille Folle de Chaillot avec ses dentelles qui accrochent la crasse devient amusante et attendrissante, quoiqu'invivable.

Après 1918, bien que la population de la France stagne, les pavillons multiplient les petits, Fokker n'ayant pas réussi à mettre au point une bombe au DDT suffisamment efficace. La laideur s'enrichit et prolifère. Le pavillon villa continue sa tradition, qui est de se montrer : il se hisse sur un piédestal : des pilotis ou un tumulus de gazon pour qu'on le contemple. Les nouveaux matériaux lui permettent plus de liberté dans l'erreur. Les baies bâillent démesurément, les chiens s'assoient un peu partout sur les toits qu'un philanthrope garnit de minces verges pour pipis de mazout. Largement débordant, il écrase l'ensemble ; pour protéger les parpaings ou faire riche ? En terrasse, faisant le grand écart ou en lame de couteau, il exagère toujours. Enfin apparaît l'antitoit qui dit le contraire, une gouttière tenant lieu de faîte. C'est original, n'est-ce pas ? Aussi, dépêchons-nous d'en faire autant pour ne pas nous faire remarquer. Désormais la banlieue de droite doit compter avec sa gauche, le goût de l'ancien avec celui du nouveau ; et naturellement dans la plupart des cas ils copulent en donnant des produits surprenants. À qui donner la prime de la laideur, au château d'eau château (breton, tourangeau, etc.) ou au château d'eau de demain (style Douaumont, Arts déco, Dr Mabuse, Ray Bradbury) ? Personnellement, comme ce vit s'exhibe à tout un canton, je serai plutôt partisan du château d'eau Maginot.

Le moderne, surtout l'ancien, se traduisant par des formes géométriques et fonctionnelles, le pavillon tend alors à l'usine ou à la machine. Ainsi se sont édifiées d'innombrables petites centrales qui ne sont au centre de rien, des soucoupes volantes en panne entre deux saules pleureurs. Tandis que le rustique et la néo-renaissance ont toujours bon pied bon œil, tous ces témoins trop fidèles de leur temps se reconnaissent à leur aspect désuet. Ainsi en est-il du pavillon blockhaus style Verdun ; son béton peut toujours garder l'arme au pied, ce vieux poilu n'en est pas moins oublié par l'Histoire. La villa paquebot (voir le numéro spécial de *L'Illustration* sur l'architecture moderne d'août 1930), toute blanche avec ses hublots,

évoque la Normandie : sur la passerelle du commandant, Madame en chapeau cloche et capeline s'offre à l'étreinte de Neptune. Malheureusement, le beau navire devait s'échouer sur un écueil en juin 1940. Le plan Mansholt a vulgarisé le style clapier qui, sans doute afin d'éviter la myxomatose, est en général sur pilotis. L'idéal en fait de mode, de conformisme du mouvement, c'est de dépasser la mode. Il faut être à l'avant-garde, même faire un pas de plus : être original, pas comme les autres. Mais attention ! Pas un de trop, car sans cela, pour les autres, vous ne seriez pas Quelqu'un. Le goût de l'originalité en ce domaine s'exprimant jusqu'ici en dur est à l'origine de quelques accidents durables. L'originalité pavillonnaire, plus rarement amphigourique, de style nouille ou surréaliste, consiste en général à disloquer les formes du jour. Le toit, écrasé par les chiens qui s'y assoient, percé par la cheminée, dézingue les murs. Dans l'église du Dr Caligari, le triangle pris de folie fait l'amour à l'italienne avec la nef, tandis que la pointe finement aiguisée du clocher crève le ciel. La bâtisse gauchit le modèle social en fonction de la névrose de son auteur. Exhibitionniste autant que voyeuse, elle se hérisse de cornes et montre son intérieur à travers des murs de verre. Butée, elle se bloque en cube, atteinte de folie cyclique elle tourne en rond. Travaillée de complexes, elle devient bancroche ou ataxique et part de travers.

Mais l'ancien résiste au moderne, le fonctionnel appelle l'ornement : le cubisme fournissant les volumes, le surréalisme ou le pompiérisme couvre la pièce montée de crème fouettée : Génoise pour Auvergnats, double, triple, quintuple... grille à l'espagnolade. L'entrée, portail ou porte, est l'objet d'une attention spéciale : l'entrepreneur la coiffe d'une indéfrisable à la mode qui, dans les villas des lendemains de guerre, rappelle celui de Rita Hayworth. La récupération de la campagne par la ville y ajoute meules, roues de charrettes ou pneus qui, peints en rouge vif, font d'amusants pots de fleurs, tandis que la carrosserie et le moteur délaissés devront sans doute attendre la prochaine génération pour s'installer dans la place. Plus la décoration est abondante, plus elle fait riche ; mais les produits de l'artisanat qui passent dans le secteur de l'art coûtent cher, pour les multiplier il faut les réduire en joujoux. Ainsi ces lanternes de poche en fil de fer forgé que l'on place à l'entrée. Mais la banlieue est éclectique, elle mêle les genres, et les grâces du pavillon néo-renaissance espagnol ou de la chaumière de style colonial ne l'empêchent pas de saluer la beauté de la technique en plaçant toujours bien en vue le réservoir de Berrogaz. Dressé sur un piédestal, d'un blanc éblouissant où se détache en noir le nom de la firme, il proclame à des kilomètres sa haine de l'environnement. Le contrat empêche de peindre ou d'enterrer cet asticot géant vautré dans la verdure qui est en train de peupler le désert français.

L'ancien faisant des petits à l'ère moderne, qui le supporte mal, engendre d'innombrables avortons de châteaux, de tours et de tourelles que travaille la machicoulite et le turlututu, qui est chapeau pointu. Ce puits trop étroit pour un buffet Henri II sert en général

de lieu de retraite au châtelain qui vient méditer en son cabinet. Le château conte d'ailleurs volontiers fleurette à la ferme, provençales les villes s'embellissent de tours, bretonnes d'une porte ou d'une cheminée monumentale volée à un manoir qui s'écroule. Le goût de l'ancien mène aussi à la fermette ; mais alors comment le citadin peut-il s'installer dans la coquille abandonnée par le paysan ? Il faut y voir, la rendre confortable et pittoresque : la transformer en villa. Alors il éventre les murs de larges baies, crève le toit en y installant toute une meute de lucarnes, et multiplie les ornements sans quoi l'ancienne ferme ne ferait pas rustique. S'il est riche, il fait sauter plâtre et crépi pour mettre la pierre et le bois en valeur. Il fait brunir les poutres et rejointoyer les murs ; plus les bois sont noirs, tordus, plus les joints sont profonds et les pierres saillantes, mieux cela vaut. Qui dira les ravages opérés en Périgord par le rejointoiement artistement coloré de rose, après le noir, dans le goût du pays ? La pauvreté d'hier devenant la richesse d'aujourd'hui, dans les livings climatisés se célèbre le mariage de la moquette raffinée et du calcaire grossier : le goût de « l'authentique » est le pire des ersatz. Dans le meilleur des cas, l'architecte plus respectueux du bâtiment pratiquera l'opération « coque de noix ». Il conservera la carcasse, mais récurera l'intérieur. Comment agir autrement ? Dans l'habit qui fut celui du paysan, il faut bien installer le confort moderne : un garage, un ascenseur, et plus encombrant que tout, un bourgeois. Telle maison, telle vie ; la ferme suppose le paysan. Si on veut conserver, il faut transformer.

Au goût de l'ancien, il faut ajouter celui du folklore : rien de tel qu'une villa basque pour faire d'un Béarn une banlieue. La nostalgie des jeux de l'enfance fait surgir du sol berrichon un Schwarzwald à la Blanche-Neige, ou des huttes gauloises inspirées d'Astérix. Dans les sociétés développées, la chaumière normande fait riche parce qu'elle coûte cher. Tandis que le petit-bourgeois doit se contenter d'un échantillon, le gros peut s'offrir une masure géante, avec perruque de roseau plastique ignifugé à la Jeanne d'Arc, fournie par Philips ; et en guise de mare une piscine bleue. La synthèse de la maison et du lieu ne se faisant plus en France depuis plus d'un siècle, il n'y a pas de style local moderne. Si par hasard une maison béarnaise se bâtit en Béarn, les Béarnais se demanderont quel est ce style exotique, puisqu'il ne s'agit pas d'un chalet basque. La villa béarnaise ne voit le jour que lorsque le Béarn se transforme en banlieue ; et alors, elle devient plus béarnaise que nature, avec un toit encore plus pentu, encore plus de lucarnes. La villa du pays n'a pas de patrie : pavillons Mansart pour Pompadours de l'Ariège, chalets alpins pour petits savoyards de la Schlucht. Celui-ci comme la chaumière peut être réduit au dixième pour prolétaires du ski, ou au contraire agrandi mille fois en palace ou en immeuble ; en général on conserve la casquette, super-débordante, qui déguise Rothschild en vieux Chamoniard. Et comme le Nord a l'autorité sur le Midi, le Chablais envahit la Bigorre, en dépit des efforts de l'EDF qui engrange ses kilowatts dans d'imposants chalets ossalois.

La villa basque ou provençale se défend mieux dans son secteur, et même pousse parfois des points jusque dans le Hurepoix. La villa basque – ou plutôt basquifiée – doit être basque, c'est-à-dire labourdine : souletine ou narvarraise, elle n'est rien. En effet elle ne comporte pas les signes de la « basquité », les pans de bois en ciment pour tenir le torchis de parpaings, les trois coûteuses pierres d'angles en grès de la Rhune, formant aussi le dallage en opus incertum (ô combien !) qui va de l'entrée au bassin des poissons rouges. N'oublions pas sous le toit débordant en crue le titibiliti, ouverture triangulaire typique pour aérer le nonfoin. Munie de ces signes la villa, à la différence de la maison basque, peut prendre n'importe quelle taille. Parfois guérite pour garde-barrière ou retraité, elle s'enfle à Arnaga aux dimensions d'un Versailles pour dynaste de l'alexandrin. On aurait pu penser que la villa basque des Parisiens eût aidé à valoriser la maison des labourdins ; malheureusement, tournant l'avant-garde gasconne aventurée jusqu'à Malo-les-Bains, l'armée des pavillons assiège aujourd'hui Hasparren et Garris. Quant à la sœur de la villa basque, la landaise d'Hossegor, elle a entrepris la reconquête des Landes menacées par Bougival. Ainsi se bâtissent des hameaux de cinq mille métairies à auvent plus ou moins réduites : mais un commando de la marine grecque a débarqué à Seignosse le Penon, et les panzers du feld-maréchal Biasini ont pris le départ. En Méditerranée le soleil a déclenché une poussée de mas provençaux. Frisé au petit fer à la génoise, entourloupé de roses et de spaghettis à la pomodoro, le mas provençal de synthèse hésite entre le cabanon et la villa d'Este ; promesse d'Éden, il va porter la bonne parole du club Méditerranée jusque dans les sapins de la forêt hercynienne. Aussi se doit-il d'être de couleur gaie : brun vacances, ou rose Danone. La villa provençale se fournit en fond de teint chez Élisabeth Arden. Mais celui de cette vieille toquée, plutôt que la santé, évoque la drogue.

La villa peut être aussi normande ou bretonne. Mais dans la majorité des cas, étant réactionnaire progressiste ou progressiste réactionnaire, elle se rattache au style néo : grâce aux entrepreneurs le néo-provençal néo-renaissance néo-basque fait encore fureur dans la banlieue des villages.

Le peuplement des campagnes dépeuplées en pavillons atteint aujourd'hui son apogée. Mais déjà se manifestent de toutes parts les signes de la fin. Telle celle des lemmings, l'espèce prolifère à l'approche de son terme, et les pavillons du village des Issambres se précipitent dans les pins, sans doute pour se jeter dans la mer. Au dernier stade le pavillon se fabrique et s'implante en série.

L'individu et sa villa prennent l'uniforme. Le château club-house passe les pavillons en revue. Garde à vous ! En file indienne !... Une, deux... Une, deux... À ce stade la fin du désordre individualiste n'est plus loin, le lotissement se constitue en « village » sous la direction d'un animateur culturel, sorte de curé chargé de célébrer la messe des loisirs du dimanche. L'espace se raréfiant, le collectif reprend ses droits, la masse se range par couches dans les

immeubles des grands ensembles ou des « résidences » quand le prolétariat est plus bourgeois. Pavillons et villas ouvrent en enfants perdus la voie aux immeubles qui leur succèdent dans les banlieues des bourgades, de la mer ou du ski. La villa c'est de la rigolade, tandis que l'immeuble, même au Rayol c'est du sérieux : un placement, ou un service public. L'immeuble n'est pas à la portée de n'importe qui, les banques ou la Caisse des dépôts peuvent seules le financer, pour le bâtir il faut un promoteur et un architecte. L'individu était le maître du pavillon qu'il avait conçu et qu'il habitait, il n'habite plus l'immeuble ; on l'y loge. L'État et les promoteurs ne bâtissent pas d'immeubles pour s'amuser, mais pour résoudre – et poser ainsi du même coup – le problème du logement. La population est en crue, le feu est à la maison, il faut édifier d'urgence 1 243 921 appartements pour 1982. Que faire ? Comment ranger, sans qu'ils risquent de se détériorer des cadres moyens fatigués par une dure journée de travail ou de loisir ? Il faut bien stocker quelque part, en hauteur ou en profondeur les cent millions de Français de l'an 2000 et leurs bagnoles terrestres ou marines. Un seul moyen, le stockage vertical ; si les prévisions sont dépassées, il n'y aura qu'à ajouter quelques étages de plus. Avec les murs, les fenêtres et les logements se vissent. C'est standard, carré, à la forme humaine de s'adapter. Tout se répète : dans le Gers, aux Marquises. O.S., vieillard, petit prof, bagnard, c'est du pareil au même, l'HLM ne se distingue plus de l'asile ou de la caserne. L'accumulation des masses et l'organisation de leur survie grâce à la technique réalisent concrètement le logement – la société – la prison modèles munie du confort moderne, où l'individu est condamné à la vie collective ou à crever tout seul. Pas de sursis ni de grâce. Car s'il quitte Sarcelles, il retrouvera le grand ensemble à Marina Baie des Anges : un HLM de rêve que parent les roses d'un dix pour cent culturel ; c'est pour nous séduire qu'elle danse ainsi sous les palmes. Pris sans doute de mal de mer, le grand Léviathan de béton ondule aux franges de l'océan urbain. Ô, Marina, Sainte Mère des tuAnges, n'oublie pas les petits Chris-Craft sans foyer ! La pauvreté, la richesse, le quotidien, la fête, sauf quelques détails c'est pareil ; on change de classe, on ne sort pas de la société. Libéralisme ou dirigisme ? Une question : où aimeriez-vous le mieux vivre, à Marina Baie des Anges ou à La Grande-Motte ?

Chapitre 4. Vers la banlieue totale par le pouvoir total

La marée qui recouvrait la campagne française d'une écume de bâtisses avait jusqu'ici ceci de commun avec l'ancien équilibre : elle s'était développée spontanément, au gré des passions privées et des grands intérêts. L'ulcère de la banlieue poussait au petit bonheur ses pseudopodes, il se développait sans méthode, les fonds manquaient, c'est pourquoi il lui arrivait de se bloquer çà et là sans raison, et il laissait de vastes secteurs du territoire national dans l'oubli. Pour que l'opération puisse aller jusqu'au bout, il fallait un plan : un état-major, que le pouvoir central, l'État, seul capable de prendre vraiment la France en charge, dirige l'action. Ainsi de produit de la nécessité, la banlieue devint la loi : le sens et la norme de la

société. Et comme la loi est universelle, c'est désormais la totalité du territoire national qui est prise en considération : tout est construit, donc démoli. Comme l'esprit ne change pas et que l'évolution reste intangible, la prise en charge totale de l'espace par le pouvoir ne peut mener qu'à la banlieue totale.

Il n'était que trop évident qu'on ne pouvait laisser les particuliers s'emparer de l'espace et bâtir sans contrôle, sinon le Beau Visage de la France allait en souffrir quelque peu. Il fallait bien réserver çà et là du terrain pour les aciéries, les raffineries et les autostrades, et pour les villes nouvelles. Il fallait préserver les côtes, les montagnes et les forêts où l'on édifierait les cités qui allaient permettre à tous les Français de jouir des loisirs dans la nature. Alors fut créé l'aménagement du territoire. L'expropriation fut de plus en plus accélérée, la ZUP et la ZAD inventées. La société qui détruit la nature décida d'englober sa protection dans sa destruction, comme cela personne n'aurait rien à faire ni à dire ; et le permis de construire (quoi au juste ?) fut réservé aux grands ensembles qui transforment le plus efficacement le paysage en banlieue. Sa destruction ne fut plus donnée par surcroît, elle fut directement édifiée par l'urbaniste, l'aménageur. Bientôt le paysagiste compétent, c'est-à-dire officiel, fabriquera son Berry à lui et l'imposera aux Français, comme autrefois les paysans berrichons avaient fabriqué un Berry à eux, et à nous. La « créativité » humaine triomphe, qui n'est plus aujourd'hui celle du peuple, mais celle des spécialistes. À coups de bulldozers et demain de bombes atomiques, avec l'aide des fonds publics, le démolisseur-bâtisseur recrée le cosmos. Comme le facteur Cheval, le facteur Candilis dresse les monuments de sa liberté et les caprices de son inconscient dans la platitude languedocienne. Mais ces Chartres de la névrose, édifiées cette fois à échelle surréelle, s'imposent à une province, soit qu'ils la dominent, soit qu'ils la recouvrent. Seulement, que le peuple ne s'affole pas, l'équipe de Biasini n'est pas celle de Philippe Lamour, pour l'aménagement de la côte des Landes il ne sera plus passif, des sociologues diront aux architectes quels sont ses désirs.

Pour éviter l'urbanisation anarchique qui avait défiguré la Côte d'Azur, on aménagea la côte du Languedoc. Pour protéger la nature, Racine mit au point l'opération Gribouille destinée à y installer 500 000 estivants. Il fit de la propagande pour détourner les foules et les attirer dans les palmeraies de rêve qui devaient pousser avec l'aide du mistral dans les salines du Grau-du-Roi. Pour protéger l'environnement, il construisit des routes, ce qui n'attire pas la bâtisse, comme on sait ; il fit venir l'eau, l'électricité, les promoteurs : les vrais, ceux qui ne travaillent qu'à partir de 10 000 logements. Ainsi la spéculation fut jugulée grâce au monopole, l'environnement protégé, et les inselbergs de La Grande-Motte commencèrent à surgir du vide décapé par les bulldozers.

Aujourd'hui on reconnaît qu'il y a eu des erreurs, qu'il ne fallait pas tuer les moustiques en tuant les étangs, et que le barbecue géant installé en plein mistral effraye parfois

les acheteurs. C'est pourquoi « Triganomonod » décide de rectifier le tir dans l'opération Côte landaise. Là aussi l'on zade et l'on exproprie afin d'éviter que l'occupation se fasse en désordre, bien que dans ce cas l'État possesseur d'une bonne partie de la forêt côtière en soit réduit à s'exproprier lui-même afin de s'empêcher de céder le terrain aux particuliers. Il prend les devants de la prolifération des bâtisses en se faisant bâtisseur. La pignada landaise n'était qu'une forêt industrielle, créée par l'homme pour le bois et la résine, elle deviendra dans certains secteurs privilégiés une zone boisée, c'est-à-dire aménagée. On sauvera l'intimité des petits lacs de Moliets en créant à côté des lacs marins sur plusieurs kilomètres et l'on bâtira des villages lacustres pour pirogues à pétrole. Il ne restera de la pignada côtière que quelques tronçons isolés dans la forêt des bâtisses. Grâce à l'action de l'État, l'environnement et l'habitat landais vont être sauvés : celui-ci va être conservé sous globe dans le parc régional de l'Eyre. On y installera à grands frais dans leur cadre quelques momies de métairies à colombages, reconstituées pièce à pièce. On y mènera les touristes en petit train comme au jardin d'Acclimatation. Entrez, messieurs et dames, dans l'intimité de la famille landaise : suivez le guide et ne touchez pas... C'est le musée de l'habitat landais, ainsi dénommé parce que nul Landais ne l'habite. Pour le prix de l'opération, on eût pu sauver cent maisons peuplées de leurs habitants. Mais quelques villageois et artisans en eussent tiré profit, et un haut fonctionnaire n'aurait pas eu l'occasion de faire œuvre et de placer ses amis.

L'espace landais est le seul en Europe qui soit à la taille de nos hommes d'action, on devine l'intérêt qu'il devait susciter. Il ne s'agissait pas de le laisser brouter feuille à feuille par les petits margoulins de Biscarosse plage, et M. Biasini vient de faire survoler cette chasse gardée aux promoteurs agréés ; car si l'on habite à pied, tout ce qui se bâtit est aujourd'hui vu d'avion. Dans les Landes on voit grand ; mais comme la rentabilité de l'opération Languedoc s'est avérée douteuse, on associe aux combinats touristiques du Sud les combinats industriels du Nord. On implantera le nouveau bordeaux quelque part non loin de la côte, à mi-chemin de la chimie du Verdon et du bassin de décantation d'Arcachon. Le tourisme se développera surtout au sud de Mimizan. Philippe Saint-Marc prévoyait d'installer 300 000 estivants sur 300 kilomètres. Biasini en installera 500 000 sur 150. Il fallait bien arbitrer entre la protection intégrale de la nature et sa protection relative aux fins d'industrie pétrolière et touristique. Ainsi sur 200 kilomètres de long va-t-on peupler la côte des Landes. Dans la pinède fragile rongée par la bâtisse, le désert humain remplacera la solitude forestière. Au vide grillagé de la base de fusées de Biscarosse s'ajoutera celui d'une banlieue-dortoir où l'on ne vient se reposer qu'une fois l'an. Banlieues de rêves, vie illusoire que dissipe la malédiction du 30 août. *Ghost cities* de 20 000 estivants que ne hante en hiver âme qui vive. Blocs perdus au large des parkings faits pour mille bagnoles dans des squares où la seule parole est le grondement de la houle. Kilomètres d'avenues où rien n'advient, n'était-ce un bidon

de plastique entraîné par le vent : ainsi en est-il des roses de Judée dans d'autres déserts ; où les réverbères s'allument le soir pour éclairer du sable tourbillonnant sur les trottoirs. Portes muettes s'ouvrant sur des miles de corridors menant à des milliers de living-rooms dans le noir. En comparaison de Seignosse le Penon, Saint-Cloud est une rue Mouffetard.

Comme l'a dit Biasini, chargé de l'aménagement des Landes, « ce ne sera pas » comme La Grande-Motte, on ne fera pas de ruines neuves. C'est sans doute pourquoi, au nom de la rentabilité, on chasse les paysans de leurs villages que l'on remplace par des villages clubs inhabités dix mois par an. En effet l'hectare doit rendre, à raison de tant le quintal de maïs, ou de vacancier. Aussi, là où le paysage ne sera pas peint en vert ou en noir par l'industrie agricole ou forestière, il sera souillé par l'industrie des loisirs. L'État, selon M. Duhamel, doit aider les banques à acheter le désert français par lots de 2 000 à 4 000 hectares afin d'y créer des combinats de loisirs, avec plan d'eau, piste équestre ou de karting, et bien entendu lotissements folkloriques. Comme cela le paysage ne sera plus déshonoré par les ball-traps et les night-clubs que la bagnole disperse dans le bocage. On décide que l'argent des gîtes ruraux, employé à moderniser des fermes traditionnelles, sera transféré aux VVF préfabriqués. On édifie des mourissoirs pour retraités juste à côté d'un bourg pittoresque des Basses-Alpes que l'on empêche ainsi lui aussi de décrépir.

L'intervention de l'État va sauver la campagne. Dès que les champs tombent en friche et que les maisons s'écroulent, le ministre de l'Environnement crée des parcs régionaux ou nationaux. Dans les premiers la protection de l'environnement est moins stricte, on met beaucoup d'eau dans le formol réglementaire. Mais pas d'inquiétude à avoir, tout y est régional : les hauts fourneaux, les postes à essence. Dans les parcs nationaux, la nature est strictement protégée, l'ours élevé au biberon, l'œuf de vautour couvé par le directeur. Le bâtiment peuplé par des paysans de fonction publique est de style local : dans le parc national des Pyrénées, on pratique le style chalet pyrénéen de l'EDF ou le style ranch plus rustique. Et comme il faut bien que les promoteurs et les notabilités locales soient récompensés du sacrifice qui leur est imposé, on entoure cet espace longiligne et étriqué (parfois 800 mètres de large pour 70 kilomètres de long dans le cas du parc pyrénéen) d'une zone périphérique industrielle, pavillonnaire et immobilière. Comme le parc est le prétexte de la banlieue, tout autour elle s'accumule, la pluie bienfaisante des crédits faisant proliférer les stations. Dans la plaine du Soussouéou, le grouillement des pavillons, le ronflement des moteurs et l'ordure vont succéder au silence vert constellé de gentianes. Et sur des kilomètres la montagne se couvrira de monte-charge pour hisser la viande ; et là-haut, juste aux limites du parc s'installeront les restaurants panoramiques ayant vue sur les ours : comme les vautours, les humains ont besoin qu'on leur installe des nourrissoirs. Mais ces charognards aptères au ventre pesant n'ont pas que des tripes, il leur faut dévorer des yeux la dépouille de la terre.

Jusqu'ici l'intervention de l'État pour protéger le paysage ne change rien, elle confirme et précipite seulement l'évolution. Le pillage au petit bonheur se transforme en réquisition méthodique et l'efficacité en profite : l'urbaniste-paysagiste ne rase plus un écart pour bâtir un lotissement, il dévaste un pays pour édifier Mégalopolis, ou plutôt ce qu'il croit être tel. Car il n'innove pas, il aggrave. La dialectique pavillons/grand ensemble se poursuit, au profit de ce dernier.

Rien ne change, ni dans le fond ni dans la forme. Le bloc reste le bloc, partout ; parce qu'il doit se voir comme le pavillon : à La Grande-Motte on le dresse pour accidenter la platitude, dans les Alpes ce sera pour imiter les pics. On peut malaxer le béton de toutes sortes de façons, il reste massif, autoritaire.

Comme la jolie villa dans le paysage, La Grande-Motte aussi parle ; ou plutôt elle hurle dans un haut-parleur. De loin ses necks nous disent la mort comme les volcans éteints qu'elle imite. La foudre est tombée du ciel, d'un seul coup : les blocs percutent la platitude et le silence des lagunes, et le souffle brûlant de l'explosion a dévasté au loin le mince tapis de sable et de salicornes. On l'a fait pour protéger la nature qu'on a saupoudrée de DDT afin de la délivrer des moustiques. On est parti de zéro, à plat on a tiré des plans à la règle, ou pour varier au compas, découpé des secteurs au sécateur pour le repos, le garage ou la fête. À chaque zone sa fonction : aux espaces verts le vert, à la mer le bleu, aux parkings le gris. Ici plus de désordre, dans ce monde de rêve tout a été calculé, prévu : tout est fonctionnel, donc juste. L'État avec la collaboration de quelques personnalités éminentes l'a fait pour le peuple auquel on livre l'Eden, clefs en main. Il consommera du Candilis à prix fixe. Il peut choisir entre deux plats : le pavillon fabriqué à la chaîne et l'immeuble à la queue leu leu. Les pyramides c'est pour la fête, l'immeuble pour tous les jours ; à perte de vue les trains de wagons sans roues s'alignent, la loco est partie et ils sont là sur leur voie de garage pour toujours. On a eu une idée, quand il y en a marre des balcons en ligne droite on passe à la courbe ; pour personnaliser le rectangle, on le peint en jaune ou en brun. Le capitalisme devenu socialiste a pensé aux masses, c'est-à-dire aux milliers. On fait ainsi leur bonheur en diminuant les prix de revient et en multipliant les profits. Mais là-dedans à chacun son trou, calculé au plus juste. Dans le bloc le termite architecte a foré des alvéoles pour loger le grouillement des larves dont l'éclosion a lieu en août : larves d'hommes faits pour le soleil et la mer, faits pour la liberté, faits pour l'auto. Que sera la société de 1985 ? Une termitière. Ce n'est pas très original de le dire, je sais. Mais de quel autre mot se servir pour désigner la forme et le contenu de La Grande-Motte ?

Le style en est cyclopéen, préfectoral et terroriste. On a employé les grands moyens. Le prix de revient ? Je m'en fous, c'est le contribuable qui paye. L'Occitanie ? Je l'emmerde ; pan dans sa gueule ! Je satisfais mon besoin de puissance et chie mon étron géant sur le sable,

et voilà ; il est là ; c'est mon territoire à moi, Philippe Lamour. C'est là, c'est un fait. C'est à prendre ou à laisser ; ne comptez pas sur les loisirs pour y échapper, vous vivrez dans le monde que je vous ai fabriqué, le contraire de l'habitat : habitus qui lui est fait sur mesure d'après la commande de l'habitant. À vous de vous adapter, vous n'y couperez pas, salauds de petits individualistes. Tout y passera, on ne refuse pas le progrès : l'embrigadement dans le béton. La Grande-Motte c'est le destin. Si tu ne veux pas de mon bonheur, crève. Moi je m'en fous, je me retire dans ma fermette de Carjac ou des Corbières.

La Grande-Motte c'est la guerre officiellement déclarée à la nature, au Languedoc, à l'homme. À nous de relever le défi, il se voit d'assez loin.

Qu'y faire ? D'ici trente ans (l'éclair d'un instant dans l'histoire d'un peuple si le processus de construction-destruction se poursuit) la France sera transformée en banlieue totale, avec çà et là dans le meilleur des cas quelques espaces verts plus ou moins livrés à l'industrie et au trafic. On n'en sortira plus ; déjà l'opération du Languedoc et des Landes vient de clore le mur le long des côtes. Ceci fait il n'y aura plus qu'à rabattre le gibier humain vers l'intérieur. Que ceux qui l'ont connue pèsent bien ces mots : plus de campagne. Plus de plage émergeant blonde et nue de l'écume ; des signaux, des CRS pour contenir les foules. Plus de brume dans les sous-bois ni d'algue dans le courant, plus de maison dans la clairière. L'eau, l'espace où plane un rapace, le reflet d'un pont dans de l'eau, cela ne s'imagine pas une fois qu'on l'a perdu. Dans la prison idyllique que politiciens savants et technocrates auront bâtie à nos petits-enfants, ceux-ci ne sauront même pas ce dont leurs ascendants les auront frustrés. Seulement quelque part en eux subsistera le sentiment d'un manque. Manque de quoi ? On peut encore le dire, tant que le terrorisme intellectuel ou policier ne l'aura pas interdit : manque d'air, manque de liberté, manque d'espace où se mouvoir, manque d'un lieu où planter sa tente, bâtir sa maison sur terre. En l'écrivant je pèse mes mots, je dis bien où lui – moi, toi, le peuple – puisse bâtir *sa* maison, et non qu'on la lui bâtisse.

Pas d'homme sans pays, pas de pays sans maison qui peuple le paysage. Le problème de l'habitat n'a rien d'un problème esthétique, pas plus que celui du pain : enseigner le bon goût, ou l'imposer par la loi reviendrait probablement à peindre sur des nuages si l'on ne cherche pas d'abord à changer l'esprit et les pratiques de notre société. Dans le contexte actuel, on risque seulement d'inventer une mode de plus qui se révélera ridicule et laide vingt ans après. Pour l'instant, tels les Hébreux, nous errons dans un désert où les nuées chassent des nuées, à la poursuite d'un mirage : d'un toit émergeant des palmes au nord du Jourdain. Mais quand nous croyons saisir cette ombre qui tremble dans l'eau, il n'y a plus que l'œil fixe du midi sur le noir de l'asphalte. La forme n'est qu'un mirage, le beau qu'une illusion : la laideur commence généralement avec son règne. Et c'est probablement le jour où, indifférents à la belle maison, nous bâtirons la nôtre dans son pays que nous l'aurons édifiée.

L'habitat est affaire d'habitants autant que d'architecte ou de décorateur. Qu'ils plongent leurs racines en un pays et leur maison s'enracinera dans le paysage. Que vivre reprenne un sens et que des hommes s'accordent là-dessus, librement cette fois, et la courbe du porche retrouvera la proportion exacte. Que plus sensibles à la joie qu'au pouvoir, de bâtisseurs ils se fassent habitants, et alors un beau matin le style leur sera donné par surcroît. Ce ne sera plus exactement celui des maisons et des bourgades tribales, peut-être sera-t-il à la fois ferme et humain, comme le fut le style de l'habitat français par excellence : celui du XVIIIe siècle. Je ne sais ; car l'ordre dans la liberté que 1789 a pressenti est à venir.

La forme c'est le fond ; la laideur de la banlieue révèle à la vue comme à travers une radio le cancer qui ronge en profondeur notre société. En ce sens elle est un bien. Pour y mettre fin, il faut changer la vie, le monde. Mais on ne change pas la vie si l'on ne vit, et faire la révolution n'empêche pas de sauver les meubles : de cueillir et goûter les fruits qui restent à notre disposition et de défendre l'arbre qui les porte. Quel révolutionnaire, ou quel conservateur n'a profité de la dernière rivière pour s'y plonger, de la dernière maison pour s'y loger, au moins en pensée ? Dans une société mouvante tenir sa position exige qu'on bouge, et défendre qu'on attaque. Il faut d'abord se battre pour ce qui existe ; il y a encore des campagnes, des bocages et des villages en France, qui chaque jour disparaissent. Il y a quinze ans le bocage banco béarnais intact était peuplé de 20 000 fermes traditionnelles repeintes chaque année que les plans font évacuer après avoir amené l'eau, la route et l'électricité : il paraît que la destruction de ce capital est le type de l'opération rentable. On peut encore le sauver en partie, mais dans cinq ans il sera trop tard.

Pour changer la vie, il faut changer le sens. La première chose est d'éveiller l'opinion, surtout l'opinion locale qui est la plus retardataire, bien que directement concernée. L'école peut avoir un rôle d'éducation et donner l'exemple de la bâtisse ; les services agricoles, dont la responsabilité dans la dégradation du paysage est immense, devraient changer d'optique, notamment la modernisation ne devrait plus signifier la destruction de l'habitat rural ; et au lieu d'encourager la construction de minables pavillons banlieusards, ils pourraient, comme dans les pays du Nord, aider à la conservation et à la rénovation du trésor immobilier que le passé a légué à la France. Contrairement à ce que les intéressés répandent, cela coûte moins cher de moderniser une ferme traditionnelle bâtie pour des siècles que de bâtir une ridicule villa destinée à s'écrouler dans vingt ans. Mais la défense du paysage et de l'habitat rural viendra d'abord des citadins, qui sont payés pour savoir ce que valent les beautés et les joies des campagnes. Au lieu de condamner en bloc le mouvement vers la résidence secondaire – qui est en réalité primaire pour bien des citadins – en favorisant les grands ensembles de loisirs, il vaudrait mieux l'utiliser pour sauver l'habitat rural et les villages. Il serait facile d'encourager le respect du style local et d'éviter les abus par des primes et un règlement, car

c'est devancer probablement le goût à venir. Un mouvement comme « maisons paysannes de France » fait de l'excellent travail en ce domaine. Pourquoi le village, un instant abandonné, ne renaîtrait pas comme une communauté de choix, et certains travaux comme des loisirs ? Là encore c'est aller dans le sens du véritable mouvement et de la jeunesse : pour décourager la résidence secondaire de standing, il suffirait de soumettre ses habitants à des obligations de présence et d'entretien, qu'ils seraient d'ailleurs les premiers à s'imposer si leur goût de la campagne est autre chose qu'un snobisme.

Mais la réforme n'est pas exclusive de la révolution : au contraire elles se complètent. D'aussi humbles mesures supposent un changement radical d'esprit et d'orientation pratique ; et les mesures limitées échoueront si le fond ne change pas. L'entretien du bocage et de l'habitat rural est contradictoire à une industrie agricole qui transforme toutes les campagnes en zones pour augmenter la production de nourritures indignes de ce nom. Le maintien et l'embellissement des payes et de leurs paysages supposent que l'on défende et modernise l'exploitation familiale de polyculture au lieu de la détruire ; si l'on considère tous les aspects de la rentabilité : la qualité des nourritures, l'entretien de l'environnement, l'existence de cultures locales aussi variées que leurs paysages, l'exploitation familiale de polyculture sont probablement beaucoup plus rentables que l'industrie chimique agricole. La grande industrie agricole c'est à perte de vue la même chose : la monoculture, aux deux sens du terme ; c'est le plastique, les poisons, la puanteur ; c'est la tôle, le parpaing ; et comme pour les veaux un seul type d'homme produit en batterie. Tandis que conserver le Bourguignon, c'est non seulement conserver le vin, mais la Bourgogne, qui est une fête pour les yeux comme le pommard pour le gosier.

Mais dans un monde qui se laisse aller au fil du Niagara économique, la conservation devient révolutionnaire. Les Français avaient hérité de leurs campagnes, ils devront désormais les choisir s'ils veulent les sauver. Au prétendu « plan » Mansholt, qui n'est que l'organisation du fatum économique au profit de l'industrie chimique, on doit opposer un plan vert qui en aidant les paysans à vivre sauverait la campagne pour le bonheur des citadins. Car si elle disparaissait, ils en seraient les premières victimes. Qu'ils y songent une fois de plus, ces paysages qui défilent derrière les vitres de leurs bagnoles leur font signe de stopper. La Côte rôtie les invite à trinquer, les îles d'Or à prendre le large, le clos normand à fermer un beau jour derrière soi la porte. Ce n'est pas le Luna Park régional, ni même le Parc national qui sauveront la campagne indispensable aux citadins. Car ces beaux alibis nécessaires à une société qui généralise partout ailleurs la laideur sont des exceptions trop limitées. On nourrit, on habille et on distrait le peuple de plastique, mais on suspend une Joconde ou des monts d'Arrée dans un musée ; bien entendu pas question de toucher. Peut-être même que, comme à Lascaux, pour empêcher que la jolie fresque soit dégradée par le regard affamé

des multitudes, on ne leur donnera à voir qu'une reproduction télévisée. À ce compte, mieux vaut la saloperie qu'on empoigne, le terrain vague sur lequel on marche, que le saumon dans la vitrine ou le gazon tabou. Seule la campagne française est assez vaste pour fournir au peuple des villes l'espace divers dans lequel il puisse non seulement ouvrir les yeux, mais vivre et bâtir librement dans la nature. La réserve (pour combien de temps ?) naturelle ne sert guère qu'à démontrer que le régime n'enlaidit pas la France, puisqu'il l'embellit, par contre elle n'a guère d'intérêt pour qui demande autre chose qu'un peu de chlorophylle pour se rincer le fond de l'œil. Que signifie le pays, la maison où l'on n'habitera jamais ? À la réserve naturelle (représentant aujourd'hui environ un centième de l'espace français) on devrait opposer la réserve industrielle et urbaine protégée contre les agressions de la nature et de la liberté. En calculant largement, on peut estimer cette réserve industrielle et urbaine à 30 % du territoire. Les progrès de la science et du rendement aidant, elle pourrait être progressivement réduite et rendue à la campagne. Mais, il faut toujours en revenir là, le maintien et l'enrichissement de l'espace rural supposent que soit renversée l'évolution actuelle, caractérisée par la croissance exponentielle de la masse humaine et de ses produits. Sinon, ce n'est plus la banlieue qui recouvrira la terre, mais une tour.

Je ne pense pas que pour beaucoup d'hommes il y ait un plaisir plus grand que d'entrer dans le paysage. Un soir nous arriverons aux portes de l'Éden, nous fermerons derrière nous la barrière du pré, nous suivrons l'allée de tilleuls bourdonnants de cétoines qui mène à la terrasse ; et là devant le pays notre maison nous attendra. Nous frapperons, et d'en haut une voix claire nous répondra. Cela fut, j'en témoigne. Que m'importe la mort si je puis dire : cela sera.

GLOSSAIRE

Æ&CC : Architecture, environnement & cultures constructives.
ACS : Architecture, culture, société.
AFUP : Association foncière urbaine de projet.
AJAP : Albums des jeunes architectes et paysagistes.
ALUR : Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové.
ANPF : Association nationale des promoteurs du faites-le-vous-même.
APUR : Atelier parisien d'urbanisme.
ATBAT : Atelier des bâtisseurs.
AUSser : Architecture, urbanisme, société : savoir, enseignement, recherche.
BERIM : Bureau d'études et de recherches pour l'industrie moderne.
CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.
CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche en entreprise.
CNRS : Centre national de la recherche scientifique.
CRITT : Centre régional d'innovation et de transfert de technologie.
DATAR : Aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.
DE : Diplôme d'État.
DPEA : Diplôme propre aux écoles d'architecture.
DSA : Diplôme de spécialisation d'approfondissement.
EPF : Établissement public foncier.
EPF Smaf : Établissement public foncier, syndicat mixte d'action foncière.
ENSA : École nationale supérieure d'architecture.
ENSAAMA : École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art.
ENSAG : École nationale supérieure d'architecture de Grenoble.
ENSAP : École nationale supérieure d'architecture et de paysage.
ESAD : École supérieure d'art et de design.
FCBA : Institut technologique chargé des secteurs de la forêt, de la cellulose, du bois-construction et de l'ameublement.
GERPHAU : Groupe d'étude et de recherche en philosophie architecture urbain, le GERPHAU est un laboratoire de recherche.
HMONP : Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre.
IAU : Institut d'aménagement et d'urbanisme.
IBA : Internationale Bauaustellung (exposition internationale d'architecture)
KIT : Kyoto Institute of Technology.

LHAC : Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine.
LIAT : Laboratoire infrastructure, architecture, territoire.
MHAevt : Métiers de l'histoire et de l'architecture, édifices-villes-territoires.
MOOC : Massive Open Online Courses.
ONF : Office national des forêts.
PJU : Palmarès des jeunes urbanistes.
PLU : Plan local d'urbanisme.
PNR : Parcs naturels régionaux.
PUCA : Plan urbanisme construction architecture.
RAD : Research for Architectural Domain.
SET : Société d'études techniques.
Smaf : syndicat mixte d'action foncière.
STIF : Syndicat des transports d'Île-de-France jusqu'en juin 2017 (aujourd'hui Île-de-France Mobilités).
UCL – LOCI : Université catholique de Louvain. Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme.
UMR : Unité mixte de recherche.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Céline Andréault

Le Foll Benoît, Miet David et Sorignet Anaelle, « La démarche bimby : mode d'emploi pour féconder l'intérêt général par l'intérêt individuel », *Ressources urbaines latentes*, Genève, M tisPresses, 2016.

Le Foll Benoît et Miet David, « Construire dans mon jardin et résoudre la crise du logement, cinq idées-clés pour comprendre la filière BIMBY » *Métropolitiques*, 18 mars 2013. (https://www.metropolitiques.eu/Construire-dans-mon-jardin-et.html)

Miet David, « Démarche BIMBY – L'habitant producteur de terrain, nouvel acteur stratégique du PLU* », *Urbanisme*, n° 386, septembre-octobre 2012, p. 19.

Tanguy Astrid, « Intégration de la filière Bimby dans le PLU* d'une commune francilienne : une concertation expérimentale avec les habitants pour encourager et maîtriser les initiatives individuelles », ANR. CETE Île-de-France, 2012.

Touati Anastasia, « L'habitant maître d'ouvrage au cœur de la densification pavillonnaire », *Études foncières*, n° 157, mai-juin 2012, p. 34-39.

Benjamin Aubry

Ardenne Paul, *Codex Rudy Ricciotti*, Bâle, Birkhauser, 2004.

Debry Jean-Luc, *Le Cauchemar pavillonnaire*, Paris, L'échappée, 2012.

Durand Jean-Marie, « Pourquoi le pavillon de banlieue ne fait plus rêver personne », *Les Inrocks*, 30 octobre 2016.

Guilpain Laureline, Loyer Simon Jean, Rapin Aurore, Schaefer Tiemo, et Stablon Jérôme, *S(t)imulation pavillonnaire*, Paris, Archibooks, 2014.

Haumont Nicole, *Les Pavillonnaires*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Momoyo Kaijima et Yoshiharu Tsukamoto, *The Architectures of Atelier Bow-Wow : Behaviorology*, New York, Rizzoli, 2010.

Soraya Baït

Certeau (De) Michel, *L'Invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

Contal Marie-Hélène (dir.), *Ré-enchanter le monde. L'architecture et la ville face aux grandes transitions*, Paris, Gallimard, coll. « Alternatives », 2014.

Crawford Matthew B., *Éloge du carburateur : Essai sur le sens et la valeur du travail*, Paris, La Découverte, 2010.
Dardel Éric, *L'Homme et la terre : nature de la réalité géographique*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1990.
Lefebvre Henri, *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.
Lussault Michel, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2017.
Nghiem Thanh, « Modèles coopératifs émergents », *Multitudes*, n° 52, janvier 2013, p. 110-120.
Paquot Thierry, *Enquête vagabonde sur l'habiter*, Les Éditions de l'Imprimeur, Besançon, 2005.
Revedin, Jana (dir.), *La Ville rebelle. Démocratiser le projet urbain*, Paris, Gallimard, coll. « Alternatives », 2015.

Antoine Begel

Côme Tony et Pollet Juliette (dir.), *L'Idée de confort, une anthologie : Du zazen au tourisme spatial*, Paris, Éditions B42, CNAP, 2016.
D'Arienzo Roberto, Younès Chris, Lapenna Annarita et Rollot Mathias (dir.), *Ressources urbaines latentes. Pour un renouveau écologique des territoires*, Genève, MētisPresses, 2016.
Didelon Valéry, « Kraftwerk, vers un nouvel âge de la coopération », *Criticat*, n °11, 2013.
Eleb Monique et Simon Philippe, *Entre confort, désir et normes : le logement contemporain, 1995-2012*, (Rapport du PUCA), Ixelles, Mardaga, 2012.
Pamart Michel, *L'Abécédaire de Gilles Deleuze*, téléfilm-entretien avec Claire Parnet, 1988.
Paquot Thierry, *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter*, Besançon, L'Imprimeur, 2005.
Younès Chris et Paquot Thierry (dir.), *Éthique, architecture, urbain*, Paris, La Découverte, 2000.

Kyle Chayka

Augé Marc, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.
Koolhaas Rem, « La ville générique », in *Junkspace. Repenser radicalement l'espace urbain*, Paris, Payot, 2011.
Trow George W. S., *Contexte sans contexte*, Paris, Fayard, 1999.

Giovanni Corbellini

Housing is back in town. Breve guida all'abitazione collettiva, Siracuse, Letteraventidue, 2012.

Marie-Charlotte Dalin & Julia Tournair

Antonas Aristide, Aureli Vittorio Pier et Franklin Raquel (co-dir.), *Hannes Meyer. Co-op Intérieur*, Berlin et Leipzig, Haus der Kulturen der Welt, Spector Books, 2015.

Aureli Vittorio Pier, *Less is Enough : on Architecture and Asceticism*, Moscou, Strelka Press, 2014.

Blau Eve, *The Architecture of Red Vienna, 1919-1934*, Cambridge-Londres, The MIT Press, 1999.

Hays K. Michael, *Modernism and the Posthumanist Subject : The Architecture of Hannes Meyer and Ludwig Hilberseimer*, Cambridge-Londres, The MIT Press, 1995.

Latour Bruno, *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, Paris, La Découverte, 2012.

Lévy-Vroelant Claire et Tonnelat Stéphane, « Logement social : une question à revoir. Entretien avec Claire Lévy-Vroelant », *Métropolitiques*, 25 novembre 2010.

Lévy-Vroelant Claire, « Le Welfare vu du logement : logement social et État-providence en question », *Loger l'Europe : le logement social dans tous ses États*, Paris, La Documentation Française, p. 191-214, 2011.

Lévy-Vroelant Claire, « Security, hospitality, quality, community. The changing meaning of home », Conférence Oikonet, Barcelone, 2014.

Meyer Hannes, « Die neue Welt », *Das Werk 13*, n° 7, Berne, 1926.

Nussbaum Martha, *Capabilités : Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, Flammarion, 2012.

Paquot Thierry et Bédarida Marc, *Habiter l'utopie. Le Familistère Godin à Guise*, Paris, Les éditions de la Villette, 2004.

Rumpfhuber Andreas et Klein Michael, *Modelling Vienna. Real Fictions in Social Housing*, Vienne, Turia + Kant, 2015

Stiegler Bernard, *La Société automatique : 1. L'avenir du travail*, Paris, Fayard, 2015.

Teige Karel, *The Minimum Dwelling*, Cambridge-Londres, The MIT Press, 2002

Paul Devaux

Jacques Arènes et Pierre Giorgini, *Au crépuscule des lieux*, Bayard, 2016.

Henri Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Alcan, 1889.

Pablo Feix
Giancarlo de Carlo, *Architecture et liberté*, Éditions du Linteau, 2004.

Federico Ferrari
Assennato Marco et Masiero Roberto, *Paesaggio paesaggi. Vedere le cose*, Melfi, Libria, 2015.
Bauman Zygmunt, *Retrotopia*, Cambridge, Polity Press, 2017.
Bhabha Homi, *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007.
Bianchetti Cristina, *Il Novecento è davvero finito. Considerazioni sull'urbanistica*, Rome, Donzelli, 2011.
Bloch Ernst, *Le Principe Espérance*, vol. 3, Paris, Gallimard, 1976, 1982, 1991.
Casagrande Marco / C-Lab., *Paracity. Urban Acupuncture*, Rionero in Vulture, Oil Forest League, 2015.
Choay Françoise, *L'Urbanisme, utopies et réalités*, Paris, Seuil, 1965.
Clément Gilles, *Manifeste du Tiers paysage,* Montreuil, Sujet/Objet, 2004.
D'Angelo Paolo, *Filosofia del paesaggio*, Macerata, Quodlibet, 2014.
Descola Philippe, *Par-delà nature et culture,* Paris, Gallimard, 2005.
Fabbri Paolo, « Naturale/Artificiale », in Corbellini Gilberto, Donghi Pino, Massarenti Armando, *Biblioetica. Dizionario per l'uso*, Turin, Einaudi, 2006.
Farinelli Franco, *Géographie, une introduction aux modèles du monde*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2009 (2003).
Farinelli Franco, « Dopo il territorio. La nuova estetizzazione della politica », *Alfabeta2*, n° 21, juillet-août 2012.
Febvre Lucien, *Pour une histoire à part entière,* Paris, SEVPEN, 1962.
Ferraris Maurizio, *Manifeste du nouveau réalisme*, Paris, Hermann, 2014 (2012).
Frampton Kenneth, « Pour un régionalisme critique et une architecture de résistance », *Critique*, n° 476-477, 1987, p. 66-81.
Fukuyuma Francis, « The End of History ? », *The National Interest*, n° 16, 1989.
Habermas Jürgen, « La modernité, un projet inachevé », *Critique*, n° 413, 1981.
Habermas Jürgen, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1988 (1962).
Hartog François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.

Lyotard Jean-François, *La Condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.
Malaud David, « Enseigner le projet urbain par le format du jeu », *Pli02-Format(s)*, septembre 2016, p. 37-43.
Paquot Thierry, *L'Utopie ou l'idéal piégé*, Paris, Hatier, 1996.
Rogers Ernesto Nathan, « Memoria e invenzione nel "design" », *Casabella-Continuità*, n° 239, 1960.
Rogers Ernesto Nathan, « Utopia della realtà », *Casabella-Continuità*, n° 662, 1962.
Secchi Bernardo, *Il racconto urbanistico*, Turin, Einaudi, 1984.
Secchi Bernardo, *Première leçon d'urbanisme*, Marseille, Parenthèses, 2006 (2000).
Secchi Bernardo, *La Ville des riches et la ville des pauvres*, Genève, M tisPresses, 2014 (2013).
Sennett Richard, *La Conscience de l'œil : urbanisme et société*, Paris, Verdier, 2009 (1991).
Sereni Emilio, *Histoire du paysage rural italien*, Paris, Julliard, 1964 (1961).
Tafuri Manfredo, *Projet et utopie. De l'avant-garde à la métropole*, Paris, Dunod, 1979 (1973).
Ugo Vittorio, *Paesaggio, Architettura*, Palerme, Cogras, 1984.

Georges

Bugeja-Bloch Fanny, *Logement, la spirale des inégalités. Une nouvelle dimension de la fracture sociale et générationnelle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 2013.
Charmes Éric, « Pour une approche critique de la mixité sociale. Redistribuer les populations ou les ressources ? », *La Vie des idées*, 10 mars 2009.
Jorion Paul, *Le Prix*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, coll. « Dynamiques socio-économiques », 2010.

Gaspard Graulich

Baudrillard, Jean, *Le Système des objets*, Gallimard, 1978.
Eiguer, Alberto, *L'inconscient de la maison*, Paris, Dunod, 2013
Focillon, Henri, *La Vie des formes*, Paris, Presses universitaires de France, 1934.
Godelier, Maurice, *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Champs-Flammarion, 2010.
Godelier, Maurice, *L'Idéel et le matériel. Pensée, économies, sociétés*, Champs-Flammarion, 2010.

Mumford, Lewis, *Art et technique. La Lenteur et la Roue*, 2015.
Sartre, Jean-Paul, *La Nausée,* Paris, Folio, 1938, p. 99.
Simondon, Gilbert, *Imagination et invention*, Les éditions de la transparence, 2008.
Tisseron, Serge, *Comment l'esprit vient aux objets*, Paris, Presses universitaires de France, 2016.

Cécile Leroux

Borzic Marianne, « Population légale 2012 des Pays de la Loire : le dynamisme démographique se poursuit », Insee Flash Pays de la Loire, n° 19, 29 décembre 2014.
Castel Jean-Charles, « De l'étalement urbain à l'émiettement urbain. Deux tiers des maisons construites en diffus », *Les Annales de la recherche urbaine*, « Individualisme et production de l'urbain », vol. 102, n° 1, 2007, p. 89-96.
Dezès Marie-Geneviève, *La Politique pavillonnaire*, Paris, L'Harmattan, 2001.
Dumont Gérard-François, « Les causes démographiques de la crise du logement », *Informations sociales*, n° 183, mars 2014, p. 26-34.
Jousseaume Valérie et Madoré François, « Les parcours résidentiels des nouveaux habitants des communes de Saffré et Vay », *Les Cahiers nantais*, janvier 2008.
Touati Anastasia, « La densification "douce" au Canada. L'exemple des "appartements accessoires" en Ontario », *Métropolitiques*, 3 avril 2013.
Ministère du Logement et de l'Égalité des territoires, loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové n° 2014-366 du 24 mars 2014, Fiche, loi ALUR : Association foncière urbaine de projet, AFUP, mai 2014.

Olivier Mongin

Agier Michel, *Les Migrants et nous. Comprendre Babel*, Paris, CNRS Éditions, 2016.
Henaff Marcel, *La Ville qui vient*, Paris, L'Herne, 2008.
Madrinan Maria-Elvira, « Les espaces collectifs de socialisation dans l'architecture de Rogelio Salmona », in Michel Lussault et Olivier Mongin (dir.), *Cultures et créations dans les métropoles-monde*, Paris, Hermann, 2016.
Fiona Meadows (dir.) *Habiter le campement*, Arles et Paris, Actes Sud, Cité de l'architecture et du patrimoine, Hors série L'impensé, 2016.
Mongin Olivier, *La Condition urbaine, la ville à l'heure de la mondialisation*, Seuil, 2007.
Mongin Olivier, *La Ville des flux*, Fayard, 2013.

Mongin Olivier, « Le mouvement des places », in Meadows, Fiona (dir.), *Habiter le campement*, Arles et Paris, Actes Sud, Cité de l'architecture et du patrimoine, Hors série L'impensé, 2016.
Mongin Olivier, « Les villes sanctuaires aux USA », in *Tous urbains* n° 16, Paris, Presses universitaires de France, 2016.
Sassen Saskia, *Ville globale, New York, Londres, Tokyo*, Paris, Descartes et Cie, 1996.
Saunders Doug, *Du village à la ville, comment les migrants changent le monde*, Paris, Seuil, 2012.

Léa Mosconi

Druot Philippe, Lacaton Anne et Vassal Jean-Philippe, *Plus - Les grands ensembles de logements - Territoires d'exception*, Barcelone, Gustavo Gili, 2007.
Huet Bernard, in l'« Architecture douce », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 179, p. 01, mai-juin 1975.
Jencks Charles, *Le Langage de l'architecture post-moderne*, Paris, Londres, Academy Editions, Denoël, 1979.
Maniaque Caroline, *Go West*, Marseille, Parenthèses, 2014.
Roszak Theodore, *The Making of a Counter Culture. Reflections on the Technocratic Society and Its Youthful Opposition*, Berkeley, The University of California Press, 1995.

Claire Pottiez

Agier Michel, *L'Invention de la ville. Banlieue, township, invasions et favelas*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 1999.
Boissonade Jérôme (dir.), Guevel Solenn et Poulain France, *Ville visible, ville invisible*, Paris, L'Harmattan, 2008.
Conrads Ulrich, *Programmes et manifestes de l'architecture du* XXe *siècle*, Paris, Les éditions de la Villette, 1991.
Freire Paulo, *La Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero, 1974.
Illich Ivan, *La Convivialité*, Paris, Seuil, 1973.
Illich Ivan, *Le Travail fantôme*, Paris, Seuil, 1981.
Illich Ivan, *Dans le miroir du passé. Conférences et discours 1978-1990,* Paris, Descartes & Cie, 1994.
Illich Ivan, *La Perte des sens*, Paris, Fayard, 2004.
Lévi-Strauss Claude, *Race et Histoire*, Paris, Gallimard, 1987.
Montaigne Michel, *Essais*, livre III, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

Ribowski Nicolas, *Apostrophes : Claude Lévi-Strauss*, Antenne 2, 04 mai 1984.
Rudofsky Bernard, *Architecture sans architectes*, Paris, Chêne, 1964.
Sarano Florence, *TYIN-Anna Heringer : construire ailleurs*, Paris, Archibooks, 2010.
Seabrook Jeremy, *In the Cities of the South : Scenes from a Developing World*, Londres, Verso, 1996.
Valladares Licia, *La Favela d'un siècle à l'autre*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 2006.
Authier Jean-Yves, Bacqué Marie-Hélène et Guérin-Pace France (dir.), *Le Quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 2006.

Mathias Rollot

Banham Reyner, « L'a-maison », in Choay Françoise, et al., *Le Sens de la ville*, trad. de Jean-Paul Martin, Paris, Seuil, 1972.
Guerant Florian, Rollot Mathias, *Du bon sens, en faire preuve, tout simplement,* Paris, Libre & Solidaire, 2016.
Lopez Fanny, *Le Rêve d'une déconnexion, de la maison autonome à la cité auto-énergétique*, Paris, La Villette, 2014.

Charline Sowa

Baron Myriam, Cunningham-Sabot Emmanuèle, Grasland Claude, Rivière Dominique et Van Hamme Gilles (co-dir.), *Villes et régions européennes en décroissance. Maintenir une cohésion territoriale*, Paris, Hermès Sciences Publications/Lavoisier, 2010.
Bernt Matthias, « Demolition Program East », in Oswalt Philipp (dir.), *Shrinking Cities volume 1 : International Research,* Ostfildern-Ruit, Hatje Cantz, 2005, p. 660-665.
Bradbury Katharine L., Downs Anthony et Small Kenneth A., *Urban Decline and the Future of American Cities*, Washington, D.C, Brookings Institution, 1982.
Brückner Heickeet et Stein Martin, *PIXELATION, Urban redevelopment as a continuing process*, Dessau, Bauhaus Dessau Foundation, 2007.
D'Arienzo Roberto, Younès Chris Lapenna, Annarita et Rollot Mathias (dir.), *Ressources urbaines latentes. Pour un renouveau écologique des territoires*, Genève, MētisPresses, 2016.
Desimini Jill, « From Planned Shrinkage to Formerly Urban : Staking Landscape Architecture's Claim in the Shrinking City Debate », *Landscape Journal : design, planning, and management of the land*, vol. 33, n° 1, 2014, p. 17-35.
Hollander Justin B., Kirkwood Niall et Gold Julia L, *Principles of Brownfield Regeneration : Cleanup, Design, and Reuse of Derelict land*, Washington, Island Press, 2010.

Hooge Émile, « Bricolages urbains : ils sont dans la rue ! », *Millénaire 3*, 20 janvier 2013.

Florentin Daniel, Fol Sylvie et Roth Hélène, « La "Stadtschrumpfung" ou "rétrécissement urbain" en Allemagne : un champ de recherche émergent », *Cybergeo : European journal of geography*, 2009.

Florentin Daniel, « Leipzig ou la ville perforée. Une "shrinking city" modèle ? », Mémoire de master 1 en géographie, sous la direction de Sylvie Fol et Frédéric Dufaux, université Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, 2008.

Gallagher John, *Reimagining Detroit : Opportunities for Redefining an American City*, Detroit, Wayne State University Press, 2010.

Herscher Andrew, *The Unreal Estate Guide to Detroit*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2012.

Interboro Partners, « Improve Your Lot! The New Suburbanism. Interboro Partners », in *Verb Crisis*, Barcelone, Actar, vol. 6, p. 240-263, 2008.

Oswalt Philipp (dir.), *Shrinking Cities volume 1 : International Research*, Ostfildern-Ruit, Hatje Cantz, 2005.

Oswalt Philipp (dir.), *Shrinking cities volume 2 : Interventions*, Ostfildern-Ruit, Hatje Cantz, 2006.

Oswalt Philipp et Mittmann Elke (dir.), *International Building Exhibition Urban Redevelopment Saxony-Anhalt 2010 : Less is Future. 19 cities, 19 themes*, traduit par Nigel Epsom et Rebecca Philipps Williams, Jovis Verlag, Berlin, 2010.

Oswalt Philipp et Rieniets Tim (dir.) *Atlas of shrinking cities*, Ostfildern-Ruit, Hatje Cantz, 2006.

Rienets Tim, « Shrinking cities. Growing Domain for Urban Planning ? », *Cahiers thématiques : l'espace de la grande échelle*, n° 6, p. 40-49, décembre 2006.

Ryan Brent D, *Design after Decline : How America Rebuilds its Shrinking Cities,* Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2012.

Sowa Charline, « Penser la ville en décroissance. Pour une autre fabrique urbaine au XXIe siècle. Regard croisé à partir de six démarches de projet en France, en Allemagne et aux États-Unis », Thèse de doctorat en architecture sous la direction de Catherine Maumi, Grenoble, université et ENS de Grenoble, 2017.

Sowa Charline, « La disparition comme acte urbain assumé. L'exemple de Dessau, ville en décroissance », *Cahiers thématiques : L'architecture et la disparition*, n° 16, p. 189-198, février 2017.

STATION C23, *Stadtumbau Dessau-Roßlau – Entwicklungskonzept Landschaftszug,* Leipzig, Stadt Dessau-Roßlau, 2009.

Wolff Manuel, Fol Sylvie, Roth Hélène et Cunningham-Sabot Emmanuèle, « Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France », *Cybergeo : european journal of geography*, 2013.

Simon Teyssou

Teyssou Simon, « L'atelier du Rouget. Retour critique sur une expérience de conception écologique dans le Cantal » in Sery Johanna & Saunier Frédéric (dir.), « Ruralités et Métropolisation, à la recherche d'une équité territoriale », *Espace rural, Projet spatial*, vol. 6, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2016, p. 222 à 241.

Dimitri Toubanos

Callebat Louis et Châtelet Anne-Marie, *Histoire de l'architecte*, Paris, Flammarion, 1998.

Choay Françoise, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1999.

Desmoulins Christine, « Quel rôle demain pour les architectes ? », *D'A, D'architecture*, n° 221, 05 octobre 2013, p. 59-76.

De Vigan Jean, *Dicobat 10. Dictionnaire général du bâtiment*, éditions Arcature, 2011.

Dumont Marie-Jeanne, « DPLG : vie et mort d'un diplôme (1re partie) », *D'A, D'architecture,* n° 150, novembre 2005, p. 12-14.

Dumont Marie-Jeanne, « DPLG : vie et mort d'un diplôme (2e partie) », *D'A, D'architecture*, n° 151, décembre 2005, p. 9-10.

Dumont Marie-Jeanne, « DPLG : vie et mort d'un diplôme (3e partie) : du système libéral à l'autocritique », *D'A, D'architecture*, n° 152, janvier-février 2006, p. 9-10.

Dumont Marie-Jeanne, « DPLG : vie et mort d'un diplôme (dernier épisode) », *D'A, D'architecture*, n° 153, mars 2006, p. 10-11.

Fromonot, Françoise, *Glenn Murcutt*, Gallimard, coll. « Livre d'Art », 2003.

Ged Françoise et Hubert Bruno Jean, *Wang Shu et Lu Wenyu, des poètes sur le chantier, une éthique du geste juste*, interview parue dans le n° 200 de la revue *D'architectes*, mai 2011, p. 72-81.

Godsell Sean et Pallasmaa Juhani, « Glenn Murcutt : 1980-2012 », *El Croquis*, n° 163/164, 30 novembre 2012.

Magrou Rafaël, « Être amateur est très important », interview parue dans la revue *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 375, décembre-janvier 2009/2010, p. 59-92.

Marrey Bernard, *Architecte : du maître d'œuvre au disagneur*, Paris, Éditions du Linteau, 2013.

Nivet Soline, « La crise, les architectes et la théorie », *D'A. D'architecture*, n° 182, mai 2009, p. 39-53.

Prost Robert, *Pratiques de projet en architecture : le tournant silencieux : essai*, Gollion-Paris, Infolio, 2014.
Pouillon Fernand, *Les Pierres sauvages*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2008.
Reinhard Hélène, entretien avec Wang Shu in *Le Moniteur architecture* n° 214, avril 2012, p. 14-17.
Shu Wang, *Wang Shu : construire un monde différent conforme au principe de la nature*, Paris, Éditions des Cendres, 2012.
Tapie Guy, *Les Architectes : mutations d'une profession*, Paris, L'Harmattan, 2000.
Toubanos Dimitri, entretien avec Glenn Murcutt réalisé dans le cadre de la thèse de l'auteur, à Sydney, le 26 juin 2014

Marc Verdier
De Serres, Olivier, *Le Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs* (1620), Arles, Actes Sud, 2001.
Magnaghi, Alberto, *La Biorégion urbaine*, Paris, Eterotopia, 2014.
Morin, Edgar et Pistoletto, Michelangelo, *Impliquons-nous, dialogue pour le siècle*, Arles, Actes Sud, 2015.

Rémy Vigneron
Castel Jean-Charles, « De l'étalement urbain à l'émiettement urbain. Deux tiers des maisons construits en diffus », in : *Les Annales de la recherche urbaine*, N° 102, 2007. Individualisme et production de l'urbain. p. 88-96.
Charmes Éric, « La transformation des quartiers pavillonnaires en question », in *La Revue foncière*, novembre 2014.
Guêné Franck-Gérard, « De l'idée architecturale aux lieux de l'architecture. L'approche du lieu comme révélateur de la posture et du regard de l'architecte sur le monde », Thèse de doctorat en architecture sous la direction de Pierre Litzler, université de Strasbourg, 2009.
Kirszbaum Thomas, « Vers un empowerment à la française ? », in *La Vie des idées*, 12 novembre 2013.
Miet David, « Une épistémologie de la modélisation architecturale. Contribution à l'étude des fondements, à la définition des enjeux et à l'éclaircissement du rôle des modèles en architecture et en urbanisme », Thèse de doctorat en aménagement sous la direction de Stéphane Hanrot, ENSAP* de Marseille, 2013.
Miet David et Le Foll Benoît, « Produire sur mesure VS Produire en série », in *Bimby.fr*, 13 mars 2011.

Raffaud Fanny, « L'Urbain, l'environnement et le développement durable en France. Essai d'analyse – Revue urbanisme - 1964-2000 », Thèse de doctorat en géographie, université de Pau et des Pays de l'Adour, 2003.

Roncayolo Marcel, « La "Révolution urbaine" entretien de Marcel Roncayolo », in *Urbanisme*, n° 288, 1996.

Rosanvallon Pierre, *La Légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Seuil, 2008.

Tanguy Astrid, « Intégration de la filière Bimby dans le PLU* d'une commune francilienne : une concertation expérimentale avec les habitants pour encourager et maîtriser les initiatives individuelles ». ANR. CETE Île-de-France, 2012.

Vaujany François-Xavier (de), « Les figures de la gestion du changement sociotechnique », in *Sociologie du travail*, vol. 45, n° 4, 2003, p. 515-536.

Vigneron Rémy, *Bimbyste* in « Les sans mots de la territorialité et de l'habitabilité », ELLUG, Grenoble : Romain Lajarge, 2017 (à paraître en 2017).

TABLE

Préface 5
Introduction. Des alternatives, des propositions ? 7
Chapitre 1. Résister à l'uniforme 13
L'habitat : quelques paradoxes contemporains 14
Habitats multiples 20
Portrait de projet « La Carrée », une maison à Nancy 29
L'architecte adoptant une démarche artisanale face à la mondialisation et aux logiques des marchés 34
Portrait de projet. Deux réhabilitations d'appartements. Vers une architecture honnête 43
Bienvenue dans l'airspace. Comment la Silicon Valley participe à la diffusion de la même esthétique stérile à travers le monde 52
Coliving, Le logement au cœur d'un nouveau projet social 64
Faire soi-même, du produit au processus 76
Portrait de projet. Un logement résilient, une habitation à vivre 83
État des lieux 90
Habiter par l'objet 94
Habiter le monde : quelques critères d'habitabilité 101
Chapitre 2. Faire avec 109
Portraits de projets . Trois logements sociaux à Domaize 110
Peut-on habiter la ville décroissante ? 117
Neuf idées pour fabriquer autrement le logement dans les territoires périurbains et ruraux 128
Ouvroir de lieux potentiels 138
Domesticologie 149
Portrait de projet. L'habitat réparti 163
La démarche BIMBY : singulariser le pavillonnaire pour le rendre désirable 170
BIMBY recompose les jeux d'acteurs de la ville ordinaire 178
Chapitre 3. Paysages et identités 187
Habiter avec le climat. De la maison Cap-Ferret à la tour Bois-le-Prêtre, retour sur deux projets de Lacaton & Vassal 188
Portrait de projet. L'écriture comme outil de projet éthico-esthétique 201
Réinventer les modes d'habiter le monde : former autrement les architectes ? 208
Portrait de projet. Logements, locaux d'activités et équipement à Preuschdorf (67) 215
La ville pour tous, une utopie possible 220
Portrait de projet. L'immeuble Thérias et la Semblada. Deux projets d'habitats collectifs en Auvergne 227
La ville officieuse 237
Face à une urbanisation en mal d'urbanité 247
Chapitre 4. La fin du paysage 255
La fin du paysage 256
Glossaire 286
Bibliographie générale 288

AUTONOMIA

La collection Autonomia

Notre objectif est de créer une collection d'ouvrages collectifs : Autonomia, véritable bibliothèque de l'autonomie, de l'alternative et du libre arbitre.

L'autonomie est un souci vieux comme le monde ; l'homme avait appris à survivre en ne comptant que sur lui et ses proches. Les civilisations traditionnelles se concentraient sur la résolution par la proximité des besoins primaires – manger, boire, s'abriter, se chauffer, se déplacer, se défendre, etc. Au cours des millénaires, les sociétés paysannes ont construit leur savoirs et savoir-faire.

En un demi-siècle, nous avons tout oublié ou presque : la grande dépendance a été organisée. Nous sommes aujourd'hui soumis à l'idéologie de la croissance et du consumérisme... Il convient de réagir pour passer à l'ère écologique.

Il est indispensable d'adopter un nouveau prisme, d'envisager notre quotidien et notre histoire avec ce nouvel imaginaire :

- Comment être autonome en matière d'énergie, d'alimentation, de santé, de culture ?
- Comment par chacun de nos actes nous libérer du système ?
- Comment par nos actions changer la société à titre individuel et d'un point de vue collectif ?

La collection Autonomia prépare l'avenir autour de trois approches :

- L'approche de prévoyance (pour la planète, la société, l'individu).
- L'approche citoyenne (pour la réappropriation de l'espace public).
- L'approche politique (pour montrer d'autres possibles).

Chacun des ouvrages s'adresse à ceux qui s'interrogent sur le système, qui souhaitent moins en dépendre, qui recherchent une alternative post-capitaliste.

www.autonomia-collection.com, débats, forum

Dépôt légal : premier trimestre 2018
Numéro d'édition : 82372
Imprimé en France
Couverture et conception graphique : Pablo Feix
Suivi éditorial : Nathalie Mahéo
Préparation et relecture : Natalia Collier et Manon Dany
Mise en pages : Atlant'Communication
85560 Le Bernard